This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

(Société)
DPI

(Société)
DP

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

ROUEN. — IMPRIMERIE H. BOISSEL

Rue de la Vicomté, n° 55, et rue Herbière, n° 18.

INDEXED

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

ANNÉES 1870-75

ROUEN

CHEZ CH. MÉTÉRIE, SUCCR DE A. LE BRUMENT

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

RUE JEANNE-DARC, N° 11

M DCCC LXXV

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
256741 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1926 L

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

I

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le 4 juillet 1870

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

On procède à la composition du Bureau pour l'exercice 1870-71. Sont élus :

Président, M. DE LÉPINOIS ; *Vice-Président*, M. le Marquis de BLOSSEVILLE ; *Secrétaire*, M. C. LORMIER ; *Secrétaire-Adjoint*, M. DE BEAUREPAIRE ; *Archiviste*, M. BOUQUET *Trésorier*, M. C. LEGROS.

MM. Ed. Frère, Guéroult et N. Periaux sont nommés membres de la commission des fonds.

Le Conseil vote des remerciements à M. Ch. de Beaurepaire pour les soins qu'il a apportés à la publication de la *Chronique de Pierre Cochon.*

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 1er AOUT 1870

Sous la présidence de M. Ed. Frère.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, avec l'approbation du Conseil :

293. M. Théodore Lemarchand, à Rouen, présenté par MM. C. Legros et C. Lormier.

294. M. Le Prevost, à Exmes (Orne), présenté par MM. Bridrey et Em. Deplanche.

M. Ch. de Beaurepaire informe le Conseil que son frère, M. Eugène de Beaurepaire, vient d'obtenir communication des manuscrits de Dom Huynes, possédés par la Bibliothèque impériale, et qu'il va préparer immédiatement cette intéressante publication.

Le Conseil décide qu'il n'y aura pas de réunions pendant les mois de septembre et d'octobre.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 3 JUILLET 1871

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président informe le Conseil qu'il a donné avis aux So-

ciétaires de la reprise des travaux, interrompus pendant onze mois par les douloureux événements dont notre pays a été le théâtre.

Le Conseil maintient dans leurs fonctions les membres du bureau et de la commission des fonds, pour l'année 1871-1872.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

295. M. Boudehan, propriétaire à Gaillon, présenté par MM. C. Legros et C. Lormier.

M. le Président informe le Conseil qu'un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 6 août 1870, a accordé une allocation de 400 francs à la Société de l'Histoire de Normandie.

M. Legros, trésorier, rend compte de la situation des finances de la Société. L'excédant des recettes sur les dépenses s'élève à 1606 fr. 90 c., somme dans laquelle se trouvent compris les 400 fr. ci-dessus mentionnés. Le compte de l'imprimeur est réglé jusqu'à la vingt-deuxième feuille du second volume.

M. le Président annonce la prochaine distribution du volume des *Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois*, préparé par M. Léopold Delisle ; les dernières feuilles sont sous presse. Il informe, en outre le Conseil, que M. Eugène de Beaurepaire est en mesure de commencer la publication de l'*Histoire de l'Abbaye du Mont-St-Michel*, par Dom Huynes.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 7 AOUT 1871

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée.

M. le Président proclame membres de la Société, avec l'approbation du Conseil :

296. M. Félix, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, présenté par MM. Gosselin et C. Legros ;

297. M. Albert le Pesant, membre du Conseil général de la Manche, à Coutances, présenté par MM. de Blosseville et de Merval ;

298. M. Oursel, substitut du Procureur de la République, au Havre, présenté par MM. d'Estaintot et C. Lormier.

M. le Président communique une lettre de M. Patrice Salin, chef de bureau au Conseil d'Etat, membre de la Société, qui prie le Conseil de lui accorder un deuxième exemplaire de la *Chronique de Pierre Cochon*, son volume ayant été brûlé, avec tous ses autres livres, pendant la Commune, dans l'incendie du Conseil d'Etat ; cette demande est accordée.

M. Boissel, imprimeur, apporte, pendant la séance, les feuilles de la table complétant le volume des *Actes normands de la Chambre des Comptes ;* il promet d'activer le brochage des volumes et d'en opérer le plus tôt possible le dépôt entre les mains du libraire de la Société.

M. l'abbé Cochet recommande à l'attention du Conseil un manuscrit de l'histoire de Jumiéges, qui appartient à M. Lepel-Cointet, propriétaire des ruines de l'ancienne abbaye ; il pense que le possesseur de cet intéressant manuscrit ne refuserait pas à la Société l'autorisation de le publier. C'est, à la vérité, une source à laquelle plusieurs écrivains ont déjà puisé, mais d'une manière très incomplète et toujours sans l'indiquer. Il est pris note de la communication de M. l'abbé Cochet.

M. le Président rappelle que les réunions n'ont pas lieu pendant les mois de septembre et d'octobre.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 6 NOVEMBRE 1871

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président annonce qu'une allocation de 400 fr. a été accordée à la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique, pour l'exercice 1871.

M. C. Legros, trésorier, donne l'état de la situation financière, offrant, l'allocation ci-dessus encaissée et le deuxième volume soldé à l'imprimeur, un boni de 1051 fr. 50.

Lecture est faite d'une lettre de M. Dubosc, archiviste du département de la Manche et membre de la Société, indiquant au Conseil, comme publication pleine d'intérêt, l'*Histoire des Evêques de Coutances,* par Toustain de Billy, restée, à part quelques emprunts faits par divers auteurs, presque complétement inédite. Il est pris note de cette communication.

M. le Président présente le premier volume manuscrit de la *Chronique de Robert de Torigni*, préparé avec un soin tout à fait remarquable par M. L. Delisle. — M. l'abbé Cochet est nommé commissaire de cette publication, aux termes de l'article 15 du règlement.

Une Commission composée de MM. Ch. de Beaurepaire, Ed. Frère et de Lépinois est chargée de s'entendre avec M. Boissel, pour les frais d'impression de l'ouvrage.

M. le Président communique une lettre de M. Eugène de Beaurepaire, annonçant le prochain envoi de la copie du manuscrit de l'histoire du Mont-Saint-Michel, par *Dom Huynes.*

Des remercîments sont votés à M. Léopold Delisle, pour les soins apportés par lui à la publication du volume des *Actes normands de la Chambre des Comptes.*

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 4 DÉCEMBRE 1871

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée.

M. le Président fait connaître que le titre de Correspondant de l'Institut vient d'être accordé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à M. Ch. de Beaurepaire, membre du Bureau. Le Conseil applaudit à la distinction si flatteuse et si méritée dont M. de Beaurepaire a été l'objet, et décide qu'il en sera fait mention au procès-verbal.

Il est donné communication par M. le Président du traité passé avec M. Boissel, pour l'impression du premier volume de la *Chronique de Robert de Torigni*. La Commission a dû accepter une notable augmentation de prix tant pour le papier que pour les notes en petits caractères qui accompagnent le texte. L'impôt nouveau et les exigences des ouvriers en sont la cause.

M. Bégin, membre du Comité chargé de reformer la Bibliothèque du Louvre, complétement détruite pendant la Commune, sollicite le don des ouvrages publiés par la Société. Le Conseil accueille favorablement cette demande, sans engager, toutefois, la Société pour les publications à venir.

La publication du manuscrit d'Asseline, sur l'*Histoire de Dieppe*, ayant été remise en question, M. l'abbé Cochet dit qu'il serait bon, avant de prendre une décision, de faire examiner, en même temps que l'ouvrage d'Asseline, celui de l'abbé Guibert ; si ce dernier est moins étendu, il paraît écrit avec plus d'ordre, plus de critique, et il poursuit son récit jusqu'en 1764.

M. Bouquet fait observer que c'est à l'aide du manuscrit de l'abbé Guibert que Desmarquets paraît avoir composé ses *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation française*, et qu'il ne resterait peut-être pas, dans la partie inédite du manuscrit, un intérêt suffisant pour son entière publication.

M. le Président prie M. l'abbé Cochet de faire l'examen des deux manuscrits Asseline et Guibert et de rendre compte ensuite au Conseil de leur valeur réciproque.

M. Frère propose, comme une œuvre pouvant rentrer dans le cadre des publications à faire par la Société, une relation du

siége de Rouen, en 1591, composée par un anglais contemporain et publiée à très petit nombre en Angleterre, il y a vingt-quatre ans, par la *Camden Society ;* il offre de surveiller l'impression du texte anglais et d'y joindre une traduction.

M. le Président prie M. Frère de faire un rapport sur ce projet de publication.

Lecture est donnée d'une lettre de quelques sociétaires exprimant le désir qu'une traduction française soit insérée en regard du texte latin de la *Chronique de Robert de Torigni.* Le volume, tel qu'il a été préparé par son savant éditeur, étant depuis près d'un mois en voie de composition, il ne peut être donné satisfaction à cette demande qui paraîtra moins opportune lorsque les sociétaires seront à même d'apprécier les nombreuses notes françaises jointes au texte par M. L. Delisle.

M. Eugène de Beaurepaire, présent à la séance, fait part au Conseil des recherches auxquelles il s'est livré pour préparer le texte de l'ouvrage de Dom Huynes et des découvertes parfois inattendues que la comparaison des divers manuscrits de Paris et d'Avranches lui a procurées. Il se propose de les consigner dans la notice qu'il mettra en tête de l'ouvrage.

M. Boivin-Champeaux, Procureur général près la Cour de Poitiers, est nommé commissaire de cette publication, aux termes de l'article 15 du règlement.

Un membre rappelle que, dans la séance générale du mois de juin 1870, l'impression d'un bulletin trimestriel avait été votée. Des événements malheureux ont, il est vrai, interrompu pendant près d'un an les travaux de la Société et empêché l'exécution de ce projet; maintenant ne serait-il pas convenable d'établir cet utile intermédiaire entre les membres du Conseil et les sociétaires ?

Cette proposition est adoptée, et une commission composée de MM. Ed. Frère, C. Lormier, l'abbé J. Loth et de Lépinois, est chargée par le Conseil de s'occuper de la publication du bulletin.

La séance est levée.

II

VARIÉTÉS.

Notes du Président Claude Groulart sur les Etats de la province de Normandie (1584-1604).

Les Etats de la province de Normandie ont eu moins d'importance que ceux de plusieurs autres provinces, notamment que ceux de la Bourgogne, de la Bretagne et du Languedoc. Bien qu'ils n'aient jamais été expressément abolis, ils ont cessé d'être réunis à partir de 1654, et il faut convenir qu'ils ne paraissent pas avoir été fort regrettés. Leur souvenir s'était tellement effacé que Dom Le Noir crut devoir donner pour titre aux documents qu'il avait recueillis sur cette institution : *La Normandie anciennement pays d'Etat.* C'était comme un titre d'honneur qu'il tenait à réclamer pour la province dont il avait entrepris de retracer l'histoire. Du reste, sa publication se ressent de la hâte qu'il avait mise à la terminer. Les pièces historiques qu'elle nous fait connaître sont, en effet, assez peu nombreuses et ne présentent pas toujours un grand intérêt. Il y avait moyen de faire un meilleur choix ; mais le temps pressait. On était à cette époque de transition où le pays, dans ses rêves de réforme et de liberté, invoquait encore la tradition et tenait à se rattacher au passé. Un grand nombre bornaient leurs désirs et leurs espérances au rétablissement et au développement des assemblées provinciales. Cette époque fut de courte durée. La révolution, grandissant d'heure en heure, eut bientôt emporté les assemblées provinciales comme toutes les autres institutions. On voulut fonder un régime de liberté sur des bases absolument nouvelles. Le livre de Dom Le Noir man-

qua donc le but pratique que son auteur s'était proposé. Aussi fut-il bientôt oublié, et sans doute aussi dédaigné, comme un ouvrage qui avait le double inconvénient d'être sérieux et inutile. Depuis, M. Canel a publié divers mémoires sur les Etats de la province de Normandie. Il a consulté et analysé plusieurs documents qui avaient échappé à l'attention de Dom Le Noir, notamment un assez grand nombre de cahiers d'Etats.

Les notes du président Groulart, que nous publions dans ce *Bulletin*, sont de nature à compléter les recherches de notre savant confrère. Elles paraîtront d'autant plus précieuses qu'elles sont relatives à une époque sur laquelle M. Canel a regretté de n'avoir pu se procurer que très peu de renseignements.

Groulart assista aux Etats de 1584 à 1604 en qualité de commissaire du Roi. On convient qu'il s'est un peu trop préoccupé de sa qualité et des prérogatives attachées à sa charge, dans les notes qu'il a rédigées ; il les a écrites au courant de la plume et sans se préoccuper de soigner son style. C'est un regret qu'on peut exprimer ; il n'y a pas lieu à un reproche. Groulart n'entendait pas écrire une histoire ; il voulait simplement noter les faits qui pouvaient lui servir. C'est à nous à faire notre profit, si nous pouvons, de ce qui, dans la pensée du rédacteur, ne nous était pas destiné.

Ces notes sont tirées d'un manuscrit de la Bibliothèque de Rouen, côté Y 202, qui nous a été obligeamment communiqué par M. Ed. Frère. Ce manuscrit est écrit en entier de la main de Groulart ; il contient ses *Voyages en Cour* qui ont eu l'honneur de deux éditions.

Nous n'avons point à parler de ce magistrat éminent, qui fut recommandable par son érudition, par sa fermeté et qui sut concilier sa foi religieuse avec la fidélité qu'il

devait à Henri IV. M. Floquet, dans des ouvrages que tout le monde connait, a rendu un juste hommage à son caractère. CH. DE B.

—

Estas 1584. — La convention des trois estas de la province de Normandie fut tenue à Rouan le 15 nov. 1584, et y estoient commissaires Messieurs de Joyeuse (1), Carrouges (2), Le Jumel sieur de Lisores, second président de la court de Parlement de Rouan, de Tillères (3), de Bréauté (4), Du Val, premier président de la Chambre des Comptes en Normandie, Groulart sieur de la Court, De la Porte, procureur général en la court de Parlement de Rouan (5), Langlois sieur de Plaimbo, Langlois sieur de Mauteville, Novince (6), Montmor, généraus des finances ès bureaus de Rouan et Caen, et Vauquelin, lieutenant général au bailliage de Caen.

Outre ceus-là, le sieur Bretel sieur de Lanquetot, pour avoir avec moi eu commission d'accompagner, ladite année, ledit sieur de Joyeuse visitant son gouvernement et recevoir les plaintes que les subjects feroient, obtint aussi letres de commission pour assister, cette année seulement, en ladite assemblée, ce qu'il fist et eust séance devant moi.

(1) Anne duc de Joyeuse, premier gentilhomme de la Chambre, pair et amiral de France, pourvu par le roi Henri III du gouvernement du duché de Normandie, mars 1583 ; fit son entrée à Rouen, comme gouverneur, le 25 mars; tué à Coutras le 30 oct. 1587.

(2) Tanneguy le Veneur de Carrouges, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller en son Conseil d'Etat, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, et l'un de ses lieutenants généraux en Normandie.

(3) Jacques Le Veneur, comte de Tillières, pourvu des charges de bailli et de capitaine de la ville et des châteaux de Rouen, en survivance de son père Tanneguy Le Veneur, par lettres du 19 mars 1576; Anselme, *Hist. généal.* VIII, 259.

(4) Chevalier de l'ordre et bailli de Gisors ; assista généralement aux Etats, en qualité de commissaire du Roi, à partir de 1571.

(5) Georges de la Porte, sieur de Montagny.

(6) Guillaume de Novince, baron de Crespon, sieur d'Aubigny, conseiller de l'hôtel ordinaire de S. M. et de la Reine sa mère, président au Bureau des Finances de Caen.

Ledit jour, d'autant qu'en la commission j'estois nommé devant les thrésoriers généraus, comme aussi estoit ledit procureur général, ils voulurent faire instance pour nous préférer, et fusmes ouïs. Ils remonstroient pour tout que, par les ordonnances contenant la création du thrésorier, il doit précéder tous conseillers de Cours souveraines. Nous disions que généralement en France l'ordre de la justice précédoit celui des finances, qu'ils ne pouvoient parvenir à estre conseillers du Conseil Privé, que nous le pouvions, que nous pourrions estre leurs juges et réformateurs, que pour de l'argent on parvenoit aisément en leurs estas, et aus nostres après longues estudes, finablement que nous estions membres dépendans du Privé Conseil, et, suivant ce, fut, ledit jour, jugé par les autres commissaires que nous précéderions, et le procureur général aussi.

Le 16 dudit moys, ledit sieur de Joyeuse proposa au peuple la volonté du Roy au soulagement de son peuple et le soing qu'il avoit de régler son royaume et le remettre en sa pristine splendeur, qu'encor qu'il y eust une infinité de charges, toutesfoys que pour ceste année il remettoit à la Normandie 50.000 escus des sommes qu'il avoit levées l'an passé (1), exhortant tout le peuple à s'efforcer de subvenir au Roy en ses nécessités et que ceste sienne venue servît d'éguillon à les inciter de se largir en leurs offres. Et outre apporta une révocation générale de tous édits de nouvelles inventions que S. M. vouloit estre suprimés.

Après que les gouverneurs ont parlé, le premier président a de coustume de porter la parole pour le mesme effect et le plus souvent prend son thême sur le devoir des subjects envers leurs princes et les convie à supporter doucement les charges que la nécessité du temps contraint de leur imposer. Ceste année n'i

(1) Le Roi demandait 766,077 écus; les Etats n'en offraient que 449,296; ils obtinrent une remise de 50,815 écus, et il fut entendu que sur la somme levée ils auraient 40,000 écus pour le remboursement des officiers. Bibliothèque Nat. L. 937 A. 15.

ayant, pour le décès du premier président (1), autre de pourveu en sa place, le président de Lisores, second président, qui prétend que c'est au deu de sa charge, en l'absence dudit premier, de faire la proposition, l'obtint, n'i ayant personne qui lui peust contredire, et de fait parla en ladite assemblée après ledit sieur de Joyeuse.

Puis furent leues tant la commission que révocation d'édits, et fust donné temps de trois jours aus délégués des Estas pour faire leur response et offre.

Ledit 19, fust fait ladite response et offres, se passant le tout pour ceste année sans autre aigreur ni chose de remarque qui fust demandée par les Estas, qui toutesfoys selon la coustume ont esté renvoyés au Roy pour leur estre pourveu sur leurs plaintes et doléances.

Le 20 de novembre 1584, les délégués des Estas demandèrent en leurs cahiers, entre autres choses, qu'il pleust à S. M. décerner commission pour informer contre Me Denis Peloquin (2) pour plusieurs malversations qu'on disoit qu'il avoit commises en l'exécution d'une commission. Il y eust plusieurs avis, d'autant qu'il n'i avoit aucun des délégués qui se fist partie ni qui eust charge en sa procuration de se plaindre nommément de luy ni qui voulust bailler articles particulièrement sur lesquels on eust peu informer, et que il se falloit donner de garde de laisser insérer dans les cahiers des choses que quelques uns seulement avoient à ceur. Toutesfoys s'estant présenté ung délégué qui dit que, à la vérité, sa procuration ne contenoit rien, mais qu'il avoit *in mandatis*, on arresta que l'article demeureroit comme il estoit couché, après avoir averti les délégués d'i prendre garde à l'advenir et de ne metre rien aus articles qui ne fust arresté entre eus. Et comme ledit Peloquin se fust presenté devant les commis-

(1) Jacques de Bauquemare sieur de Bourdeny, premier président, 1565-1584. — Claude Groulart, nommé premier président à sa place, prit possession le 6 avril 1585.

(2) Denis Pelloquin, conseiller en la Chambre des Comptes, anobli par Henri III, 1582.

saires, qui demandoit à estre reçeu à se justifier et d'avoir partie contre laquelle il se pourroit adresser, fust ordonné seulement que sa protestation seroit insérée après ledit article (1).

Estas 1585. — Proposition faite par le sieur de Carrouges et moy. Les deputés demandèrent temps de huitaine pour y venir respondre et faire leurs offres. Leur fust dit qu'ils auroient deux jours. Insistèrent fort d'en avoir trois, ce qui leur fust enfin accordé, après toutefois qu'il en eust esté fort disputé entre les commissaires, d'autant qu'il n'avoient acoustumé de leur bailler qu'un jour seulement et que, par quelque occasion, en ayant esté donné deus, les députés avoient tousjours persisté d'en avoir autant, et que, si on leur en accordoit trois, que ce seroit autant qu'il leur en faudroit cy-après accorder, et qu'en telles assemblées le plus tost qu'on les peut dissoudre est le meilleur, d'autant qu'ils n'ont tant de loisir de faire leurs menées, de façon que le sieur de Carrouges prononcea que ce seroit sans tirer à conséquence par cy-après.

La response se fist le mercredi 3e du moys, où les Estas ne firent plus grant offre que leur accoustume, et néantmoins fust ordonné par les commissaires que la somme demandée par les députés seroit levée (2).

Le Roy avoit envoyé une commission à mess. de Lizores, Courvaudon (3), de Gremonville (4) et moi pour faire lire en

(1) Les Etats, dans l'art. XIII de leur cahier, s'élevèrent aussi contre Jean Bodin, « ennemi capital de ceste province, et autres qui avoien obtenu diverses commissions pour reigler les usagers et coustumiers aux forests. » Bibl. Nat. L. 937 A 15.

(2) Le Roi demandait 810,975 écus; les Etats n'en offrirent que 449,296. Les commissaires n'ayant pu vaincre la résistance des Etats ordonnèrent qu'on lèverait ce qui avait été demandé et donnèrent aux délégués six semaines pour se pourvoir près S. M. Le Roi maintint sa demande et se contenta d'accorder aux Etats 40,000 l. pour le remboursement des offices.

(3) François Anzeray de Courvaudon, nommé président en la Cour du Parlement en 1581.

(4) Raoul Bretel sieur de Grémonville, conseiller en la même Cour.

l'assemblée des Estas le cahier de la refformation de la coustume nouvellement refformée (1). Pour ce faire, fust donné ung jour de prolongation qui fust le mercredi dernier dudit moys, et en la salle archiépiscopale en fust faite la lecture, et ordonnames qu'elle seroit insérée à la fin dudit cahier.

Estas 1586. — Les Estatz estoient termés au 10 octobre; toutes foys ils furent depuis différés jusques au 15 novembre. Y estoient commissaires lesdits sieurs de Joyeuse, Carrouges, de Tillières, de la Court, premier président, Lizore, second président; Bréauté, Langlois-Mauteville, premier président des Contes; Bretel-Lanquetot, Langlois-Plaimbos, président au Bureau de Rouan, Pagalde, thrésorier (2), Novince, président au Bureau de Caen; Repichon, trésorier (3), de la Porte, procureur général, Seguier, grand maître des eaux (4), Vauquelin et Dambray.

Le 16 estant feste, fust l'assemblée remise au lundi 17e où se trouvèrent lesdits commissaires, fors les sieurs de Joyeuse, de la Porte, Seguier, Vauquelin et Dambrai, et d'autant que Servian, recepveur alternatif à Rouan, n'estoit dans la commission, il obtint lettres à cest effect, lesquelles furent levées aussi ledit jour.

Le mesme jour, fust la proposition faite par le sieur de Carrouges et moi, et les députés parlans par Peigné, chanoine de

(1) V. le procès-verbal de la réformation de la Coutume, p. 39 v° et suiv. dans Berault, et à la suite des « *Coustumes du Païs de Normandie*, » publiées à Rouen, en 1588, par G. Lambert, lieutenant général au bailliage de Cotentin.

(2) Pierre Pagalde, nommé trésorier au Bureau des Finances de Rouen, par Henri III, en 1582. Ce fut dans son hôtel, situé devant l'église Saint-Ouen, que logea le duc d'Epernon, lors de son entrée à Rouen, le 3 mai 1588. (Arch. municip. de Rouen).

(3) Michel Repichon, trésorier de France à Caen.

(4) Jérôme Séguier sieur de Drancy, Bréviande, Saint-Brisson, capitaine et gouverneur des Deux Andelis et du Chateau-Gaillard.

Rouen (1), demandèrent jusques à jeudi qui est le 20, lequel leur fust accordé.

Le 18, les députés prièrent M. de Carrouges de s'assembler chez lui et qu'ils vouloient parler de quelques articles desquels ils désiroient estre résolus par S. M. auparavant que respondre sur la demande. Ils deputèrent quelques ungs d'entre eus qui apportèrent une requeste contenant trois chefs, l'un qu'il pleust à S. M. révoquer la commission qui s'exerceoit par les trésoriers généraux qui forceoient les personnes de prester argent au Roy à la charge d'en faire rente sur la recepte générale, encore que l'arrest de la Court de Parlement porte que ce seroit de gré à gré et sur les volontaires; leur fust respondu qu'on en escriroit à S. M.; cependant qu'ils s'adressassent à la Court et qu'elle feroit deffense d'exécuter que contre les volontaires; l'autre, que la commission du règlement qui se faisoit par les conseillers de la Court des Aydes fust révoquée, comme le Roy l'avoit promis, lorsque je fus en court; leur fust aussi promis que que par semblable la Cour y pourverroit; le troisième, que l'on révoquast l'édict de restablissement des nouveaux bureaux d'Election; leur fust dit qu'ilz missent cest article au cahier. Ils s'en retournèrent contens de ces responses. Le vingtième, se fist la response par l'abbé de S. Jean, de la maison de Chailloué (2), où ne se trouva point le sieur de Pagalde, d'autant qu'il entendit que les deputés vouloient l'empescher et dire quelque chose contre lui de facheus, de façon qu'avec M. de Carrouges il pensa que, pour ne rien troubler, il s'abstiendroit ceste journée là, faisant le malade.

Ledit jour, l'excuse de M. de la Fresnaye (3) fust enregistrée d'autant qu'il ne s'i estoit peu trouver à cause de sa maladie.

(1) Marin Le Pigny, docteur en médecine, curé de Sassetot, chanoine de Rouen, député de l'église pour le bailliage de Rouen; se sépara du chapitre pendant la Ligue et se signala par sa fidélité à Henri IV; fut vicaire-général du cardinal de Bourbon, et aumônier et prédicateur du Roi.

(2) Probablement Jean de Vieux-Pont, chantre de Séez, abbé de S. Jean de Falaise, en 1580, qui devint évêque de Meaux en 1602.

(3) Vauquelin de la Fresnaye, lieutenant général au bailliage de Caen.

Estas 1587. — Les Estas estoient termez au quinzième octobre, et toutes foys, d'autant que la commission ne fust aportée que le jeudi 15 bien tard, la proposition ne se fist que le 16 par M. de Carrouges et moi.

Avant qu'entrer, l'huissier premier nommé.... fust reçeu, et lui fist faire M. de Carrouges le serment. Ledit estat est à la donation du gouverneur, et aussi cestui-ci avoit letres de provision de M. de Joyeuse. Après se présenta ung différend entre deux autres huissiers, l'un s'estant fait pourveoir par mons^r de Joyeuse, l'autre par les Estas qui prétendent avoir droit de ladite nomination, et arresté que, par manière de provision, l'un et l'autre y demeureroit jusques à ce qu'autrement en fust ordonné, à la charge qu'ils n'auroient pour eus deux que les gages d'un seulement.

Après la proposition faite, le curé de S. Vivian (1), pour les députés, parla et demanda temps jusques à mardi ; il lui fust donné jusques à lundi 19 dudit moys.

Les commissaires estoient m^rs de Joyeuse, Carrouges, Tillières, moi, le président Lysore, Bréauté, Mauteville, Bretel, Le Prestre, S. Bonnet, Montmor, de la Porte, Vauquelin et les deux recepveurs, qui s'y trouvèrent, fors ledit sieur de Joyeuse, Bréauté et Le Prestre (2).

La response se fist par le curé de S. Vivian. Il n'i eust rien remarquable en ces Estas là, sinon que la vois du député du tiers Estat de Falaise qui détestoit une compagnie en laquelle parler de pais estoit reputé sacrilège. Il s'apelloit Boileau. Au cahier, ils voulurent taxer MM. Chandor et Langlois, commissaires de l'Edit de 30,000 escus de rente ; l'article se passa sans nommer personne. Et aussi qu'estans avertis que M. de Guyse au conté d'Eu faisoit faire un arrière-ban separé de Caux et qu'ils eussent à

(1) Nicolas Burel, chanoine de la cathédrale et archidiacre d'Eu, décédé le 6 janvier 1605 et enterré dans le chœur de S. Vivien ; se signala comme ligueur pendant les troubles.

(2) Guillaume Le Prestre, trésorier général de France au Bureau des finances de Rouen.

en demander révocation, ils dirent qu'ils ne vouloient en rien préjudicier audit sieur de Guyse, et principalement les prestres (1).

Estas 1588. — Le Roy avoit termé la tenue des Estas le premier octobre 1588. La commission vint seulement le second, et fismes la proposition mons^r de Carrouges et moy, le 3 dudit mois. Il y avoit pour commissaires messieurs de Montpensier, Carrouges, Tillières, moi, le président Lizore, Bréauté, Mauteville, Plaimbos, La Barre (2), Novince l'aisné, Peloquin, Bretel, La Porte, Vauquelin, Dambray et Servian (3) qui s'y trouvèrent, fors les sieurs de Montpensier, Vauquelin, Dambray et Servian.

Auparavant que d'entrer, M. de Lanquetot Bretel, voyant que contre la teneur des autres commissions, èsquelles il avoit esté les années précédentes, on l'avoit, ceste année, mis après les thrésoriers généraux, comme il vouloit en faire instance, les s^rs de Plaimbos et autres luy recongnurent qu'ils l'attribuoient à vice de clerc et au changement de garde des seans et secrétaire des commandemens et qu'ils lui céderoient sans qu'il fust question d'en faire plus grande instance ; et, de fait, il marcha et s'assist devant eus, et si, en lisant le Commission, le greffier le mist avant les dits thrésoriers.

Les députés firent quelque instance du nombre des commissaires qu'ils vouloient estre réduyt ; toutes fois cela se passa de ceste façon.

Par après ils rentrèrent et firent remonstrance qu'il y avoit des thrésoriers qui, contre l'opposition formée par le procureur des Estas, avoient ordonné que on lèveroit 15 fr. pour minot de sel d'augmentation, que telles gens ne pouvoient estre agréables aux Estas et qu'ils eussent à se départir. Fu dit par les dits de Plaimbos et La Barre que ce qu'ils en avoient fait estoit à cause d'un arrest du Conseil d'Estat qui avoit esté donné depuis lad. opposition et qu'ils en feroient apparoir. Ils se contentèrent.

(1) En marge de la main de Groulart : *N^a Ligue.*

(2) Claude de La Barre, trésorier général de France au Bureau des finances de Rouen.

(3) Enemond Servien, receveur général des finances à Caen.

Depuis encor, ils rentrèrent et remontrèrent que ledit sieur de La Barre, en la recherche des thrésoriers l'an 1584, avoit esté noté et partant qu'il estoit incapable d'y assister. Leur fust dit qu'il y avoit arrest du Conseil par lequel il avoit esté déclaré innocent, et, de fait, que depuis, assavoir l'an 1586, il avoit esté reçeu en son estat de Thrésorier général (car lors de la dite recherche il estoit seulement greffier du Bureau) et que l'on avoit informé de sa vie et preud'hommie, suivant quoi y avoit esté reçeu et exerçoit. Ils s'en contentèrent aussi.

Lorsque nous fusmes entrez en la salle, il se trouva que pour les bailliages de Caux et Caen il n'i avoit point de noblesse. Le procureur des Estas requist qu'il fust donné deffault à l'encontre d'eus, et pour le profit d'icelui, qu'il fut procédé outre à la commission et tenue, et que ce qui y seroit arresté fut tenu et observé ausd. bailliages, aussi bien que s'ilz y eussent esté présens, et que mandement lui fust accordé pour faire adjourner pour venir dire les causes de leur refus ou absence : ce qui fust ordonné par les commissaires.

Il y eust aussi la chatelnie de Montereul à Alençon qui avoient député, mais il fust arresté que tant l'ecclésiastique que le noble sortiroient et qu'ils ne seroient tenus du nombre des commissaires, attendu qu'ilz n'avoient accoustumé d'en élire.

Le lendemain qui estoit le 4, les députés s'estans assemblés au lieu ordinaire, déposèrent M. Jean Gosselin de l'estat de procureur syndic, et à l'heure mesme firent faire le serment à M. Thomas, advocat en la Court, lequel accepta la charge, et ayant sommé ledit Gosselin de leur rendre les letres et escritures concernans les affaires du païs, sur le refus qu'il en fit, députèrent quelques ungs d'entre eus, lesquels allèrent seeler la maison dudit Gosselin, et peu après se retirèrent par devers nous afin de contraindre ledit Gosselin, lequel s'estant trouvé déclara qu'il s'opposoit à la destitution qu'ils avoient faite et empeschoit la délivrance des letres. Ils respondirent qu'ils ne nous vouloient congnoistre à juges sur l'opposition, qu'ils pou-

voient faire la destitution *pleno jure*, que ce n'estoit qu'ung simple procureur qui se pouvoit révoquer *ad nutum, etiam non expressâ causâ*. Là-dessus s'en retournèrent, après leur avoir signifié que nous assemblerions après disner. Et estants à S. Ouen, se seroient derechef présentés et ledit Gosselin aussi qui nous auroit présenté par escrit les causes de son opposition qui estoient que l'estat de procureur-syndic ayant esté baillé à feu son père dès l'an 1529 (1), qui l'auroit exercé jusques à son décès qui fust l'an 1569 (2), qu'il fut esleu par les députés en sa place, fait et presté serment ès mains des commissaires et ce à la requisition des députés, mesme du depuis qu'il avoit reitéré le serment ès mains du gouverneur et après pris letres de provision de S. M., que tout s'estant si solennellement passé, que l'on ne pouvoit violer les formes, qu'il y avoit deffectuosité en leurs pouvoirs, d'autant que, de quarante procurations qu'ils avoient, il n'estoit fait mention qu'en deus de ladite destitution, qu'en ceste assemblée il s'en deffailloit deus de la noblesse, en l'absence desquels cela ne se pouvoit faire, qu'il y avoit plusieurs qui estoient là lesquelz n'avoient fait serment entre les mains des juges, comme il estoit requis, et partant qu'il y avoit manifeste nullité, comme aussi en ce que la plus part avoient esté des députés de l'an passé , ce qui est deffendu; que c'estoit une chose non ouye que l'on eust jamais destitué ung procureur-syndic d'une ville ni procédé à élection sans assemblée tenue exprès pour cest effect, que c'estoit mani-

(1) Me Nicole Gosselin, avocat au Parlement, avait été nommé procureur de la ville de Rouen, dans une assemblée nombreuse, sur la recommandation de Pierre Le Gouppil sr du Parquet, son parent, démissionnaire. » Jean Gosselin, son fils, sieur de la Vacherie, procureur des Etats de Normandie, fut en même temps greffier de la ville de Rouen, conseiller et maître ordinaire en la Chambre des Comptes; il avait obtenu des lettres d'anoblissement de Henri III, septembre 1585. Il est probable qu'il encourut la défaveur des Etats, à cause de son attachement au Roi et de son opposition aux principes de la la Ligue.

(2) Décédé le 2 mai 1569 « dans un sinistre désastre. » Arch. comm. de Rouen. Délib. juin 1569.

festement abuser de l'autorité de S. M. en ce qu'ils avoient seelé sa maison, n'i ayant personne en France qui puisse prétendre ceste autorité, tout ainsi qu'au serment qui ne se pouvoit faire qu'en la présence du juge royal. Là-dessus les autres persistoient à dire qu'ils ne nous vouloient recongnoistre. La chose mise en délibération, y eust plusieurs advis, mais enfin fut résolu que l'on députeroit MM. de Lizores et de Bréauté pour leur aller remontrer combien toutes nouveautés estoient dangereuses et spécialement en ceste saison où beaucoup seroient très-aises de voir de la dissention entre MM. les commissaires et eus, que nous ne voulions nous distraire de l'union générale, qu'estant Normands et à bonnes enseignes, il n'i avoit celui d'entre nous qui ne fust marri de ne voir toutes choses aller selon qu'il est requis, mais qu'estans commissaires de S. M., nous ne pouvions laisser passer devant nos yeus chose qui touchast tant soit peu son autorité, ni laisser enfraindre aucunement les formes qu'il faloit observer en toutes choses, que l'on ne vouloit mettre en doute la puissance des Estas, mais qu'ils devoient avoir procuration spéciale, qu'ils faisoient une dangereuse ouverture pour l'advenir, qu'à toutes assemblées on voudroit remuer et destituer les officiers, avant mesme qu'ilz eussent appris les affaires du païs et que ce seroit introduire une grande confusion. Le 6e jour qui estoit le jeudi, estant assemblés tant pour ouïr la response que pour délibérer sur ceste occurrence, d'autant qu'ils n'avoient voulu respondre une seule parole le jour précédent, nous mandasmes qu'ils vinssent nous trouver. Leur fust derechef remoustré combien il estoit mal séant qu'une compagnie, composée de telz personnages qu'eus, se montrassent aussi farouches et revesches, et que, plus tost que venir à ce point, ils devoient avoir pris tout autre chemin. Ils raportèrent de leur compagnie que résolument ils n'estoient point délibérés de faire la response, si on vouloit refuser celui qu'ils avoient esleu. Les voyant ainsi obstinés, et craignans que, par le scandale qui arriveroit, il n'i eust retardation au service du Roy, et que, d'autre part, cela pour-

roit émouvoir les Estas généraus qui estoient alors à Blois, nous avisasmes que nous les irions ouïr, et qu'après leur response et la lecture du cayer, M. de Carrouges, ayant prononcé nostre ordonnance, s'adresseroit audit Thomas, et lui diroit ces termes : « Et vous qui avés fait lecture du cayer, sachés que nous ne vous recongnoissons pour procureur des Estas, ains au contraire vous faisons deffense de vous qualifier tel ni en faire aucun exercice, sur peine de nullité et de tous intérests en vostre propre et privé nom, » et qu'incontinent on se lèveroit ; ce qui fust ainsi executé, dont ils furent fort estonnés. L'après-disner, ils retournèrent chez M. de Carrouges, protestans que si on ne se départoit de la sentence, qu'ils entendoient se porter pour appellans et mesmement nous prendroient à partie. Mais, d'autant qu'ils virent que nous prismes ces paroles comme trop insolentes et que, de nouveau, c'estoit faire tort au Roy et à son autorité, et que s'ilz avoient ceste charge qu'ils nous l'apportassent signée de tous, que nous saurions bien poursuivre la prise à partie, ils respondirent que non, mais qu'on leur avoit donné charge de le dire ; et là-dessus entra Gosselin, lequel protesta de nullité de tout ce qu'ils pouvoient requérir et ordonner et que, les Estas estans clos après la response, tout ce que l'on faisoit depuis estoit nul. Nous leur dismes en ung mot que, s'ils ne vouloient venir apporter le cayer, qu'ils se retirassent, que chacun de nous se départiroit. Cependant leur fismes entendre que nous avions ordonné que inventaire se fairoit par le greffier, en la présence d'ung des commissaires et de quelques ungs d'entre eus, des letres et escritures qui estoient chés Gosselin pour demeurer par après comme dépositaire d'icelles jusques à ce qu'autrement par le Roy eust été ordonné sur l'opposition. Du depuis, ils retournèrent et apportèrent leur cahier, qui fust respondu en l'absence tant dudit Gosselin que Thomas que nous ordonnasmes se retirer. Nous escrivismes de tout au Roy.

(*La fin au prochain Bulletin.*)

III

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE

(1870-1871.)

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. (Précis Analytique); Rouen, impr. Boissel, ann. 1870 et 1871, in-8.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. (Mémoires), ann. 1870 et 1871; Caen, impr. Le Blanc-Hardel, in-8.

Annuaire de l'Institut des provinces, des Sociétés savantes et des Congrès scientifiques, 2e série, 12e vol. (22e de la coll.); Paris, Derache, 1870, in-8. (Imp. Le Blanc-Hardel, à Caen).

Annuaire des cinq Départements de la Normandie, publié par l'Association Normande, années 1871 et 1872; Caen. imp. Le Blanc-Hardel, in-8.

Baudri (l'abbé). Poème adressé à Adèle, fille de Guillaume-le-Conquérant, par Baudri, abbé de Bourgueil. Publié par Léop. Delisle; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1871, in-4 de 40 pages. (Ext. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., 28e vol.).

Benoit de Saint-More et le Roman de Troie, ou les Métamorphoses d'Homère et de l'Epopée gréco-latine au moyen-âge, par A. Joly; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1869-1870, 2 vol. in-4. (Ext. du 28e vol. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.).

Besson (Charles). Rouen, port de guerre de Paris; Rouen, Le Brument, 1871, gr. in-8 de 60 pages et 3 plans.

Boué de Villiers. La Normandie superstitieuse. Le Pèlerinage de la Fontaine Sainte-Clotilde, aux Andelys. Les Saints grotesques; Rouen, Lanctin, 1870, in-12 de 72 pages.

Bulliot (G). Notice sur la Vie et les Œuvres de Mgr. Devoucoux, évêque d'Evreux; Autun, Dejussieu, 1871, in-8 de 26 pages.

Cadet (Félix). Pierre de Boisguilbert, précurseur des Economistes, 1646-1714, sa Vie, ses Travaux, son Influence; Paris, Guillaumin, 1870, in-8 de x et 442 pages.

Canel. Voyage de Quillebeuf par terre et par mer, et par Pont-Audemer aussi; Rouen, imp. Deshays, 1871, in-8 de 51 p.

Cartulaire de Louviers, documents historiques originaux du xe au xviiie siècle, la plupart inédits, etc., recueillis et publiés sous les auspices de la ville de Louviers et à ses frais, par Th.

Bonnin, t. I et 1re partie du t. II; Louviers. imp. Hérissey, 1870 et 1871, 2 vol. in-4.

Le savant et laborieux éditeur de ce Cartulaire, du *Journal des Visites pastorales d'Eudes Rigaud* et d'un grand nombre d'ouvrages sur l'Histoire de la Normandie, est décédé à Evreux le 16 décembre 1871, à l'âge de 64 ans.

CHATEL (Eug.). Histoire de la Société des Antiq. de Normandie, pendant l'année académique 1868-1869; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1870, in-4 de 26 pages.

(Ext. du 26e vol. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.)

Conseil municipal de Rouen. Compte-rendu analytique et extraits des Procès-Verbaux des Séances pendant l'occupation prussienne, 5 décembre 1870-22 juillet 1871; Rouen, imp. Lecerf, 1871, gr. in-8 de 112 pages.

DIGUÈRES (Victor des). Familles illustres de Normandie; Etude historique et généalogique sur Rouxel de Médavy-Grancey dans les Armées, à la Cour et dans l'Eglise, etc.; Paris, Dumoulin, 1870. in-8 de 568 pages. Imp. Le Blanc-Hardel à Caen.

DUNOT DE SAINT-MACLOU (le Dr). Recherches sur le lieu où s'est livré le Combat de la Dive en 947; Caen, imp. Le Blanc-Hardel 1870, in-4 de 19 pages.

(Ext. du 26e vol. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.)

DUNOT DE SAINT-MACLOU (le Dr). Robert Guiscard à Rome, en 1084; Caen, imp. Le Blanc-Hardel. 1871, in-8 de 19 pages.

(Ext. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., 28e vol.

DUPONT (Gustave). Le Cotentin et ses Iles, études sur leurs origines historiques jusqu'au XIIIe siècle, 1re partie; Caen, Le Gost-Clérisse, 1870, in-8 de VIII et 532 pages.

ESTANCELIN. La Vérité sur les Evénements de Rouen. Rapport au Conseil général de la Seine-Inférieure; Rouen, Le Brument, 1871, gr. in-8 de XVI et 42 pages. Imp. Lapierre.

GOUJON (Paul). Histoire de la Châtellenie et Haute-Justice du Vaudreuil, 2e partie; Evreux, imp. Hérissey, 1870, in-8 de 436 pages.

GUIBERT (Denis). M. Pouyer-Quertier, sa Vie et ses Œuvres; Paris, Dentu, 1872, in-12 de 188 pages.

GUIFFREY (Georges). Notices biographiques sur les Trois Marot, précédemment transcrites d'après le man. détruit dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, et publiées pour la première fois. Paris, Lemerre, 1871, in-8 de 62 pages.

JOUSSET (le Dr). Le Vieux Saint-Sauveur de Bellême, par un Paroissien d'icelui; Mortagne, imp. Daupeley, 1871, in-8 de 64 p.

LAFFETAY (l'abbé). Etudes sur Sainte Basille de l'Hôtel-Dieu de Bayeux et Sainte Basille de Couvert; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1870, in-4 de 26 pages.

(Ext. du 26e vol. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.)

LE HARDY (Gaston). Un Gentilhomme Normand au XIe siècle; Caen. imp. Le Blanc-Hardel, 1870, in-8 de 23 pages.

(Ext. du 26e vol. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.)

LE HÉRICHER (Ed.). Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre, ethnologie et familiation; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1870, in-4 de 109 pages.

(Ext. du 26e vol. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.)

MÉTIVIER (Georges). Dictionnaire franco-normand ou Recueil des Mots particuliers au Dialecte de Guernesey, faisant voir leurs relations romanes, celtiques et tudesques; Londres, Williams et Norgate, 1870, in-8 de VI et 499 pages.

Miracle advenu aux Andelys par l'intercession de sainte Clotilde. Réimpression *fac-simile* d'une Relation du XVIIe siècle, précédée d'un abrégé de la Vie de Sainte Clotilde, etc., par Ch. Lormier; Rouen, Lanctin, 1870, in-12 de 25 et 11 pages.

PERIAUX (Nicétas). Dictionnaire indicateur et historique des Rues et Places de Rouen. Revue de ses Monuments et de ses Etablissements publics; Rouen, Le Brument 1870-71, 1 vol. in-8 publié en 4 livr. Imp. H. Boissel.

PIOLIN (Dom.-Paul). Notice sur Marguerin de la Bigne, théologal de Bayeux et grand doyen de l'Église du Mans, 1546-1597; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1870, in-8 de 59 pages.

RATEAU et PINEAU. Histoire et Géographie du Département de l'Eure; Evreux, A Blot, 1870, in-12 de VIII et 388 pages, avec une Carte du département et une Vue de la Cathédrale.

Société des Antiquaires de Normandie (Mémoires), 3e série, 8e vol. (28e de la coll.); Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1871, in-4.

Société libre d'Agriculture, des Arts et Belles-Lettres de l'Eure, années 1864-1868; Evreux, imp. Hérissey, 1870. in-8.

VALDORY. Relation du Siége de Rouen en 1591, précédée d'une Notice bibliographique et historique par E. Gosselin; Rouen, imp. H. Boissel, 1871, pet. in-4 de XXVIII pages (pour la Notice) et, pour le texte, VIII ff. prélim., 71 ff. numérotés, plus 2 ff. avec un *fac-simile* du plan du fort de Sainte-Catherine.

Première publication de la Société rouennaise de Bibliophiles.

Rouen. — Imp. H. Boissel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

I

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 8 janvier 1872

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. Ed. Frère, Président de la Commission des fonds, donne connaissance de la situation financière de la Société à la date du 1er Janvier 1872. Les recettes effectuées par M. le Trésorier s'élèvent à 4,017 fr. 10; les dépenses à 2,544 fr. 20; d'où il suit que le solde en caisse est de 1,472 fr. 90.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

299. M. Charles Porret, demeurant à Paris, rue de Vaugirard, n° 22, présenté par MM. Léopold Delisle et François Dolbet.

M. Boivin-Champeaux remercie le Conseil du choix qu'il a fait de lui comme commissaire responsable de l'édition de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, préparée par M. E. de Beaurepaire.

M. Bégin, membre du Conservatoire de la Bibliothèque du Louvre, accuse réception des deux volumes (*Chronique de Pierre Cochon* et *Actes normands de la Chambre des Comptes*), donnés par la Société à cette bibliothèque, et remercie le Conseil de ce généreux envoi.

Mgr l'Evêque de Coutances, répondant à une lettre de M. le Président au sujet de la publication projetée par la Société du manuscrit de Toustain de Billy, intitulé *Vies des Evêques de Coutances*, prend, dès à présent, l'engagement de souscrire à cet ouvrage pour 150 exemplaires.

Le Conseil, après une discussion approfondie sur les dépenses probables qui incomberont à la Société à l'occasion de cette publication, décide que le travail de l'édition sera proposé à M. François Dolbet, archiviste paléographe, recommandé par M. L. Delisle.

M. Gravier, membre de la Société, lit un rapport sur l'*Histoire de la première découverte et conqueste des Canaries*, faite, en 1402, par Jehan de Bethencourt, chambellan de Charles VI. Il pense que la réimpression de ce livre rare, si précieux pour l'histoire maritime des Normands, serait fort utile et fort bien accueillie, surtout si l'édition nouvelle était préparée conformément au texte du manuscrit presque contemporain appartenant aujourd'hui à Mme la comtesse de Mont-Ruffet, texte que Bergeron a rajeuni et même abrégé dans son édition de 1630.

Le Conseil adopte en principe la publication dont M. Gravier vient de l'entretenir et le remercie de son intéressant rapport qui sera inséré au Bulletin.

La Séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 5 FÉVRIER 1872

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ED. FRÈRE.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction est adoptée.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

300. M. Marinier, libraire à Fécamp, présenté par MM. Ch. Lormier et Lemarchand.

M. l'abbé Cochet annonce que M. Lepel-Cointet, propriétaire de Jumiéges, met à la disposition de la Société, pour en faire la publication, le manuscrit dont il est possesseur et dont il a été parlé dans la séance du 7 août 1871. Le Conseil charge M. l'abbé Cochet de transmettre ses remerciements à M. Lepel-Cointet, et se réserve d'examiner ultérieurement à quelle époque l'ouvrage en question pourra être édité.

Sur la proposition d'un des membres de la Commission du Bulletin trimestriel, il est décidé que le premier numéro de ce bulletin, qui doit comprendre l'analyse de cinq procès-verbaux, un article de variétés et la bibliographie normande des années 1870 et 1871, contiendra, par extraordinaire, une feuille et demie d'impression. La Commission est invitée à se renfermer, autant que possible, pour les bulletins suivants, dans la limite d'une feuille au plus, fixée par l'Assemblée générale du mois de juin 1870.

Lecture est donnée d'une lettre de M. François Dolbet, archiviste du département de l'Eure, qui accepte avec plaisir la mission d'éditer pour la Société l'ouvrage manuscrit de Toustain de Billy, intitulé *Vies des évêques de Coutances*. Il va s'occuper de rédiger l'avant-projet qui devra édifier le Conseil sur l'importance de l'ouvrage.

A propos de cette publication, M. Ed. Frère, Président, lit

d'intéressantes notes sur les différents manuscrits de Toustain de Billy. Ces notes seront communiquées à M. Dolbet.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 4 MARS 1872

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la séance; la rédaction est adoptée.

M. Ch. Legros, Trésorier, fait connaître que les recouvrements des cotisations de 1870-1872, se sont opérés dans de bonnes conditions. Quelques mandats sont revenus impayés, mais cela provient de ce que plusieurs sociétaires étaient absents lorsqu'on s'est présenté chez eux. Il va écrire aux retardataires, et il espère qu'en résultat les non-valeurs seront très peu nombreuses.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Jules Lair, sociétaire, demeurant à Paris, rue de la Villette, n° 204, qui expose que sa bibliothèque a été entièrement brûlée pendant la commune et qu'il désirerait acquérir un nouvel exemplaire de la *Chronique de Pierre Cochon*. Le Conseil décide à l'unanimité qu'un second exemplaire sera accordé gratuitement à M. Lair, comme témoignage de sa sympathie envers ce savant confrère.

Pendant la séance, M. Boissel, imprimeur, apporte le premier bulletin trimestriel complétement terminé. Des mesures seront prises pour que ce bulletin soit envoyé le plus tôt possible à tous les sociétaires.

M. d'Estaintot annonce qu'il a fait demander à Mme la comtesse de Mont-Ruffet le manuscrit de l'*Histoire des Voyages* de Jean de Bethencourt dont il a été question dans la séance du mois de Janvier. Il a reçu une réponse favorable et il espère que ce précieux manuscrit lui sera donné prochainement en communication.

La séance est levée.

II

VARIÉTÉS.

—

Notes du Président Claude Groulart sur les Etats de la province de Normandie (1584-1604).

(*Suite.*)

Estas 1589. — Les Estas se devoyent tenir dans l'année 1589, et en fust dépesché la commission au camp à Arques pour les tenir, au 15 novembre audit an, en la ville de Caen, à cause de la rébellion et félonnie de Rouan, et en furent les lettres particulières envoyées en plusieurs endrois. Mais d'autant que la plus part des villes de Normandie estoient en la puissance de la Ligue et fausse union, encor qu'on eust député des personnes pour s'i trouver, S. M. les différa par des lettres-patentes données au camp du Mans en novembre, et voulut qu'ils fussent assignés pour le 10 avril ensuivant et qu'on procédast à Dieppe pour Caux, au Pontaudemer pour Rouan, à St.-Lo pour Costentin, à Andeli pour Gisors, à l'élection d'un ecclésiastique et noble pour chacun bailliage, d'autant que les autres lieus, où l'on avoit de tout temps accoustumé de procéder à l'élection, estoient ou en la puissance des ennemis ou n'estoient de seur accès à cause des troubles et des gens de guerre qui pilloyent de tous costés. Au patent estoient nommés pour commissaires Monsieur de Montpensier (1), gouverneur, Messieurs Groulart, premier président, La Vérune, lieutenant général au bailliage de Caen, St.-Cyr, maître des Requestes, la Fonteine-Romé, second président en la chambre des Comptes, Languetot, conseiller au Grand Conseil, Plaimbos, La Barre, Montmor et Novince, thrésoriers généraus à Rouan et Caen, Vauquelin, advocat du Roy en la court de Parle-

(1) François de Bourbon, duc de Montpensier, nommé gouverneur de Normandie en remplacement du duc d'Epernon, 26 mai 1588.

ment, Vauquelin, lieutenant général du bailly de Caen, Servian, Bernières et Morand, receveurs généraux à Rouan et Caen, et Lamoureus pour greffier (1).

Tous les dits commissaires se trouvèrent à Caen au jour assigné, excepté le s^r de Plaimbos qui estoit décédé depuis l'expédition de la commission, la Barre et Servian l'ung desquels estoit à Dieppe et l'autre à Calais, et Bernières qui ne s'y voulust trouver.

Est à noter qu'aus années précédentes, parmi les commissaires estoient les s^rs de Carrouges, Tillières, Lizore, second président en la court, Mauteville, premier président en la chambre des Comptes, La Porte, procureur général de la dicte court, et Ligeart pour greffier, desquels les s^rs de Tillières et La Porte tenoient le parti de la maudite Ligue, le s^r de Carrouges n'estoit remis encor en sa charge, et Mauteville, lors de l'expédition des lettres, estoit retiré au Havre et Ligeart à Rouan; et au lieu des dits s^rs de Tillières estoit La Verune; de Lizore, St.-Cyr; de Mauteville, La Fonteine; de la Porte, Vauquelin, advocat général, et de Ligeart (2), le dit Lamoureus.

Il se trouva quelques difficultés, la journée de la proposition

(1) Ces noms sont ainsi complétés par M. le vicomte Robert d'Estaintot d'après un état de David Doublet, conservé aux archives départementales du Calvados : Gaspard de Pelet, sieur de la Vérune, gouverneur de Caen; Jean-Jacques Romé, sieur de la Fontaine, président en la chambre des Comptes; Le Prevost, sieur de S. Cyr, maître des Requêtes; Loys Bretel, sieur de Lanquetot, conseiller au Grand Conseil; Antoine Regnault, sieur de Montmor, président au Bureau des finances; Pierre Novince, sieur d'Aubigny, trésorier général; Hierosme Vauquelin, sieur de Meheudin, avocat général au Parlement; Jehan Vauquelin, sieur de la Fresnaye, lieutenant-général au bailliage de Caen; Thomas Morant, receveur général des finances en la généralité de Rouen. *La Ligue en Normandie*, p. 117.

(2) André Ligeart, greffier des Etats dès 1588, conserva cette charge jusqu'en 1611, qu'il fut remplacé par J.-B. Langlois, décédé en 1615.

qui se fist le onziesme avril au couvent des Carmes, pour le fait des députés, qui furent terminées à la façon accoustumée. Le plus grand fust pour la séance de mons. de Beuveron, deputé pour la noblesse du bailliage de Caen, et de Campigny (1) pour celuy de Rouan, d'autant que l'ung maintenoit que, comme pour la rébellion de la ville de Rouan, elle avoit perdu sa prérogative de tenir les estas, pareillement ils devoient perdre la préséance, l'autre, au contraire, que si Rouan avoit forfait, tout le bailliage n'avoit commis la faute, et spécialement la noblesse, que ce seroit apporter confusion générale à ce qui avoit esté réglé de tout temps, qui s'observoit mesme aux Estas généraus de la France. Et suivant ce fust jugé que chacun demeureroit à sa séance ordinaire, attendu que ce n'est chose qui soit attachée à ung lieu que d'y tenir les Estas, et que, s'il plaisoit au Roy, on les pourroit tenir à Evreus et autres lieus des balliages sans que cela fist changer les séances.

D'autant qu'il y avoit deffaut des députés de la noblesse pour Caux et Gisors, les commissaires autorisèrent les députés de nommer deus gentilshommes qui eussent biens au païs, ce qu'ils firent. Il y eust autre difficulté entre les deus ecclésiastiques de Cotentin, mais celuy qui estoit esleu à St.-Lo fust rejeté, d'autant qu'il estoit moyne régulier et qu'il n'estoit besoing qu'ils se meslassent des affaires séculières, encor que quelquefoys on en aye veu parmi les députés des Estas.

Monsieur de Montpensier vouloit, comme prince, avoir ung dès et ung siège fort haut et levé et separé d'avec nous; mais on luy remontra que ce n'estoit la coutume et qu'encor qu'il y eust eu autrefoys des princes du sang gouverneurs de la province, qu'ils ne s'estoient séparez, d'autant que c'estoient tous commissaires qui ordonnoient également, toutes foys que, pour estre ung peu plus haut, qu'il le fust, ce qu'ainsi fut arresté.

Pour ce que de Bournes, thrésorier des Estas, estoit ligueur et

(1) Montpensier sieur de Campigny, fils du gouverneur de Normandie, et qui plus tard, fut honoré de la même charge.

rebelle (1), il se fist election d'ung autre et choisirent David Doublet, mon secrétaire. Le samedi quatorzième, fust faite la response par l'aumônier de mons. de Montpensier qui avoit esté deputé pour le clergé de Caen (2).

1593. Jusques en l'an 1593 le 16 novembre, n'i eust convocation d'Estas, d'autant qu'en guerres civilles on trouvait ces assemblées dangereuses pour les mauvaises propositions qui se font quelquefoys par les députés. Toutes foys ils furent tenus aux Carmes, et pour mon absence, ayant esté mandé par le Roy pour l'aler trouver à Diepe, pendant le dit temps, M. le président de Lizores y fist l'ouverture.

M. de Fervaques, sans letres du Roy, à la réquisition de M. de Montpensier, y eust séance, comme lieutenant du Roy en la province, ce qui ne s'estoit encor fait, et si M. le premier président de la cour des Aydes y assista par commission particuliere qu'il en obtint. Voilà comme au lieu de diminuer le nombre des commissaires, il accreust.

1595.—La Normandie ayant esté reduite en l'obeissance du Roy dès l'an 1594, on ne tint toutes foys audit an les Estats à

(1) Michel de Bornes, trésorier des Etats dès avant 1582, adhéra au parti de la Ligue, et fit même partie, comme un des quatre du Tiers-Etat, du Conseil de l'Union établi à Rouen, 4 mars 1589. — Il fut confirmé dans son emploi de trésorier des Etats par lettres de Henri IV du 25 fév. 1595, conformément à l'édit sur la réduction de la ville de Rouen et nonobstant l'opposition de David Doublet, nommé à cette charge par les Etats de Caen, le 11 avril 1590 (Arch. de la S.-Inf., Bur. des finances). Cependant, à la mort de de Bornes, arrivée en 1599, Doublet lui succéda; il obtint même commission du Bureau des finances dès le 24 nov. 1599 « en attendant la prochaine convention des Etats. » — Il y eut une séance d'Etats pour la Ligue à Rouen le dernier novembre 1589, en vertu de lettres du duc de Mayenne du jour précédent.

(2) Guillaume Labbé, licencié aux droits, doyen et curé de Falaise. D'après un document publié par M. d'Estaintot, il reçut 8 écus 20 s. « pour avoir porté la parole au nom des délégués et fait la response à messieurs les commissaires. »

cause que M. l'admiral de Vilars ne vouloit recongnoistre dans Rouan M. de Montpensier (1) en qualité de gouverneur, suivant son pouvoir et la capitulation faite avec le Roy, et il eust esté dangereux de les tenir à Caen, d'autant qu'estant le dit sieur ung peu capricieus, cela eust peu renouveller quelque vieille querelle préjudiciable au service de S. M. Du depuis ayant esté ledit s^r de Vilars (2) tué à Doulans et les choses en tout remises en leur premier estat, le Roy voulut que les Estats fussent tenus à Rouan, ce qui fust executé le 19 d'octobre 1595. La proposition (fut) faite par M. de Montpensier et par moi, et y estoient commissaires MM. de Montpensier, moi, le s^r de Fervaques (par letres patentes vérifiées le dit jour), de Lizore, de Mauteville, des Hameaus, de Jambeville, de Cussé, de Lanquetot, Le Prestre de Blais et Dambray; outre, le procureur général y prist séance sans letres, encor qu'il ne fust compris en la commission; tous s'y trouvèrent excepté les dits sieurs de Jambeville, de Cussé et de Lanquetot.

N^a que je fus estonné qu'on avoit baillé ung dès à M. de Montpensier et des marches quatre en haut contre ce qui avoit esté observé par feu son père et qu'il est cy-devant remarqué. Mais tout estoit desjà fait, et y eust eu du scandale : c'est le trait des flateurs des princes de leur persuader aisément ce qu'ils veulent pour les chatouiller.

Il y eust quelque difficulté entre les deputés de la noblesse de Caux; mais d'autant que le lieutenant général avoit mandé qu'il

(1) Henri de Bourbon, duc de Montpensier, nommé gouverneur et lieutenant-général au pays et duché de Normandie en remplacement de son père décédé, par lettres de Henri IV, Gisors, 17 juin 1592.

(2) André-Baptiste de Brancas, fils d'Ennemond de Brancas et de Catherine de Joyeuse, seigneur de Villars, amiral de France, lieutenant-général pour le roi aux bailliages de Rouen et de Caux et du Pont-de-l'Arche, gouverneur du Havre-de-Grâce, se distingua en soutenant le siége de Rouen contre Henri IV. Battu par les Espagnols près de Dourlens, il fut tué de sang-froid par ordre de Contreras, leur commissaire général, le 24 juillet 1595. Anselme, *Hist. généal.*, p. 287. Son corps fut apporté à Rouen où on lui fit des obsèques magnifiques. *Hist. de Rouen.*

avoit fait recommencer l'élection tout de nouveau, on conserva le député de l'église de Caudebec et le noble d'Arques. Et vont les vicomtes au rang qui ensuit : Caudebec eslit l'ecclésiastique, Arques le noble; la seconde année, Neufchastel l'ecclésiastique, Caudebec le noble; la troisième, Montivillier l'ecclésiastique, Neufchastel le noble, et la quatrième, Arques l'ecclésiastique, Montivillier le noble, et ainsi à recommencer par Caudebec, en notant que celle des vicomtés qui a esleu l'ecclésiastique une année, la suivante, il eslit le noble.

Il y eust grande contestation entre MM. de Mauteville et des Hameaux, chacun prétendant devoir marcher le premier. Fust ottroyé acte de leurs protestations et ordonné qu'ils marcheroient audit acte, suivant qu'ils estoient nommés en la commission.

Le jour de devant, le procureur des Estas avoit presenté requeste à la court pour avoir communication de quelques éditz qu'il y avoit à verifier. Fust arresté que cela estoit de pernicieux exemple, qu'il n'estoit ni éphore ni tribun, qu'en l'estat monarchique on ne recongnoissoit que le seul procureur général qui peust parler pour autruy en la court, et fut ordonné qu'il luy seroit dit qu'il n'i retournast plus.

A cause du démembrement que l'on vouloit faire de Chateauneuf-en-Timerays, on fust sans respondre jusques au 2e jour de l'an 1596. Toutes foys voyans que le Roy ne rendoit response aux desputez qu'on luy avoit envoyez, on leur persuada de respondre, ce qu'ils firent ledit jour avec beaucoup de protestations contre M. le chancelier qu'ils tenoient estre comme auteur dudit démembrement (1).

(1) Les commissaires décidèrent que les Etats paieraient la somme demandée par le Roi, mais que les habitants de la baronnie de Châteauneuf seraient compris dans la levée, « ce qui fut prononcé publiquement aux délégués » 2 janvier 1596. V. le cahier des Etats à la Bib. nation. L. 937. — En 1599, par le 44e art. de leur cahier, les Etats insistèrent pour la réunion à la baronnie de Châteauneuf des paroisses de Fresnay-le-Gillemer, Tremblay-le-Vicomte, le Chesne-Chesnu, qui

1597. — Estoient commissaires Mgr. de Montpensier, MM. le Grand Ecuyer de France (1), de Lanquetot, des Hameaus, de la Haulle, thrésorier général de France à Rouan, Morel, thrésorier général de France à Caen, le Jumel, procureur général en la court, Dambray et Morant, receveurs généraux aus deus généralités, et fust par ce moyen le nombre des commissaires retranché. Je fis une protestation à l'encontre de M. le Grand qui estoit nommé devant moy, qui est inserée dans le registre où les raisons sont remarquées au long. M. de Montpensier ayant sçu que le Roy trouvoit mesme mauvais le grand théatre le fist réformer, et n'avoit qu'une marche plus haut que nous autres commissaires.

D'autant que le s^r de Jambeville avoit envie d'estre devant M. le président de Lanquetot, la commission fust reformée, et lui mis hors du patent, et eust une commission à part ; mais il ne se trouva à la séance des Estas.

Estas 1598. — Ils furent tenus par les mesmes commissaires et l'ouverture faite par M. de Montpensier et par moi, et n'i eust aucune particularité remarquable.

Estas 1599. — Ils furent termés pour tenir au 20 d'octobre. Toutes foys d'autant que M. de Montpensier ne pouvoit s'y trouver audit jour, estant retenu à Paris, ils furent différés jusques au lundi 25 dudit moys, et le lieu fust changé de l'archevesché à S. Ouen, d'autant que M. de Rouan fist difficulté de prester sa maison.

Attendant le retour de M. de Montpensier, MM. les commissaires s'assemblèrent chez moi tant pour régler quelques différends entre les députés que pour leur faire aussi entendre la

avaient été incorporées à l'Election de Chartres contre la déclaration du Roi du 12 juin 1596, afin que les bornes de la province demeurassent en l'état qu'elles avoient esté jusqu'à l'échange desdites trois paroisses contre trois autres. *Ibid.* L. 937.

(1) Roger de S. Lary et de Termes, depuis duc de Bellegarde, nommé par Henri III grand écuyer, sur la démission de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Anselme, VIII, 507.

cause du retardement. Et faut noter qu'il y a plusieurs réglements entre les députés des vicomtés, qui ne font pas leur eslection l'un comme l'autre. Toutes foys on les règle en suivant ce que l'on voit dans les registres ou en sorte que les vicomtés soient également traitées et que, l'ung après l'autre, il y aye des déléguez. La plus grande difficulté fust que ceus d'Alençon avoient esleu le curé du lieu qui estoit jacobin (1) et s'opposoit un ecclésiastique de Verneuil. On aléguoit pour le moyne qu'il estoit dispensé par le pape, payoit décimes, que aus précédentes convocations on y avoit veu des moynes et qu'entre autres, l'an 1580, le deputé d'Alençon estoit ung curé du dit lieu qui pareillement estoit jacobin, qu'aus estas généraus de Blois, l'an 1576, le curé de Montargis qui estoit religieus avoit assisté par jugement du Roy. Mais, au contraire, on disoit qu'encor qu'il y aye veu de povreté aussi bien aux moynes dotés qu'aus mendiants, toutesfoys qu'on n'avoit pas voulu permettre aus ungs ce que l'on bailloit aus autres. Car encor qu'ils soient dispensez, ils ne peuvent tester, et tout ce qu'ils acquièrent est pour le couvent où ils ont fait leur première profession, comme il avoit esté jugé en la court pour le testament du curé de Gisors qui estoit jacobin, que les autres moynes sont subjects aux charges patrimoniales, aus aliénations des ecclésiastiques qui se font par auctorité du pape, qu'on avoit en France improuvé le concile de Trente qui permit aux mendians de pouvoir acquérir, que, si bien ils estoient dispensés pour leur doctrine, que cela ne devoit servir pour leur permettre de se mesler des choses seculières. Et fust alegué par le sieur de Bréauté qu'il se souvenoit qu'estant bailly de Gisors, il avoit esleu Nepveu, curé dudit lieu (2), qui estoit jacobin, mais que la chose agitée par les commissaires, il avoit esté jugé plus séant qu'il n'y entreroit point, de sorte que il estoit en ceste ville ung chanoine

(1) Macé Bigot, jacobin d'Argentan (*Mémoires hist. sur la ville d'Alençon*, par Odolant Desnos, édit. de M. Léon de la Sicotière, . 133).

(2) Pierre Nepveu, jacobin de Rouen, curé de Gisors de 1562 à 1597, année de sa mort. V. *Echard. Scriptores ordinis predic.* II, p. 112.

nommé Vendenger qui avoit une cure au bailliage de Gisors pour estre en sa place, que l'argument des Estas généraus ne pourroit servir, d'autant que là les officiers s'i peuvent trouver comme habitans de ville, mais qu'aus Estas particuliers ils n'i pouvoient assister, finalement que *professio à desiderio repugnabat*, car il ne seroit à propos qu'ung mendiant allast proposer au Roy les doléances du peuple de la province, et suivant cest advis le curé d'Alençon fust renvoyé, et en sa place demeura celuy de Verneuil.

Estas 1600. — La commission des Estas de la dite année fust adressée à MM. de Montpensier, moy, les sieurs de Jambeville, Mauteville, des Hameaus, deux trésoriers de France de chascune généralité, le procureur général Le Jumel et les deus receveurs estans en exercice la dite année, et ce pour les tenir au 2 octobre audit an. M. de Montpensier cependant fust mandé par le Roy pour la guerre de Savoye tellement qu'il ne pouvoit s'y trouver. Le paquet m'estant adressé en son absence, je dépeschay tant à MM. les commissaires y dénommés qu'aus baillis afin de procéder à l'élection des deputés. M. de Bréauté eust commission particulière pour s'i trouver qui fust lue comme de coustume après [que] la générale eust esté leue, avant que les Estas s'assemblassent. M. le mareschal de Fervaques en eust aussi une; mais il ne s'i voulust trouver, de sorte que j'en escrivis au Roy, où l'on verra les raisons qui m'excitoient à ne luy vouloir déférer en cest acte là, et n'i adjousteray sinon que c'est une vieille dispute entre les mareschaus de France et les présidens des cours souveraines qui fust renouvellée lors de l'assemblée que fist faire le Roy en ceste ville l'an 1597, et ayans esté ouis devant le Roy, il accorda à tous les présidens des parlemens qui y estoient acte de leur protestation, mais cependant il ordonna que par provision les mareschaus de France précéderoyent et présideroyent quand le cas s'offriroit. Or je n'eusses pas fait grand instance, n'estoit que je désirois faire congnoistre au Roy qu'on luy fait croire que c'est une chose de grande conséquence, et ceus qui y président font valoir cela, et il n'i a rien si facile quand on n'i use point d'arti-

fice. Nous nous entre-escrivismes M. le mareschal et moy, et sommes demeurés assés mal satisfaits les ungs des autres. Néantmoins il n'i vint point, et S. M. mesme nous laissa faire sans rendre response à la letre que j'avois escrit le 2 octobre. Les députés présentèrent leurs procurations et icelles enregistrèrent. Comme je pensois, le 3, faire l'ouverture, je fus saisi d'une grosse fiebvre et devoyement extraordinaire de sorte que tout fust remis au lendemain 4 octobre, qu'estans assemblés à St-Ouen, je montray à MM. les commissaires des letres du Roy par lesquelles il me mandoit que je différasses à lui tenir au jour que M. de Montpensier me manderoit, qui escrivoit que ce fust au 25 d'octobre. Nous entrasmes en délibération, et passa que pour la conséquence on ne pouvoit différer, que cela seroit de dangereus exemple et de frais extraordinaires que la province ne pourroit porter de sorte que je fis l'ouverture. Et de fait, le lendemain, mondit s' de Montpensier depescha ung courrier pour dire qu'on ne différast plus. Il ne s'i passa rien qu'avec beaucoup de respect et de modestie, et si ils accordèrent à ma prière la pension à M. de Montpensier de 6 mil escus qu'ils lui avoient voulu dénier, l'an passé, encor qu'il y fust présent. On y fist, après la response, lecture du cayer des décrets de la Coustume (1) que nous réformions, et comme on vouloit passer outre sur les autres articles, les députés nous prièrent que nous les remissions à la prochaine convention, afin qu'il y eust et plus de solennité et aussi que beaucoup de leurs procurations n'en contenaient aucune chose, ce qui leur fust octroyé et depeschasmes seulement les décrets, puis nous les licentiasmes.

(1) Titre des *Exécutions par décret*, rédigé par Groulard et par les autres commissaires du Roi. V. Lettre de Groulart, Le Brun et Martel au bailli de Rouen, 1er sept. 1600, aux Arch. de l'Hôtel-de-Ville, délib. du dern. sept. 1600.

(La fin au prochain Bulletin).

III

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE

(1871-1872.)

COCHET (l'abbé). Les Porches des Eglises de la Seine-Inférieure, à propos du porche de Bosc-Bordel, près Buchy; Dieppe, imp. Delevoye, 1871, in-8 de 16 p. avec une pl. grav. sur bois.
Ext. du Bull. de la Commission des Antiquités de la S.-Inf. ann. 1870, t. II. Ce mémoire a été réimp. dans le précis de l'Acad. de Rouen, 1871.

DECORDE (A). Les avocats au Parlement de Normandie; Rouen, imp. H. Boissel. 1872, in-8 de 111 p.
Ext. du précis de l'Acad. de Rouen, 1871.

BUBOSC. Chartes de l'abbaye de la Luzerne, au diocèse d'Avranches, publiées, sous les auspices du conseil général de la Manche, par M. Dubosc, archiv. du département; in-8, sous presse, déc. 1871.

DURANVILLE (Léon de). Fiction littéraire d'un Normand, (François de Caillières); Rouen, Le Brument, 1872, in-8 de 45 p. (Imp. Boissel.)
Ext. du précis de l'Acad. de Rouen, année 1871.

ERNOUF (le Bon). Souvenirs de l'invasion prussienne en Normandie; Paris, Didier et Cie, 1872, in-12 de 288 p. (Imp. Ch.-F. Lapierre et Cie, à Rouen).

ESTAINTOT (R. d'). Des personnes nobles du bailliage de Caux et de Gisors, en 1523, publié et annoté par le vicomte Robert d'Estaintot; Paris, J.-B. Dumoulin, 1870, gr. in-8 de 89 p. (tiré à 60 exempl.)
Ext. de la Revue historique nobiliaire, 1869-70.

GOSSELIN (E). Glanes historiques normandes à travers les XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe sc.; Rouen, imp. E. Cagniard, 1871, gr. in-8 de 175 p.
Ext. de la Revue de la Normandie.
Ces glanes sont autant de documents inédits, sur La Bouille et le Bateau de Bouille; les potiers, briquetiers, tuiliers et les émailleurs de terre de Rouen; la présence de Molière à Rouen en 1643; les imprimeurs et libraires rouennais au XV, XVI et XVIIe siècles.

GOURDON DE GENOUILLAC. Histoire de l'abbaye de Fécamp et de ses abbés; Fécamp, A. Marinier, 1872, in-8 de 294 p. avec un plan général de l'abbaye. (Imp. L. Durand, à Fécamp.)

LAIR (Jules). Complainte sur l'assassinat de Guillaume Longue-

Epée, duc de Normandie, poème inédit du xe siècle ; bibliothèque de l'Ecole des Chartes t. XXXI (ann. 1870), p. 389-406.
Ms. découvert et communiqué par M. Gaston Pâris.

LÉPINOIS (de). Notice biographique sur A.-H. Lemonnier ; Rouen, imp. Boissel, 1871, in-8 de 16 p.
Ext. du précis de l'Acad. de Rouen, 1871.

LONLAY (le Mis Eugène de). Légendes normandes, poésies ; Paris, Dentu, 1872, in-16 de 36 p.

LOTH (l'abbé). Les Cloches de Rouen ; Rouen, imp. Mégard et Cie, 1871, in-8 de 48 p.

POLI (le vicomte Oscar de). Des origines du royaume d'Yvetot ; Paris, Amyot, 1872, in-8 de 24 p.
Tirage à part d'un mémoire inséré dans l'*Annuaire de la noblesse de France*, 28e année, 1871-72, publié par M. Borel d'Hauterive.

RÉCITS HISTORIQUES de la Garde Mobile du Calvados (15e régiment). Par une réunion d'écrivains et d'officiers ; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1872, in-8 de 280 p., plus un appendice de 4 p., avec port. et cartes.

SAUVAGE (H.). Mortainais historique et monumental. Le théâtre du Collége royal de Mortain, en 1757 et 1761 ; Mortain, imp. Mathieu fils, 1872, in-8 de 16 p.
Tiré à 100 exempl.

Société des Bibliophiles Normands :

— Les Eloges de la ville de Rouen en vers latins et français, par Antoine de Lamare de Chesnevarin, Pierre de Lamare de Durescu, son fils, et Pierre Grognet ; publiés, d'après des imprimés du XVIe et du XVIIe siècles, avec une introduction, par Edouard Frère ; Rouen, imp. H. Boissel, 1872, petit in-4 de XIX et 66 p.

— Prise d'armes de Montgommery en l'année 1574. Recueil d'opuscules rares et de documents inédits, avec introduction et notes par le vicomte R. d'Estaintot ; Rouen, imp. H. Boissel, 1866-72, petit in-4 (sept pièces).

Sous le titre de *Mélanges*, la même Société a publié cinq pièces historiques des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Société Rouennaise de Bibliophiles :

— Deuxième Voyage du Dieppois Jean Ribaut à la Floride, en 1565. Relation de N. Lechalleux, précédée d'une notice historique et bibliographique par Gabriel Gravier ; Rouen, imp. H. Boissel, 1872, grand in-8 de x et 55 p.

Rouen. — Imp. H. Boissel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 8 avril 1872

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière Séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. Ed. Frère, président de la Commission des fonds, donne connaissance de la situation financière de la Société à la date du 1er avril 1872. Il en résulte que le solde en caisse est de 5,831 fr. 76 c.

Sur la proposition de M. Legros, Trésorier, le Conseil alloue 40 centimes par mandat à la personne qui a été chargée du recouvrement des cotisations à Rouen. — Il reste encore à recouvrer six cotisations dans la ville et vingt-cinq à l'extérieur.

M. le Trésorier expose que les fonds de la Société, sans emploi immédiat, restent assez longtemps improductifs entre ses mains. Il pense que ces fonds pourraient être déposés au Comptoir d'escompte J. Le Picard et Cᵉ, qui en servirait l'intérêt à raison de 3 °/₀. Après une discussion de laquelle il résulte que le Comptoir d'escompte offre toutes les garanties désirables, que plusieurs Sociétés, entre autres l'Académie, lui confient leurs fonds, et qu'il est bon de tirer le meilleur parti possible des finances sociales, le Conseil adopte la proposition de M. le Trésorier et l'invite à agir en conséquence de cette décision.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

301. M. l'abbé Morel, curé doyen de Bolbec, présenté par MM. l'abbé Alliaume et Ed. Frère.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Jules Lair, remerciant le Conseil de l'octroi qui lui a été fait d'un second exemplaire de la *Chronique de Pierre Cochon.*

M. le Président fait part au Conseil de l'état d'avancement des impressions et il a le regret d'annoncer que M. Boissel ne sera pas en mesure de fournir pour le 15 avril le volume préparé par M. Eug. de Beaurepaire. Il espère toutefois que cet ouvrage sera terminé avant le 15 juin. Quant au premier volume de la *Chronique de Robert de Torigni*, il ne marche pas encore avec la régularité désirable et l'imprimeur aura fort à faire pour en terminer l'impression avant l'Assemblée générale. M. le Président ne faillira pas au devoir de rappeller à l'imprimeur ses obligations et de stimuler son zèle, et il invite tous les Membres du Conseil à le seconder dans cette tâche.

M. Bouquet revenant sur la discussion qui s'est produite dans le sein du Conseil au sujet de l'*Histoire de Dieppe*, d'Asseline, donne quelques nouveaux détails sur l'ouvrage de cet historien et sur celui de l'abbé Guibert et prouve que les *Mémoires chronologiques* de Desmarquets contiennent la substance intégrale de ces deux ouvrages; il en conclut que la publication du manus-

crit d'Asseline n'aurait pas un bien grand intérêt. M. Ed. Frère ajoute que la Bibliothèque de Rouen possède une histoire manuscrite de Dieppe, postérieure à l'ouvrage de Guibert, dont M. Morin, ancien bibliothécaire de Dieppe, faisait grand cas. Il propose au Conseil de lui donner connaissance de ce manuscrit.

M. l'abbé Cochet est prié de s'occuper de la copie du manuscrit de l'*Histoire de l'abbaye de Jumiéges*, pour le cas où, par impossible, la publication de l'ouvrage de Toustain de Billy (*Vies des évêques de Coutances*) n'aurait pas lieu pendant l'exercice prochain.

La Séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 6 MAI 1872.

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire-Adjoint fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président transmet au Conseil les remerciements de M. l'abbé Morel, curé doyen de Bolbec, pour son admission au nombre des sociétaires.

Sur la proposition de M. Canel, sociétaire, présent à la séance, M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

302. M. A. Montier, avocat, docteur en droit, demeurant à Pont-Audemer.

Les présentateurs sont MM. Canel et Ed. Frère.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Bouis, sociétaire, qui propose la publication d'un manuscrit fort intéressant pour l'histoire des troubles suscités par les protestants à Rouen, au XVIe siècle. Il annonce qu'il soumettra très prochainement au Conseil une copie de ce manuscrit.

Vu le petit nombre de Membres présents à la Séance, le Conseil décide qu'il y aura une réunion supplémentaire le lundi 13 mai.

La Séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 13 MAI 1872.

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Trésorier annonce qu'en vertu de la décision du Conseil, du 8 avril dernier, il a déposé au Comptoir d'escompte la somme de 4,500 francs, productive d'intérêts à raison de 3 %.

M. Montier, avocat à Pont-Audemer, remercie par lettre le Conseil de son admisssion au nombre des Membres de la Société.

M. le Président donne lecture d'un rapport de M. François Dolbet, appuyé d'observations de M. l'abbé Lebeurier, duquel il résulte que la publication intégrale de l'ouvrage de Toustain de Billy (*Vies des Evêques de Coutances*) ne pourra pas comprendre moins de quatre volumes in-8°. M. Ed. Frère exprime la crainte que les finances sociales ne soient trop rudement affectées par une publication aussi volumineuse et que les sociétaires ne soient privés pour plusieurs années de publications variées qui jetteraient de l'intérêt dans les travaux. M. le Président répond qu'il y aurait, en effet, lieu de craindre pour les finances, si la souscription de Mgr. Bravard n'allégeait les charges de près de moitié ; que la Société ne pouvait manquer cette occasion unique de publier, à peu de frais, un ouvrage capital pour l'histoire de la Basse-Normandie, et que l'édition devant se faire en trois ans au moins, il y aurait place chaque année pour un ou deux autres ouvrages. M. Frère demande que le vote définitif soit renvoyé à

la prochaine réunion et que l'objet du vote soit spécifié sur la lettre de convocation. Cette proposition est combattue par M. de Merval comme contraire aux précédents du Conseil. M. le Président, après avoir visé l'article 14 du règlement, met la question aux voix. Le Conseil décide, par sept voix contre une, qu'il sera procédé immédiatement au vote définitif, et, passant à ce vote, dit que l'ouvrage de Toustain de Billy sera publié en quatre volumes et en trois années, avec l'aide de la souscription de 150 exemplaires faite par Mgr. Bravard; fixe le prix de l'exemplaire de cette souscription à 34 fr., soit 5,100 fr. pour les 150 exemplaires, et charge M. le Président d'informer de cette décision Mgr. Bravard et M. François Dolbet. Enfin, le Conseil, sur la proposition de M. le Président, nomme M. l'abbé Lebeurier, commissaire responsable de cette publication.

M. de Bouis, sociétaire, présent à la séance, place sous les yeux du Conseil la copie du manuscrit dont il a déjà parlé dans sa lettre lue en séance du 6 mai. Il fait ressortir tout l'intérêt que présente ce document à l'aide duquel les contributions en argent et objets précieux, levées au XVIe siècle par les protestants sur les habitants de Rouen, sont révélées, pour la première fois, d'une manière complète. A la suite de cette communication, M. le Président nomme une Commission composée de MM. Bouquet, de Beaurepaire et d'Estaintot, qui examinera le manuscrit déposé par M. de Bouis et en rendra compte au Conseil.

M. Bouquet entretient le Conseil d'une partie des mémoires de Thomas du Fossé, qui n'a pas été publiée, et d'un registre des Capucins de Forges, dont il est propriétaire, et qui renferme des mentions fort curieuses sur le passage de princes et grands seigneurs à Forges pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. M. Bouquet est prié de produire ces documents au Conseil dans une de ses prochaines séances.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 3 JUIN 1872

Sous la présidence de M. de Lépinois

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de Mgr. l'évêque de Coutances, qui accepte les conditions proposées par le Conseil pour sa souscription à l'ouvrage de Toustain de Billy, et qui met à la disposition de la Société, pour la fin du mois de juillet prochain, une somme de 2,250 fr., montant de sa souscription de 150 exemplaires aux deux volumes qui paraîtront pendant l'exercice 1872-1873. Le Conseil accueille avec grand plaisir cette communication et décide que des remercîments seront adressés à Mgr. Bravard.

M. d'Estaintot exprime le désir que M. François Dolbet, chargé de l'édition des *Vies des Evêques de Coutances*, soit invité à disposer son travail de manière à ne pas dépasser 120 feuilles d'impression. M. le Président dit qu'il a écrit dans ce sens à M. Dolbet et qu'il l'a même engagé à réduire, autant que possible, chaque volume à 27 ou 28 feuilles, grosseur ordinaire des premiers volumes publiés par la Société.

M. l'abbé Lebeurier accepte les fonctions de commissaire responsable de l'ouvrage édité par M. Dolbet et remercie le Conseil du choix dont il a été l'objet.

M. le Président annonce que ni l'*Histoire du Mont-St-Michel*, ni le premier volume de la *Chronique de Robert de Torigni* ne seront entièrement terminés pour le jour de l'Assemblée générale. Le premier de ces ouvrages, beaucoup plus volumineux qu'on ne l'avait d'abord supposé, pourrait être facilement divisé en deux parties ; l'une, précédée de l'introduction, formerait un volume de 22 feuilles environ ; l'autre, de même grosseur, serait donnée pendant l'exercice 1872-1873. On peut espérer que le premier volume, comprenant 18 feuilles de texte, sera prêt

pour l'époque désirée, sauf à donner l'introduction quelques jours plus tard. Quant à la *Chronique de Robert de Torigni*, il ne sera possible que d'en livrer un premier fascicule de 18 feuilles ; le second fascicule, comprenant environ sept feuilles de texte et un avant-propos, serait distribué vers la fin de juillet aux Sociétaires. M. le Président déplore cette situation qu'il n'a pas dépendu de lui d'améliorer. Le Conseil approuve les dispositions qui ont été prises pour assurer aux sociétaires la distribution prochaine des parties imprimées des deux volumes auxquels ils ont droit.

L'Assemblée générale annuelle est fixée au jeudi 27 du courant, à une heure précise ; elle se tiendra dans la salle de la Société d'Emulation. Conformément à l'article 7 du règlement, M. le président invite le Conseil à faire choix d'un Président d'honneur auquel sera déférée la présidence de l'Assemblée générale. M. Chéruel, recteur de l'Académie de Poitiers, est désigné à l'unanimité pour remplir cette fonction. Dans le cas où cet honorable confrère ne pourrait se rendre aux vœux du Conseil, M. le Président ferait une démarche dans le même but près de l'honorable M. Floquet, correspondant de l'Institut.

Le Conseil décide qu'il se réunira le lundi 24 juin pour entendre les rapports que M. le Président et M. le Président de la Commission des fonds se proposent de présenter à l'assemblée générale.

M. de Beaurepaire fait observer qu'il serait très utile d'obtenir de l'assemblée générale la continuation du bulletin dont la publication n'a été autorisée que pour un exercice. Le bulletin est précieux parce qu'il permet de donner satisfaction à ceux des Sociétaires (et ils peuvent être nombreux) qui signalent au Conseil des pièces intéressantes ayant trait à l'histoire de la Normandie. M. le Président répond qu'il a prévu cette observation et qu'il en a tenu compte dans son rapport.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 1872

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est approuvée par le Conseil.

M. le Président a le regret d'annoncer au Conseil que les démarches qu'il a faites près de MM. Chéruel et Floquet n'ont pas eu le résultat désiré. Il lit les lettres que viennent de lui adresser ces deux honorés confrères, dont l'un est retenu à Poitiers par ses travaux universitaires, et l'autre, à Paris, par l'état de sa santé. Il serait trop tard, à présent, pour s'adresser à d'autres personnes.

M. le Président donne l'assurance que la distribution aux sociétaires des parties d'ouvrages imprimées aura lieu le jour même de l'assemblée générale.

M. d'Estaintot communique une copie faite par lui des Mémoires de Bigot de Monville, Président au parlement de Normandie en 1639 ; il a découvert le manuscrit original de cet ouvrage à la bibliothèque de Rouen, fonds Martainville. Ces Mémoires donnent de nouveaux et très-intéressants détails sur la révolte dite des *Nu-Pieds*. La communication de M. d'Estaintot est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. de Merval, de Beaurepaire et l'abbé Loth.

M. le Président et M. le Président de la Commission des fonds donnent lecture des rapports qu'ils ont l'intention de présenter à l'assemblée générale. Ces rapports sont approuvés par le Conseil.

La séance est levée.

II

VARIÉTÉS.

Note du président Groulart sur les États de la province de Normandie (1584-1604).

(*Suite et fin*).

—

Faut aussi noter qu'à la dicte convention je fis donner l'estat de thrésorier des Estas à M. David Doublet (1) qui estoit bailly de Dieppe, auquel je l'avois fait bailler dès Caen; mais par la réduction (2), il l'avoit remis ès mains du s^r de Bournes. Maintenant il l'a du tout. Ayans esté decerné des honneurs extraordinaires à Pompée, « Ille non plus quam semel usurpare sustinuit », dit Velleius, et n'i faut pas tous jours insister, comme je ne ferois pas en semblable acte que cestuy-cy aux mareschaus de France pour les difficultés que l'on verra à ce que j'ay redigé de l'assemblée de Rouen en l'an 1596. Tant y a que, comme il appert par les lettres du Roy, par celles de M. le chancelier et de Gesvre, on le trouva bon en court, dont à Dieu soit rendu graces et louanges, et par icelles il appert bien qu'il en fust parlé à bon escient au conseil du Roy qui lors estoit en Savoye. Ce qui me fait de tant plus esmerveiller de la simplicité de MM. les premiers présidens qui m'ont précédé, lesquels se sont laissés aller aus gouverneurs et lieutenans particuliers simples, contre la volonté du Roy, contre ce qui est de leur rang et dignité qu'ils laissoient avilir, dont il faut essayer de se remectre en possession, car, si la justice n'est réglée et honorée, le reste du corps de l'Estat sera de triste mine (3).

(1) David Doublet, mort entre 1622-1625.

(2) Edit du roi sur la réduction de la ville de Rouen en son obéissance.

(3) Le succès obtenu par Groulart ne fut pas complet ou du moins

Estas de 1601. — La commission estoit adressée à M. de Montpensier, MM. de Jambeville, Moteville, Deshameaus, Grisel, Plaimbosq, Cauquigni, procureur général et moi, pour tenir au 10 oct. 1601. L'ouverture en fust faite, le 11, à St Ouen, et n'i eust rien de particulier, non plus qu'en la response qui fust faite le 15, excepté pour le vi-bailly de Costentin; c'est chose qui dépend du registre de la Cour.

Estas 1602. — La commission estoit adressée à MM. de Montpensier, mareschal de Fervaques, Jambeville, Moteville, Deshameaus, de la Haulle, Desportes, Le Fauconnier, Morin, tous quatre thrésoriers de France à Caen et Rouen, Le Jumel, procureur général, Choisi et Servian (1), receveurs généraus aus deus généralités et moi. Ils estoient assignés au 15 octobre. Mais d'autant que le Roy retint M. de Montpensier afin d'assister à la solennité du renouvellement de l'aliance des Suisses, cela fust différé et l'ouverture remise au 24, qui se fist par M. de Montpensier et moi dans la sale de St Ouen. MM. les présidens de Bernières et du Bourgtheroude obtindrent chacun des letres pour y assister, ce qu'ils firent. Les letres ne portoient que pour ceste année. La response fust octroyée au mardi ensuivant qui estoit feste. Ils n'eussent peu avoir du temps assés, mais il ne faut tirer cela à conséquence, et si il coustera beaucoup d'argent au païs à cause

ne fut pas durable. Aux Etats de nov. 1654, tenus en la grande salle de l'archevêché, on vit le duc de Longueville, gouverneur et lieutenant-géneral pour le Roi en la province de Normandie « dans une chaire de velours, un carreau dessus et un à ses pieds de mesme étoffe de velours sur un marchepied couvert d'un tapis, élevé de 7 à 8 pouces de large et long de 8 à 9 pieds, soubz un dais de velours cramoisy, à la droite de son altesse et à côté dudit marchepied Mgr le marquis de Beuvron, lieutenant-général pour le Roi au gouvernement de Normandie, et à la gauche M. le premier président du Parlement. »

(1) Jean de Choisy, receveur général à Rouen, Nicolas Servient, receveur général à Caen.

que les deputés pour la plus part se trouvèrent ici dès le 15e, et il a falu leur bailler taxe (1).

Il ne s'est rien presenté de demande extraordinaire d'autant mesme que les deputés des Estas ne furent jamais si foibles en tous autres ordres, jusques à n'oser hazarder de demander la demolition des forteresses et niches de petis tiranneaus (2). Toutes foys j'estime que le Roy, qui veut la paix et le repos en son royaume, le fera.

Estas 1603. — L'assemblée estoit termée au 15, et le 16 octobre, en fust fait l'ouverture où estoient commissaires MM. de Montpensier, de Fervaques, Jambeville, de Mauteville, Deshameaus, Le Prestre, Bionneau, thrésoriers de France à Rouen, Le Quesne et du Rozel, thrésoriers généraus à Caen, le procureur général Le Jumel, les deus receveurs généraus de Rouen et

(1) Groulart aurait pu se plaindre tout aussi justement des taxes qu'il fallut lui donner ainsi qu'aux autres commissaires en raison de leur assistance aux Etats. La taxe de Fervaques fut de 200 écus. Bureau des finances, 18 déc. 1602.

(2) Cette mesure avait été réclamée par les Etats en l'année 1599, art. XXVIII et XXIX de leur cahier. — Art. XXVIII. « Pour la démolition des places fortes nommément du donjon de Chasteau-Gaillard et autres, lequel pourroit apporter autant de ruyne au peuple que le chasteau mesme duquel la démolition commencée seroit inutile..... — Qu'il soit démoli, les fossés et les deux puits d'icelui remplis. — Art. XXIX. S. M. sera suppliée ordonner que les grands fossez à fonds de cave qu'aucuns particuliers de la province ont fait commencer depuis trois ans en ça autour de leurs maisons pour les fortifier et font de présent revestir seront remplis à rez de terre. — *Sera escrit à M. le duc de Montpensier d'en faire la recherche; les procureurs du Roi des bailliages et vicomtés lui enverront les noms des maisons fortifiées de nouveau, dans un mois.* — Si, aux Etats de 1602, il ne fut pas question de la démolition des places fortes ce ne fut pas la faute des députés de la vicomté de Rouen. A l'Hôtel-de-Ville de Rouen, le 24 octobre 1602, il avait été délibéré qu'ils réclameraient « la démolition des fortes places de la province de Normandie, réservé des frontières, spécialement du Pont-de-l'Arche et de Henricarville (Quillebeuf). » Arch. munic. de Rouen.

Caen et moy. MM. de Ste Marie du Mont, bailly de Rouen (1), et MM. de Bernières et du Bourgtheroude obtindrent letres pour y assister (2).

Il n'i a eu rien de remarquable, car il semble que l'on eust choisi les plus foibles en toutes sortes d'estas, pires encor que l'an passé, tant il semble que le siècle soit dénué d'hommes, chacun ne songeant qu'à son particulier. Le différend d'entre le s^r de Ste Marie et moi est traité au mémoire des séances, et faut noter que me trouvant mal, je ne peus faire l'ouverture, laquelle se fist par M. le président de Bernières que j'en avois averti huit jours auparavant, ne pensant pas, pour mon indisposition, m'i pouvoir trouver; toutes foys j'assistai à la response.

1604. — La convention estoit termée au 4 [novembre]. Le 5 qui fust le lendemain, se fist la proposition. Estoient commissaires MM. de Montpensier, de Fervaques, de Mauteville, Deshameaus, Boneau et Morant, thrésoriers à Rouen, Canore et Cauvigni, thrésoriers de Caen, Lizore, procureur général, Serviant et Choisi, receveurs à Rouen et Caen, et moy. Les s^rs de Ste Marie, de Bernières, et du Bourgtheroude eurent letres pour y assister.

Nous avions esté en mauvais ménage le s^r de Ste-Marie et moi pour nos séances qui n'avoient esté jugées par le Roy de sorte que j'accorday de ne me trouver à la response et qu'entre cy et ung an nous ferions juger ce différend.

Le député pour la noblesse d'Alençon s'estant fait excuser par

(1) Robert aux Espaules, sieur de Sainte-Marie-du-Mont, d'abord capitaine de Carentan et de Valognes, nommé bailli de Rouen et capitaine des villes et châteaux de la même ville, en remplacement de feu Jacques Le Veneur, comte de Tillières, par lettres de Henri IV, 26 fév. 1602.

(2) Sainte-Marie n'avait pas besoin de lettre particulière pour assister aux Etats. Ses lettres de nomination comme bailli portaient expressément qu'en cette qualité il avait séance aux Etats de Normandie tout et ainsi que les Le Veneur ses prédécesseurs. Arch. municip. de Rouen, délib. 18 mars 1602.

maladie, on envoya dans la chambre pour savoir s'il y auroit quelque gentilhomme qui peust estre à sa place. On fit venir le chevalier de Médavid (1). Au commencement on fist difficulté de lui faire faire le serment, à cause des vœus que font ceux de Malte; toutes foys on le laissa et, qui plus est, il fut l'un des deux députés pour porter le cayer au Roy, ce qui fust trouvé fort estrange, à cause qu'il n'avoit esté esleu par le païs; mais les brigues et menaces qu'en fist M. de Fervaques, son parent, firent faire cela par force.

III

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE.

(1872.)

Besson (Charles). Histoire d'un bataillon de mobiles (le 3e bataillon de la Seine-Inférieure, dont les cadres étaient à Elbeuf). Siége de Paris, 1870-71; Paris, E. Lachaud, 1872, in-12 de 144 pages.

M. Besson était commandant de ce bataillon.

P. Bontier et J. Le Verrier. The Canarian, or, book of the conquest and conversion of the Canarians in the year 1402, by messire Jean de Bethencourt, composed by Pierre Bontier, and Jean Le Verrier. Translated and edited with notes and an

(1) Jacques Rouxel, grand prieur d'Aquitaine, commandeur de Lagny-le-Sec et de Coulours; son frère Anne-Pierre Rouxel, baron de Médavy, bailli d'Evreux et d'Alençon, avait épousé la fille de Guillaume de Fervaques, comte de Grancey, maréchal de France. Anselme VII, 571.

introduction by Richard Henry Major, F. S. A.; London, printed for the Hakluyt Society, 1872, in-8 de LV et 229 p., avec un portrait de J. de Bethencourt et une carte des Canaries.

Le texte français est placé au bas des pages de la traduction.

DEHAIS (Charles). Guerre de 1870-71. L'occupation prussienne dans l'arrondissement des Andelys, par Ch. Dehais, sous-préfet de l'arrondissement; Evreux, A. Blot, 1872; in-12 de VII et 248 pages, avec une vue du pont jeté par les Saxons sur la Seine, au Petit-Andely, et une carte de l'arrondissement. Imp. A. Hérissey, à Evreux.

DIGARD (J.-B.) (de Lousta). Le vicomte de St-Hermel; Cherbourg, imp. Ch. Feuardent (1872), gr. in-18 de 230 pages. (Roman historique.)

Episode de la conquête d'Angleterre par les Normands, 1067.

FLAMBARD (Médéric). La Vieille-Tour. Chronique normande du xe siècle; Limoges et Isle, imp. E. Ardant et Thibaut, 1872, in-8 de 192 pages et grav.

Bibliothèque religieuse, morale, littéraire, pour la jeunesse.

GESBERT. La Compagnie des Éclaireurs de la Garde nationale d'Elbeuf, capitaine Jullien, par L. Gesbert, sous-lieutenant de la compagnie; 2e édition; Elbeuf, imp. H. Saint-Denis, 1872; in-8 de 166 pages.

GOUELLAIN (Gustave). Étude céramique sur une vue du port de Rouen, d'après une plaque de faïence de la collection de M. le baron de Gérycke, avec une gravure à l'eau forte de M. E. Le Fèvre; Rouen, A. Le Brument, 1872, petit in-4 de 33 pages, plus la table et la souscription. Imp. Cagniard.

HACHARD (Mlle). Sœur Saint-Stanislas. Relation du voyage des dames religieuses de Rouen, à la Nouvelle-Orléans, avec une introduction et des notes par M. Gab. Gravier; Paris, Maisonneuve, 1872, petit in-4 de LIX et 122 pages. — Tiré à 120 exemplaires. Imprimerie Cagniard, à Rouen.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 1872.

L'assemblée générale des membres de la Société de l'Histoire de Normandie a eu lieu à Rouen, hôtel des Société savantes, rue Saint-Lô, le 27 juin 1872, à une heure, conformément à l'avis de convocation du 10 du même mois.

Etaient présents au bureau :

MM. de Lépinois, président ; de Blosseville, vice-président ; C. Lormier, secrétaire ; Bouquet, archiviste ; Ch. de Beaurepaire, secrétaire-adjoint ; Ed. Frère, président de la commission des fonds, St. de Merval, abbé Cochet, abbé Julien Loth, membres du conseil.

Ont répondu à l'appel de leurs noms :

MM. Paul Allard, de Beaurepaire, Ant. Blanche, Bligny, notaire, Bligny, substitut, de Blosseville, de Bouis, Bouquet, Bouteiller, Canel, de Civille, l'abbé Cochet, Félix, Ed. Frère, Fouqué, Gosselin, Gravier, des Guerots, d'Houdemare, Jeanbart, Lanctin, Legay, Legentil, de Lépinois, Lormier, l'abbé Julien Loth, l'abbé Anatole Loth, St. de Merval, Olivier, E. Pelay, Prevel.

Se sont fait excuser :

MM. Legros, trésorier, Prémont, Cécille et l'abbé Robert.

Après l'appel, M. le président a lu le discours suivant :

« Messieurs,

« Cette fois encore, à mon grand regret, vous n'entendrez qu'un discours d'affaires. Nous avions espéré qu'un morceau littéraire, tel qu'en savent composer nos maîtres, servirait d'ouverture à cette assemblée, mais notre mauvaise étoile ne l'a pas permis. MM. Chéruel et Floquet, auxquels nous nous étions successivement adressés pour la présidence d'honneur instituée par l'article 7 du règlement, ont été forcés de décliner cette tâche. L'éminent recteur de l'académie de Poitiers ne pouvait déserter son poste pendant le mois le plus laborieux de l'année universitaire ; la santé un peu compromise du savant correspondant de l'Institut s'opposait à ce qu'il put faire en ce moment le voyage de Rouen. Tous deux m'ont chargé, Messieurs, de vous témoigner leurs regrets et de vous exprimer leur vive et constante sympathie pour l'œuvre que nous poursuivons en commun.

« L'article 29 du règlement nous impose le devoir de vous réunir chaque année en assemblée générale. Nous y avons manqué l'année dernière. Ai-je besoin de vous dire pourquoi ? Rouen au pouvoir des Prussiens, les presses arrêtées, la vie civile suspendue, tels sont les motifs trop légitimes de notre abstention. Vous réunir après le départ des envahisseurs nous a semblé inutile : n'ayant rien fait depuis un an, nous n'avions rien à vous donner, rien à vous demander. Nous avons préféré effacer cette année maudite de la liste de nos exercices sociaux, comme nous voudrions l'effacer du livre de nos annales, et nous nous sommes bornés à vous informer, par une circulaire, de la reprise de nos travaux.

« Après des tourmentes comme celles que nous avons éprouvées il est impossible de rentrer sans transition dans le calme de

la vie des lettres. Je ne vous dirai pas, Messieurs, à quels obstacles imprévus nous nous sommes heurtés et quelle force d'inertie nous avons dû vaincre pour conduire à bien l'impression des deux volumes que nous vous offrons aujourd'hui. Je dois proclamer toutefois que le dévouement et la patience de nos éditeurs ont secondé puissamment nos efforts. C'est grâce à la promptitude de leurs corrections que notre imprimeur, parti comme le lièvre de La Fontaine, n'a pas manqué complètement le but. Mais ces expériences qui mettent votre conseil dans les transes jusqu'à la dernière minute, ne sont pas à renouveler et nous prendrons des mesures énergiques pour que dorénavant l'impression marche avec la régularité convenable pendant l'année et que la livraison des volumes ait lieu rigoureusement aux époques déterminées par les marchés passés avec l'imprimeur.

« Je n'ai pas besoin, Messieurs, d'appeler votre attention sur la beauté des éditions dont nous vous donnons les deux premiers volumes. MM. Léopold Delisle et Eugène de Beaurepaire ont mis à notre service toute la science dont ils sont si abondamment pourvus, et je puis dire hardiment que la *Chronique de Robert de Torigni* et l'*Histoire du Mont-Saint-Michel* feront le plus grand honneur à la Société dans le monde de l'érudition.

« Quelques-uns d'entre vous, Messieurs, se souviennent peut-être que, dans notre séance générale du 30 juin 1870, nous crûmes pouvoir promettre trois volumes pour l'exercice suivant, si nous conservions le même nombre de sociétaires. Quoique quelques morts et quelques démissions, résultat inévitable des événements, aient un peu éclairci nos rangs, et que les frais d'impression soient devenus plus considérables par suite du nouveau tarif des ouvriers typographes et de l'impôt sur le papier, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une heureuse circonstance nous permettra non-seulement d'accomplir, mais de dépasser notre promesse. Parmi les ouvrages signalés depuis longtemps au conseil, figurait en première ligne le manuscrit inédit de Toustain de Billy, intitulé *Vies des Evêques de Coutances.*

La publication de cet ouvrage, capital pour l'histoire du Cotentin, nous était vivement recommandée, mais nous hésitions devant une entreprise qui, en absorbant complètement les fonds de notre association pendant plusieurs années, nous aurait mis dans l'impossibilité de donner par la variété de l'attrait à nos travaux. Nous comptions, Messieurs, sans la généreuse intervention de Mgr. Bravard, évêque de Coutances. Ce prélat, dont l'amour pour les lettres est bien connu, est venu nous offrir une souscription de 150 exemplaires, représentant une somme de 5,100 fr. C'était assurer la moitié des frais de l'édition qui doit comprendre quatre volumes. Le conseil a jugé qu'il était de l'intérêt de la Société d'accepter cette proposition, et il a décidé que la publication aurait lieu en trois exercices. Deux volumes seront donnés pendant l'exercice 1872-1873, et un volume pendant chacun des deux exercices suivants. L'édition de la *Vie des Evêques de Coutances* est confiée aux soins de notre confrère M. François Dolbet, archiviste du département de l'Eure, lequel a pour commissaire responsable notre confrère M. l'abbé Lebeurier, chanoine d'Evreux. Nous complèterons le contingent de l'exercice prochain par le second volume des *Œuvres historiques de Robert de Torigni* et le second volume de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, auxquels MM. L. Delisle et E. de Beaurepaire mettent la dernière main.

« Depuis notre assemblée générale de juin 1870, le conseil a décidé la publication de plusieurs ouvrages d'un haut intérêt. Je vous signalerai particulièrement, Messieurs, l'histoire manuscrite de l'Abbaye de Jumiéges, par deux bénédictins vivant au siècle dernier. Cet ouvrage, pillé souvent mais jamais cité, appartient à M. Lepel-Cointet, propriétaire des ruines de l'abbaye, qui, sur la demande de notre confrère, M. l'abbé Cochet, a bien voulu consentir à le mettre à la disposition de la Société. Nous avons aussi adopté en principe la publication de l'*Histoire de la première découverte et conqueste des Canaries*, faite, en 1402, par Jehan de Bethencourt, chambellan de Charles VI. Ce livre

n'est pas inédit, mais l'édition qu'en a donnée Bergeron en 1630 diffère tellement du texte primitif et est devenue si rare qu'une nouvelle publication serait parfaitement accueillie. On sait combien le récit des voyages de Béthencourt est important au point de vue de l'histoire navale des Normands ; aussi n'avons-nous pas hésité à en voter la réimpression sur un rapport excellent que nous a fait notre confrère M. Gravier.

« Je puis vous annoncer encore, Messieurs, comme ayant attiré spécialement l'attention du conseil, une relation du siége de Rouen, de 1591, composée par un anglais contemporain et spectateur de l'évènement. Cette œuvre, que notre confrère M. Ed. Frère nous a fait connaître et dont il prépare une traduction, n'est pas inédite en Angleterre : elle a été publiée à très petit nombre, il y a 24 ans, par la *Camden Society* ; mais elle n'a jamais été traduite en français, et nous ne pensons pas qu'aucun des érudits qui s'occupent de l'histoire de Rouen en ait eu connaissance. Enfin notre confrère M. le vicomte Robert d'Estaintot a soumis au conseil, dans sa dernière séance, un travail qui paraît extrêmement curieux et dont nous avons renvoyé l'examen à une commission : c'est la copie d'un manuscrit trouvé dans les papiers du fonds Martainville, de la bibliothèque de Rouen, contenant les mémoires de Bigot de Monville, président à mortier au Parlement de Normandie, en 1639. Ces mémoires relatifs à la conduite de la célèbre compagnie pendant la révolte des *Nu-pieds*, sont, au point de vue parlementaire, la contre partie du Diaire du chancelier Séguier, publié par M. Floquet à la suite de son histoire du Parlement.

« A côté de ces travaux qui assurent pour l'avenir un utile emploi à nos ressources pécuniaires se place une publication périodique digne aussi de votre intérêt ; je veux dire le bulletin. Les motifs que j'ai fait valoir dans la séance du 30 juin 1870 vous ont déterminé, Messieurs, à autoriser cette publication trimestrielle pendant l'exercice 1870-1871, tout en décidant, conformément d'ailleurs aux intentions du conseil, que le bulletin ne devrait oc-

cuper qu'une demi-feuille ou une feuille au plus. Nous n'avons encore donné que deux bulletins, et cela a suffi pour nous convaincre de l'utilité de cet intermédiaire. En effet, l'établissement de rapports suivis entre le conseil et les membres de la Société n'est pas le seul service que le bulletin soit appelé à rendre. Il arrive assez souvent qu'un sociétaire nous signale un ouvrage manuscrit dont la publication lui semble rentrer dans notre programme et dont il offre de préparer l'édition. Cette proposition est renvoyée à une commission qui, après examen, déclare que s'il se trouve dans le manuscrit produit des passages intéressants pour l'histoire de la Normandie, la publication de l'ouvrage entier entraînerait la Société dans des frais hors de proportion avec l'avantage obtenu. Nous sommes donc forcés de décliner l'offre qui nous est faite ; mais le bulletin est là pour atténuer le refus et faire tourner la communication de notre confrère au profit de tous. Les passages vraiment curieux pour notre histoire sont extraits du manuscrit et insérés dans le bulletin qui devient ainsi un appendice fort précieux de nos grandes publications. Cette considération que vous apprécierez certainement, Messieurs, nous engage à vous demander l'autorisation de continuer la publication du bulletin que vous n'aviez accordée que pour un exercice et à titre d'essai.

« Nous allons aussi solliciter votre approbation pour les comptes de notre trésorier et de notre archiviste, dont M. le président de la commission des fonds va vous donner connaissance. Enfin nous vous prierons de procéder au renouvellement des cinq membres sortants du conseil qui vont être désignés par la voie du sort.

« Je vous ai dit, Messieurs, que les événements désastreux des deux dernières années n'avaient pas épargné notre Société. En effet, nous étions arrivés au chiffre de 300 sociétaires et nous ne sommes plus aujourd'hui que 282. Cependant les frais d'impression et de poste ont beaucoup augmenté. Cet état de choses qui, sans la souscription exceptionnelle de Mgr Bravard, nous met-

trait dans l'impossibilité de vous donner plus de deux volumes pendant l'exercice prochain, doit attirer toute votre attention. Notre œuvre si belle et si sympathique n'est pas assez répandue. Les publications importantes que nous donnons aujourd'hui et que nous promettons pour l'avenir nous attireront sans doute de nouvelles recrues, mais nous comptons surtout, Messieurs, sur votre concours efficace pour augmenter notre personnel. Il est plus que jamais nécessaire que chacun de nous fasse une propagande active. Nous avons déjà donné des preuves de vitalité, et c'est grâce à elles que la Société de l'histoire de Normandie doit d'être comprise au nombre des compagnies savantes qui prennent part à la distribution du fonds de subvention inscrit *ad hoc* au budget du ministère de l'instruction publique. Depuis deux ans nous recevons de ce chef une allocation de 400 fr. On nous regarde donc en haut lieu comme une société sérieuse, laborieuse, utile et dont il est bon de seconder les efforts. Faites valoir ces titres, Messieurs, près de ceux des normands lettrés qui nous manquent encore. C'est presque un apostolat que je vous demande et vous l'entreprendrez avec courage ; il faut que notre association pénètre dans les coins les plus reculés de la province et quelle devienne tout à fait nationale, pour qu'en admirant un jour les travaux de cette génération vouée à la glorification des fastes de la Normandie, nos enfants disent de nous : *ils furent à la peine, ils sont à l'honneur.* »

La parole a été donnée ensuite à M. Edouard Frère, Président de la commission des fonds, qui a résumé en ces termes la situation financière de la Société :

« Messieurs,

« M. le trésorier ayant, dans la séance du 3 juin, communiqué à la commission des fonds et au conseil de la Société de l'histoire

de Normandie le compte de ses opérations, recettes et dépenses, pour les années 1870-71 et 71-72 (2e et 3e années de l'établissement de la Société), j'ai l'honneur de vous en présenter l'exposé comme président de la commission des fonds et aux termes de l'article 25 du règlement qui nous régit.

« Les deux exercices précités, réunis ici par suite des douloureux événements survenus en France depuis 1870, ont pris fin le 31 mai dernier.

« Les recettes consignées au livre-journal s'élèvent en totalité à . . . . . 9,057 fr. 10

Elles se décomposent comme suit :

Boni en caisse à la clôture de l'exercice 1869-70	2.677	10		
Recouvrement de 5 cotisations arriérées et de 8 cotisations de membres admis après la clôture de la première année, mais qui appartiennent par conséquent aux nouveaux exercices	260	»»		
Subventions de M. le ministre de l'instruction publique, pour les 2 années 1870-71 et 1871-72. .	800	»»		
265 cotisations se rapportant à l'exercice 1871-72 (aucune perception n'ayant eu lieu en 1870-71)	5.300	»»		
Cotisation d'un membre payée d'avance pour l'année 1872-73 .	20	»»		
Total égal. . . .	9.057	10		
Les dépenses des deux exercices réunis 1870-71 et 1871-72 payées jusqu'au 31 mai 1872, s'élèvent à			4.341	74
En rapprochant cette somme du chiffre des recettes, ont trouve en faveur de ces dernières une différence de			4.715	36

somme que M. le trésorier possédait en caisse au 1er juin 1872, ou, pour être plus exact, qui était déposée, avec l'assentiment du bureau, à la caisse de M. J. Le Picard, directeur du Comptoir d'Escompte, qui en sert l'intérêt à raison de 3 0/0 l'an.

« D'après la liste imprimée des membres de la Société, les cotisations à recouvrer pour l'exercice 1871-72 s'appliquaient à 294 membres ; mais diminuées de neuf par suite de deux décès (M. le marquis de Belbeuf et M. Ed. Méry) et de sept démissions, il restait 285 cotisations. De ce nombre, il faut encore retrancher deux souscriptions payées d'avance, de sorte que le chiffre réel des cotisations à encaisser était de 283, nombre sur lequel 265 ont été reçues et figurent en recette pour 5.300 fr.

« Il reste donc encore dix-huit cotisations à recouvrer. Ce retard de versement doit être attribué à la résidence éloignée de quelques membres et à des décès dont le bureau n'aurait pas été informé. On peut, ce semble, s'en rapporter au zèle de M. le trésorier sur les moyens à employer soit pour opérer la rentrée de ces fonds, soit pour connaître les motifs du refus de payement.

Les dépenses portées au chiffre de		4.341 fr. 74
se décomposent ainsi :		
Solde complémentaire des volumes formant la livraison de 1869-70, c'est-à-dire de la *Chronique de Cochon et des Actes normands de la Chambre des Comptes*		2.263 60
Le 1er ouvrage est ainsi revenu à	2.111 »»	
et le 2e à	2.036 60	
Mémoire de l'imprimeur pour les feuilles 1 à 10 de chacun des ouvrages en publication devant composer la livraison 1871-72, ci 20 feuilles à 65 fr. 80, papier compris		1.316 »»
Le surplus de la dépense totale de ces impressions sera compris dans le prochain exercice. On aura à y remarquer une légère augmentation		
A reporter. . .		3.579 fr. 60

Report . . .	3.579 fr.	60
dans le prix de la feuille d'impression (65 fr. 80 au lieu de 62 fr. 80) par suite du droit nouveau dont est frappé le papier.		
Frais d'administration, tels que procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 30 juin 1870, bulletin trimestriel, imprimés divers, frais de poste et de recouvrements des cotisations tant à Rouen qu'au dehors, service de la salle des séances du conseil, etc.	762	14
	4.341	74

« Vous trouverez, Messieurs, jointes à cet exposé de la situation financière de la Société, les pièces justificatives des recettes et dépenses sus-énoncées. Je les dépose sur le bureau au cas où quelques-uns d'entre vous désireraient en prendre communication et en vérifier la régularité. Ce compte, je dois le rappeler, a été soumis préalablement à l'examen de la commission des fonds et à la sanction du conseil qui l'ont approuvé.

« Je n'ai pu comprendre dans ce compte-rendu l'état de vente et de dépôt des deux volumes publiés par la société, cet état n'ayant été remis à M. l'archiviste, puis à la commission des fonds, qu'il y a peu de jours. Il figurera dans l'exercice 1872-73. Toutefois, dès à présent, on sait que le compte du premier volume ne présente, frais déduits, qu'un chiffre de 54 fr. 50 c. et qu'il reste en magasin chez M. Le Brument, libraire de la Société, 104 exemplaires dudit volume et 26 exemplaires entre les mains de MM. Picard et Massif, libraires à Paris et à Caen. Ces deux derniers n'ayant pas encore envoyé à M. Le Brument leur compte de dépôt pour le deuxième volume, celui-ci n'a pu établir le sien. Il constate seulement qu'il possède en magasin 129 exemplaires de ce volume.

« En terminant j'aurai l'honneur de vous proposer de voter des remercîments à notre zélé confrère M. Legros, qui, dans sa

gestion délicate de trésorier, apporte un soin et une exactitude que nous nous plaisons à proclamer et que vous reconnaîtrez aussi, Messieurs, nous en avons la confiance. »

A la suite de ce rapport le compte du trésorier a été approuvé par l'assemblée.

M. le président a mis aux voix la question de savoir si le bulletin serait continué; l'affirmative a été adoptée sans discussion.

L'assemblée a procédé ensuite à l'élection des cinq membres sortant du conseil d'administration, aux termes de l'art. 9 du règlement. Les cinq membres désignés par la voix du sort sont MM. l'abbé Loth, d'Estaintot, Bachelet, l'abbé Cochet et Guéroult. Ils ont été réélus au scrutin secret.

M. le président ayant demandé si quelqu'un avait des observations à faire, M. Ant. Blanche a proposé un vote de remerciements au Conseil d'administration, ce qui a été ratifié par l'assemblée. M. le président a remercié en quelques mots les sociétaires de ce vote gracieux.

La séance a été levée à trois heures.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ

1870-1871. M. Guizot.
1872-1873. M. Chéruel.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avec l'indication des années où cessent leurs fonctions :

1872-1873.

MM. De Blosseville.
Bouquet.
Ed. Frère.
Ch. Legros.
Ch. Lormier.

1873-1874.

MM. Ch. de Beaurepaire.
De Lépinois.
St. de Merval.
N. Periaux.
Semichon.

1874-1875.

MM. l'abbé Loth.
d'Estaintot.
Bachelet.
L'abbé Cochet.
Guéroult.

Le conseil d'administration de la société se réunit à Rouen, hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, le premier lundi de chaque mois, à quatre heures, les mois de septembre et d'octobre exceptés. Tous les membres de la société ont le droit d'assister aux séances.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1872-1873.

Président. . . .	MM. De Lépinois.
Vice-président . .	Le Mis de Blosseville.
Secrétaire. . . .	Ch. Lormier.
Secrétaire-adjoint .	De Beaurepaire.
Archiviste . . .	Bouquet.
Trésorier. . . .	Ch. Legros.

COMITÉ DES FONDS.

M. Ed. Frère, Président ; MM. Guéroult, N. Periaux.

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Renouvelables en 1873-74.

CALVADOS.

MM. N..., Président.
E. de Beaurepaire, secrétaire.
Julien Travers, Premont, N...

EURE.

MM. N..., Président.
L'abbé Lebeurier, secrétaire.
Canel, Izarn, Louis Passy.

NOMS DES SOCIÉTAIRES.

MM. Alaboissette [149], avoué, à Évreux (Eure).

Alençon (ville d') [104], pour sa bibliothèque.

Allard (Paul) [61], avocat, rue de l'École, 10, à Rouen.

Alliaume (l'abbé) [207], chanoine hon., supérieur du Séminaire du Mont-aux-Malades, près Rouen.

Allinne (Alphonse) [134], négociant, aux Andelys (Eure).

Andrieux (Jules) [130], rue Joubert, 35, à Paris.

Arboval (Hurtrel d') [140], à Boisguilbert, par Buchy (Seine-Inférieure).

Audiffret-Pasquier (le duc d') [203], au château de Saint-Christophe, près Argentan (Orne); à Paris, rue de Bassano, 1.

Avranches (société archéologique d') [230].

Avranches (ville d') [283], pour sa bibliothèque.

Aze aîné [89], négociant, quai du Mont-Riboudet, 52, à Rouen.

Bachelet [9] ✻, professeur au Lycée, rue Beffroi, 10, à Rouen.

Bagneux (le comte de) [250], au château de Frontebosc, par Pavilly (Seine-Inférieure).

Baille (Frédéric) [252], à Clermont (Oise).

Barbet (Henry) [84], G.-O. ✻, ancien député, rue de Fontenelle, 41, à Rouen.

Barré (l'abbé) [59], vicaire de Saint-Romain, rue du Jardin-des-Plantes, 4, à Rouen.

Barrion [112], percepteur des contributions directes, rue des Carmes, 74, à Rouen.

MM. Barry de Merval (le comte du) [165], rue des Écuries-d'Artois, 38, à Paris.

Barthélemy (Anatole de) [203], ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, à Paris.

Baudry (Alfred) [53], gérant du Comptoir des Warrants, place de la République, 1, à Rouen.

Baudry (Paul) [70], place de la Motte, 5, à Rouen.

Beaucourt (de) [227], président de la Société bibliographique, à Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue du Bac, 77.

Beaurepaire (Ch. de) [2], ✻, archiviste du département de la Seine-Inférieure, rue Chasselièvre, 5 *bis*, à Rouen.

Beaurepaire (Eugène de) [46], conseiller à la Cour d'appel, à Caen (Calvados).

Beautemps-Beaupré [234], juge au tribunal civil de la Seine, rue de Vaugirard, 22, à Paris.

Beauvoir (l'abbé de) [14], rampe Saint-Hilaire, 50 *bis*, à Rouen.

Bellencontre (Azaël) [189], notaire, à Falaise (Calvados).

Berly (Henri de) [72], référendaire au Sceau de France, à Ecquetot, par le Neubourg (Eure); à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 26.

Bernard (l'abbé) [285], vicaire de Percy (Manche).

Biencourt (le marquis de) [174], rue Saint-Dominique, 67, à Paris.

Blanche (Antoine) [68], O. ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue Laval, cité Malesherbes, 12, à Paris.

Blanche (Alfred [208], C. ✻, boulevard Malesherbes, 75, à Paris.

Blanche (Emmanuel) [19], docteur en médecine, rue de l'École, 8, à Rouen.

Blanchemain (Prosper) [267], au château de Longefont, par Saint-Gaultier (Indre); à Paris, boulevard Saint-Michel, 115.

Bligny [200], notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, 35, à Rouen.

Bligny [224], substitut du procureur de la République, à Rouen.

Blosseville (le marquis de) [10], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure); à Rouen, rue Saint-Patrice, 32.

Boissel (Henry) [209], imprimeur, rue de la Vicomté, 55, à Rouen.

MM. Boivin-Champeaux [184], ✻, procureur général près la Cour d'appel, à Poitiers (Vienne).

Bommy (de) [256], docteur en médecine, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Boucheret [155], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Boudehan, propriétaire, au parc de Gaillon, par Gaillon (Eure); à Rouen, rue Verte, 7.

Bouis (de) [13], rue du Faubourg-Saint-Honoré, 168, à Paris.

Boulatignier [235] C. ✻, rue de Clichy, 49, à Paris.

Bouquet [5], ✻, professeur au Lycée, rue Bras-de-Fer, 2 *bis*, à Rouen.

Brécey (de) [281], à Brécey (Manche).

Brianchon [98], à Gruchet-le-Valasse, par Bolbec (Seine-Inférieure).

Bridrey [288], pharmacien, à Argentan (Orne).

Brissac (le comte Henri de) [173], rue Saint-Dominique, 201, à Paris.

Broglie (le duc Albert de) [280], ✻, membre de l'Académie française, à Broglie (Eure); à Paris, rue de Solférino, 16.

Caen (la Cour d'appel de) [170], pour sa bibliothèque.

Caen (la ville de) [231], pour sa bibliothèque.

Caix (Alfred de) [223], au château de Bernay, par Ecouché (Orne).

Caneaux [99], docteur en médecine, rue du Cordier, 10, à Rouen.

Canel (Alfred) [118], avocat, à Pont-Audemer (Eure).

Caresme (l'abbé) [152], curé de Pinterville, par Louviers (Eure).

Caumont (de) [286], O. ✻, correspondant de l'Institut, président de la Société française d'archéologie et de l'Institut des provinces, rue des Carmes, à Caen (Calvados).

Cécille [40], notaire, à Criquetot-l'Esneval (Seine-Inférieure).

Chambray (le marquis de) [65], à Chambray, par Pacy (Eure).

Chastre (Mme la comtesse de la) [107], au Grand-Quevilly, près Rouen.

Cherbourg (Société académique de) [129], pour sa bibliothèque.

Cherbourg (ville de) [119], pour sa bibliothèque.

Chéruel [57], O. ✻, recteur de l'Académie, à Poitiers (Vienne).

MM. Choisy [266], conservateur de la bibliothèque, à Falaise (Calvados).

Civille (le comte de) [257], rue Guillebert, 26, à Caen (Calvados).

Civille (le marquis de) [45], au Bois-Héroult, par Buchy (Seine-Inférieure); à Rouen, 6, rue de l'École.

Clermont-Tonnerre (le duc de) [114], à Glisolles, par Bonneville (Eure).

Cochet (l'abbé) [12] ✻, correspondant de l'Institut, rue Saint-Patrice, 29, à Rouen.

Colas (l'abbé) [18], chanoine, rue de la Croix-de-Fer, 4, à Rouen.

Collas de Gournay [182], maire de Rugles (Eure).

Comont (l'abbé Georges) [210], curé de Saint-Pierre-le-Viger, par Fontaine-le-Dun (Seine-Inférieure).

Courval (Adrien de) [183], propriétaire à Rugles (Eure).

Coutances (ville de) [105], pour sa bibliothèque.

Croismare (le marquis de) [196], à Versailles (Seine-et-Oise).

Darcel (Alfred) [139], ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, 27 *bis* à Paris.

Daru (le comte Napoléon) [242], O. ✻, ancien ministre, au château de Chiffrevast, par Valognes (Manche).

Delaherche (A.) [222], à Beauvais (Oise).

Delaistre (Gustave) [53], propriétaire, rue Beauvoisine, 58, à Rouen.

Delalonde (l'abbé) [15], professeur à la Faculté de théologie, rue d'Ernemont, 52, à Rouen.

Delisle (Léopold) [36], ✻, membre de l'Institut, rue Hauteville, 15, à Paris.

Deplanche [287], ✻, ancien chirurgien de la marine, à Argentan (Orne).

Dergny [211], cultivateur, à Grandcourt, par Londinières (Seine-Inférieure).

Desbois [83], ancien notaire, boulevard Beauvoisine, 17, à Rouen.

Deschamps (F.) [102], ✻, avocat, rue de la Poterne, 17, à Rouen.

Deschamps (J.) [92], manufacturier, rue de Sotteville, 7, à Rouen.

MM. Desnoyers (Jules) [269], ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire au Museum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.

Didot (Hyac.-Firmin) [113], ✻, à Mesnil-sur-l'Estrée, par Nonancourt (Eure); à Paris, rue Jacob, 56.

Dieppe (ville de) [105], pour sa bibliothèque.

Dieusy (Alfred) [29], agent général de la Caisse d'épargne, rue de la République, 95, à Rouen.

Dieusy (Jules) [30], chef de division honoraire de la Préfecture, rue de l'Écureuil, 14, à Rouen.

Dolbet (François) [121], archiviste du département de l'Eure, à Évreux.

Dubosc [221], archiviste du département de la Manche, à Saint-Lô.

Dumoulin [251], libraire-éditeur, quai des Augustins, 15, à Paris.

Dupont [120], conseiller à la Cour d'appel, rue Pémagnie, à Caen.

Duquesnay [64], notaire, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Duranville (Léon de) [55], propriétaire, rue Alain-Blanchard, 5, à Rouen.

Dutuit (E.) [67], propriétaire, quai du Havre, 21 A, à Rouen.

Duval (l'abbé) [212], curé-doyen d'Aumale (Seine-Inférieure).

Elbeuf (la Chambre de commerce d') [202], pour sa bibliothèque.

Esclavy (Jules) [91], négociant, rue Jeanne-Darc, 53, à Rouen.

Estaintot (le vicomte Robert d') [7], avocat, rue des Arsins, 9, à Rouen.

Félix [296], conseiller à la Cour d'appel, rue Jeanne-Darc, 54, à Rouen.

Filleul [143], entrepreneur de serrurerie, membre du Conseil des Prud'hommes, rue Pouchet, 5, à Rouen.

Fizeaux de la Martel [162], au château de Sainte-Vaubourg, par Grand-Couronne (Seine-Inférieure).

Fleury (l'abbé) [167], vicaire de Saint-Gervais, rue Coulon, 25, à Rouen.

Floquet [268], ✻, correspondant de l'Institut, au château de Formentin, près Lisieux (Calvados); à Paris, rue de l'Arcade, 25.

MM. Formigny (de) de la Londe [191], propriétaire, rue des Carmes, à Caen (Calvados).

Fouqué [25], huissier-audiencier, rue de Socrate, 17, à Rouen.

Fourcin [156], propriétaire, à Sommery, par Saint-Saëns (Seine-Inférieure).

Fovard [165], notaire, boulevard Haussmann, 94, à Paris.

Franqueville (Arthur de) [258], rue Garancière, 4, à Paris.

Frère (Édouard) [11], conservateur de la bibliothèque publique, rue Dulong, 12, à Rouen.

Frigot (Émile) [249], à Saint-Saëns (Seine-Inférieure).

Gambet (l'abbé) [136], curé de Maromme (Seine-Inférieure).

Gaspaillart [106], attaché au ministère des finances, rue de Clichy, 59, à Paris.

Gasté (J. de) [245], rue Saint-Roch, 54, à Paris.

Genevraye (le comte de la) [238], à la Genevraye, par le Merlerault (Orne).

Girancourt (de) [48], ✻, rue Saint-Patrice, 48, à Rouen.

Glanville (de) [97], propriétaire, rue Bourg-l'Abbé, 19, à Rouen.

Gonse [239], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue d'Écosse, 1, à Rouen.

Gosselin [23], greffier-archiviste de la Cour d'appel, enclave du Palais-de-Justice, à Rouen.

Gouy d'Arsy (le marquis de) [177], boulevard Haussmann, 149, à Paris.

Grandin (Gustave-Victor) [56], propriétaire, à Elbeuf-sur-Seine (Seine-Inférieure).

Gravier (Gabriel) [260], rue de Seine, 5, à Rouen.

Guerie [199], pharmacien, rue Saint-Hilaire, 14, à Rouen.

Guérillon [32], banquier-armateur, rue d'Ecosse, 1, à Dieppe.

Guéroult [66], ✻, ancien notaire, rue de Fontenelle, 2, à Rouen.

Guéroult (Ernest) [247], docteur en médecine, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, à Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).

MM. Guerrots (des) [60], propriétaire, au château des Guerrots, par Auffay (Seine-Inférieure).

Guiton de la Villeberge (le comte de) [282]; correspondant : M. Anfray, libraire, à Avranches (Manche).

Guizot [158], G.-C. ✻, ancien ministre, membre de l'Académie française, au Val-Richer, par Lisieux (Calvados); à Paris, rue Billault, 10.

Hacqueville (d') [201], à Orbec-en-Auge (Calvados).

Hain [255], conseiller à la Cour d'appel, rue de Bayeux, 44, à Caen (Calvados).

Halphen (Louis) [213], maire de Saint-Désir-de-Lisieux (Calvados); à Paris, rue de Morny, 9.

Horeau [113], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue Saint-Maur, 38, à Rouen.

Houdemare (le baron d'), [43], à Pont-Saint-Pierre (Eure).

Iquelon (d') [49], place de l'Hôtel-de-Ville, 21, à Rouen.

Izarn [109], propriétaire, à Évreux (Eure).

Jeanbart [81], courtier de commerce, rue des Fossés-Louis-VIII, à Rouen.

Jeuffrain (l'abbé) [52], archiprêtre de la Métropole, rue Saint-Romain, à Rouen.

Jugannière (le baron le Menuet de la) [264], juge au tribunal civil, rue Saint-Martin, 59, à Caen (Calvados).

Lachèvre [148], juge honoraire, à Évreux (Eure).

Lachèvre (l'abbé) [214], professeur au Séminaire du Mont-aux-Malades, près Rouen.

Lacroix [75], O. ✻, président à la Cour d'appel, rue de Crosne, 4, à Rouen.

Laferrière (Hector de) [271], au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

Lainé [225], président de la Société archéologique, à Avranches (Manche).

Lair (Jules) [125], sous-directeur des Entrepôts généraux, boulevard de la Villette, 204, à Paris.

Laisné (Henri) [141], substitut, à Yvetot (Seine-Inférieure).

Laloy (L.-H.) [101], ✻, docteur en médecine, rue de Paris, 169, à Paris-Belleville.

MM. Lamer [179], juge au tribunal civil de la Roche-sur-Yon (Vendée).

Lanctin [27], libraire, rue de la Grosse-Horloge, 36, à Rouen.

Lanfray [263], notaire, rue Écuyère, 44, à Caen (Calvados).

Launay (Alphonse de) [215], avocat, rue Labruyère, 36, à Paris.

Lautour (L.) [192], à Argentan (Orne).

Lebeurier (l'abbé) [65], chanoine, à Évreux.

Lebourgeois [278], avocat, député, rue Duplessis, 81, à Versailles (Seine-et-Oise).

Le Bouteiller (Georges) [28], au Mont-aux-Malades, rue de la Corderie, près Rouen.

Le Brument [22], libraire, rue Jeanne-Darc, 11, à Rouen.

Le Couteulx de Canteleu (le comte) [234], au château de Saint-Martin, par Etrépagny (Eure).

Legay [289], vice-président du tribunal civil, rue du Jardin-des-Plantes, 2 *bis*, à Rouen.

Legentil [74], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue de Fontenelle, 29, à Rouen.

Le Gost-Clérisse [274], libraire, à Caen (Calvados).

Legros (Alexandre) [198], rue du Vieux-Marché, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Legros (Ch.) [17], rue Ernest-Le Roy, 3 b, à Rouen.

Le Hardy (Gaston) [276], secrétaire adjoint de la Société des Antiquaires de Normandie, rue Froide, à Caen.

Lemarchand (Th.) [293], rue Saint-Lô, 1, à Rouen.

Lemaréchal [150], maire, à Juignettes, par Rugles (Eure).

Le Marois (Alphonse) [273], au château du Lude, commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte [Manche].

Le Masson [100], notaire, rue de Fontenelle, 33, à Rouen.

Le Mire (E.) [80], propriétaire, rue du Nord, 1, à Rouen.

Lemoigne (Albert) [303], avocat, à Cherbourg (Manche).

Lenormand aîné (l'abbé) [180], chef d'Institution, au Neubourg (Eure).

Le Pesant (Albert) [297], propriétaire, à Coutances (Manche).

Lépinois (de) [1], boulevard Beauvoisine, 33, à Rouen.

Lepoittevin (de la Maison Lepoittevin et Henri) [246], libraire, rue de la Vase, à Cherbourg (Manche).

MM. Le Prévost (Ernest) [294], greffier de Justice de paix, à Argentan (Orne).

Leroy (Ch.) [77], rue Dicquemare, 16, au Havre.

Lesourf [161], docteur en médecine, boulevard Cauchoise, 31, à Rouen.

Lestanville (Gustave de) [51], au château du Boscoursel, par Fleury-sur-Andelle (Eure).

Lestanville (Mme de) [50], propriétaire, rue Orbe, 83, à Rouen.

Letellier de la Fosse [159], ✻, secrétaire général du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19, à Paris.

Le Vaillant de la Fieffe [158], ancien notaire, rue de l'Écureuil, 14, à Rouen.

Levé (Ferdinand) [164], rue du Cirque, 2, à Paris.

Lormier (A.) [110], propriétaire, rue de Racine, 15, à Rouen.

Lormier (Ch.) [6], avocat, rue de Socrate, 15, à Rouen.

Loth (l'abbé Anatole) [58], curé de Hautot-le-Vatois, par Fauville (Seine-Inférieure).

Loth (l'abbé Julien) [4], professeur à la Faculté de théologie, rue des Bonnetiers, 2, Rouen.

Louviers (ville de) [78], pour sa bibliothèque.

Luce (Siméon) [123], archiviste aux Archives nationales, à Paris.

Luchapt (l'abbé de) [142], à la maison des Religieux dominicains d'Abbeville (Somme).

Mackau (le baron de) [216], ✻, rue Roquépine, 6, à Paris.

Malandain [86], avoué, rue Perciére, 20, à Rouen.

Manchon [262], président du tribunal civil, à Domfront (Orne).

Manchon (Léon) [217], notaire, chaussée d'Ingouville, 16, au Havre.

Manoir (le comte du) [252], au château d'Acquigny, par Louviers (Eure).

Marc (Edmond) [272], propriétaire, à Coulommiers (Seine).

Margel [152], notaire, officier de l'Instruction publique, rue Corneille, 21, au Havre.

Margueritte [131], docteur en médecine, rue d'Estimauville, 26, au Havre.

Marinier (de la Maison A. Pichard aîné, banquier) [54], place du Gaillardhois, 8, à Rouen.

MM. Marinier [300], libraire, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Marquet [71], ✻, greffier du tribunal de commerce, à Louviers (Eure).

Martin (William) [94], propriétaire, avenue de la Reine-Hortense, 15, à Paris.

Massif (A.) [190], libraire, rue Notre-Dame, à Caen (Calvados).

Massot [146], C. ✻, premier président de la Cour d'appel, rue de la République, 55, à Rouen.

Mattenas [157], à Caumont (Eure), par la Bouille (Seine-Inférieure).

Merval (Stéphano de) [8], à Canteleu (Seine-Inférieure).

Millet [126], chef de la fabrication à la Manufacture de Sèvres, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Monod (Gabriel) [270], répétiteur à l'École des hautes-études, rue de Vaugirard, 62, à Paris.

Montholon-Sémonville (le prince de) [176], au château de Quevillon, par la Bouille (Seine-Inférieure); à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142.

Montier (Amand) [302], docteur en droit, à Pont-Audemer (Eure).

Montmorency-Luxembourg (le prince de) [173], au château de Cany (Seine-Inférieure).

Morel (l'abbé Théodore) [301], curé-doyen de Bolbec (Seine-Inférieure).

Mortemart (le marquis de) [290], au château d'Orcher, par Harfleur (Seine-Inférieure).

Neuville (le vicomte Louis de) [228], à Saint-Michel de Livet, par Livarot (Calvados).

Olivier [160], docteur en médecine, à Pont-de-l'Arche (Eure).

O'Reilly [57], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue Stanislas-Girardin, 56, à Rouen.

Ouf (l'abbé) [59], curé de Gaillefontaine (Seine-Inférieure).

Oursel [298], substitut, au Havre (Seine-Inférieure).

Ozanne [178], notaire honoraire, au Neubourg (Eure).

Passy (Louis) [124], à Gisors (Eure); à Paris, rue de Clichy, 49.

Pelay (Edouard) [51], rue de Crosne, 74, à Rouen.

Pellerin (Arthur) [265], juge au tribunal civil, rue Neuve-Saint-Jean, 51, à Caen (Calvados).

MM. Periaux (Nicétas) [20], propriétaire, à Querqueville, près Cherbourg (Manche); à Rouen, rue du Champ-des-Oiseaux, 54.

Perroud [218], notaire, à Chartres (Eure-et-Loir).

Petiteville (de) [55], propriétaire, rue Beauvoisine, 15, à Rouen.

Pichon (le baron Jérôme) [259], président de la Société des bibliophiles français, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, au château de Montessart, par Honfleur (Calvados); à Paris, quai d'Anjou, 17.

Piquet [256], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue de Bagatelle, 10, à Caen (Calvados).

Poinsier [155], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Polignac (le duc de) [171], au château de Saint-Jean-du-Cardonnay, par Maromme (Seine-Inférieure).

Pontgibaud (le comte de) [245], à Saint-Marcouf, par Valognes (Manche).

Poret (Charles) [299], rue de Vaugirard, 22, à Paris.

Pouyer (Achille) [248], avocat général, rue Pouchet, 18, à Rouen.

Pouyer-Quertier [16] G.-O. ✻, ancien ministre, rue de Crosne, 22, à Rouen.

Powell (Thomas) [26], ingénieur-mécanicien, rue d'Elbeuf, 33, à Rouen.

Prémont [188], juge d'instruction, rue des Carmélites, à Caen (Calvados).

Prevel fils [229], rue de Fontenelle, 29, à Rouen.

Prevost (Gustave) [62], avocat, rue Saint-Patrice, 40, à Rouen.

Quesnel (Henri) [279], propriétaire, aux Baons-le-Comte, par Yvetot (Seine-Inférieure).

Quesnel (Mme Alfred) [240], rue de Condé, à Graville-Havre (Seine-Inférieure).

Quesney [219], docteur en médecine, au Neubourg (Eure).

Rault (l'abbé) [277], vicaire-général, directeur du grand Séminaire, à Séez (Orne).

Ravenel [127], ✻, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Crussol, 5, à Paris.

Réautey (Alfred) [117], percepteur de Morainville, à Cormeilles (Eure).

MM. Regnault [186], propriétaire, rue Bosnières, à Caen (Calvados).

Régneaux (l'abbé) [79], curé de Saint-Gervais, rue Chasselièvre, 4, à Rouen.

Reizet (Jules) [194], O. ✻, au château d'Ecorchebœuf, par Longueville (Seine-Inférieure).

Reizet (le comte de) [44], O. ✻, ministre plénip., à Breuil-Benott (Eure).

Renault [273], conseiller honoraire, à Falaise (Calvados).

Reveillasc (le vicomte de) [235], au château de Fontenay-le-Pesnelle, par Tilly-sur-Seulles (Calvados).

Robert-Desprairies [187], propriétaire, rue Saint-Sauveur, à Caen (Calvados).

Robert (l'abbé) [284], supérieur des Missionnaires du Mont-Saint-Michel, par Avranches (Manche).

Roche [154], juge au tribunal civil, à Dieppe (Seine-Inférieure).

Rouen (ville de) [220], pour sa bibliothèque.

Roys (le marquis des) [58], membre de l'Assemblée nationale, à Gaillefontaine (Seine-Inférieure).

Sabine [292], architecte, avenue des Ternes, 50, à Paris.

Saint-Clou (le marquis de) [172], rue Saint-Guillaume, 25, à Paris.

Salin (Patrice) [75], chef de bureau au Conseil d'État, rue Servandoni, 20, à Paris.

Sauvage (l'abbé) [24], aumônier du Collége de Dieppe (Seine-Inférieure).

Sauvan [291], propriétaire, rue des Charrettes, 22, à Rouen.

Schickler (F.) [144], propriétaire, à Bizy, par Vernon (Eure).

Schickler (le baron) [244], à Martinvast (Manche); à Paris, place Vendôme, 17.

Semichon [3], ancien conseiller général, rue de l'Avalasse, 16, à Rouen.

Sepmanville (le baron de) [108], propriétaire, à Évreux (Eure).

Sicotière (Léon de la) [204], avocat, membre de l'Assemblée nationale, à Alençon (Orne).

Somménil (l'abbé) [90], chanoine honoraire, à Blosseville-Bonsecours, près Rouen.

Tardif (Jules) [226], archiviste aux Archives nationales, à Paris.

MM. Tertu (le comte de) [237], à Tertu, par Trun (Orne).

Teil (Léon) [261], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue du Champ-des-Oiseaux, 13 *bis*, à Rouen.

Tissot (Amédée) [111], conservateur de la Bibliothèque, à Lisieux (Calvados).

Tocqueville (le comte de) [241], à Nacqueville, par Beaumont (Manche).

Tourville (le Tendre de) [54], O. ✻, président honoraire à la Cour d'appel, rue de l'École, 52, à Rouen.

Toussaint [133], avocat, rue d'Estimauville, 23, au Havre.

Toustain (le vicomte Henri de) [153], au château de Vaux-sur-Aure, près Bayeux (Calvados).

Travers (Julien) [82], conservateur de la Bibliothèque, à Caen (Calvados).

Trochon (l'abbé) [122], vicaire de Saint-Clément de Cherbourg (Manche).

Vallois (Félix) [21], propriétaire, rue de la Savonnerie, 12, à Rouen.

Valon (le comte de) [42], propriétaire, au Rosay, par Lyons-la-Forêt (Eure).

Vatimesnil (de) [253], au château de Vatimesnil, par les Thilliers (Eure).

Veillon (A.) [206], libraire, à Alençon (Orne).

Verger (Ch.) [197], tanneur, à Pont-Audemer (Eure).

Viénot (Henri) [169], avocat-agréé, à Fécamp (Seine-Inférieure).

MM. les Sociétaires dont les noms, qualités ou domiciles auraient été mal indiqués, sont priés d'adresser une note rectificative à M. Ch. Legros, trésorier de la Société, rue Ernest-Le Roy, 3 B, à Rouen.

ROUEN. — IMP. H. BOISSEL.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 3 juillet 1872

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

On procède à la composition du bureau pour l'exercice 1872-1873. Sont élus : Président, M. de Lépinois ; Vice-Président, M. le marquis de Blosseville ; Secrétaire, M. C. Lormier ; secrétaire-adjoint, M. de Beaurepaire ; Archiviste, M. Bouquet ; Trésorier, M. Ch. Legros.

Sont réélus membres de la commission des fonds : MM. Ed. Frère, Gueroult et N. Périaux.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

(303) M. Albert Lemoigne, avocat à Cherbourg, présenté par MM. Léopold Delisle et Alphonse Le Marois.

M. le Président expose au Conseil que la Société, pour satisfaire à ses engagements envers Mgr l'Evêque de Coutances, sera dans l'obligation de donner, pendant l'exercice 1872-1873, les deux premiers volumes de l'ouvrage de Toustain de Billy ; qu'il est à craindre que cette tâche, ajoutée à celle qui incombe déjà à M. Boissel pour la confection des deux seconds volumes de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel* et de la *Chronique de Robert de Torigni*, ne soit au-dessus des forces de cet imprimeur ; que cette considération majeure lui a suggéré la pensée de s'adresser pour l'impression des *Vies des Evêques de Coutances*, à M. Hérissey, imprimeur à Evreux, bien connu des membres du Conseil ; que la Société trouverait dans cette mesure le double avantage de faciliter le travail de l'éditeur, M. Fr. Dolbet, archiviste à Evreux, et d'assurer la livraison en temps utile des publications votées pour l'exercice 1872-1873. En conséquence il demande à être autorisé à préparer, de concert avec M. Hérissey, un projet de traité qui serait soumis au Conseil dans la séance du mois d'août.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte la proposition de M. le Président.

La Commission chargée d'examiner les documents inédits du XVIe siècle communiqués par M. de Bouis, sociétaire, fait un rapport duquel il résulte que l'impression intégrale de ces pièces ne présenterait peut-être pas un intérêt assez considérable pour indemniser la Société de la dépense d'un volume, mais que des extraits choisis pourraient être utilement publiés dans le bulletin. Cet avis, adopté par le Conseil, sera porté à la connaissance de M. de Bouis.

Un membre demande que les bulletins aient dorénavant une pagination suivie. M. le Président fait observer qu'il a été tenu compte implicitement de cette observation puisque la pagination du troisième bulletin continue celle du second. Il en sera de même à l'avenir.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 5 AOUT 1872

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame Membres de la Société, avec l'approbation du Conseil :

(304) Mgr Grolleau, évêque d'Evreux, présenté par MM. de Lépinois et Lebeurier ;

(305) M. l'abbé Hugonin, vicaire-général à Evreux, présenté par MM. Lebeurier et Dolbet;

(306) M. de Guerny, à Guerny (Eure), présenté par MM. de Blosseville et Lebeurier ;

(307). M. Ch. Sébline, secrétaire général de la préfecture de l'Eure, à Evreux, présenté par MM. Dolbet et Lebeurier ;

(308) M. Réné Bonnin, agent-voyer en chef à Evreux, présenté par MM. Dolbet et Lebeurier ;

(309) M. Léon Bagot, avocat à Evreux, présenté par MM. Lebeurier et Dolbet.

M. le Trésorier présente un état de la situation de la caisse sociale duquel il résulte que l'actif, déduction faite des dépenses, s'élève à 3,348 fr. 94 c.

M. le Président annonce que, par arrêté du 18 juillet dernier, S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique a attribué une allocation de 400 fr. à la Société de l'Histoire de Normandie.

M. le Président fait lecture au Conseil du projet de traité à passer avec M. Hérissey, imprimeur à Evreux, pour l'impression de l'ouvrage intitulé : *Vies des Evêques de Coutances*. Il compare ce traité avec celui qni a été passé avec M. Boissel pour l'impression de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, et il fait ressortir quelques légères différences au profit de la Société dans les prix demandés par M. Hérissey.

Le Conseil, après en avoir mûrement délibéré, approuve ce

projet de traité et invite M. le Président à le réaliser au plus tôt, pour que la mise en train de l'ouvrage confié aux presses de M. Hérissey n'éprouve aucun retard.

M. le Président rappelle que les réunions du Conseil n'ont pas lieu pendant les mois de septembre et d'octobre.

La séance est levée.

II

VARIÉTÉS.

Rapport présenté au Conseil, dans la séance du 8 janvier 1872, par M. Gabriel Gravier, sur l'Histoire de la découverte des Canaries, par Jehan de Béthencourt.

MESSIEURS,

Dans une communication faite à l'Académie de Rouen, M. Léon de Duranville a présenté une description succincte, mais excellente, d'un précieux manuscrit du xve siècle qui appartient à Mme la comtesse de Mont-Ruffet. Ce manuscrit a pour objet la conquête des Canaries, par Jehan de Béthencourt.

Il a été imprimé en 1630 par Pierre Bergeron, avec l'autorisation de Galien II de Béthencourt, conseiller du roi au Parlement de Rouen.

Bergeron a donné pour titre à son travail : *Histoire de la premiere descovverte et Conqueste des Canaries. Faite dès l'an 1402. par Messire Iean de Bethencourt, Chambellan du Roy Charles VI. Escrite du temps mesme par F. Pierre Bontier, religieux de S. François, et Iean le Verrier prestre, domestiques dudit sieur de Bethencourt,*

Dans le troisième volume de ses *Voyageurs anciens et modernes*, daté de 1855, M. Charton a réimprimé l'édition de Bergeron, sous le titre : *Jean de Béthencourt, voyageur français.*

Bergeron avait rajeuni le texte du manuscrit, M. Charton a rajeuni celui de Bergeron.

Nous n'avons pas encore une édition correcte du manuscrit des deux chapelains du roi des Canaries.

L'édition de Bergeron est néanmoins très-recherchée : en avril 1870, à la salle des commissaires-priseurs de Paris, un exemplaire en a été vendu 160 fr.

Quant à M. Charton, son but était de vulgariser le nom des découvreurs de la terre. C'est très-louable, et je vous prie de croire que j'étais innocent de toute pensée critique quand je me permettais de vous rappeler la nature de son excellente publication.

Un savant d'outre-Manche, M. R. H. Major, du British Museum, a repris le travail de Pierre Bergeron.

En France comme en Angleterre, on tient en haute estime les œuvres de M. Major, et particulièrement les réimpressions qu'il a faites pour l'*Hakluyt Society*. On peut être assuré qu'il donnera une œuvre magistrale tant par l'introduction que par les notes et la rigoureuse exactitude du texte. Mais cette œuvre, destinée aux Anglais, accompagnée d'une traduction, sera certainement peu répandue en France. L'hommage que M. Major va rendre à notre compatriote sera donc purement et simplement une mise en demeure, pour nous, de glorifier le nom de Jean de Béthencourt.

Pour rendre l'édition française aussi parfaite que possible, je pense qu'il conviendrait de profiter des recherches de l'éminent écrivain anglais, par conséquent d'attendre son livre, dont je crois la publication prochaine (1).

(1) Ce livre est maintenant publié. M. Major a eu la bonté de m'en envoyer un exemplaire. Il répond à l'idée que je m'en étais faite. L'introduction, très-substantielle, est écrite avec un remarquable

*

Toutefois, on pourrait faire dès maintenant les démarches nécessaires pour l'obtention d'une copie de trois dossiers que je me permettrai de vous signaler.

Le premier a pour objet l'affaire de Séville :

Béthencourt, accusé de piraterie, fut arrêté puis renvoyé provisoirement des fins de la plainte.

Bontier et le Verrier affirment sa parfaite innocence. Mais le doute est permis quand on sait qu'il était poursuivi pour un fait du même genre lors de son départ de Grainville-la-Teinturière ; quand, un peu plus tard, on le voit faire une razzia aux environs du cap Bojador ; quand on se rappelle l'opinion que l'Europe du moyen-âge avait des corsaires.

Pour former son jugement, l'historien a besoin de voir les pièces du procès.

Le second dossier est relatif aux négociations entre Béthencourt et le roi de Castille :

Après avoir construit le fort de Rubicon, dans Lancerote, et séduit par de belles paroles le roi Guadarfia, Béthencourt désira Fortaventure, qu'il apercevait de son établissement. Mais les habitants de cet île ne ressemblaient point à leurs voisins. Ils étaient aguerris, quelque peu disciplinés; ils combattaient selon certaines règles, savaient se fortifier et pouvaient mettre en ligne 4,000 combattants. Béthencourt était trop prudent pour les attaquer avec ses 53 hommes.

Il résolut alors de demander du secours en Europe. Sa première pensée fut assurément pour son souverain ; mais comme il savait que la France, déchirée par la guerre civile, ne pouvait rien ten-

talent d'exposition. Le texte a été revu sur le ms. original par M. d'Avezac, de l'Institut.

Ce texte est accompagné d'une traduction anglaise, d'un portrait de Béthencourt d'après Montcornet, d'une carte de l'archipel Canarien et de la reproduction en noir de deux planches inédites du manuscrit.

Cette belle publication appartient à l'*Hakluyt Society*, et, comme je l'avais prévu, la France n'en possède que très-peu d'exemplaires.

ter à l'extérieur, il se rendit auprès du roi de Castille. Henrique III lui donna un petit navire, quatre-vingts hommes, des munitions, des vivres, le titre de roi des Canaries, le droit de battre monnaie.

C'est par une cédule royale que Juan II donna, en 1420, les îles de Canarie, Ténériffe, Gomère et Palme à Casaus Alfonso; c'est également par une cédule royale qu'il renouvela cette donation, en 1433, en faveur du Casaus Guillen. On peut regarder comme certain que c'est aussi par une cédule royale que Béthencourt fut investi par Henrique III de la couronne des Canaries.

Cette pièce et les écrits qui doivent l'accompagner me semblent d'une grande importance pour l'histoire maritime des Normands.

Le dossier se trouve probablement aux archives de Simancas.

Le troisième dossier se rapporte à la création de l'évêché des Canaries :

Il contient la relation remise par Béthencourt au pape Innocent VIII. Cette relation peut différer de celle des chapelains. Elle exprime en tout cas l'opinion personnelle du conquérant, outre qu'elle tire une grande valeur de son caractère officiel.

Ne pensez-vous pas, Messieurs, qu'il appartient à la *Société de l'Histoire de Normandie* de faire entrer une copie de ces dossiers dans les archives de notre département? En le faisant, elle rendra un grand service à l'histoire et au futur éditeur de la relation de Béthencourt.

La conquête des Canaries n'est pas un fait isolé que l'on puisse attribuer autant au hasard qu'à l'audace d'un individu. Elle est la conséquence de l'habileté nautique des Normands et le couronnement de leurs expéditions sur les côtes d'Afrique.

Dès la seconde moitié du IXe siècle ou le commencement du Xe, les Normands s'avancèrent jusqu'au cap de Noun, et découvrirent certainement le groupe des Canaries.

Cette affirmation vous semble peut-être risquée. Permettez-moi de vous rappeler, Messieurs, que nous avons ignoré pen-

dant 800 ans la découverte des côtes orientales de l'Amérique du Nord par les Scandinaves. Or, les Sagas, qui nous ont révélé cette magnifique épopée, nous apprennent aussi que, en 859, les Normands pirataient sur les côtes du Maroc. Connaissant leur audace et leur esprit d'aventure, est-il réellement téméraire de supposer qu'ils ont dû ne s'arrêter qu'au cap de Noun, devant le Sahara, quand ils ne trouvèrent plus rien à piller? J'espère d'ailleurs trouver la preuve que les pirates Scandinaves ont ouvert la route aux marins que Dieppe et Rouen envoyaient, au XIVe siècle, trafiquer sur les côtes de Guinée, et que ceux-ci furent les précurseurs de Jean de Béthencourt et des Portugais.

L'œuvre de Béthencourt se recommande encore par une particularité qui est propre au caractère français.

Le pieux et vaillant gentilhomme n'était pas indifférent à la fortune et aux honneurs : il n'a jamais dédaigné de recevoir le cinquième des marchandises portées des Canaries en Espagne, et s'est paré toute sa vie de la couronne royale. Cependant ce qu'il désirait surtout, c'était d'agrandir le champ de la civilisation, de faire participer des peuples nombreux, intelligents, braves et généreux aux bienfaits de la religion chrétienne. Pour parvenir à son but, il se servit bien moins de l'épée que de la Croix et du Coutumier de Normandie.

Pour terminer cette note, que vous trouvez peut-être longue, permettez-moi, Messieurs, de vous résumer en quelques mots l'opinion de quelques écrivains étrangers dont l'amour-propre national n'est point engagé dans la question.

Sur les traces de Jean de Béthencourt, disent-ils, les marins s'enhardirent et s'avancèrent de plus en plus dans la *mer ténébreuse*. De temps en temps on recueillit, aux Canaries, des épaves diverses, des plantes, même des hommes que le fleuve pélagique qui baigne parfois ces îles apportait des côtes américaines. Ces lointaines excursions, ces plantes étranges, ces hommes appartenant à des races inconnues confirmèrent les données mathématiques que l'on avait de la sphéricité de la terre et les anciennes traditions qui signalaient un monde transocéanique. La science

nautique, vivement sollicitée, fit d'immenses progrès. Les ténèbres de l'océan s'évanouirent.

Les efforts des savants et l'audace croissante des marins aboutirent enfin à la découverte de l'Amérique par le dieppois Cousin et Christophe Colomb. Ce fut une révolution, la révolution la plus grande et la plus heureuse qu'on ait jamais vue. Jean de Béthencourt en est le promoteur. C'est un titre extrêmement glorieux pour lui et pour les Normands.

En résumé, la relation de la conquête est un monument précieux pour l'histoire maritime des Normands, et j'ai l'honneur, Messieurs, de vous en proposer l'impression.

III

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE.

(1872.)

Beaurepaire (Ch. de Robillard de). Recherches sur l'Instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789; Evreux, Pierre Huet, 1872, 3 v. in-8 de VIII et 937 p. Imp. Le Blanc-Hardel, à Caen.

Ext. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., XXVe et XXVIe vol.

Dito. Recherches sur la population de la généralité et du diocèse de Rouen avant 1789; Evreux, P. Huet, 1872, in-4 de 73 p.

Ext. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., XXVIIIe vol.

Blangis (L.-N.) Le Prisonnier de la Tour de Gisors (Eure); nouv. édition, augmentée de son portrait, ses armoiries, et d'une vue intérieure de la prison, par L.-N. Blangis, officier de l'instruction publique. Souvenir historique du XVe siècle; Elbeuf, imp. Levasseur, 1872, in-12 de 46 p. avec 2 pl. lithog.

CANEL. Pont-Audemer. Poème comme on n'en voit pas ; par Jean Chouart, ex-apprenti moine chez les Carmes de cette ville, etc., à Barocopolis, chez Bizarmann, s. d. (1872), in-8 de VI et 195 p. plus 2 ff. dont un de table et une pl. gravée à l'eau forte ; Rouen, imp. L. Deshayes et Cie.

Dito. Jeanne Darc n'a point été brûlée à Rouen. Réimpression de trois écrits sur ce problème historique, dédiée aux Bibliophiles. Rouen, Lanctin 1872, In-8 de 39 p.
Tiré à 100 exemplaires dont 75 pour le commerce.

COCHET (l'abbé). Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure, rédigé sous les auspices de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ; Paris, imp. nationale, 1872, in-4 de XVI pages (Bibliog. hist. et archéolog.), 584 colonnes (Répert. archéolog.) p. 585-652. (Tables des communes et des matières).
Publication du Ministère de l'Instruction publique.

DECORDE (l'abbé J.-E.). Histoire de Bures-en-Bray, par l'abbé J.-E. Decorde (ancien curé de la paroisse), membre de l'Institut des provinces ; Rouen, Le Brument, 1872, in-8 de 190 p. Imp. de Th. Duval, à Neufchâtel.
Bures, commune située à 8 kilom. de Londinières (Seine-Inférieure).

DELORME. Etude sur Moisant de Brieux (1614-1674) ; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1872, in-8 de 87 p.
Ext. des Mémoires de l'Académie de Caen.

DES MONTIS. Mémoires sur l'armée de Chanzy. Le 49e régiment des Mobiles de l'Orne, 1870-71, par le lieutenant-colonel Des Montis ; Alençon, imp. E. de Broise, 1872, in-8 de 230 p. et 7 ff. prélim.

HENRIET (Frédéric). Un peintre rouennais. Frédéric Legrip, sa vie et ses ouvrages ; Rouen, imp. Lapierre, 1872, gr. in-8 de 14 p.

JOANNE (Ad.). Dieppe et le Tréport ; Paris, Hachette et Cie, 1871, in-32 avec 2 grav. et 1 carte.

JOANNE (Ad.). Le Havre, Etretat, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux; Paris, les mêmes, 1871, in-32 de XXVIII et 192 p. avec 28 grav. et 4 cartes.
Guides diamant.

LESEIGNEUR (L.). Guerre de 1870-1871. Les Prussiens à Barentin. Compte-rendu sommaire de l'occupation de cette commune par les troupes prussiennes et allemandes; Rouen, imp. Léon Deshays et Cie, 1872, in-12 de VI et 123 pages.
L'auteur, pharmacien à Barentin, est maire de ce bourg.

LOTH (l'abbé). Les Communautés religieuses de Femmes de Rouen pendant la Révolution; Rouen, Fleury, 1872, in-8 de 80 p. — Imp. Mégard.
Extr. de la Semaine Religieuse du diocèse de Rouen.

MALBRANCHE (F.). Note sur la Bibliothèque publique de Bernay; Bernay, imp. veuve Alfred Lefèvre, 1872, in-8 de 12 p.
Cette bibliothèque ne fut livrée au public que le 22 mars 1863, sous l'administration de M. Emile Focet, maire. On y compte aujourd'hui 6,000 volumes.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. 3e série, 8e vol., (le XXVIIIe de la collection.) — Séance publique du 21 décembre 1871; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1872, in-4.
Contient entre autres une Notice sur F.-G.-S. Trébutien, conservateur adjoint de la Bibliothèque de Caen.

Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg, 1871; Cherbourg, Lepoitevin et Henry, 1871, in-8 de LVI et 508 p. — Imp. Bedelfontaine et Syffert.

NOEL (Eugène). Rouen; promenades et causeries; Rouen, Ern. Schneider, 1872, in-12 de 216 p. — Imp. Alcan-Lévy, à Paris.
Ouvrage dédié à M. le docteur F.-A. Pouchet.

PITARD. Garde mobile de l'Orne, 4e bataillon, campagne de 1870-1871, par P. Pitard, ex-adjudant sous-officier du bataillon; Mortagne, imp. et lib. Daupeley frères, 1872, in-18 de 124 p.

RASPAIL (Xavier). Les Eclaireurs de la Seine en province. Relation de la guerre en Normandie, 1870-1871, par Xavier Raspail, médecin, ex-aide major au 1er régiment d'éclaireurs de la Seine ; Paris, imp. Paul Dupont et Cie, 1872, in-12 de VI et 312 p.

SEMELAIGNE (le Dr). Robert de Floques, bailli d'Evreux et capitaine de Conches, ou l'expulsion des Anglais de la Normandie ; Paris, lib. des Bibliophiles. Imp. Jouaust, 1872, gr. in-18 de 152 p. et 2 ff. prélim.

On a ajouté à ce vol., tiré sur deux papiers différents, une description de la pierre tombale de Robert de Floques, avec une planche lithog. de cette pierre.

Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 6e et 7e années, 1870 et 1871 ; Rouen, imp. L. Deshays et Cie, 1872, in-8 de VIII et 310 p.

STEVENIN. Rapport sur les opérations de la compagnie des Francs-Tireurs d'Elbeuf, pendant la campagne de 1870-71, par M. J. Stevenin, capitaine commandant (extrait du Rapport journalier tenu par ordre du capitaine Stevenin) ; Elbeuf, imp. H. Saint-Denis, 1872, in-8 de 51 p.

THOMAS-CARAMAN (le Dr Ch.). Les Eaux ferrugineuses de Forges, la Spa française (Seine-Inférieure) ; Paris, Alf. Duquesne, 1872, in-18 Jésus de 82 p.

TOUGARD (l'abbé). Catalogue des saints du diocèse de Rouen, d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Rouen, les Bollandistes, etc. ; Rouen, Fleury, 1872. in-12 de IV et 18 p.

Rouen. — Imp. de H. Boissel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 4 novembre 1872

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

(310) M. le Cte de la Bédoyère, au château d'Harfleur, présenté par MM. St. de Merval et de Lépinois.

M. le Président donne lecture de plusieurs lettres qui témoignent de la négligence avec laquelle certains exemplaires des deux derniers volumes de la Société ont été brochés. Par suite des observations faites à qui de droit, les erreurs commises ont été réparées immédiatement.

M. Delisle, éditeur de la Chronique de Robert de Torigni,

fait connaître, par lettre du 4 septembre dernier, les retranchements qu'il compte opérer pour réduire le second volume à la grosseur du premier. Ces retranchements ne porteront que sur les matières qui ne font pas essentiellement corps avec les ouvrages historiques du chroniqueur, et la préface expliquera l'absence de ces morceaux.

M. le Président donne lecture d'une lettre de Mgr Grolleau, évêque d'Évreux, en date du 12 août, qui remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société. M. le Président pense qu'il serait nécessaire que le comité d'Évreux se réunît pour procéder à la nomination d'un président en remplacement du regrettable Mgr Devoucoux; Mgr Grolleau lui semble tout naturellement désigné pour cette fonction. Il se propose d'en écrire à M. l'abbé Lebeurier, secrétaire du comité.

M. Bouquet communique au Conseil une copie, par extraits, du manuscrit provenant de l'ancien couvent des Capucins de Forges-les-Eaux, dont il a déjà parlé dans la séance du 13 mai dernier. Après quelques explications données par l'honorable membre, son travail est renvoyé à la commission du bulletin.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 9 DÉCEMBRE 1872

Sous la présidence de M. Ed. Frère.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

(311) M. Beaurain, sous-bibliothécaire de la ville de Rouen, présenté par MM. Ed. Frère et Ch. Lormier.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Cte de la Bédoyère qui remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Dolbet, membre de la Société à Évreux, informe le Conseil, par lettre du 15 novembre, que l'assemblée des sociétaires du département de l'Eure convoquée par M. Lebeurier, secrétaire, a nommé membres du comité d'Évreux Mgr Grolleau, MM. Canel, Izarn, Louis Passy et Dolbet. Le comité ainsi constitué a immédiatement choisi pour président Mgr Grolleau, en remplacement de Mgr Devoucoux, décédé, et pour secrétaire M. Dolbet, en remplacement de M. l'abbé Lebeurier, démissionnaire.

M. Dolbet fait connaître en même temps qu'il ne cesse de s'occuper de l'édition des *Vies des Evêques d'Avranches* qui lui a été confiée, et qu'il espère pouvoir donner très prochainement du travail à l'imprimeur.

M. le Président annonce au Conseil que la commission du bulletin n'a pas cru pouvoir admettre dans leur ensemble les documents provenant du manuscrit des Capucins de Forges offerts par M. Bouquet, mais qu'elle serait d'avis d'insérer au bulletin ceux de ces documents qui ont un intérêt réellement historique, soit en raison des faits dont ils traitent, soit en raison des personnages dont ils parlent. M. Bouquet pourrait faire précéder cette publication d'un petit avant-propos dans lequel il résumerait brièvement l'histoire du couvent des Capucins de Forges et donnerait la description du manuscrit qu'il possède. — M. le Président a communiqué cette décision à M. Bouquet, qui lui a répondu par une lettre du 16 novembre, dont voici l'analyse : « D'après le vote de l'Assemblée générale, le bulletin a été « créé pour recevoir non des travaux personnels, mais des docu- « ments historiques de moindre étendue que ceux qui font l'objet « des publications ordinaires de la Société. Ce serait donc violer « cette règle que d'y insérer la notice demandée par la commis- « sion. » — Plusieurs membres font observer que si telle est la lettre, tel n'a pu être l'esprit du vote de l'Assemblée générale. Presque tous les documents historiques ont besoin d'un commentaire, sous forme d'avant-propos ou de note, qui fasse connaître d'où ils sont tirés, à quels événements ils se rattachent et quelle foi doit leur être donnée. L'insertion, destituée de ces

renseignements, serait la plupart du temps inutile. Le Conseil ne peut que regretter le scrupule qui retient la plume de l'honorable membre.

M. de Bouis a adressé à M. le président, en date du 18 novembre, une lettre dont il est donné lecture, par laquelle, après avoir présenté diverses observations au sujet de la décision prise par le Conseil dans la séance du 3 juillet dernier, l'honorable sociétaire offre d'envoyer, pour être insérées au bulletin, quelques pièces de vers satiriques sur des membres de l'ancien Parlement de Normandie. Le Conseil invite M. le Président à demander à M. de Bouis communication des pièces dont il propose la publication.

A l'occasion des documents à insérer au bulletin, plusieurs membres expriment le regret que ce recueil ne puisse recevoir qu'un nombre très restreint de pièces. Il serait désirable, disent-ils, que le bulletin fût assez ample pour donner asile aux manuscrits d'une certaine étendue, mais trop courts cependant pour que la Société les publie en volumes ou en demi-volumes. Un membre fait observer que le crédit alloué pour le bulletin est des plus minimes, que les fonds de la Société doivent avant tout être employés à ses grandes publications, et que d'ailleurs les documents dont on parle peuvent être scindés et insérés en plusieurs fois, comme il a été fait pour les notes du président Groulart. Cet incident n'a pas de suite.

Le Conseil autorise M. de Lépinois, président, à adresser à toutes les personnes de la province connues par leur goût pour les lettres, qui ne font pas encore partie de la Société, une petite circulaire indiquant l'existence de cette association, le but qu'elle se propose et les résultats qu'elle a déjà obtenus.

La séance est levée.

II

VARIÉTÉS.

Dans les provinces qui n'étaient pas *pays d'états*, les documents affirmant authentiquement l'*état de noblesse*, sont peu connus, même souvent des familles intéressées. Enfouis dans les casiers des Archives ou entassés sur les rayons des Bibliothèques, très peu d'entre eux ont été publiés. Quelques érudits, MM. Labbey de la Roque, Bonnin, l'abbé Lebeurier, le Vte Robert d'Estaintot, en ont fait connaître un petit nombre relatifs à la Normandie, dont les éditions ont été rapidement épuisées, et qui atteignent dans les ventes un prix relativement élevé. Aussi avons-nous pensé être agréable à nos co-sociétaires en livrant à l'impression une pièce que nous avons été heureux de découvrir dans les nombreux cartons légués par M. le Mis de Martainville à la Bibliothèque de Rouen, que l'obligeant et regretté conservateur de cet établissement M. André Pottier nous avait autorisé à fouiller. C'est le Rôle d'une compagnie de l'arrière-ban du Bailliage d'Évreux, licenciée après la campagne de 1674 par Turenne, portant la signature autographe de ce grand homme, et scellé du sceau de ses armes en cire rouge. Nous l'insérons textuellement, avec l'orthographe originale.

STEPH. DE MERVAL.

ROOLE DE LA SEGONDE COMPAIGNIE DES GENTILSHOMMES DU BAILLIAGE DE EVREUX COMMANDÉE PAR PAUL DUVAL, SIEUR DE BEAUMONTS.

Jehan le Michel, sr de Lefredil, cornette.
Edme le Noury, sr du Mesnil sur Lestree, mareschal des logis.
Jehan du Rouil, sr du Bosnoussot, commissaire.

Gentilshommes.

Guillaume de Boquencé, s^r du Tanné, premier brigadier.
Olivier Filleul, s^r des Chenées.
Jaques Filleul, s^r de la Chapelle-Gautier.
Charles de la Rivière, s^r de Vertot.
Costantin Fortin, s^r des Lignières.
Jaques d'Aureville, s^r d'Aureville servant pour Francois Pomponne de la Boulaie.
Louis d'Aureville, s^r de St Louis servant pour le Sr de Friards.
Charles d'Erneville, s^r de Bigards.
Christofle d'Aureville, s^r de la Pilette.
Elizée de Laumosne, s^r de Fonteney servant pour luy et son beau frère.
Charles de Boscquencé, s^r de la Vermondiere.
Paul le Velain, s^r du Longbisson.
Guillaume de la Vallée, sieur de Troncon servant pour le S^r de St Cler-Dary.
Nicolas le Velain, s^r de la Palessiere.
Jehan de Colisson, s^r des Coutures.
Charles de Haittehou, s^r du Saucey.
Pierre d'Aché, s^r d'Aché-Serquigny.
Guy Fermanel, s^r du Tot.
Alexandre de Picory, s^r de Viles.
Jehan Guillard, s^r de la Vacherie.
Jehan de Braque, s^r de la Guichardière.
Louis Daniel, s^r des Rües servant pour le Sr du Tilleul-Pontaure.
Michel le Prevost servant pour le Sr Vachot.
Louis de Mesieres, s^r de Lesprevanche.
Louis de Giverville, s^r de Giverville.
Guillaume de Mesières, s^r de Bournainville.
Jehan Baptiste le Hure, s^r de Beaudroit.
Claude le Nollent, s^r de Canappeville.

François des Périers, sr de Courcy servant pour le Sr de la Riffaudière.

Robert Datu, sr de St Martin servant pour le Sr du Pas de la Vente.

Toussaint Cercœuil, sr de St Pierre servant pour le Sr de St Agnen l'aisné.

François de Lespinette, sr de Lespiné servant pour le Sr de Nerval.

Jehan le Pic, sr de la Coudraie servant pour le Sr de Marbost.

Christofle le Mareschal, sr du Tilleul.

Jehan de Carrey, sr de la Bretesche servant pour luy et son frère.

Guillaume des Périers, sr de St Mars servant pour le Sr du Bosc le Conte.

Jehan de Bospré, Sr de Bospré servant pour le Sr d'Irlande-Bosc le Conte.

Jaques de Valtot, sr de la Chauvinière.

Louis de la Rouveraie, sr du Havel servant pour Simon de la Rouveraie, son père.

Louis de la Rouveraie, sr de la Rouveraie.

Louis de la Rouveraie, sr du Bisson.

Jehan du Val, sr du Val.

Claude de Bigars, sr de St Aubin de Cerlon.

Gilles de Bornout, sr de Marcilly.

Jaques de Bellemare-Lallut.

Le Sr du Hamel servant pour le Sr de Maneval.

Nicolas de la Maillardière servant pour le Sr du Moulin-Chastel.

Jaques le Michel, sr de la Rochette, troisième brigadier.

Louis de Boshenry, sr de Drucourt.

Louis Filleul, sr de la Hellinière.

Gabriel Anthoine du Lorain servant pour Monsieur le Comte de Créquy.

Jaques Douville, sr de Beauprey.

Louis Agis, sr de St Denis.

Eustache de Cherville, sr du Bisson.

Robert de Bonnechose, sr de la Londe.
André de Malleville, sr de Malleville.
Simon le Hure, sr de Salmon servant pour le Sr de Champeaux.
Laurens Poisson, sr Poisson.
Pierre de Pigasse, sr de Laubrière.
Jehan le Verrier, sr de la Noe-Boutemont servant pour le Sr Descourties.
Philippes de Lespiné, sr d'Auvergne.
Alexandre de Lespiné, sr de Lespiné.
Adrian de Malleville, sr de Durecœur servant pour le Sr du Plessis.
Christofle de Garencières, sr de Thibouville.
Laurens le Velain, sr de St Jehan servant pour le Sr de la Hautignère.
Nicolas Cottard, sr du Clos-Martin.
Philippes de la Houssaie, sr de la Houssaie.
Francois d'Assy, sr de Marcey servant pour le Sr Vicomte de Gacé.
Jehan de Quaqueré, sr de St Amant.

Je certifie le present roole estre veritable faict au camp de Doschemenn ce septième novembre mil six cents soixante et quatorze.

Beaumonts.

Certifions que le present rolle est veritable et consentons que les commandans des escadrons et baillages donnent des congés aux gentilshommes dont les noms sont specifiez aud. rolle. fait au camp de Detweiler ce 7 novembre 1674.

Turenne.

Cachet en cire rouge aux armes de Turenne.

III

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE.

(1872.)

Abrégé d'un Journal historique de Rouen, publié avec une introduction par Albert Sarrazin, membre de la Société française d'archéologie; Rouen, Lanctin, 1872, petit in-4 de xvi et 80 p., plus un f° final pour la souscription de l'imprimeur, et 4 ff. prélim. (imp. Cagniard.)

Tiré à 100 exempl. sur pap. vergé de Holl.

Ce journal comprenant les années 1094-1646, est attribué à l'abbé Philippe Joses, prêtre de N.-D. de la Ronde, de Rouen.

Angot (Robert). Le Chef-d'Œuvre poétique de Robert Angot sieur de l'Eperoniere, publié et annoté par Prosper Blanchemain; Rouen, imp. H. Boissel, 1872, petit in-4 de ii et 20 p., — plus : 1° Bovquets de Flevrs d'épines tirez du Jardin de Parnasse, 8 p. — Roberti Angot Cadomensis Deo Votum in fvtvram ivstissimæ litis victoriam. Epigramma. 8 p. — notes et tables 4 p.

Publication de la Société Rouennaise de Bibliophiles.

Beaurepaire (E. de Robillard de). L'union d'amour et de chasteté d'Aubin Gautier, apotiquaire avranchois; Avranches, lib. Anfray et Lebel, 1872, in-8 de 29 p. (Imp. Mme Tribouillard).

Etude lue à la Soc. d'archéol., de littérature, sc. et arts d'Avranches, le 22 avril 1869. — Tiré à 100 exempl.

Boulatignier (J.). Frederice Marguerie. Étude biographique et souvenirs; Valognes, imp. ve Carette Bondessein, 1872, in-8 de 39 p.

Brunet. La Légende de St Ortaire, abbé du monastère de Landelles (527-625), par Victor Brunet, ancien zouave pontifical, gérant du Journal de Saint-Lô et de la Manche; Coutances, imp. et lib. Salettes, 1872, in-8 de 8 p.

Ext. de la Revue Catholique de Coutances, liv. de mai 1872.

Bulletin des Travaux de la Société des architectes de la Seine-Inférieure, instituée pour le progrès de l'art architectural en province, années 1869-1872; Rouen, imp. Cagniard, 1872, gr. in-8 de xxxiv et 95 p., avec 3 planches.

Caumont (de). Bulletin Monumental, ou collection de mémoires et de renseignements sur la statistique de la France, 37e vol. de la collect.; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1872, in-8, fig.

Dergny. Le Pays de Bray. Communes et paroisses, histoire et archéologie, topographie et statistique, par Dieudonné Dergny, membre de la Soc. franç. d'Archéologie, t. Ier; Neufchâtel-en-Bray, imp. Duval. — Rouen, lib. Le Brument, 1872, in-8 de 317 p.

Filleul (Nicolas). Les Théâtres de Gaillon, à la Reine, par Nicolas Filleul de Rouen, avec une introduction par Eugène de Robillard de Beaurepaire; Rouen, imp. H. Boissel, 1873, petit in-4 de xxv et 124 p.

Publication de la Société des Bibliophiles normands.

Glanville (L. de). Curieux privilége de l'ancien prieuré de Saint-Lô, à Rouen; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1871, in-8 de 8 p.

Ext. du Bullet. monum. publié par M. de Caumont, tome XXXVII.

Histoire de la Garde Nationale de Bernay; son héroïsme au 18 frimaire an X et au 21 janvier 1871. Par un volontaire; Brionne, imp. et lib. Daufresne, 1872, in-8 de 16 p.

Histoire véritable de l'embrasement d'un vaisseau, arrivé en rade de Dieppe, le 26 octobre 1649, précédé d'une notice par Michel Hardy; Rouen, imp. H. Boissel, 1872, petit in-4 de vii et 12 p.

Publication de la Société Rouennaise de Bibliophiles.

Jal (A.). Abraham Du Quesne et la marine de son temps; Paris, H. Plon, 1872, 2 vol. gr. in-8, avec fac-sim. et grav. sur bois.

Laurent (de l'Ardèche). Notice historique sur Adolphe Gueroult, publiciste né à Rouen; Paris, Dentu, 1872, in-8 de 89 p. (imp. P. Dupont.)

Extrait de la préface du 28e vol. des Œuvres de St-Simon et d'Enfantin.

Lavalley (Gaston). Les Héros inconnus. La Jeanne Hachette normande; Paris, Hachette, 1872, in-18 de 122 p. (imp. Le Blanc-Hardel, à Caen.)

Roman historique dans lequel figure une jeune fille du nom de Julienne, fille d'un sieur Jacques Coville, fabricant de tissus, demeurant à Saint-Lô vers le milieu du xvie siècle. Cette jeune fille, suivant l'auteur, mériterait d'être placée à côté de Jeanne Hachette, par le courage qu'elle déploya dans la défense de la ville de Saint-Lô, assiégée par les troupes de Charles IX, en avril 1574.

Levaillant de la Fieffe. Les Verreries de la Normandie, les gentilshommes et artistes verriers normands; Rouen, Lanctin, 1872, gr. in-8 de viii et 551 p. (Imp. Cagniard).

Martonne (Alfred de). Bagnoles-de-l'Orne. Esquisse; Alençon, imp. Thomas, 1872, in-18 jésus de 15 p.

Pontaumont (de). Récits d'une soirée d'hiver dans la Hague, recueillis et annotés par A. de Pontaumont; Cherbourg, imp. Mouchel, 1873, in-8 de 60 p.

Renferme des notices sur le théâtre de Cherbourg en 1787, — sur le blason de cette ville, — Tiphaigne de la Roche, — le chevalier d'Osber, etc.

Rœsseler (Ch.). La Mosaïque de Lillebonne, découverte en 1870; Rouen, A. Le Brument, 1871, gr. in-8 de 15 p. avec une pl. photog. (imp. Lepelletier, au Havre.)

Ext. de la Soc. Havraise d'Etudes diverses.

Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. Congrès archéologique de France,

37e session. Séances tenues à Lisieux en 1870 (compte-rendu); Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1871, in-8 de 365 p., avec fig.

Les pages 3-14 sont consacrées aux églises de Frénouville, Moult, Canon, Breuil et Ecajeul, et aux châteaux de Canon et de la Houblonnière.

Thomas. Campagne de la Garde Mobile de l'Ardèche en Normandie. Par le lieutenant-colonel Thomas; Largentière, imp. Herbin, 1872, in-8 de 93 p. (Guerre de 1870-71.)

Vatel (Charles). Charlotte Corday et les Girondins, pièces classées et annotées par Charles Vatel, avocat à la Cour d'appel de Paris. — Ouvrage accompagné d'un album contenant onze portraits gravés d'après les originaux authentiques, des vues et plans explicatifs des lieux et des fac-simile d'autographes; Paris, Henri Plon, 1864-1872, 3 vol. gr. in-8 et atlas.

Rouen. — Imp. de H. Boissel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 15 janvier 1873

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

(312) M. Edouard de Barthélemy, rue de l'Université, 80, à Paris, présenté par MM. de Lépinois et Charles de Beaurepaire.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Beaurain qui remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. le Trésorier présente un état de situation de la caisse sociale qui constate que l'actif, déduction faite des dépenses, s'élève à 4,954 fr. 27 c.

La commission, chargée d'examiner la copie des Mémoires inédits de Bigot de Monville, communiquée par M. le Vte d'Estaintot, membre du Conseil, fait un rapport duquel il résulte que ces Mémoires, par la nouveauté des détails qu'ils renferment sur la révolte dite des Nu-Pieds qui ensanglanta la Normandie en 1639, méritent de figurer dans la collection de la Société. Le Conseil, auquel il est donné connaissance de quelques passages de cet ouvrage, partage l'avis de la commission, et invite M. d'Estaintot à compléter le plus promptement possible son travail qui pourrait être livré à l'impression dans un des prochains exercices.

M. le Président informe le Conseil que, sur la demande qu'il lui en a faite, conformément à la délibération du 9 décembre dernier, M. de Bouis a envoyé deux séries de vers satiriques concernant des membres de l'ancien Parlement de Normandie au XVIIe siècle. En faisant cette communication, l'honorable sociétaire ne s'est pas dissimulé que les vers de la première série sont peut-être trop plats et les vers de la seconde trop *gaulois* pour être livrés à la publicité. Cette appréciation est aussi celle du Conseil qui ne peut que remercier M. de Bouis et informer les curieux que les vers exhumés par notre confrère se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds français, n° 24,113.

M. le Président expose qu'il conviendrait de faire, dès à présent, le choix des volumes à publier pendant l'exercice 1873-1874. L'un d'eux sera le troisième volume des *Vies des Evêques d'Avranches*; l'autre devra être choisi parmi les ouvrages actuellement en préparation. Ces ouvrages sont la *Relation anglaise du siège de Rouen*, de 1591, éditeur, M. Ed. Frère, l'*Histoire de l'Abbaye de Jumiéges*, éditeur, M. l'abbé Cochet, les *Voyages de Jehan de Béthencourt*, éditeur, M. Gravier, les *Cronicques de Normendie*, éditeur, M. de Lépinois, les *Mémoires de Bigot de Monville* dont il vient d'être parlé, éditeur, M. d'Estaintot. Le Conseil, après examen de l'état d'avancement de ces diverses éditions, estime qu'il conviendra de publier, comme

second volume, pendant le prochain exercice, les *Voyages de Jehan de Béthencourt*. Cette décision sera portée à la connaissance de M. Gravier.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 3 FÉVRIER 1873

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

(313) M. l'abbé Tougard, professeur au Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades, présenté par MM. de Lépinois et l'abbé J. Loth.

M. le Président a le regret d'annoncer que l'impression des *Vies des Evêques de Coutances* n'est pas encore commencée. Ce retard tient en partie à des circonstances douloureuses qui ont paralysé pendant quelque temps le zèle de notre éditeur, et en partie à des vérifications dans plusieurs bibliothèques de Paris que M. Dolbet a jugé utile de faire dans l'intérêt de son œuvre. Ces vérifications sont aujourd'hui terminées, du moins en ce qui concerne le premier volume, et rien ne paraît plus s'opposer à la mise sous presse de l'ouvrage. Quant aux volumes confiés à M. Boissel, ils n'ont pas avancé depuis longtemps. Le second volume de la *Chronique de Robert de Torigni* en est à la feuille 9, et le second volume de l'*Histoire du Mont Saint-Michel* à la feuille 3. L'imprimeur, empêché par les travaux urgents de la fin d'année, a promis de reprendre très-prochainement l'impression et de réparer le temps perdu.

M. le Président lit un article de la *Revue critique* du 25 janvier 1873, dans lequel M. Gabriel Monod, membre de la Société, fait un compte-rendu élogieux du premier volume de la *Chro-*

nique de Robert de Torigni, édité par M. L. Delisle, et parle en termes bienveillants et sympathiques de la Société de l'Histoire de Normandie. Le Conseil décide que l'expression de sa gratitude sera consignée au procès-verbal.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 3 MARS 1873

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

(314) M. Oberlender, ancien officier d'infanterie, attaché au chemin de fer de l'Ouest, demeurant à Rouen, place Saint-Paul, n° 32, présenté par MM. G. Gravier et Ch. Legros.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. L. Delisle qui se plaint de la suspension de l'impression de la *Chronique de Robert de Torigni* et fait connaître que si l'imprimeur ne reprend pas au plus vite son travail, le second volume, à la suite duquel des tables très-détaillées doivent trouver place, ne pourra pas être terminé pour la prochaine assemblée générale. Des observations pressantes ont été faites à ce sujet à M. Boissel. L'impression des *Vies des Evêques d'Avranches*, confiée à M. Hérissey, est aussi en souffrance ; M. le Président a prié M. le Mis de Blosseville, en ce moment à Evreux, d'inviter M. Dolbet et l'imprimeur à pousser cet important travail de telle sorte qu'un volume puisse être livré aux sociétaires au mois de juin.

M. le Président fait connaître que M. Le Coy de la Marche, archiviste aux Archives nationales, chargé d'une mission scientifique en Italie, a bien voulu lui promettre d'examiner et d'analyser aux archives du Vatican le dossier relatif à l'érection de l'évêché des Canaries, dans lequel il est amplement question de la

découverte de Jehan de Béthencourt. Une note explicite a été remise à ce sujet à M. Le Coy de la Marche.

Par une lettre du 22 février dernier que M. le Président lit au Conseil, M. le Ministre de l'Instruction publique fait connaître que la section d'histoire du Comité des travaux historiques vient de lui adresser ses propositions pour la répartition, entre les sociétés savantes dont les travaux ont le plus contribué au progrès de l'histoire nationale, de la somme de trois mille francs allouée à cet effet par arrêté du 25 décembre dernier, et qu'il est heureux d'informer le Président que la Société de l'Histoire de Normandie a été désignée par la section pour recevoir une récompense de mille francs. Le Président a immédiatement adressé à M. le Ministre les remerciements du Conseil. Il a l'intention d'assister à la séance solennelle de la Sorbonne du 19 avril prochain, dans laquelle la haute récompense obtenue par la Société sera proclamée en présence du Ministre et des délégués des Sociétés savantes.

La séance est levée.

II

VARIÉTÉS.

Le Premier Président Claude Groulart fut un des magistrats les plus éminents dont s'honore la Normandie. Aussi, les particularités de sa carrière diplomatique et parlementaire ont-elles été l'objet d'études biographiques d'un haut intérêt. Nous avons pensé être agréable aux lecteurs du bulletin en ajoutant aux documents déjà connus sur la vie de Groulart une pièce encore inédite, quoique plusieurs fois citée, qui fait connaître l'ordre observé dans les *obsèques et funérailles* de cet illustre person-

nage. Cette pièce est tirée d'un manuscrit in-4° appartenant au fonds Martainville de la Bibliothèque de Rouen et coté $\frac{Y}{90}$ Nous en devons la communication à notre confrère M. Edouard Frère, le savant conservateur de ce précieux dépôt. Elle se trouve aussi dans le tome 17, p. 198, de la copie des registres du Parlement de Rouen conservée aux archives nationales, section judiciaire. Quant au registre original, il a disparu depuis longtemps des archives du Palais-de-Justice de Rouen.

E. DE LÉPINOIS.

Ordre des obsèques et funérailles de feu messire Claude Groulart, vivant chevalier, sieur de la Cour, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, et Premier Président en la Cour de Parlement de Rouen, inhumé en l'église des Célestins le cinq décembre 1607 (1).

Du mardy 4e jour de décembre 1607, présents Mrs le Président Le Roux, de Montagu, Péricard, de Monchy, conseiller clerc honoraire, Lefebvre, de la Tigeoire, de Grouchet, Moinet, Heudey, de la Roque, de Maromme, Cavelier, Turgot, Veron, Restaut, de Mathan et Selles,

Venus Mrs Péricard, Evesque d'Avranches, et Halley, maître des Requestes,

Ont esté faits entrer les parties jusqu'à huit heures que le deuil de feu Monsieur le Premier Président est venu. Pour recevoir lequel Messieurs sont allés en la grande chambre dorée prendre leurs séances à raison du grand nombre de revestus et jusqu'à 82, et a esté led. deuil conduit et mené par Messieurs de Montagu, Martel, Péricard, Restaut, conseillers de grand chambre. Lequel sieur de Montagu portant la parole a dit qu'il a plû à Dieu apeller à luy Messire Claude Groulart, vivant chevalier, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé et

(1) P. 188 du Mss. cité.

Premier Président en ce Parlement, les héritiers duquel suplioient la Cour vouloir faire les derniers honneurs tels qu'elle a accoutumé rendre aux funérailles de Messieurs les Premiers Présidents en l'inhumation dudit feu sieur Premier Président qui se fera demain après midy, en l'église des Celestins, a telle heure qu'il plaira à la Cour ordonner, et luy a esté dit par le sieur Président Le Roux que la Cour porte un extrême regret de la perte qu'a fait cette compagnie d'une personne sy signallée et chef d'icelle et qu'elle luy rendra les honneurs accoutumés ledit jour de demain à une heure après midy. Eux retirés pour aller aux autres chambres.

Et le mercredy 5e jour de Décembre l'inhumation dud. sieur Premier Président a esté faitte en l'ordre qui ensuit :

Premièrement marchoient les quatre Ecolles des pauvres à Rouen, estant au nombre de 95, conduits par les sergeants desd. pauvres et maistres d'ecolles;

Les Religieux Cordeliers au nombre de 38;

Les Jacobins au nombre de 16;

Les Augustins au nombre de 15;

Les Carmes au nombre de 19 ;

Le Clergé au nombre de 103 prestres ;

Les Religieux de Bonne-Nouvelle, 4 ;

Les Religieux de Saint-Lô et de la Magdeleine, ensemble, au nombre de 16 ;

Les Religieux de Saint-Ouen, au nombre de 26 ;

Le Chapitre Nostre-Dame ;

Douze novices ;

Cinquante chapelains et 27 chanoines ;

Le sieur Evesque d'Avranches, *in pontificalibus*, ayant mitre en teste et la chape qui estoit portée par un page avec un manteau de deuil et une épée à son costé ;

L'ancien Maistre d'hostel du dit feu sieur Premier Président, avec un manteau de deuil et une épée à son costé ;

Douze revestus de babeloux, portants chacun un cierge d'une livre avec les armoiries ;

Douze autres revestus de babeloux, portants cierges de deux livres;

Deux Cordeliers, deux Jacobins, deux Augustins et deux Carmes tous revestus de neuf;

Cinq curés marchants les quatre premiers deux à deux et le cinquième seul, qui estoient les curés des patronnages dud. défunt, revestus de robes de deuil et sans surplis;

Après, les Procureurs de la maison tant en la Cour qu'en Bailliage, revestus de robes longues de deuil, à scavoir : Le Telier, Procureur en la Cour, Vaignon, Procureur en Bailliage et Viconté, Dubon, Procureur en ladite Cour;

Quatre anciens domestiques de la maison, revestus pareillement de deuil, à scavoir : Morice, commis au greffe civil, et Le Jongleur, huissier en la cour, en robes longues; Doublet, trésorier des Etats, et Planchon, controlleur du Taillon, revestus de manteaux de deuil, avec leurs toques;

Le Babeloux portant le cierge du corps, de cire jaune, avec les armoiries;

Un chapellain de la confrairie de la Conception (1), marchant à costé, avec un cierge blanc avec les armoiries;

Un autre chapellain de ladite confrairie portant une palme;

Le Maistre d'Hostel, vestu de deuil de robe trainante, ayant la teste nue et son chapeau renversé sur le col, portant le carreau de velours violet semé de fleurs de lys d'or, sur lequel estoit porté le mortier dud. feu sieur Premier President, avec son ruban d'or, en signe de magistrat;

Deux sergents royaux faisant resserrer la presse;

Le corps dud. defunt porté par douze revestus de babeloux;

Les quatre coins du drap mortuaire portés par quatre des plus anciens conseillers de la grand chambre, scavoir : Mrs de Montagu, doyen lay, et Martel, ecclésiastique, qui portoient les coins

(1) On sait que Groulart fut un des protecteurs de l'Académie du Puy de l'Immaculée Conception ou des Palinods dont il avait été élu prince en 1596.

de derrière, et Mrs Péricard, conseiller clerc, et Lefebvre, conseillers lay, les coins de devant ;

Partie des capitaine et compagnons des Arquebusiers et Cinquantaine, allant devant, et partie aux aisles et costés du corps de la Cour ;

Après marchoient sept huissiers de la cour ; Varin et de Bourrey, principaux commis des greffes civil et de la Tournelle ;

Beaumer, receveur général des amendes ; Bouffart, Receveur et Payeur des Gages, et Le Fay, Receveur des Epices, marchoient tous trois ensemble ;

Cusson et Lorion, notaires ;

Les Secrétaires, au nombre de quatorze, tant honoraires qu'en charges ;

Mes Robert de Bois-Lévesque et Jean Berthoult, greffier civil et criminel ;

Aubourg, premier huissier ;

Mr le Président de Bernières (1) menoit le premier deuil ; Mr de Bourgtheroulde (2), le 2e deuil ; Mr de Courvaudon (3), le 3e deuil ; et Mr du Thuit Halley (4), le quatrième deuil.

Les conseillers de la Cour, au nombre de cinquante-quatre, avec les trois gens du Roy, marchants deux à deux ;

Deux huissiers faisant la closture de la Cour ;

Après, le Lieutenant général de l'Amirauté et le sieur Guibert, Lieutenant général criminel du Bailliage, marchant ensemble au costé dextre ;

Bigot, Lieutenant particulier audit bailliage, et Chefderue, conseiller au Présidial, au costé senestre ;

Après, les advocats de lad. Cour, entre lesquels estoient les Lieutenant général du viconte de Rouen et le viconte de l'Eau ;

Les Procureurs communs d'icelle ;

(1) Maignart de Bernières.
(2) Leroux du Bourgtheroulde, président.
(3) Anzeray de Courvaudon, président.
(4) Barthélemy Halley, Sr du Thuit, maître des Requêtes.

Après, les parents et plusieurs notables marchands et le reste des Arquebusiers et Cinquantaine qui fermoient le convoy.

Nota que le Corps de la Ville ne s'y est trouvé, ny les officiers de la Table de marbre; ne s'y est trouvé aussy le viconte de Rouen.

Messieurs de la Cour ayant pris place dans le chœur des Célestins, et près de l'autel estoient les secrétaires et aucuns des advocats, le surplus du convoy demeuré en la nef et aux chapelles, l'office fait par Mr l'Evesque d'Avranches et par les Célestins; et au même ordre est revenu le convoy jusqu'en la maison dud. sieur Premier Président.

III

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE.

Adeline (Jules). Gisors. Excursion archéologique et artistique; Rouen, imp. L. Deshays, 1873, in-8 de 24 p., avec une eau-forte gravée par l'auteur.

Beaurepaire (Eug. de Robillard de). Notice biographique et littéraire sur F.-G.-S. Trébutien, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Caen; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1873, in-8 de 63 p., avec portrait.

Extrait des Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie, t. xxviii.

Caumont (de). Bulletin monumental, ou collection de mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France: 38e vol. 1872; Caen, Le Blanc-Hardel, 1872, in-8, avec pl. et vign. sur bois.

Clément de Ris (le comte). Le Marquis de Chennevières-Pointel, conservateur du musée du Luxembourg, inspecteur des mu-

sées de province; Paris, Léon Téchener, 1873, gr. in-8 de 24 p., avec une pl. gravée à l'eau-forte.

M. Philippe de Chennevières est né à Falaise (Calvados), le 23 juillet 1820.

Géfrotin (A.). L'arrondissement de Louviers pendant la guerre de 1870-71; Evreux, imp. Hérissey, 1873, in-12 de 259 p., avec une carte de Louviers et de ses environs.

L'auteur est secrétaire de la Sous-Préfecture de Louviers.

Lonlay (de). Argentan, son histoire et ses légendes (prose et vers), par le Marquis Eug. de Lonlay, édit. Elzev.; Paris, Dentu, 1873, gr. in-18 de 36 p., avec une grav. sur bois.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, pour 1873; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, in-8 de viii et 408 p.

Le volume de 1872, devant contenir le rapport sur le concours ouvert pour une étude sur Moisant de Brieux, et en même temps la réimpression de plusieurs œuvres de cet illustre fondateur de l'Académie de Caen, ne paraitra que dans quelques mois.

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Normandie, 3e série, 8e vol., xxviiie vol. de la collection, 2e liv., p. 149-598; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1873, in-4.

Normands (les) au combat naval de l'Ecluse, 24 juin 1340, par A. C. (A. Canel); Rouen, imp. Deshays, 1873, in-8 de ii p.

Postel (Raoul). Siége et capitulation de Bayeux, en 1417. Notes pour servir à l'histoire du Bessin pendant la domination anglaise sous l'occupation du roi Henri V; Caen, Le Gost-Clérisse, 1873, in-8 de 131 p. (Imp. Le Blanc-Hardel).

Tiré à 125 exemplaires.

Rathery et Boutron. Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies; Paris, Téchener, 1873, in-8 de viii et 544 p. (Imp. Lahure).

Recueil des publications de la Société nationale Havraise d'Etudes diverses, 37e et 38e années, 1870-1871; Le Havre, imp. Lepelletier, 1872, gr. in-8 de cxii et 579 p., avec plans

et tableaux destinés à l'intelligence des conférences sur la marine.

SAUVAGE (l'abbé). L'École de Bonne-Nouvelle (1625-1770), par l'abbé Sauvage, associé correspondant national de la Soc. des Antiq. de France, membre de l'Institut des provinces, etc.; Rouen, C. Lanctin, 1872, petit in-4 de VIII et 34 p. plus un f° portant la souscription de l'imprimeur. Il est orné de 2 planches : vue de la façade de l'église de Bonne-Nouvelle, gravée à l'eau-forte par M. Ernest Le Fevre, et le sceau du Prieuré, d'après une empreinte de la matrice qui appartient à M. l'abbé Jouan, d'Evreux. (Imp. Cagniard).

Dédié à M. de Caumont. — Tiré à 100 exempl.

TAMISEY DE LARROQUE. Lettres inédites du cardinal d'Ossat, publiées avec une notice et des notes; Paris, Aug. Aubry, 1872, gr. in-8 de 48 p.

Tiré à 100 exempl.

D'après les recherches de l'éditeur, le cardinal d'Ossat, évêque de Bayeux, serait né le 20 juillet 1537 à Larroque, canton de Castelneau-Magnoac, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, et non pas à Cassagnabère (Haute-Garonne), le 23 août 1536.

TESSIER. De Orderico Vitali, apud facultatem litterarum Parisiensem hæc disputabat, J. Tessier, historiæ professor; Poitiers, imp. Boileau et Raimond, 1873, in-8 de 70 p. et 2 ff. prélim.

Thèse dédiée à M. Léop. Delisle.

TOUGARD (l'abbé). Quelques notes sur la chapelle de la Commanderie de Ste-Vaubourg, au Val-de-la-Haye, près Rouen; Rouen, imp. Cagniard, 1873, gr. in-8 de 12 p.

Se vend au profit de l'église du Val-de-la-Haye).

Rouen. — Imp. de H. Boissel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1873.

I

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 7 avril 1873

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Il est donné lecture de deux lettres par lesquelles MM. l'abbé Tougard et Oberlender remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le Trésorier présente un état de situation de la caisse sociale qui constate que l'actif, déduction faite des dépenses, s'élève à 6,517 fr. 51 c.

M. le Président fait connaître que M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire du Comité des travaux historiques, chargé

de rendre compte des travaux de la Société à la séance solennelle de la Sorbonne du 19 de ce mois, désire avoir communication des quatre volumes déjà publiés, lesquels ne se trouvent pas, dit-il, dans la bibliothèque du Comité. Quoique ces ouvrages aient été tous envoyés à M. le Ministre de l'Instruction publique au moment même de leur publication, le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de déférer à la demande de M. Hippeau. Des instructions seront données en ce sens à M. Le Brument, libraire de la Société.

MM. Dergny et de Croismare, sociétaires, expriment la crainte que le Conseil n'ait une tendance à favoriser outre mesure les ouvrages relatifs à la Basse-Normandie. M. le Président se propose de rassurer nos honorables confrères. La publication des *Vies des Evêques de Coutances* a été entreprise dans des circonstances tout-à-fait exceptionnelles et alors qu'aucun travail sur la Haute-Normandie n'était en état de passer à l'impression. Les éditions qui se préparent en ce moment et qui paraîtront dans les exercices prochains prouveront que le Conseil a la ferme intention de tenir la balance égale entre les deux parties de la province.

A ce propos M. Lormier informe le Conseil qu'il existe au presbytère de Cuy-Saint-Fiacre, commune voisine de Gournay-en-Bray, un journal rédigé au commencement du XVIe siècle par un curé de cette paroisse. Ce journal contiendrait le récit des événements politiques qui se sont passés dans le Bray pendant les guerres de religion, et serait, par conséquent, fort intéressant pour l'histoire du pays. M. le Président prend note de cette communication et dit qu'il va se mettre immédiatement en rapport à ce sujet avec M. le curé de Cuy-Saint-Fiacre.

M. le Président exprime ses inquiétudes au sujet des ouvrages en cours d'impression. Il n'obtient rien d'Evreux, malgré ses lettres réitérées, et M. Boissel n'en est encore qu'à la feuille 10 du second volume de la *Chronique de Robert de Torigni*. Cependant ce dernier paraît disposé à travailler avec activité pendant ce mois, et M. le Président espère qu'il tiendra parole.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 5 MAI 1873,

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

(315) M. l'abbé Pennetot, vicaire de la métropole, présenté par MM. l'abbé Loth et de Beaurepaire.

M. le Président annonce la mort de M. de Caumont, sociétaire à Caen. Les regrets du Conseil, au sujet de la perte que la Société vient de faire d'un de ses membres les plus distingués et auquel la science historique et archéologique doit tant, seront consignés au procès-verbal.

Une lettre d'un homme d'affaires de Caen informe aussi le Conseil du décès de M. le B^on^ Le Menuet de la Jugannière, sociétaire.

M. le Président rend compte de la séance solennelle tenue à la Sorbonne le 19 avril dernier, dans laquelle un prix de mille francs a été décerné à la Société, sur le rapport de M. Hippeau, l'un des secrétaires du Comité des travaux historiques. Il dépose sur le bureau la médaille commémorative qui lui a été remise par M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. le Président fait connaître que M. Boissel compose en ce moment la feuille 13 de la *Chronique de Robert de Torigni* et la feuille 7 de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*. D'un autre côté, M. Dolbet écrit que la partie du texte des *Vies des Evêques de Coutances* qu'il a remise à l'imprimeur comprend à peu près un volume. Ce dernier lui a déjà fourni quatorze placards équivalant à six feuilles au moins.

M. l'abbé Tougard, sociétaire, a exposé dans une lettre qui remonte déjà à deux mois tout l'intérêt qu'il y aurait pour la Normandie savante à ce que la Société entreprît une édition de la *Chronique de Fontenelle*. Il sait que M. Léopold Delisle a entre les mains une excellente copie du manuscrit du Havre et il pense que ce savant, auquel la Société est déjà si redevable, ne refuse-

rait pas soit de faire lui-même le travail de cette édition, soit d'aider de ses lumières un collaborateur. M. l'abbé Tougard serait disposé, pour sa part, à faire une traduction de cette chronique, si le Conseil le jugeait convenable. M. le Président dit qu'il a communiqué la lettre de M. Tougard à M. Léopold Delisle et que ce dernier vient de lui répondre qu'il avait donné sa copie et toutes ses notes à notre confrère M. Jules Lair, lequel prépare depuis longtemps une édition des chroniques de Jumiéges et de Fontenelle. M. le Président ajoute qu'il verra prochainement M. Lair à ce sujet et qu'il ne doute pas de ses bonnes dispositions pour la Société.

M. Dergny, sociétaire, appelle l'attention du Conseil sur le cartulaire de l'abbaye de Foucarmont que possède la Bibliothèque de Rouen et sur une histoire manuscrite de l'abbaye du Tréport, par Dom Coquelin. Il a été pris note de cette communication.

M. de Merval donne connaissance au Conseil de la communication qui lui a été faite par M. le Mis de Biencourt d'un grand nombre de documents inédits concernant la fondation du port et de la ville du Havre. Ces documents, qui font partie du chartrier du château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), émanent pour la plupart de Guyon Le Roy, seigneur du Chillou, vice-amiral de France et gouverneur de Honfleur, chargé par le Roi de choisir un lieu propre à l'établissement d'un havre, au chief de Caux. Une commission composée de MM. de Merval, de Beaurepaire et de Lépinois examinera ces pièces et rendra compte au Conseil de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 9 JUIN 1873,

Sous la présidence de M. de Lépinois.

M. le Président fait connaître que l'impression de la *Chronique de Robert de Torigni* en est à la feuille 18 et celle de l'*Histoire*

du Mont-St-Michel à la feuille 8. Il ne sera donc pas possible de distribuer ces ouvrages complets aux sociétaires à la prochaine assemblée générale; mais on pourrait leur donner en fascicules les feuilles tirées, pour qu'il soit bien démontré que l'impression avance. — Cette proposition est adoptée par le Conseil.

Une lettre de M. Dolbet, éditeur des *Vies des Evêques de Coutances*. informe le Conseil qu'un douloureux événement de famille l'a appelé dans le département de la Manche, et que la marche du travail dont il s'est chargé a été forcément retardée par son absence. Il va faire tous ses efforts pour réparer le temps perdu.

M. le Président rappelle au Conseil la communication qui lui a été faite dans la séance du 7 avril dernier, par M. Lormier, secrétaire, au sujet du journal d'un curé de Cuy-Saint-Fiacre, relatant les événements politiques qui se sont passés dans le pays de Bray pendant une partie du XVIe siècle. M. l'abbé Vasseur, curé actuel de cette paroisse, a bien voulu donner à M. le Président des explications complètes sur le document dont il s'agit. L'ouvrage comprenait dans l'origine six gros volumes dont il ne reste plus que trois; le premier commence à l'année 1538 et le dernier se termine à l'année 1577; il y a deux lacunes résultant de la disparition de trois des volumes du recueil : l'une s'étend de l'année 1545 à l'année 1552 et l'autre de l'année 1560 à l'année 1566. Les trois volumes conservés contiennent les actes de l'état civil de la paroisse (naissances, mariages), les minutes des contrats passés par le rédacteur qui était notaire apostolique, et un certain nombre de notes sur les événements journaliers dont le pays était le théâtre. On trouve dans ces notes des détails très curieux sur les guerres de religion, les voyages du Roi et des Princes, les accidents climatériques, etc. Le Conseil prend connaissance de quelques passages transcrits par M. l'abbé Vasseur et constate l'intérêt historique qu'ils présentent; mais, avant de s'engager par une décision, il charge M. de Beaurepaire, que ses fonctions appelleront cette année dans le canton de Gournay, d'examiner le recueil en question

avec l'obligeant curé de Cuy-Saint-Fiacre et de faire un rapport sur le parti qu'on pourrait en tirer pour le plus grand avantage de la Société et de l'histoire du pays de Bray.

M. le Président communique une lettre de M. Le Coy de la Marche qui avait bien voulu se charger d'une recherche aux archives du Vatican concernant Jehan de Béthencourt et l'érection des Canaries en évêché. La mort inopinée de l'archiviste successeur du P. Theiner a empêché M. Le Coy de la Marche de pénétrer dans les archives du Vatican, mais M. le chevalier de Rossi a répondu à l'une des questions posées par M. Gravier sur le prétendu *catalogue des Rois*, conservé auxdites archives. Cette réponse sera transmise à notre confrère, qui en fera usage dans son travail.

A ce propos, M. le Président fait connaître au Conseil qu'il a prié M. Louis Passy de solliciter de Mme la comtesse de Mont-Ruffet sinon la communication du manuscrit des *Voyages de Jehan de Bethencourt*, du moins l'autorisation pour M. Gravier d'aller collationner sur place ce manuscrit avec la copie qu'il possède. Il espère que cette demande ne sera pas refusée.

M. de Merval adresse au Conseil un *Roole de la compagnie des gens d'armes du duc de Longueville, en* 1631. Cette pièce, dont l'original a été découvert par M. des Guerrots, membre de la Société, dans les archives de la famille du Val d'Amonville, présente de l'intérêt à cause des familles normandes qu'elle concerne, et dont un certain nombre existent encore aujourd'hui. Le Conseil décide que le document communiqué par M. des Guerrots sera inséré dans un des plus prochains bulletins.

MM. de Lépinois et de Beaurepaire font part au Conseil de l'examen qu'ils ont fait des nombreux documents relatifs à la fondation du Havre, communiqués à M. de Merval par M. le Mis de Biencourt. Ils entrent dans des détails minutieux sur les diverses séries de pièces composant cette précieuse collection, et n'ont pas de peine à démontrer combien la publication de ce chartrier serait intéressante pour l'histoire de la Normandie. Le Conseil, adoptant les conclusions de la Commission, charge

M. St. de Merval de la préparation d'un volume réunissant par ordre chronologique les pièces dont il s'agit et lui adjoint M. Ch. de Beaurepaire en qualité de commissaire responsable.

Sur la proposition de M. le Président, le Conseil décide que l'assemblée générale se tiendra le samedi 28 du courant, à une heure précise, dans la salle de la Société d'Emulation, et que la présidence d'honneur de cette assemblée sera offerte à M. Antoine Blanche, membre de la Société, premier avocat général à la Cour de cassation.

M. le Trésorier et M. l'Archiviste deposent leurs rapports sur le bureau. Ces pièces sont remises à M. le Président de la Commission des fonds, qui les utilisera dans le travail d'ensemble qu'il doit présenter à l'assemblée générale.

Le Conseil décide qu'il se réunira le lundi 23 pour entendre la lecture des rapports de M. le Président et de M. le Président de la Commission des fonds.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 23 JUIN 1873,

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire-adjoint fait lecture du procès-verbal de la dernière séance ; la rédaction est approuvée par le Conseil.

M. le Président met sur le bureau une lettre de M. Antoine Blanche, qui veut bien accepter la présidence de l'assemblée générale.

M. Louis Passy fait connaître, par une lettre du 8 de ce mois, que Mme de Mont-Ruffet est toute disposée à donner communication sur place à M. Gravier du manuscrit de Jehan de Bethencourt. M. le Président en informera notre confrère.

M. Le Brument, libraire de la Société, prévoyant l'encombrement qui résultera pour lui de la livraison des exemplaires

256741A

formant le contingent du présent exercice, demande que la Société veuille bien prendre des mesures pour assurer l'emmagasinage de ses ouvrages dans un local particulier. Le Conseil remet sa réponse à la séance de juillet.

M. le Président et M. le Président de la Commission des fonds donnent lecture des rapports qu'ils ont l'intention de présenter à l'assemblée générale. Ces rapports sont approuvés par le Conseil.

La séance est levée.

II

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE.

Annuaire des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association normande, 39e année, 1873; Caen, imp. et lib. Le Blanc-Hardel, in-8 de cxiv et 544 p.

Annuaire du département de la Manche (publié par M. Julien Travers.) 45e année, 1873; Saint-Lô, imp. Elie fils, 1873, gr. in-8 de 177 p.

Ce volume renferme la 2e partie des notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Valognes, par M. Renault, et le rapport de M. Dubosc sur les archives du département de la Manche, en 1872.

Beaurepaire (Ch. de). Les harangues prononcées par le président de Bauquemare aux États de la province de Normandie, de 1566 à 1583; Rouen, imp. H. Boissel, 1873, in-8 de 51 p.

Ext. des Mém. de l'Acad. de Rouen, 1871-72.

Bouquet. Inscriptions latines pour toutes les fontaines de Rouen, composées en 1704 par Eulogius Philocrenes, publiées avec une introduction et des notes par F. Bouquet; Rouen, imp. H. Boissel, 1873, petit in-4 de VIII, 18 et 4 p.

Publication de la Soc. des Bibliophiles normands.

Canel. Expédition du duc de Lancaster en Normandie, 22 juin-26 juillet 1356. Relation contemporaine; Rouen, imp. L. Deshays et Cie, 1872, in-8 de 8 p., plus le titre.

Chatel (Eug.). Notice sur la mosaïque de Lillebonne; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1873, in-4 de 32 p. avec 4 pl.

Ext. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., t. XXVIII.

Darcel (Alfred). Les études archéologiques sur le moyen-âge, de 1830-1867, par Alfred Darcel; Paris, Didron, 1873, in-8 de 46 p. avec grav.

Extrait de la Gazette des Beaux-Arts, 1873.

La Normandie occupe une place importante dans ce travail.

Decorde. Les armoiries de la ville de Rouen. Rapport présenté au Conseil municipal par M. Decorde, membre de ce Conseil, sur le projet de frapper un nouveau coin aux armes de la ville; Rouen, imp. H. Boissel, 1872, in-8 de 15 p.

Ext. du Précis de l'Acad. de Rouen, 1871-72.

Suivant sa délibération du 28 avril 1871, le Conseil municipal a voté le rétablissement des trois fleurs de lys dans les armes de la ville de Rouen.

Decorde (l'abbé). Les prêtres du diocèse de Rouen pendant la Terreur (1790-1801); Neufchâtel-en-Bray, imp. Ernest Duval, 1868, in-12 de 118 p.

La couverture porte la date de 1873.

Desprez (Alfred). Vapereau Havrais. Galerie des notoriétés littéraires, artistiques et scientifiques du Havre. 1re série: G. Lennier, H. Huertas, G. Labottière aîné, Jules Bailliard, R. March, P.-J. Pain; le Havre, imp. Santallier et Cie, 1873, in-8 de 11 et 46 p.

Dumesnil (l'abbé). Souvenirs de la Terreur. Mémoires inédits d'un curé de campagne, publiés d'après le manuscrit original,

par le baron Ernouf. 2e édition, revue et augmentée de notes historiques et biographiques; Paris, Didier et Cie, 1873, in-12 de 314 p., plus la table; les titres et la dédicace à Mgr de Bonnechose.

Estaintot (le Vte R. d'). Nicolas Mesnager, député de Rouen au Conseil de Commerce, plénipotentiaire à Utrecht, 1658-1704; Rouen, imp. H. Boissel, 1872, gr. in-8 de 23 p. (tiré à 50 exempl.).

Ext. des Mém. de l'Acad. de Rouen, 1871-72.

Formeville (H. de). Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux; Paris, Dumoulin, Aug. Aubry; Rouen, Le Brument, etc. 1873, 2 v. gr. in-8 avec un port. de l'auteur, une vue de la cathédrale de Lisieux et une carte du diocèse de Lisieux, dressée d'après les Pouillés anciens et nouveaux par M. Lechaudé d'Anisy, en 1843. (Imp. Ve Émile Piel, à Lisieux).

Cet ouvrage comprend :

1° L'introduction à l'hist. de l'évêché-comté de Lisieux (y compris les Pouillés);
2° Les Mémoires de Noël Deshayes sur les évêques de Lisieux;
3° Les Huguenots et la Saint-Barthélemy à Lisieux;
4° Quatre appendices, comprenant la table du cartulaire de l'évêché, les rôles des fiefs des vicomtés d'Auge, de Pont-Autou et Pontaudemer, d'Orbec, etc.

Gosselin (E.). Nouvelles glanes historiques normandes, puisées exclusivement dans les documents inédits; Rouen, imp. H. Boissel, 1873, in-8 de 75 p.

Ext. des Mém. de l'Acad. de Rouen, 1871-1872.

Cet opuscule se compose des deux pièces suivantes :

— Les Normands au Canada au XVIe et au commencement du XVIIe sc.;
— Recherches sur les anciens bureaux de police de Rouen, dans les XVIe et XVIIe sc.

Guillouard (L.). De l'origine de la clameur de Haro; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1873, in-8 de 19 p.

Ext. du 28e vol. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.

Haute Messe célébrée par l'abbé Perchel, conseiller-clerc du ci-devant soi-disant Conseil supérieur de Rouen; aux dépens du

Conseil supérieur, 1774; Rouen, imp. H. Boissel, 1873, petit in-4 de XI et 16 p.

Édition précédée d'une notice historique par A. Canel et publiée par la Soc. rouenn. de Bibliophiles.

LA FERRIÈRE (le comte Hector de). La Normandie à l'étranger. Documents inédits relatifs à l'histoire de Normandie, tirés des archives étrangères, XVIe et XVIIe siècles (règnes de Charles IX à Louis XIV); Paris, Aubry; Caen, Le Gost-Clerisse; Rouen, Ch. Métérie, 1873, in-8 de VI et 439 p.

LE GRIX (Louis). Notes pour servir à une géographie historique du département du Calvados, par M. Louis Legrix, prop.-agriculteur, 2e partie; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1873 in-8 de VII et 55 p.

LOTH (l'abbé) et D'ESTAINTOT (R.). Robert le Roux d'Esneval et les deux Grémonville, ambassadeurs du roi Louis XIV. Discours prononcés dans la séance publique de l'Académie de Rouen, le 12 avril 1872, par M. l'abbé Loth, récipiendaire, et le vicomte d'Estaintot, président; Rouen, imp. H. Boissel, 1873, gr. in-8 de 54 p.

Ext. du Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, 1871-72.

LOTH (l'abbé). Paul Dubois. Lettres et souvenirs; Rouen, imp. Cagniard, 1873, in-18 de XII et 138 p.

MORGAN (E. et H. de). Archéologie préhistorique. Notice sur le Campigny, station de l'âge de la pierre polie, sise à Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure); Amiens, imp. Yvert, 1873, in-8 de 13 p.

PELLATON (H.). Journées de mai 1871. Les sapeurs-pompiers et les volontaires de l'Eure aux incendies de Paris; Évreux, imp. Ernest Quettier, 1873, in-12 de 143 p.

POIRIER dit LE BOITEUX. Origine, antiquités de Paris et histoire de Rouen, mises en chansons au XVIIIe siècle par Poirier dit le Boiteux. Publiées avec une introduction par un bibliophile Rouennais (M. Ch. Lormier), avec 3 eaux fortes de J. Adeline;

Paris, Aubry; Rouen, Lanctin, 1873, petit-in-8 de XVI et 34 p. (Imp. E. Cagniard, à Rouen).

Tiré à 150 exempl.

Les vignettes représentent : 1° les attributs d'un musicien boiteux (béquilles, jambes de bois, etc.); 2° vue de Paris (la cathédrale sur le second plan); 3° vue de Rouen (la cathédrale dans le lointain et le chansonnier, jambe de bois, sur le premier plan).

PRÉCIS analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pendant l'année 1871-72; Rouen, imp. H. Boissel, 1873, in-8 de 499 p.

RENAULT. Table générale alphabétique et analytique des matières contenues dans les cinq premiers volumes du Bulletin publié par la Société des Antiquaires de Normandie, et comprenant les années 1860-1869, par M. Renault, ancien président de la Société; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1873, in-8 de VI et 208 p.

RIBOURT. Le vicomte de Grancey, 1831-1870; par le contre-amiral Ribourt; Paris, imp. Plon, 1873, in-8 de 88 p. et port.

TRÉBUTIEN. Les premiers vers de F. de Malherbe (traduction de l'épitaphe de Geneviève Rouxel) publiés d'après le ms. de Jacques de Cahaignes par F.-G.-S. Trébutien; Caen, imp. et lib. Le Blanc-Hardel, 1873, in-8 de 35 p.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 1873,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ANTOINE BLANCHE,

Premier Avocat général à la Cour de Cassation.

L'assemblée générale des membres de la Société de l'Histoire de Normandie a eu lieu à Rouen, hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, le 28 juin 1873, à une heure, conformément à l'avis de convocation du 10 du même mois.

Étaient présents au bureau :

MM. Antoine Blanche, président d'honneur; de Lépinois, président du Conseil d'Administration; de Blosseville, vice-président; Ch. de Beaurepaire, secrétaire-adjoint; Ch. Legros, trésorier; Bouquet, archiviste; Ed. Frère, président de la commission des fonds; St. de Merval, Semichon, d'Estaintot, l'abbé J. Loth, membres du Conseil.

Ont répondu à l'appel de leurs noms :

MM. Beaurain, A. Blanche, E. Blanche, Bligny, substitut, Mis de Blosseville, Bouquet, Mis de Civille, l'abbé Delalonde, de Duranville, Vte d'Estaintot, Fouqué, Ed. Frère, Gosselin, Gravier, des Guerrots, Guérie, B^on d'Houdemare, Le Bouteiller, Le Brument, Ch. Legros, Lemarchand, Le Masson, de Lépinois, G. de Lestanville, Lormier père, l'abbé J. Loth, Marinier, St. de Merval, Olivier, Pouyer, G. Prevost, H. Quesnel, Sauvan, Semichon, le président de Tourville.

Se sont fait excuser MM. Lormier, secrétaire, et Legentil.

Après l'appel, M. le Président d'honneur a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Je dois à votre Conseil d'Administration l'honneur de vous présider aujourd'hui. Permettez-moi de l'en remercier et de saisir cette occasion pour lui exprimer notre commune reconnaissance.

« Vous avez déjà fait, sous sa direction, des publications fort intéressantes, remarquées par les amis les plus éclairés de la science qui est le but de notre association. Vous avez obtenu, à la séance solennelle tenue à la Sorbonne le 19 avril dernier, un prix de 1,000 fr. décerné par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la proposition du Comité des travaux historiques. La médaille qui constate votre récompense est déposée sur le bureau.

« Sans doute nous pourrions tous nous attribuer une petite part de ce succès; mais, n'hésitons pas à le reconnaître, il est dû surtout à ceux qui ont bien voulu prendre la lourde charge de diriger et de surveiller nos publications. Notre principal mérite, à nous, c'est d'avoir su les distinguer et les choisir parmi tant d'hommes éminents que nous avons pour confrères.

« Le président de notre bureau, en donnant aux fonctions laborieuses que le Gouvernement lui a confiées toute la surveillance et tous les soins qu'elles comportent, a trouvé le temps de publier l'histoire de la ville et des comtes de Chartres, le cartulaire de Notre-Dame de Chartres, l'histoire des comtes de Clermont; en 1866, il obtenait le prix d'histoire à la Sorbonne; il a été quatre fois lauréat de l'Institut. Mais ce qui doit surtout nous attacher à lui, Messieurs, c'est que, après avoir fondé notre Société, il consacre à sa prospérité tout ce qu'on peut attendre de la patience et du dévouement les plus éprouvés.

« Notre vice-président porte l'un des noms les plus respectés de la Normandie; il a écrit l'histoire des colonies pénales de l'Angleterre en Australie, et la vie de son frère bien-aimé, ce

marin si intrépide et si riche d'avenir, mort dans les glaces du Groenland.

« Notre secrétaire est un bibliophile fort distingué ; il est auteur de la Vie de sainte Clotilde, aux Andelys. Son esprit éclairé et son amour du travail vous disent assez qu'il ne s'arrêtera pas là.

« Que ne devons-nous pas déjà à notre secrétaire-adjoint? Je ne peux pas songer à vous rappeler toutes les notices, si pleines de faits nouveaux, qu'il a publiées sur la Normandie. Mais, vous le savez, Messieurs, il a pris place parmi les plus érudits par ses ouvrages sur la Vicomté de l'Eau de Rouen, sur l'état des campagnes au moyen-âge, sur l'état de l'instruction publique dans le diocèse de Rouen, avant 1789. Travailleur infatigable, il a déjà publié trois volumes de l'inventaire des archives du département.

« Notre archiviste est l'un des professeurs les plus éminents et les plus distingués de notre Lycée Corneille, de ce Lycée dont j'étais l'élève il y a plus de cinquante ans. Il s'est mêlé avec talent à plus d'un épisode de l'histoire de Normandie. L'Institut en a fait un de ses lauréats pour sa publication des *Fastes de Rouen*, cet ouvrage si curieux et si original d'Hercule Grisel.

« Notre honorable trésorier... mais il faut, Messieurs, lui payer largement la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers lui, en le désignant comme notre collecteur de deniers. Non, je ne connais pas de tâche plus ingrate, même dans une association qui ne s'incorpore que les gens de bonne volonté, que de faire rentrer les fonds individuels sans lesquels le nerf de l'entreprise manque absolument.

« A côté de ces membres de votre bureau, vous avez placé dans votre Conseil d'Administration des hommes non moins éminents, non moins dévoués à vos intérêts, non moins dignes de vos suffrages.

« Prions-les tous de nous conserver leurs bons offices, et, forts de leur appui, continuons résolument la route que nous avons entreprise ; elle est assez belle à parcourir pour dédommager des fatigues qu'elle peut présenter.

« L'une des études les plus intéressantes est assurément l'histoire, que l'orateur romain a si justement définie : *Testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, nuntia vetustatis.*

« Celle de notre province ne le cède à aucune autre. Elle nous montre, dans ses horizons les plus lointains, ces hommes des mers affrontant sur de frêles barques les tempêtes de l'Océan, se jetant les uns sur la Bretagne, les autres sur la Neustrie. Elle nous les montre sur un plan où nous les distinguons déjà mieux, remontant la Seine, débarquant sur ses rives, en prenant possession, luttant contre le roi de France et traitant avec lui. La duché est constituée ; elle sera bientôt assez puissante pour rêver des conquêtes. Avez-vous vu, Messieurs, sur les tapisseries de Bayeux, le roi de la Grande-Bretagne semblant se gaudir à la menace d'une invasion normande? Mais bientôt les forêts s'ébranlent, les arbres se transforment en navires, la Manche est traversée, la bataille d'Hasting est gagnée, nos ducs se sont faits rois d'Angleterre. La Normandie se détachera de leur couronne. Philippe-Auguste la rendra à la France, qui momentanément la perdra encore pour la reconquérir définitivement et en faire l'une des provinces les plus considérables de l'unité nationale.

« Le champ ouvert à vos études est si vaste qu'il faut nous en partager l'exploration.

« Aux uns, de fouiller les archives des cloîtres, des chapitres ; aux autres, de recueillir les legs que les âges nous ont laissés sur l'histoire civile, politique et littéraire de la Normandie ; à d'autres enfin, d'interroger les us et coutumes judiciaires qui ont régi notre pays.

« Permettez-moi, Messieurs, d'user des quelques instants d'honneur qui me sont donnés pour vous apporter mon modeste contingent de juriste, dans les recherches auxquelles je vous convie tous.

« J'appellerai d'abord votre attention sur le Code de Henri Spelmann, *Codex Domini Henrici Spelmanni ;* il contient les

lois et les anciens statuts du royaume d'Angleterre, depuis Guillaume Ier jusqu'à la neuvième année du règne de Henri III : *Ab ingressu Guilielmi primi usque ad annum nonum Heurici tertii*. Cet ouvrage a plus d'un mérite. Il ne se borne pas à exposer, comme son titre l'indique, les lois et les anciens statuts de l'Angleterre, qui ne sont, du reste, pour la plupart, que des importations de la Normandie ; il rappelle fréquemment les coutumes des peuples du Nord ; il nous fournit ainsi, d'une part, les véritables origines de notre droit municipal, et, d'autre part, l'explication de certains faits historiques qui, par eux-mêmes, se comprennent difficilement. Il nous apprend, par exemple, que chez les peuples du Nord, *apud Boreales populos*, les bâtards se distinguaient à peine des enfants légitimes : *Olim vix à legitimis sunt discriminati*. Voilà pourquoi, suivant lui, *Heraldus... è sutoris calcearii filiâ oriundus, in regnum Angliæ irrepsit, et Guilielmus conquestor in ducatum Normanniæ, qui, alioquin, ad dominum feodalem Henricum regem Franciæ, ob hæredis masculi defectum, transiisset.*

« Je reconnais, Messieurs, que l'ouvrage de Spelmann est un peu long et qu'il est parfois difficile à comprendre, mais je considère qu'il jette de vives clartés sur les premières pages de l'histoire de Normandie.

« A côté du Code de Spelmann, et comme présentant un intérêt plus grand encore que ce Code, je placerai le *Domesday-Book*, que les Saxons appelaient le livre du jugement dernier, parce qu'il contenait leur sentence irrévocable d'expropriation. Ce livre censier ou rôle, comme vous voudrez l'appeler, est peut-être le plus ancien recueil des coutumes normandes imposées par Guillaume à l'Angleterre. Il contient le détail partiel ou total des terres envahies et les soumet à l'inféodation. Tous les degrés de distinction introduits par la conquête y sont indiqués avec les noms de ceux qui les ont obtenus. Parmi ceux qui furent chargés de la rédaction du *Domesday-Book*, on trouve un certain nombre de gentilshommes normands, Nicolas de la Chesnaye, Allain de Bouville, Raoul de Hotot, Guillaume Desmares, Ferment,

Honfroy d'Amsiéville, Osmond, d'Hérinville, Payen, Foulques Varin, Dumont, de Saint-Ouen.

« Sans doute, comme l'œuvre de Spelmann, le *Domesday* est bien long; mais, comme l'œuvre de Spelmann, il serait bien utile à l'histoire de notre pays.

« Guillaume, en prenant possession du trône d'Angleterre, avait promis de maintenir les lois d'Edouard le Confesseur, *rex juravit...* et le peuple fut satisfait... *et sic pacificati ad propria læti recesserunt.* Mais Guillaume ne tarda guère à faire réviser ces lois, et, sous le prétexte de les confirmer, il leur substitua les coutumes de son pays. *Ce sont les leis et les coustumes que li reis Villiam garantit a tout li peuple de Angleterre, apres le conquest de le terre, cie les mesmes que li reis Edward sun cosin tint devant lui.* Ces lois ne sont pas moins curieuses, pour nous du moins, que les Capitulaires de Charlemagne.

« A ces prétendues lois d'Edouard je joins celles de Henri I, qui en sont la continuation, et le traité attribué à Ranulphe de Glanville : *Tractatus de legibus et consuetudinibus regni Angliæ tempore regis Henrici secundi compositus, justitiæ Gubernacula tenente illustri viro Ranulpho de Glanville, juris regni et antiquarum consuetudinum, eo tempore, peritissimo.*

« Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que ces lois et ce traité, qui ne parlent que de l'Angleterre, ne font cependant, à vrai dire, que reproduire les coutumes des conquérants, les coutumes de notre pays, et que, si nous voulons savoir ce qu'elles étaient alors, c'est là que nous devons les chercher.

« Ces différents documents, qui se rattachent intimement à l'histoire de la Normandie, facilitent aussi l'interprétation de bien des chartes. Je ne vous en donnerai qu'un exemple. A cette époque, la dot ou plutôt le dot, *dos*, était *id quod aliquis liber homo dat sponsæ suæ;* la dot, comme nous l'entendons aujourd'hui, s'appelait alors *maritagium*, suivant les cas *maritagium liberum* ou *maritagium servitio obnoxium.* Il ne faut pas l'oublier, lorsqu'on étudie les chartes de cette époque.

« Je ne vous quitterai pas, Messieurs, sans vous entretenir du

Grand Coutumier du pays et duché de Normandie, qu'aucun de vous, assurément, ne confondra avec la coutume, qui l'a réformé.

« Nous sommes, en vérité, dans ce pays, quelquefois peu soucieux de nos richesses. On a publié maintes et maintes fois les *Etablissements* de saint Louis, qui ne sont peut-être pas de ce grand roi. La *Somme rurale* de Bouteiller, le *Livre de justice et de plet*, le *Conseil de Pierre de Fontaines* ont eu des éditeurs dans ces dernières années. Quant à notre vieux coutumier, qui ne le cède à aucun de ces ouvrages, c'est à peine si on en trouve quelques anciens exemplaires dans la poussière de nos bibliothèques; il n'est plus en honneur que dans les îles anglaises de la Manche.

« L'époque de sa rédaction se détermine facilement, à quelques années près. Il a été écrit entre 1270 et 1280. On lui a attribué une origine beaucoup plus ancienne; on a vu dans son auteur un contemporain de Richard Cœur-de-Lion et même de Henri II, mais c'est une erreur. D'une part, les doctrines du Grand Coutumier ne rappellent que très imparfaitement les habitudes de la société féodale du XIIe siècle; d'autre part, le texte prouve, en plusieurs endroits, que la composition de ce livre est postérieure non-seulement à la réunion de la Normandie à la France (1204), mais même à la mort de saint Louis (25 août 1270). Un des chapitres indique que *le roy de France a ores la seigneurie et la dignité du duché;* un autre cite une ordonnance du *noble roy de France Loys, qui fut le second après le Roy Philippe*, c'est à dire saint Louis. Ce prince avait donc cessé de vivre au moment où l'auteur écrivait.

« Il n'est sorte d'histoires que les anciens jurisconsultes normands n'aient racontées sur le rédacteur du Grand Coutumier.

« Le glossateur de l'édition de 1483 en fait un prince anonyme.

« Guillaume Le Rouillé ou celui qui écrivit la préface du *Style de procéder en pays de Normandie*, dont je vous parlerai tout à l'heure, donne un nom à ce prince anonyme, c'est Philippe-Auguste qui, *depuis qu'il eust retiré et mis dehors des mains des Anglois son Duché, se voulust enquérir des lois et coutumes*

du pays et fist écrire et mettre en plus bel ordre le livre Coustumier.

« Terrien avoue son ignorance.

« Bérault démêle la vérité, et, le premier, il enseigne que *ces loix ou coustumes n'estoient, du commencement, écrites et qu'elles furent rédigées par quelque praticien.*

« L'opinion de Bérault, partagée par Basnage et Houard, a pour justification le prologue même que l'auteur a placé en tête de son livre. « Pour ce que, » dit-il, « riens ne peust estre trouvé « parfaict en ce que homme faict par estude, je requert à ceux « qui regarderont cest œuvre, qu'ilz amendent ce qu'ilz verront à « amender et y mettent ce qu'il y fauldra, et en ostent ce que bien « n'y tiendra, et m'aident en aulcune chose. »

« Nous avons deux versions du Grand Coutumier, l'une française, l'autre latine.

« La plupart de nos anciens écrivains normands ont considéré le texte français comme le texte original. C'était aussi l'opinion générale à la fin du XVIe siècle, au moment de la réformation de la coutume. Le procès-verbal constate qu'on y procéda sur le texte français.

« Malgré ces témoignages, la critique moderne a contesté l'authenticité de cette version ; elle a donné la priorité au texte latin, mais les raisons sur lesquelles elle se fonde ne sont pas assez concluantes pour qu'on abandonne l'opinion admise par la plupart des juristes normands.

« L'auteur du Grand Coutumier n'a pas la vigueur de pensée ni l'élévation de style que nous admirons dans Philippe de Beaumanoir, le commentateur des Coutumes de Beauvoisis, mais il en a la netteté et le bon sens. Supérieur à Pierre de Fontaines, il ne cherche pas comme lui dans la loi romaine l'interprétation des coutumes qu'il recueille et qu'il explique. Son style est simple, clair et facile; il va au devant du conseil que Guy Coquille donnait aux jurisconsultes de son temps. « Il me « semble, » disait celui-ci, « que l'intelligence et la pratique de « nos coutumes doit être traitée simplement, sans grand apparat,

« sans y appliquer les fanfares de distinctions, limitations, subti-
« lités, fallences et autres discours, qui sont plus de fard que de
« substance. »

« Le Grand Coutumier est divisé en cent vingt-cinq chapitres, dont je ne vous dirai pas même les titres. Mais je tiens à vous rappeler qu'il nous fait connaître nos anciennes juridictions, leur curieuse organisation, leur mode de délibérer et de juger; la procédure de son temps avec ses semonces, ses excuses, ses moyens d'instruction; les formalités si terribles et si déraisonnables du combat judiciaire; les recors, leur refuge si fréquent; les droits nombreux et variés que le prince tenait de sa souveraineté; les gardes-nobles; les reliefs; les contrats de droit commun, plus ou moins modifiés par les habitudes de la société du XIIIe siècle; les différents brefs usités en Normandie; enfin le régime des donations et successions, subordonné à ce principe, au moins en roture : *Quand le père a plusieurs filz, il ne peut pas faire de son héritage l'un meilleur de l'autre.*

« Le Grand Coutumier a eu, le croirait-on, le singulier mérite de provoquer la verve poétique de l'un de ses admirateurs, au moment même de son entrée dans le monde. Richard Dourbault a consacré à sa traduction plus de huit mille vers, moins faciles à comprendre que l'original.

« Vous jugerez de l'œuvre entière par le début :

« Mil deux cent quatre fois vingt
« Après ce que Jésuschrist vint
« En terre par humain lignage
« Pour rendre nous son héritage,
« Et nous donner le paradis
« Qu'Adam nous tollie jadis
« Quand de mauvais venin fut ivre,
« Mis Richard Dourbault ce livre,
« En rimes en mieux qu'il put
« Pour commun et propre salut. »

« Le Grand Coutumier se complète par *le Style de procéder en pays de Normandie.*

« Le *Style* renferme, comme son prologue l'indique, *les usaiges*

et la forme que on a coustume de user en conduite de procès par judication de causes en le duché de Normandie.

« Comme vous le remarquez, Messieurs, le Grand Coutumier, c'est surtout le fond du droit; le Style, c'est la mise en mouvement du droit, c'est la procédure.

« Ce dernier recueil doit être presque aussi ancien que le Grand Coutumier; mais, ce qui lui donne une valeur considérable, c'est qu'il a été révisé dans la première partie du XVIe siècle, et que, par suite, on est autorisé à penser que les formes qu'il expose continuaient alors à être observées en Normandie.

« Le Style s'occupe des matières criminelles et des matières civiles : *Pour ce que des matières les unes sont criminelles et de délictz et les autres civiles.* Il parle d'abord des matières criminelles : *Premièrement sera parlé des matières criminelles.*

« Rassurez-vous, Messieurs; je ne vais pas vous raconter toutes les règles que le Style renferme sur ces matières, mais je ne peux pas résister au désir de vous en exposer une.

« La voici, je la rapporte très textuellement :

« Si le prisonnier (l'accusé) pour la justification demande l'en-
« queste du pays... et si elle lui est adjugée... pour icelle en-
« queste expédier convient qu'il y ait quatre chevaliers présents
« avec le bailli et que len face être XXIIII hommes d'enqueste,
« qui soient des plus prochains du lieu de la demeure au prison-
« nier, tels qu'ils puissent cognoistre ses meurs, conditions et
« gouvernemens et aussi soient prochains du lieu où le cas, dont
« le prisonnier est suyvi, est advenu. »

« Le prisonnier a le droit de récuser chevaliers et hommes d'enqueste :

« Et quant il y à vingt et quatre hommes d'enqueste passans
« sans saon, en la présence des dits quatre chevaliers et gens
« d'enqueste, le procureur du Roy faict proposer les cas dont le
« prisonnier est poursuy : et se le prisonnier nye avoir faict et
« commis le dict cas, le procureur du Roy entreprent a faire sa
« preuve par les dits XXIIII hommes denqueste.

« .....

« Se vingt des dicts gens denqueste croient que le dict prison-
« nier ait commis le cas, incontinent se fera le jugement contre
« le dict prisonnier par loppinion des assistens et sera pugny
« selon l'exigence du dict cas; et se moindre nombre que de vingt
« hommes de la dicte enqueste croient qu'il ait commis; les
« aultres, non : le prisonnier sera absoubz et mis en plaine deli-
« vrance. »

« Les règles relatives aux matières civiles ne sont pas moins intéressantes. Nous sommes autorisés à nous demander, en les parcourant, si nos vieux usages n'admettaient pas une sorte de jury dans certaines de ces matières :

« Et se, » dit le Style, « les parties procèdent sur le saon tel-
« lement que il y en ait douze passez et acceptez par les parties,
« iceux douze ainsi acceptez sont faicts retourner en jugement,
« et en leur présence les parties plaident leur cause... se celle
« qui a le faict à faire sur la preuve demenée qui est a entendre,
« (la fait) par VII diceulx douze témoings d'enquête du mains, il
« ottaint la possession de l'héritage descordable. »

« Pardonnez-moi, Messieurs, de vous avoir retenus si longtemps; mais j'ai conservé l'amour de mon pays natal; quand j'en parle, quand je parle surtout de ses origines, je ne sais plus m'arrêter.

« Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous prier, au nom de notre intérêt commun, de persister résolument dans la tâche que vous avez entreprise. Oui, il faut du courage et de la persévérance pour la conduire à bien, mais vous n'en manquerez pas.

« Unissons nos efforts, aidons-nous les uns les autres, comme de bons et véritables confrères.

« Surtout, permettez ce conseil à mon âge, restons fermement unis, c'est le meilleur moyen d'assurer notre succès :

« *Concordia parvæ res eviscunt, discordia maxumæ dilabuntur.*

« Et, comme le dit notre inimitable La Fontaine :

« Toute puissance est faible, à moins que d'être unie. »

Des applaudissements unanimes ont accueilli ce discours.

La parole a été donnée à M. de Lépinois, président du Conseil, qui a résumé en ces termes les travaux de la Société :

« Messieurs et chers Confrères,

« Il nous faut abandonner, quoique à regret, les hauteurs de la science pure, où l'excellent discours que vous venez d'entendre nous a transportés. J'ai la mission plus humble de vous parler de nos travaux pendant l'exercice écoulé et de nos projets pour l'exercice prochain. Mais, avant de commencer ce rapport, permettez-moi de remercier M. le Président d'honneur des paroles si flatteuses et si pleines de bienveillance qu'il a eues pour le Conseil d'Administration. Cette approbation précieuse nous soutiendra dans l'accomplissement d'une tâche qui n'est pas sans difficultés et qui a ses heures de découragement et d'ennuis.

« L'état de nos finances est des plus prospères ; le rapport de M. le président de la Commission des fonds va le prouver dans un instant. Mais il ne suffit pas d'être riches, il faut tirer de sa fortune le meilleur parti possible. Tous nos efforts ont tendu vers ce but, et cependant, Messieurs et chers Confrères, nous ne sommes pas pleinement satisfaits. Singulière situation que la nôtre ! Nous voulons dépenser notre argent et nous n'y parvenons pas. Nous luttons à toute minute avec l'imprimerie, et elle semble dédaigner le prix que nous mettons à ses services.

« C'est, du reste, à notre époque de grève et de chômage perpétuel, une vraie plaie sociale. Toutes les Compagnies qui font imprimer se plaignent et consignent de navrantes doléances dans leurs bulletins ; les imprimeurs impriment les doléances, mais ils n'en vont pas plus vite.

« Vous vous souvenez, Messieurs et chers Confrères, que nous vous avions promis quatre volumes pour cet exercice : le second volume de la *Chronique de Robert de Torigni*, le second volume de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel* et les deux premiers volumes des *Vies des Evêques de Coutances*. Nous avions pensé qu'en

divisant le travail entre deux imprimeurs, nous parviendrions facilement à obtenir son exécution dans le délai imposé. M. Boissel a été naturellement chargé des deux seconds volumes des ouvrages dont il avait imprimé les deux premiers. Quant aux deux premiers volumes des *Vies des Evêques de Coutances*, nous les avons confiés à M. Hérissey, imprimeur très distingué d'Evreux.

« M. Boissel nous remet aujourd'hui, non les ouvrages promis, mais deux fascicules en à-compte. Il est vrai que ces fascicules sont très compactes et qu'ils présagent la fin très prochaine de l'impression ; mais il est vrai aussi qu'avec un peu plus d'efforts consacrés à notre service, M. Boissel, qui possède d'ailleurs toutes les qualités d'un excellent typographe, fût parvenu à satisfaire à ses engagements.

« A Evreux, la situation est autre ; je voudrais pouvoir dire qu'elle est meilleure. Le manuscrit, dont le texte était arrêté lorsque nous fîmes le marché avec l'imprimeur, subit postérieurement, quant aux notes et appendices destinés à le compléter, des modifications successives qui exigèrent de notre scrupuleux éditeur, M. François Dolbet, de minutieuses recherches et de nombreux déplacements. De là une perte de temps qui fit que les premières feuilles ne purent être livrées à l'imprimeur que vers le mois de janvier dernier. Survinrent ensuite des difficultés d'exécution dont il serait trop long de vous entretenir ici, et que nous avons sommairement consignées dans nos bulletins. Enfin, grâce aux lettres que j'ai échangées nombre de fois avec MM. Dolbet et Hérissey et aux interventions personnelles de notre confrère M. le Mis de Blosseville, les choses ont pris une meilleure tournure. Je puis vous certifier qu'en ce moment l'impression marche, et j'ai l'espoir qu'elle marchera sans désemparer jusqu'à l'achèvement des deux volumes qui vous sont dus.

« Nous sommes donc forcés, Messieurs et chers Confrères, de vous demander un bill d'indemnité au sujet de ce retard que nous avons tout fait pour éviter et que nous avons à cœur d'abréger le plus possible.

« J'ai eu l'honneur de vous parler longuement, l'année der-

nière, des ouvrages dont le Conseil avait autorisé la publication. J'ai insisté notamment sur la *Conqueste des Canaries*, par Jehan de Bethencourt, sur une *Histoire manuscrite de l'Abbaye de Jumiéges*, sur une *Relation anglaise du siége de Rouen*, de 1591, et enfin sur les curieux *Mémoires du président Bigot de Monville*. A cette nomenclature est venu se joindre un ouvrage qui ne peut manquer de présenter le plus grand intérêt, c'est le recueil des pièces originales relatives à la fondation du Havre sous François Ier. A la sollicitation de notre confrère M. St. de Merval, ces pièces, qui font partie du chartrier du château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), appartenant à M. le Mis de Biencourt, ont été obligeamment mises par celui-ci à la disposition de la Société. Elles comprennent les lettres du Roi, de l'amiral Bonnivet et du vice-amiral Guyon Le Roy, sire du Chillou, relatives à la recherche de l'emplacement d'un havre au Chief de Caux et au choix du lieu appelé *Grâce* pour cet établissement; on y trouve les procès-verbaux d'arpentage et de délimitation des terrains nécessaires au creusement de l'avant-port, du port et d'un canal allant chercher les eaux de la petite rivière d'Harfleur, ainsi que les devis et l'adjudication au rabais de tous les travaux de terrassement et de maçonnerie à exécuter et de ceux de la construction d'une jetée, de deux tours de défense et d'un aqueduc pour la conduite des sources de Graville dans la ville naissante. On suit, pour ainsi dire, jour par jour tous ces travaux, et on assiste à leur réception. Cette série de documents s'étend de l'année 1516 à l'année 1524. Elle constate que le port du Havre recevait des navires dès 1522. Le Conseil a pensé que la publication de ce recueil, dont il a pris connaissance, serait bien accueillie, et il la réserve pour un des prochains exercices.

« Notre confrère M. Jules Lair, auquel la Société des Antiquaires de Normandie doit la belle édition de Dudon de Saint-Quentin, prépare, depuis plusieurs années, une édition de la Chronique de Guillaume de Jumiéges, qu'il ne serait pas éloigné, j'en ai l'assurance, de donner à notre Société. La vaste érudition qui distingue notre savant confrère nous est un sûr garant

de la perfection de son œuvre, qui, élaborée sous les yeux de M. Léopold Delisle, serait un digne pendant à l'édition de Robert de Torigni. Le Conseil sera prochainement en mesure de prendre un parti relativement à cet ouvrage capital.

« Nous avons été informés, il y a quelque temps, qu'il existait à Cuy-Saint-Fiacre, petite commune du canton de Gournay, un recueil considérable de pièces de toutes sortes, rédigé de 1538 à 1569 par Jean Dupuis, curé du lieu et notaire apostolique du doyenné de Bray. Je me suis mis en rapport avec M. l'abbé Vasseur, curé actuel de Cuy-Saint-Fiacre, et cet obligeant ecclésiastique m'a complètement édifié sur la valeur des documents rassemblés par son prédécesseur du XVIe siècle. Ce recueil, dont il ne reste plus que trois volumes sur six, comprend les actes de baptême, mariages et décès de la paroisse, les contrats d'acquisitions et autres reçus par Me Dupuis, de nombreuses notes sur les évènements politiques qui se sont passés dans le pays de Bray à cette époque, des remarques sur le temps : hivers rigoureux, années pluvieuses, récoltes abondantes, disettes, épidémies, etc. M. l'abbé Vasseur a joint à son envoi une copie de quelques-uns des articles historiques disséminés dans les trois volumes du curé Dupuis; ces notes ont réellement beaucoup d'intérêt et mériteraient d'être publiées. Sont-elles assez nombreuses pour former un volume, ou devront-elles servir uniquement à alimenter l'article *Variétés* de notre bulletin ? C'est ce que le Conseil se réserve d'examiner.

« Nous n'oublions pas non plus, Messieurs et chers Confrères, les projets de publications dont nous vous avons entretenus précédemment. M. l'abbé Cochet va faire prendre une copie de l'histoire manuscrite de l'abbaye de Jumiéges, travail que la mort du dernier propriétaire des ruines avait forcément retardé. M. Edouard Frère s'occupe de la traduction de la relation anglaise du siége de Rouen de 1591. M. le Vte d'Estaintot est tout entier aux mémoires de Bigot de Monvillle, dont il va vous lire tout à l'heure quelques curieux passages ; et moi-même, débarrassé des soucis d'un travail historique qui a absorbé pendant huit ans

mes instants de loisir, je vais poursuivre, sous la direction et avec les conseils de plusieurs de nos savants confrères, la préparation d'une nouvelle édition des *Croniques de Normendie.*

« Après examen de l'état d'avancement des éditions entreprises en ce moment, le Conseil a décidé, Messieurs et chers Confrères, que le contingent de l'exercice prochain (1873-1874) se composerait du troisième volume des *Vies des Evêques de Coutances* et du volume de la *Conqueste des Canaries*, par Jehan de Bethencourt, gentilhomme cauchois. Ce dernier ouvrage, dont je vous ai déjà parlé, est excessivement rare, malgré l'édition qui vient d'en être donnée en Angleterre par M. Major, pour l'*Hakluyt Society*. En effet, les quelques volumes qui circulent de cette réimpression ne coûtent pas moins de 3 guinées l'exemplaire. Notre édition, préparée par M. Gabriel Gravier sur le texte du manuscrit princeps appartenant à Mme la comtesse de Mont-Ruffet, popularisera dans sa province natale le nom et les exploits de ce grand *conquistador* normand du XVe siècle, et sera reçue avec reconnaissance par les savants qui ne peuvent se procurer qu'à un prix très élevé la mauvaise édition de Bergeron.

« Nos publications n'étaient guère sorties jusqu'à présent de nos bibliothèques et des dépôts de nos libraires; mais, récompensées par le Gouvernement et recommandées par plusieurs critiques distingués, elles commencent à se répandre au dehors. C'est ainsi que la vente faite aux personnes non sociétaires a produit cette année 304 fr. 35 c., tandis qu'elle avait été à peu près nulle pendant les exercices précédents. Nous espérons que cette source de produits deviendra plus abondante lorsque nous serons parvenus à nouer des relations avec l'Angleterre, pour laquelle nos grands ouvrages, tels que la *Chronique de Robert de Torigni*, ont un intérêt direct.

« L'année dernière, à pareille époque, le nombre de nos sociétaires était de 282; il est aujourd'hui de 280. Nous avons admis pendant l'exercice 13 nouveaux membres, ce qui n'a pas tout à fait suffi à combler les vides que les démissions et la mort ont faits dans nos rangs. Cet état de choses ne cesse de préoccuper

votre Conseil. Nos appels par voie de circulaires sont continuels, mais vous savez combien on lit peu les circulaires et quel mince résultat il faut attendre de ce genre de publicité. J'insiste donc de nouveau, Messieurs et chers Confrères, pour que vous nous veniez en aide par la propagande personnelle, qui seule peut porter des fruits. Que de villes importantes dans la province sont restées sourdes à nos sollicitations! Ce sont vos relations et vos démarches qui peuvent nous en ouvrir les portes. Songez-y, Messieurs et chers Confrères, dans l'intérêt de cette Société qui est votre œuvre, qui a su conquérir dès sa naissance de précieuses sympathies, et qui tient dignement sa place au premier rang des Sociétés savantes vouées au culte de l'histoire nationale. »

Après cet exposé, M. Ed. Frère, président de la Commission des fonds, a fait connaître ainsi qu'il suit la situation financière de la Société :

« Messieurs,

« Dans la séance du lundi 9 juin 1873, M. le trésorier a communiqué à la Commission des fonds et au Conseil de la Société de l'Histoire de Normandie le compte de ses opérations, recettes et dépenses, durant l'exercice 1872-73, quatrième année de l'établissement de la Société. J'ai l'honneur de vous en présenter l'exposé, comme président de la Commission des fonds et aux termes de l'article 25 du règlement qui régit notre Société.

« L'exercice général a pris fin le 31 mai dernier. Les recettes consignées à cette époque au livre-journal s'élèvent en totalité à . . . . . 14.195 fr. 41
dont voici le détail :

Boni en caisse à la clôture des deux exercices réunis 1870-71 et 1871-72	4.715 fr. 36	
A reporter. . . .	4.715 fr. 36	14.195 fr. 41

Report. . .	4.715 fr.	36	14.195 fr.	41
Cotisations au nombre de 270, recueillies dans le cours de l'année 1872-73	5.400	»		
Reliquat du compte présenté l'an dernier par M. Le Brument, libraire, mais après la clôture de l'exercice	54	50		
Subvention accordée par M. le Ministre de l'instruction publique pour l'année 1872-73	400	»		
Prix des Sociétés savantes des départements, décerné par le même Ministre dans la séance solennelle de la Sorbonne, au mois d'avril 1873	1.000	»		
Versement de Mgr Bravard, évêque de Coutances, pour la première partie de sa souscription à l'Histoire des Évêques de ce diocèse, par Toustain de Billy, ouvrage que publie en ce moment la Société.	2.550	»		
Intérêts des fonds déposés au Comptoir d'escompte, réglés au 31 décembre 1872.	75	55		
	14.195 fr.	41		
Les dépenses du dernier exercice jusqu'au 31 mai 1873, et dont nous parlerons plus tard, s'élèvent à.			5.213	37
En rapprochant cette somme du chiffre des recettes, on trouve en faveur de ces dernières une différence de			8.982 fr.	04

somme que M. le trésorier possédait en caisse au 1er juin 1873, ou, pour être plus exact, qui était déposée (moins 357 fr. 19 c. restée entre ses mains) à la caisse de MM. J. Le Picard, directeurs du Comptoir d'escompte, qui en servent l'intérêt à raison de 3 0/0 l'an.

Le compte des cotisations demande quelques explications et s'établit ainsi :

Les cotisations à recouvrer des exercices 1870-72 étaient au nombre de	18
La dernière liste imprimée comprend 281 noms, soit .	281
Douze membres nouveaux ont été reçus pendant l'exercice 1872-73	12
TOTAL.	311

Mais il faut retrancher les noms de 10 membres qui n'ont pas versé la cotisation 1870-72, savoir :

7 membres démissionnaires, 1 membre décédé, 1 membre dont le domicile est introuvable, 1 membre dont l'inscription n'aurait dû dater que de 1872-73,	10
TOTAL net des cotisations à recevoir. . .	301

Sur ce nombre de 301, M. le trésorier a encaissé 270 cotisations, de sorte qu'il lui en reste 31 à recouvrer, dont une appartient à l'exercice 1870-72. Ce retard de versement doit être attribué à la difficulté des recouvrements de membres qui, n'ayant pas de résidence fixe, sont absents lorsque le mandat de cotisation leur est présenté au domicile indiqué sur la liste de la Société.

Après ces minutieuses explications, qui cependant semblaient nécessaires à donner, nous allons passer au chapitre des dépenses.

Portées au chiffre de . . . . . 5.213 fr. 57 les dépenses se décomposent ainsi :

Solde complémentaire du 1er volume de la *Cronique de Robert*

de Torigni et du 1er volume de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, formant la livraison 1871-72.		2.955 fr. 55
Le 1er ouvrage est ainsi revenu à	2.488 fr. 85	
et le 2e. . . . . à	1.782 70	
Mémoire de M. Boissel pour impression des feuilles 1 à 15 de *Robert de Torigni*, 2e volume, — et des feuilles 1 à 5 de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, 2e volume (ensemble 20 feuilles, à 65 fr. 80 c. l'une, papier compris)		1.316 »
Le surplus de la dépense de l'impression de ces deux volumes sera compris dans le prochain exercice.		
Payé à M. Boissel, pour impression des procès-verbaux des séances mensuelles et de l'assemblée générale de la Société.	436 fr. 67	
Et pour impression de lettres, mandats, bandes, etc.	124 33	561 »
Frais d'administration, tels que frais de poste et de recouvrement des cotisations tant à Rouen qu'au dehors, service de la salle des séances du Conseil, etc.		380 82
		5.213 fr. 37
Recettes	14.195 fr. 41	
Dépenses	5.213 37	
	8.982 fr. 04	
La balance en faveur des recettes est donc, comme il est établi ci-dessus, de.	8.982 fr. 04	

« Vous trouverez, Messieurs, jointes à cet exposé de la situation financière de la Société, les pièces justificatives des recettes et des dépenses sus-énoncées. Je les dépose sur le bureau, afin que ceux d'entre vous qui désireraient en prendre communication puissent en vérifier la régularité. Toutefois, je dois rappeler que cet état,

avant de vous être présenté, a été soumis à l'examen de la Commission des fonds et des membres qui composent le Conseil de la Société.

« Il me reste à vous parler de vos publications, et à ce sujet, Messieurs, je réclamerai encore quelques instants de votre bienveillante attention.

« D'après l'état déposé par M. l'archiviste de la Société, établi suivant la note remise par M. Le Brument, il résulte que, sur 398 exemplaires de *Robert de Torigni* livrés à ce dernier par notre imprimeur (2 exemplaires ayant été réservés pour le dépôt légal), il reste en magasin, tant à Rouen, qu'à Paris et à Caen, 227 vol. Et que, sur 383 exemplaires de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, il en reste 218 dans les susdits dépôts.

« Les 227 exemplaires de *Robert de Torigni* se composent de :

100	—	envoyés aux libraires de Paris et de Caen (MM. Picard et Massif), qui n'ont pas encore adressé leur compte ;
16	—	incomplets, rendus à l'imprimeur ;
111	—	en magasin, chez M. Le Brument.
Total 227		

Quant aux 218 exemplaires de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, ils consistent en :

100	exmplaires	envoyés à Caen et à Paris ;
118	—	en magasin, chez M. Le Brument.
Total 218 exemplaires.		

« M. Boissel n'ayant livré que 383 exemplaires de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, le bureau est en instance auprès de cet imprimeur pour obtenir le complément de livraison de 400 exemplaires (moins toutefois les 2 exemplaires du dépôt légal), ou pour connaître explicitement la cause de ce long retard dans la livraison. Le tirage de nos publicatians est de 400 exemplaires.

« Il résulte aussi de la note remise par notre honorable confrère,

M. Bouquet, qu'en ce qui concerne les deux premiers volumes publiés par la Société (*Chronique de Pierre Cochon* et *Actes normands de la Chambre des Comptes*), rien n'est changé depuis le compte qui a été rendu le 19 juin 1872, et dont il est fait mention dans le rapport général du 27 du même mois.

« En ce qui regarde M. Le Brument, nous savons qu'il est redevable de 304 fr. 35 c. (remise déduite), pour vente de 23 exemplaires du 1er volume de *Robert de Torigni*, et de 15 exemplaires du tome 1er de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*. Cette somme figurera dans le prochain exercice. Nous vous rendrons compte en même temps de la situation des deux dépositaires de Paris et de Caen vis-à-vis de la Société.

« En terminant cet exposé de vos finances, j'aurai l'honneur de vous proposer, ainsi que je l'ai fait l'année dernière, de voter des remercîments à notre estimable confrère M. Legros, dont le zèle et les soins dans la gestion difficile de trésorier ne se ralentissent pas. Vous le reconnaîtrez avec moi, Messieurs, et vous le proclamerez, j'en suis certain. Nous ferons en même temps un appel au dévouement de M. Legros, pour qu'il veuille bien conserver la délicate fonction que la Société lui a imposée par ses votes successifs, et qu'il gère d'une manière si distinguée. »

La parole a été donnée ensuite à M. le Vte d'Estaintot, qui a lu la notice suivante sur les *Mémoires de Bigot de Monville :*

« Messieurs,

« Notre honorable Président m'a prié de vous donner quelques détails sur les mémoires de Bigot de Monville, écrits à l'occasion de la sédition de 1639, mémoires dont la publication vous a été proposée. Je me suis empressé de répondre à ses désirs et je viens aujourd'hui réclamer dans ce but quelques moments de votre bienveillante attention.

« Chacun de vous connaît l'historique des mouvements sédi-

tieux dont la Normandie fut le théâtre pendant l'année 1639. Ces mouvements provoqués par les édits fiscaux que multipliait le cardinal de Richelieu pour équilibrer un budget obéré par la guerre, s'étaient, à l'origine, manifestés à Avranches, au mois de juillet 1639. Propagés dans le reste de la Basse-Normandie, ils avaient été marqués à Vire par le massacre du président de l'Élection, et avaient agité vivement les villes de Mortain, de Bayeux et de Caen. Coutances avait été bientôt le théâtre de nouveaux massacres. Un nom populaire, celui de *Jean Nupieds*, était le sobriquet du chef imaginaire ou réel de la sédition qui s'était répandue dans les campagnes et avait fini par acquérir une sorte d'organisation, grâce à l'appui occulte ou déclaré que passaient pour lui fournir un certain nombre de gentilshommes.

« Un mois plus tard ce mouvement s'étendit à Rouen. Le 5 août 1639, un contrôleur, Hays dit Rougemont, était assailli sur la place de la Cathédrale et tombait quelques pas plus loin sous les coups d'une populace aveuglée. Quinze jours après, l'impunité qui avait semblé favoriser les auteurs, restés inconnus, de l'attentat, encourageait la populace à de nouvelles violences. Sur la place Saint-Ouen, la maison du receveur général des finances était enlevée d'assaut et démolie. Les différents bureaux de recettes nouvelles et même ceux des droits anciennement établis subissaient le même sort. Enfin l'émeute finissait par s'attaquer au receveur général des gabelles, Le Tellier de Tourneville, dont la maison située rue Sainte-Croix-des-Pelletiers était pillée, et qui n'échappait que par un déguisement et grâce à l'intervention armée de quelques membres du parlement, au sort dont la populace le menaçait.

« Tous ces désordres avaient dû leur développement au manque d'énergie des chefs de la cité, dont les commandants militaires étaient absents, à l'apathie des bourgeois, à l'irrésolution du parlement, qui se décida trop tard à une répression sanglante, et ne sut même pas, après cette répression, poursuivre les mutins avec une sévérité qui les décourageât pour l'avenir.

« On comprend sans peine combien ces désordres avaient été

exploités près du tout-puissant ministre par les concessionnaires de tous ces droits fiscaux dont un certain nombre n'avaient pu, d'ailleurs, obtenir du parlement ni de la cour des aides la vérification des édits en vertu desquels ils prétendaient agir. Il y avait là pour eux une occasion excellente d'enlever de haute main les vérifications qu'ils avaient sollicitées vainement jusque-là, et de parvenir à une réparation plus que complète des dommages que la sédition leur avait fait subir. Il suffisait d'exciter la sévérité d'un ministre, déjà prévenu contre des magistrats suspects d'avoir voulu faire obstacle à l'exercice de son omnipotence, et facilement disposé à faire prévaloir son autorité par un coup d'éclat qui brisât pour longtemps toute velléité de résistance.

« Leurs plaintes intéressées eurent un trop facile succès et des lettres-patentes libellées en termes flétrissants pour les officiers judiciaires ou municipaux de la ville, prononcèrent l'interdiction du parlement, de la cour des aides, du bureau des finances et des officiers de l'Hôtel-de-Ville. Le chancelier Séguier, soutenu par une armée que commandait le maréchal-de-camp Gassion, et investi des pleins pouvoirs du roi, fut chargé de rétablir l'ordre dans notre malheureuse province et de faire sentir à tous les effets de la colère royale.

« On sait qu'ils s'en acquittèrent à merveille. Un de nos collègues, l'éminent M. Floquet, raconte avec sa verve habituelle dans les quatrième et cinquième volume de son histoire du parlement de Normandie les différents incidents de la sédition et de sa répression, et il nous a fait profiter de la bonne fortune qui lui fit retrouver à la bibliothèque nationale, dans le fonds Saint-Germain, les deux volumes que le chancelier y avait déposés et qui contenaient les documents recueillis par lui à l'occasion de cette affaire : nous lui devons ainsi la publication si intéressante du *Diaire du chancelier Séguier* et des pièces qui l'accompagnent.

« Il semblait, Messieurs, qu'il y avait peu de chose à espérer pour avoir la vérité historique absolue sur cet ensemble d'é-

vénements si importants pour notre pays, lorsqu'une découverte inattendue m'a permis de croire que la veine n'était pas épuisée.

« C'était au moment des mauvais jours que nous avons dû subir; notre pauvre cité était occupée par l'armée prussienne, je fus heureux de trouver dans l'hospitalité que notre obligeant collègue, M. Edouard Frère, m'offrait chaque jour à la bibliothèque publique une distraction momentanée aux préoccupations qui assiégeaient nos esprits.

« Il mit à ma disposition, avec sa bonne grâce ordinaire, les cartons jusqu'ici peu explorés que M. le marquis de Martainville a légués si généreusement à la ville de Rouen, et j'arrivai ainsi, à la fin de mon dépouillement, à une liasse enveloppée d'un papier sans caractère, sur lequel une écriture moderne avait inscrit ces mots : *Rien n'est classé dans ce manuscrit; on ne sait de quoi il traite.*

« Elle avait donc l'attrait de l'inconnu, c'était déjà quelque chose; mais l'écriture fine et déliée du milieu du XVIIe siècle, qui en avait rempli les feuilles de ses lignes pressées, l'encre pâlie que j'avais sous les yeux n'avaient rien qui m'encourageât, et je comprenais à merveille que ce premier obstacle joint au désordre des vingt et quelques cahiers qui composaient ce manuscrit eussent fait respecter jusqu'ici l'incognito de l'auteur.

« Toutefois les premières lignes me frappèrent. Je lus en effet ce qui suit :

« L'origine et les circonstances des mouvements arrivés en « Normandie, en août 1639, ayans esté publiés avec beaucoup de « desguisement, j'ay cru debvoir mettre par escript ce que j'en « ay veu et seu. On s'estonnera que des causes si légères ayent « produits de si fascheuses molitions desquelles, après tant d'an- « nées nous ressentons encore les effects. »

« L'auteur avait donc voulu, en racontant ce qu'il savait, réagir contre une opinion publique qui tendait à s'égarer.

« Je continuai avec plus de courage et je vis que l'auteur reprenait avec le plus grand détail le récit de tous ces événements

en se plaçant particulièrement au point de vue de Rouen qu'il habitait, et du parlement dont il était un des membres les plus influents. Je vis qu'à côté de détails piquants et nouveaux, il nous initiait à merveille à la vie provinciale du XVIIe siècle, qu'il rectifiait bien des points incomplets, faisait mieux connaître le rôle de deux personnages influents de l'époque, le premier président Faucon de Frainville, et l'archevêque de Harlay, et que son œuvre, sous la forme d'un journal composé à l'aide de notes recueillies jour par jour, embrassait non-seulement les événements que j'ai indiqués en commençant, mais contenait la narration de toutes les négociations antérieures à la main-levée de l'interdit qui pesait sur le parlement et sur la ville, mainlevée obtenue en octobre 1641, et qu'elle offrait jusqu'au mois d'août 1644 le récit de toutes les difficultés que provoqua la clause de *semestre* imposée au parlement rétabli.

« C'était donc une œuvre sérieuse, écrite avec la plus entière bonne foi ; il me restait à en découvrir l'auteur.

« Je parvins bientôt, en rassemblant les lambeaux épars des phrases où il parlait de lui-même, à reconnaître que l'auteur était, en 1639, l'un des jeunes présidents à mortier, qu'il était le beau-frère du conseiller Le Roux de Tilly, qu'il possédait la terre d'Estables, près Arques.

« Plus de doute pour moi ; il s'agissait d'Alexandre Bigot, baron de Monville, conseiller au parlement en 1627, président à mortier en 1637, et marié à Geneviève Le Roux, fille de Robert Le Roux de Tilly et de Marie de Bellièvre.

« Il me restait à vérifier si ce journal était autographe. L'écriture était bien du temps, mais l'argument n'eût pas été décisif, si mon obligeant ami M. Charles de Beaurepaire, mis au fait de mon incertitude, ne s'était fait un plaisir d'y mettre un terme en me communiquant une lettre autographe d'Alexandre Bigot qui ne laissait plus place à l'hésitation.

« Mes recherches auraient cependant encore été incomplètes, si je ne m'étais renseigné sur la valeur de ce personnage.

« Il était certes admirablement placé, sa situation l'indi-

quait assez, pour parler compétemment des événements qu'il racontait; mais quelle opinion avaient de lui ses contemporains?

« Un fait de sa carrière judiciaire semblait déjà l'indiquer et suffire. Lorsqu'en 1663 l'office de Premier Président au parlement de Normandie devint vacant par la mort de Jean-Louis de Faucon de Ris, Alexandre Bigot fut chargé d'en exercer la charge par commission du Roi, et il demeura investi de ces fonctions jusqu'au 14 avril 1670, date de la réception de Claude Pellot, comme Premier Président en titre.

« Farin, qui publiait son histoire de Rouen, sous sa première présidence, s'exprime sur son compte en employant ces formules admiratives que les puissants du jour trouvent trop facilement sous la plume de leurs contemporains.

« Cette charge éminente, écrit-il, est maintenant exercée avec « honneur par Messire Alexandre Bigot, chevalier, baron de « Monville, conseiller du Roy en tous ses conseils et second « président en ce parlement, sur lequel S. M. se repose, ayant « reconnu en plusieurs occasions les talens admirables qui ren- « dent son nom illustre par toute la France (1). »

«M. Floquet, dans son histoire du parlement, confirme, ce qui vaut mieux peut-être pour notre écrivain, cette opinion favorable. Il rapporte qu'il « était fort aimé dans le parlement » et le cite comme « le digne descendant des Laurent, des Emeric Bigot. — Sa personne non moins que son nom, écrit-il, était chère au parlement et à la province (2). »

« Une petite plaquette contemporaine, destinée à consigner les fastes des Le Roux d'Esneval, avait eu soin de rapporter l'alliance de cette grande famille parlementaire avec le président Bigot de Monville, et elle en faisait suivre le nom de cette appréciation, moins suspecte de complaisance que celle de Farin : « Alexandre Bigot, un des plus grands personnages de notre siè-

(1) T. I, p. 202.
(2) T. V, p. 88.

« cle, d'une très grande capacité et d'une vaste étendue d'es-
« prit (1). »

« Cette réputation de capacité m'a donné lieu de penser que peut-être ces mémoires n'étaient pas le seul manuscrit que contînt le fonds Martainville, et en reprenant avec soin le dépouillement des volumes dont il se compose, j'ai été assez heureux pour retrouver un certain nombre de documents, écrits de la main de l'auteur, et dont les titres disent assez combien il avait étudié de près les origines et l'histoire du grand corps judiciaire auquel il avait appartenu.

« C'est d'abord un *Traité de l'échiquier et parlement de Normandie* (Bibliothèque Martainville $\frac{Y}{22}$); sous le n° $\frac{Y}{55}$ un recueil des décisions rendues par le parlement depuis son origine, recueil classé par ordre alphabétique de matières (*aliénations, arbitres, bénéfices, etc.*), et dont une partie considérable paraît avoir été empruntée à un recueil antérieur dressé par Jean et Charles Le Fèvre père et fils, conseillers au parlement, reçus le père en 1544, le fils en 1573; et enfin sous les n^{os} $\frac{Y}{24}$, $\frac{Y}{25}$ et suivants, *le Recueil des présidents, conseillers et autres officiers de l'eschiquier et parlement de Rouen depuis l'establissement de l'eschiquier fait en l'an* 1499 *jusques à présent.*

« Le premier volume de ce dernier recueil a même ceci de particulier qu'il offre une introduction de la main d'Alexandre Bigot, d'autant plus précieuse qu'elle justifie et explique le classement des manuscrits dont je viens de parler et prouve que notre bibliothèque possède aujourd'hui l'œuvre entière de ce savant magistrat. En voici un extrait :

« Ayant fait diverses remarques par escript des choses qui
« m'ont semblé plus notables touchant ma profession, il m'a
« semblé à propos, affin qu'il me fut plus facile de m'en servir,

(1) Cette plaquette n'a d'autre titre que le suivant : *A la mémoire de messire Claude le Roux d'Esneval, chevalier, baron d'Acquigny, châtelain de Cambremont.*

Elle se termine par le grand tableau généalogique des 32 quartiers du chevalier d'Esneval.

« de les mettre en ordre et les diviser en plusieurs volumes se-
« lon la diversité des matières. J'ay traité au premier volume
« de l'establissement de l'eschiquier et parlement de Normandie,
« des priviléges et prérogatives dudit parlement et officiers d'ice-
« luy, des changements qui y sont arrivés par les diverses
« créations et suppressions des officiers, de la division et com-
« pétence des chambres, des réglements entre divers officiers,
« de la forme observée par le parlement aux actions publiques
« et autres choses concernant l'honneur, dignité et intérieur de
« de la compagnie. — Au second, j'ai mis en ordre plusieurs
« arrests notables tant pour l'explication de la coustume de
« Normandie, que sur plusieurs autres questions difficiles. J'y
« ay aussy inséré plusieurs réglements de police et autres qui
« ne concernaient pas les matières traitées au précédent. — En
« ce troisième, j'espère avec l'aide de Dieu expliquer la suite des
« officiers qui ont composé le parlement avec l'ordre de leurs
« réceptions, ensemble remarquer ce qui me semblera no-
« table touchant leurs personnes et familles. — Au quatrième
« seront traitées les généalogies de plusieurs autres familles de
« la province (1) hors laquelle je ne prétends point estendre mon
« dessein... »

« Ces dernières lignes indiquent clairement que parmi les manuscrits généalogiques que contient la bibliothèque Martainville tous ne doivent pas être attribués aux Bigot de Sommesnil, comme on serait tenté de le croire en voyant leur *ex-libris* sur certains d'entre eux ; mais qu'au contraire les Bigot de Monville suivaient à côté d'eux, quoiqu'avec moins d'éclat peut-être, une voie parallèle ; et l'on pourrait même supposer que ce fut cette communauté de goûts qui détermina Emery Bigot de Sommesnil à ne pas laisser sa belle bibliothèque à Alexandre Bigot de Sommesnil, son neveu alors mineur, mais à la léguer à Robert Bigot

(1) Le manuscrit de la bibliothèque Martainville, coté $\frac{Y}{22}$, manuscrit infiniment précieux par ses renseignements généalogiques, ne serait-il point ce 4e volume indiqué ici par le président Bigot?

de Monville, conseiller au parlement de Paris, son cousin et fils du président Alexandre Bigot, dont nous nous occupons en ce moment.

« Cette détermination, inspirée sans aucun doute par le désir d'assurer la conservation de ses livres, n'eut point le succès qu'il en attendait, car ils devaient quelques années plus tard, en 1702, et probablement à la mort de Robert Bigot, être dispersés par la voie des enchères.

« Un dernier mot, Messieurs, pour vous indiquer comment les manuscrits des Bigot de Monville et quelques-uns de ceux des Bigot de Sommesnil sont entrés dans notre bibliothèque publique, grâce au legs de Martainville.

« Leur provenance aux mains de M. de Martainville s'explique de la façon la plus simple.

« Le dernier représentant des Bigot de Monville, Robert Bigot de Sassetot, s'éteignit en 1757 à l'âge de 91 ans. Il avait survécu à son neveu, Alexandre, baron de Monville, président à mortier au parlement de Normandie, décédé à Marseille sans postérité en 1747.

« A la mort de Robert Bigot, sa succession se partagea entre les trois branches de sa famille, les Bigot de la Turgère, les Bigot du Heaume et les Bigot de Sommesnil.

« La seconde branche était alors représentée par Jean-Robert Bigot, conseiller au parlement en 1746, président à mortier en 1751, seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux, Vinnemerville, Veulettes et Sassetot, dont la fille épousa avant 1783 le marquis de Martainville (Charles-Gabriel Deshommets), grand-père de celui qui a légué ses manuscrits à notre bibliothèque publique.

« J'aurais fini, Messieurs, et je n'aurais qu'à vous remercier de l'attention que vous avez bien voulu prêter à ces détails, si je ne croyais intéressant, avant de nous séparer, de vous lire quelques passages du manuscrit de Bigot de Monville ; ce sera le moyen de vous permettre d'apprécier par vous-même son style et sa manière de présenter les faits (1). »

(1) Ces passages sont relatifs à l'émeute qui éclata à Rouen au mois d'août 1639.

Cette communication a été accueillie par l'assemblée avec un vif intérêt.

Sur la proposition de M. le président d'honneur, il a été procédé à l'élection des cinq membres sortants du Conseil d'Administration, aux termes de l'article 9 du règlement. Ces cinq membres sont : MM. Bouquet, de Blosseville, Ed. Frère, Ch. Legros, Ch. Lormier ; ils ont été réélus au scrutin secret.

La séance a été levée à trois heures.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ.

1870-1871. M. Guizot.
1872-1873. M. Chéruel.
1873-1874. M. A. Blanche.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1873-1874.

MM. Ch. de Beaurepaire.
De Lépinois.
St. de Merval.
N. Periaux.
Semichon.

1874 1875.

MM. l'abbé Loth.
d'Estaintot.
Bachelet.
l'abbé Cochet.
Guéroult.

1875-1876.

MM. de Blosseville.
Bouquet.
Ed. Frère.
Ch. Legros.
Ch. Lormier.

Le Conseil d'Administration de la Société se réunit à Rouen, hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, le premier lundi de chaque mois, à quatre heures, les mois de septembre et d'octobre exceptés. Tous les sociétaires ont le droit d'assister aux séances.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1873-1874.

Président. . . .	MM.	De Lépinois.
Vice-président . .		le Mis de Blosseville.
Secrétaire. . . .		Ch. Lormier.
Secrétaire-adjoint .		Ch. de Beaurepaire.
Archiviste . . .		Bouquet.
Trésorier. . . .		Ch. Legros.

COMITÉ DES FONDS.

M. Ed. Frère, Président ; MM. Guéroult, d'Estaintot.

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Renouvelables en 1873-1874.

CALVADOS.

MM. N..., Président.
De Beaurepaire, secrétaire.
Julien Travers, Prémont, N...

EURE.

Mgr Grolleau, Évêque d'Évreux, Président.
MM. Dolbet, secrétaire.
l'abbé Lebeurier, Canel, Izarn, L. Passy.

NOMS DES SOCIÉTAIRES.

MM. Alaboissette [149], avoué, à Evreux (Eure).

Alençon (ville d') [104], pour sa bibliothèque.

Allard (Paul) [61], avocat, rue du Rempart-Bouvreuil, 4, à Rouen.

Alliaume (l'abbé) [207], chanoine honoraire, supérieur du Séminaire du Mont-aux-Malades, près Rouen.

Allinne (Alphonse) [134], négociant, aux Andelys (Eure).

Andrieux (Jules) [130], rue Joubert, 55, à Paris.

Arboval (Hurtrel d') [140], à Boisguilbert, par Buchy (Seine-Inférieure).

Audiffret-Pasquier (le duc d') [205], au château de Saint-Christophe, près Argentan (Orne); à Paris, rue de Bassano, 1.

Avranches (Société archéologique d') [250].

Avranches (ville d') [285], pour sa bibliothèque.

Bachelet [9] ✻, professeur au Lycée, rue Beffroi, 10, à Rouen.

Bagneux (le comte de) [250], au château de Frontebosc, par Pavilly (Seine-Inférieure).

Bagot (Léon) [309], avocat, à Evreux (Eure).

Baille (Frédéric) [232], à Clermont (Oise).

Barbet (Henry) [84], G.-O. ✻, ancien député, rue de Fontenelle, 41, à Rouen.

Barré (l'abbé) [59], curé de Pierreville, par Bacqueville (Seine-Inférieure).

Barrion [112], percepteur des contributions directes, place des Carmes, 50, à Rouen.

MM. Barry de Merval (le comte du) [165], rue des Écuries-d'Artois, 58, à Paris.

Barthélemy (Anatole de) [203], ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, à Paris.

Barthélemy (Edouard de) [312], rue de l'Université, 80, à Paris.

Baudry (Alfred) [53], gérant du Comptoir des Warrants, place de la République, 1, à Rouen.

Baudry (Paul) [70], place de la Motte, 5, à Rouen.

Beaucourt (de) [227], président de la Société bibliographique, à Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue du Bac, 77.

Beaucousin [318], propriétaire, à Yvetot (Seine-Inférieure).

Beaurain [311], sous-bibliothécaire de la Ville, rue Jeanne-Darc, à Rouen.

Beaurepaire (Ch. de) [2], ✻, archiviste du département de la Seine-Inférieure, rue Chasselièvre, 5 *bis*, à Rouen.

Beaurepaire (Eugène de) [46], conseiller à la Cour d'appel, à Caen (Calvados).

Beautemps-Beaupré [234], juge au Tribunal civil de la Seine, rue de Vaugirard, 22, à Paris.

Beauvoir (l'abbé de) [14], rampe Saint-Hilaire, 50 *bis*, à Rouen.

Bédoyère (le comte de la) [310], au château d'Harfleur (Seine-Inférieure).

Bellencontre (Azaël) [189], notaire, à Falaise (Calvados).

Berly (Henri de) [72], référendaire au Sceau de France, à Ecquetot, par le Neubourg (Eure); à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 26.

Bernard (l'abbé) [285], vicaire de Percy (Manche).

Biencourt (le marquis de) [174], rue Saint-Dominique, 67, à Paris.

Blanche (Antoine) [68], O. ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue Laval, cité Malesherbes, 12, à Paris.

Blanche (Alfred) [208], C. ✻, ancien conseiller d'Etat, avocat à la Cour d'appel, boulevard Malesherbes, 75, à Paris.

Blanche (Emmanuel) [19], docteur en médecine, rue de l'Ecole, 8, à Rouen.

Blanchemain (Prosper) [267], au château de Longefont, par Saint-Gaultier (Indre); à Paris, boulevard Saint-Michel, 115.

Bligny [200], notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, 53, à Rouen.

MM. Bligny [224], substitut du procureur de la République, rue de l'Hôpital, 25, à Rouen.

Blosseville (le marquis de) [10], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure); à Rouen, rue Saint-Patrice, 52.

Boissel (Henry) [209], imprimeur, rue de la Vicomté, 55, à Rouen.

Boivin-Champeaux [184], ✻, procureur général près la Cour d'appel, à Caen (Calvados).

Bommy (de) [236], docteur en médecine, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Bonin (René) [308], agent-voyer en chef du département de l'Eure, à Evreux.

Boucheret [153], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Boudehan [295], propriétaire, au parc de Gaillon, par Gaillon (Eure); à Rouen, rue Verte, 7.

Bouis (de) [15], rue du Faubourg-Saint-Honoré, 168, à Paris.

Boulatignier [255], C. ✻, rue de Clichy, 49, à Paris.

Bouquet [5], ✻, professeur au Lycée, rue Bras-de-Fer, 2 *bis*, à Rouen.

Bravard (Mgr) [319], évêque de Coutances (Manche).

Brécey (de) [281], à Brécey (Manche).

Brianchon [98], à Gruchet-le-Valasse, par Bolbec (Seine-Inférieure).

Bridrey [288], pharmacien, à Argentan (Orne).

Brissac (le comte Henri de) [173], rue Saint-Dominique, 201, à Paris.

Broglie (le duc Albert de) [280], ✻, membre de l'Académie française, à Broglie (Eure); à Paris, rue de Solférino, 16.

Caen (la Cour d'appel de) [170], pour sa bibliothèque.

Caen (la ville de) [231], pour sa bibliothèque.

Caneaux [99], docteur en médecine, rue du Cordier, 10, à Rouen.

Canel (Alfred) [118], avocat, à Pont-Audemer (Eure).

Caresme (l'abbé) [152], curé de Pinterville, par Louviers (Eure).

Cécille [40], notaire, à Criquetot-l'Esneval (Seine-Inférieure).

Chambray (le marquis de) [63], à Chambray, par Pacy (Eure).

Chastre (Mme la comtesse de la) [107], au Grand-Quevilly, près Rouen.

Cherbourg (Société académique de) [129], pour sa bibliothèque.
Cherbourg (ville de) [119], pour sa bibliothèque.
Chéruel [57], O. ✻, recteur de l'Académie, à Poitiers (Vienne).
Choisy [266], conservateur de la bibliothèque, à Falaise (Calvados).
Chrétien [316], substitut du procureur de la République, rue Beauvoisine, 65, à Rouen.
Civille (le comte de) [257], rue Guillebert, 26, à Caen (Calvados).
Civille (le marquis de) [45], au Bois-Héroult, par Buchy (Seine-Inférieure); à Rouen, rue de l'Ecole, 6.
Clermont-Tonnerre (le duc de) [114], à Glisolles, par Bonneville (Eure); à Paris, boulevard La Tour-Maubourg, 11.
Cochet (l'abbé) [12] ✻, correspondant de l'Institut, rue Saint-Patrice, 29, à Rouen.
Colas (l'abbé) [18], chanoine, rue de la Croix-de-Fer, 4, à Rouen.
Comont (l'abbé Georges) [210], curé de Saint-Pierre-le-Viger, par Fontaine-le-Dun (Seine-Inférieure).
Courval (Adrien de) [185], propriétaire, à Rugles (Eure).
Coutances (ville de) [105], pour sa bibliothèque.
Croismare (le marquis de) [196], à Versailles (Seine-et-Oise).
Darcel (Alfred) [139] ✻, aux Gobelins, avenue des Gobelins, à Paris.
Daru (le comte Napoléon) [242], O. ✻, ancien ministre, au château de Chiffrevast, par Valognes (Manche).
Delaherche (A.) [222], à Beauvais (Oise).
Delalonde (l'abbé) [15], professeur à la Faculté de théologie, rue d'Ernemont, 52, à Rouen.
Delisle (Léopold) [56], ✻, membre de l'Institut, rue Hauteville, 13, à Paris.
Deplanche [287], ✻, ancien chirurgien de la marine, à Argentan (Orne).
Dergny [211], cultivateur, à Grandcourt, par Londinières (Seine-Inférieure).
Desbois [88], ancien notaire, boulevard Beauvoisine, 17, à Rouen.
Deschamps (F.) [102], ✻, avocat, rue de la Poterne, 17, à Rouen.

MM. Deschamps (J.) [92], manufacturier, rue de Sotteville, 7, à Rouen.

Desnoyers (Jules) [269], ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire au Museum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.

Didot (Hyac.-Firmin) [115], ✻, à Mesnil-sur-l'Estrée, par Nonancourt (Eure); à Paris, rue Jacob, 56.

Dieppe (ville de) [103], pour sa bibliothèque.

Dieusy (Alfred) [29], agent général de la Caisse d'Epargne, rue de la République, 95, à Rouen.

Dieusy (Jules) [50], chef de division honoraire de la Préfecture, rue de l'Ecureuil, 14, à Rouen.

Dolbet (François) [121], archiviste du département de l'Eure, à Evreux.

Dubosc [221], archiviste du département de la Manche, à Saint-Lô.

Dumoulin [231], libraire-éditeur, quai des Augustins, 15, à Paris.

Dupont [120], conseiller à la Cour d'appel, rue Pémagnie, à Caen.

Duquesnay [64], notaire, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Duranville (Léon de) [55], propriétaire, rue Alain-Blanchard, 5, à Rouen.

Dutuit (E.) [67], propriétaire, quai du Havre, 21 A, à Rouen.

Duval (l'abbé) [212], curé de N.-D. du Havre, rue des Pincettes, 46.

Elbeuf (la Chambre de commerce d') [202], pour sa bibliothèque.

Esclavy (Jules) [91], négociant, rue Jeanne-Darc, 55, à Rouen.

Estaintot (le vicomte Robert d') [7], avocat, rue des Arsins, 9, à Rouen.

Félix [296], conseiller à la Cour d'appel, rampe Bouvreuil, 82, à Rouen.

Filleul [145], entrepreneur de serrurerie, membre du Conseil des Prud'hommes, rue Pouchet, 5, à Rouen.

Fizeaux de la Martel [162], au château de Sainte-Vaubourg, par Grand-Couronne (Seine-Inférieure).

Fleury (l'abbé) [167], vicaire de Saint-Gervais, rue Coulon, 25, à Rouen.

MM. Floquet [268], ✻, correspondant de l'Institut, au château de Formentin, près Lisieux (Calvados); à Paris, rue de l'Arcade, 25.

Formigny (de) de la Londe [191], propriétaire, rue des Carmes, à Caen (Calvados).

Fouqué [25], rue Bihorel, 19 *bis*, à Rouen.

Fourcin [156], propriétaire, à Sommery, par Saint Saëns (Seine-Inférieure).

Fovard [165], notaire, boulevard Haussmann, 94, à Paris.

Franqueville (Arthur de) [238], rue Garancière, 4, à Paris.

Frère (Edouard) [11], conservateur de la Bibliothèque publique, rue Dulong, 12, à Rouen.

Frigot (Emile) [249], à Saint-Saëns (Seine-Inférieure).

Gambet (l'abbé) [136], curé de Maromme (Seine-Inférieure).

Gaspaillart [106], attaché au Ministère des finances, rue de Clichy, 59, à Paris.

Gasté (J. de) [243], rue Saint-Roch, 34, à Paris.

Genevraye (le comte de la) [238], à la Genevraye, par le Merlerault (Orne).

Geufroy aîné [320], ✻, architecte de la ville de Cherbourg (Manche).

Girancourt (de) [48], ✻, rue Saint-Patrice, 48, à Rouen.

Glanville (de) [97], propriétaire, rue Bourg-l'Abbé, 19, à Rouen.

Gonse [259], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue d'Ecosse, 1, à Rouen.

Gosselin [23], greffier-archiviste de la Cour d'appel, enclave du Palais-de-Justice, à Rouen.

Grandin (Gustave-Victor) [36], propriétaire, à Elbeuf-sur-Seine (Seine-Inférieure).

Gravier (Gabriel) [260], rue de Seine, 5, à Rouen.

Grolleau (Mgr) [304], évêque d'Evreux.

Guerie [199], pharmacien, rue Saint-Hilaire, 14, à Rouen.

Guérillon [32], banquier-armateur, rue d'Ecosse, 1, à Dieppe.

Guerny (de) [306], ✻, conseiller honoraire à la Cour des comptes, à Guerny, par les Thilliers-en-Vexin (Eure); à Paris, rue du Cherche-Midi, 76.

Gueroult [66], ✻, ancien notaire, rue de Fontenelle, 2, à Rouen.

MM. Guéroult (Ernest) [247], docteur en médecine, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, à Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).

Guerrots (des) [60], propriétaire, au château des Guerrots, par Auffay (Seine-Inférieure).

Guiton de la Villeberge (le comte de) [282]; correspondant : M. Anfray, libraire, à Avranches (Manche).

Guizot [153], G.-C. ✻, ancien ministre, membre de l'Académie française, au Val-Richer, par Lisieux (Calvados); à Paris, rue Billault, 10.

Hacqueville (d') [201], à Orbec-en-Auge (Calvados).

Hain [255], conseiller à la Cour d'appel, rue de Bayeux, 44, à Caen (Calvados).

Halphen (Louis) [215], maire de Saint-Désir-de-Lisieux (Calvados); à Paris, rue de Morny, 9.

Horeau [113], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue Saint-Maur, 58, à Rouen.

Houdemare (le baron d') [43], à Pont-Saint-Pierre (Eure).

Hugonin (l'abbé) [305], vicaire général, à Evreux (Eure).

Iquelon (d') [49], place de l'Hôtel-de-Ville, 21, à Rouen.

Izarn [109], propriétaire, à Evreux (Eure).

Jeanbart [81], courtier de commerce, rue des Fossés-Louis VIII, à Rouen.

Jeuffrain (l'abbé) [52], archiprêtre de la Métropole, rue Saint-Romain, à Rouen.

Lachèvre [148], juge honoraire, à Evreux (Eure).

Lachèvre (l'abbé) [214], professeur au Séminaire du Mont-aux-Malades, près Rouen.

Lacroix [75], O. ✻, président à la Cour d'appel, rue de Crosne, 4, à Rouen.

Laferrière (Hector de) [271], au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

Lainé [225], président de la Société archéologique, à Avranches (Manche).

Lair (Jules) [125], directeur des Entrepôts généraux, boulevard de la Villette, 204, à Paris.

Laisné (Henri) [141], substitut, à Yvetot (Seine-Inférieure).

MM. Laloy (L.-H.) [101], ✻, docteur en médecine, rue de Paris, 169, à Paris-Belleville.

Lamer [179], juge au Tribunal civil de la Roche-sur-Yon (Vendée).

Lanctin [27], libraire, rue de la Grosse-Horloge, 56, à Rouen.

Lanfray [263], notaire, rue Ecuyère, 44, à Caen (Calvados).

Lautour (L.) [192], à Argentan (Orne).

Lebeurier (l'abbé) [65], chanoine, à Evreux.

Lebourgeois [278], avocat, député, rue Duplessis, 81, à Versailles (Seine-et-Oise).

Le Bouteiller (Georges) [28], au Mont-aux-Malades, rue de la Corderie, près Rouen.

Le Brument [22], rue Jeanne-Darc, 11, à Rouen.

Le Couteulx de Canteleu (le comte) [254], au château de Saint-Martin, par Etrépagny (Eure).

Legay [289], vice-président du Tribunal civil, rue du Jardin-des-Plantes, 2 *bis*, à Rouen.

Legentil [74], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue de Fontenelle, 29, à Rouen.

Le Gost-Clérisse [274], libraire, à Caen (Calvados).

Legros (Alexandre) [198], rue du Vieux-Marché, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Legros (Ch.) [17], rue Ernest-Le Roy, 3 b, à Rouen.

Le Hardy (Gaston) [276], secrétaire-adjoint de la Société des Antiquaires de Normandie, à Rots, par Bretteville-l'Orgueilleux (Calvados).

Lemarchand (Th.) [293], rue de Socrate, 1, à Rouen.

Lemaréchal [150], maire, à Juignettes, par Rugles (Eure).

Le Marois (Alphonse) [273], au château du Lude, commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

Le Masson [100], notaire, rue de Fontenelle, 33, à Rouen.

Le Mire (E.) [80], propriétaire, rue du Nord, 1, à Rouen.

Lemoigne (Albert) [303], avocat, à Cherbourg (Manche).

Lenormand aîné (l'abbé) [180], chef d'institution, au Neubourg (Eure).

Le Pesant (Albert) [297], propriétaire, à Coutances (Manche).

Le Picard (Jules) [317], directeur du Comptoir d'escompte, place de la Pucelle, 5, à Rouen.

MM. Lépinois (de) [1], ✻, boulevard Beauvoisine, 53, à Rouen.
Lepoittevin (de la Maison Lepoittevin et Henri) [246], libraire, rue de la Vase, à Cherbourg (Manche).
Le Prévost (Ernest) [294], greffier de Justice de paix, à Argentan (Orne).
Leroy (Ch.) [77], rue Dicquemare, 16, au Havre.
Lesouef [161], rue de Fontenelle, 24, à Rouen.
Lestanville (Gustave de) [51], au château du Boscoursel, par Fleury-sur-Andelle (Eure).
Lestanville (Mme de) [50], propriétaire, rue Orbe, 85, à Rouen.
Letellier de la Fosse [159], ✻, secrétaire général du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19, à Paris.
Le Vaillant de la Fieffe [158], ancien notaire, rue de l'Ecureuil, 14, à Rouen.
Levé (Ferdinand) [164], rue du Cirque, 2, à Paris.
Lormier (A.) [110], propriétaire, rue de Racine, 15, à Rouen.
Lormier (Ch.) [6], avocat, rue de Socrate, 15, à Rouen.
Loth (l'abbé Anatole) [58], curé de Hautot-le-Vatois, par Fauville (Seine-Inférieure).
Loth (l'abbé Julien) [4], professeur à la Faculté de théologie, rue des Bonnetiers, 2, à Rouen.
Louviers (ville de) [78], pour sa bibliothèque.
Luce (Siméon) [123], archiviste aux Archives nationales, à Paris.
Mackau (le baron de) [216], ✻, rue Roquépine, 6, à Paris.
Malandain [86], avoué, rue Percière, 20, à Rouen.
Manchon [262], président du Tribunal civil, à Domfront (Orne).
Marcel [132], notaire, officier de l'Instruction publique, rue Corneille, 21, au Havre.
Margueritte [131], docteur en médecine, rue d'Estimauville, 26, au Havre.
Marinier (de la Maison A. Pichard aîné, banquier) [54], place du Gaillardbois, 8, à Rouen.
Marinier [300], libraire, à Fécamp (Seine-Inférieure).
Marquet [71], ✻, greffier du Tribunal de commerce, à Louviers (Eure).
Martin (William) [94], propriétaire, avenue de la Reine-Hortense, 15, à Paris.
Massif (A.) [190], libraire, rue Notre-Dame, à Caen (Calvados).

MM. Massot [146], C. ✻, premier président de la Cour d'appel, rue de la République, 55, à Rouen.

Mattenas [157], à Caumont (Eure), par la Bouille (Seine-Inférieure).

Merval (St. de) [8], à Canteleu (Seine-Inférieure).

Millet [126], chef de la fabrication à la Manufacture de Sèvres, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Monod (Gabriel) [270], répétiteur à l'Ecole des hautes-études, rue de Vaugirard, 62, à Paris.

Montholon-Sémonville (le prince de) [176], au château de Quevillon, par la Bouille (Seine-Inférieure); à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142.

Montier (Amand) [502], docteur en droit, à Pont-Audemer (Eure).

Montmorency-Luxembourg (le prince de) [175], au château de Cany (Seine-Inférieure).

Morel (l'abbé Théodore) [501], curé-doyen de Bolbec (Seine-Inférieure).

Mortemart (le marquis de) [290], au château d'Orcher, par Harfleur (Seine-Inférieure).

Neuville (le vicomte Louis de) [228], à Saint-Michel de Livet, par Livarot (Calvados).

Oberlender [514], place Saint-Paul, 52, à Rouen.

Olivier [160], docteur en médecine, à Pont-de-l'Arche (Eure).

O'Reilly [57], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue Stanislas-Girardin, 56, à Rouen.

Ouf (l'abbé) [59], curé de Gaillefontaine (Seine-Inférieure).

Oursel [298], substitut, au Havre (Seine-Inférieure).

Ozanne [178], notaire honoraire, au Neubourg (Eure).

Passy (Louis) [124], à Gisors (Eure); à Paris, rue de Clichy, 49.

Pelay (Edouard) [51], rue de Crosne, 74, à Rouen.

Pellerin (Arthur) [265], juge au Tribunal civil, à Mortain (Manche).

Periaux (Nicétas) [20], propriétaire, à Querqueville, près Cherbourg (Manche).

Perroud [218], ancien notaire, rue Lafayette, 157, à Paris.

Petiteville (de) [55], propriétaire, rue Beauvoisine, 15, à Rouen.

MM. Pichon (le baron Jérôme) [259], président de la Société des bibliophiles français, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, au château de Montessart, par Honfleur (Calvados); à Paris, quai d'Anjou, 17.

Piquet [256], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue de Bagatelle, 10, à Caen (Calvados).

Poinsier [153], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Polignac (le duc de) [171], au château de Saint-Jean-du-Cardonnay, par Maromme (Seine-Inférieure).

Pontcibaud (le comte de) [243], à Saint-Marcouf, par Valognes (Manche).

Poret (Charles) [299], rue de Vaugirard, 22, à Paris.

Pouyer (Achille) [248], avocat général, rue d'Herbouville, 16, à Rouen.

Pouyer-Quertier [16], G.-O. ✻, ancien ministre, député, rue de Crosne, 22, à Rouen.

Powell (Thomas) [26], ingénieur-mécanicien, rue d'Elbeuf, 53, à Rouen.

Prémont [188], vice-président du Tribunal civil, rue des Carmélites, 29, à Caen (Calvados).

Prevel fils [229], rue de Fontenelle, 28, à Rouen.

Prevost (Gustave) [62], avocat, rue Saint-Patrice, 40, à Rouen.

Quesnel (Henri) [279], propriétaire, aux Raons-le-Comte, par Yvetot (Seine-Inférieure).

Quesnel (Mme Alfred) [240], rue de Condé, à Graville-Havre (Seine-Inférieure).

Quesney [219], docteur en médecine, au Neubourg (Eure).

Rault (l'abbé) [277], vicaire-général, directeur du grand Séminaire, à Séez (Orne).

Ravenel [127], ✻, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Crussol, 5, à Paris.

Réautey (Alfred) [117], percepteur de Morainville, à Cormeilles (Eure).

Regnault [186], propriétaire, rue Bosnières, à Caen (Calvados).

Régnaux (l'abbé) [79], curé de Saint-Gervais, rue Chasselièvre, 4, à Rouen.

Reizet (Jules) [194], O. ✻, au château d'Ecorcheboeuf, par Longueville (Seine-Inférieure).

MM. Reizet (le comte de) [44], O. ✻, ministre plénipotentiaire, à Breuil-Benoît (Eure).

Renault [273], conseiller honoraire, à Falaise (Calvados).

Reveillasc (le vicomte de) [255], au château de Fontenay-le-Pesnelle, par Tilly-sur-Seulles (Calvados).

Robert-Desprairies [187], propriétaire, rue Saint-Sauveur, à Caen (Calvados).

Robert (l'abbé) [284], supérieur des Missionnaires du Mont-Saint-Michel, par Avranches (Manche).

Roche [154], juge au Tribunal civil, à Dieppe (Seine-Inférieure).

Rouen (ville de) [220], pour sa bibliothèque.

Roys (le marquis des) [58], membre de l'Assemblée nationale, à Gaillefontaine (Seine-Inférieure).

Sabine [292], architecte, avenue des Ternes, 50, à Paris.

Saint-Clou (le marquis de) [172], rue Saint-Guillaume, 25, à Paris.

Salin (Patrice) [75], chef de bureau au Conseil d'Etat, rue Servandoni, 20, à Paris.

Sauvage (l'abbé) [24], aumônier du Collége de Dieppe (Seine-Inférieure).

Sauvan [291], propriétaire, rue des Charrettes, 22, à Rouen.

Schickler (F.) [144], propriétaire, à Bizy, par Vernon (Eure).

Schickler (le baron) [244], à Martinvast (Manche); à Paris, place Vendôme, 17.

Sébline (Ch.) [307], secrétaire général de la Préfecture de l'Aisne, à Laon.

Semichon [3], ancien conseiller général, rue de l'Avalasse, 16, à Rouen.

Sepmanville (le baron de) [108], propriétaire, à Evreux (Eure).

Sicotière (Léon de la) [204], avocat, membre de l'Assemblée nationale, à Alençon (Orne).

Somménil (l'abbé) [90], chanoine honoraire, à Blosseville-Bonsecours, près Rouen.

Tardif (Jules) [226], archiviste aux Archives nationales, à Paris.

Tertu (le comte de) [237], à Tertu, par Trun (Orne).

Thil (Léon) [261], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue du Champ-des-Oiseaux, 13 *bis*, à Rouen.

MM. Tissot (Amédée) [111], conservateur de la Bibliothèque, à Lisieux (Calvados).

Tocqueville (le comte de) [241], à Nacqueville, par Beaumont (Manche).

Tougard (l'abbé) [315], professeur au Séminaire du Mont-aux-Malades, près Rouen.

Tourville (le Tendre de) [34], O. ✻, président honoraire à la Cour d'appel, rue de l'Ecole, 32, à Rouen.

Toussaint [133], avocat, rue d'Estimauville, 25, au Havre.

Toustain (le vicomte Henri de) [135], au château de Vaux-sur-Aure, près Bayeux (Calvados).

Travers (Julien) [82], conservateur de la Bibliothèque, à Caen (Calvados).

Trochon (l'abbé) [122], vicaire de Saint-Clément de Cherbourg (Manche).

Vallois (Félix) [21], propriétaire, rue de la Savonnerie, 12, à Rouen.

Valon (le comte de) [42], propriétaire, au Rosay, par Lyons-la-Forêt (Eure).

Vatimesnil (de) [253], au château de Vatimesnil, par les Thilliers (Eure).

Veillon (A.) [206], libraire, à Alençon (Orne).

Verger (Ch.) [197], tanneur, à Pont-Audemer (Eure).

Viénot (Henri) [169], avocat-agréé, à Fécamp (Seine-Inférieure).

MM. les Sociétaires dont les noms, qualités ou domiciles auraient été inexactement indiqués, sont priés d'adresser une note rectificative à M. Ch. Legros, trésorier de la Société, rue Ernest-Le Roy, 3 B, à Rouen.

ROUEN. — IMP. DE H. BOISSEL.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

SECOND SEMESTRE DE 1873.

I

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 7 juillet 1873

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LÉPINOIS.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Il est procédé ensuite à la composition du Bureau pour l'exercice 1873-1874. Sont élus : Président, M. de Lépinois ; Vice-Président, M. le marquis de Blosseville ; Secrétaire, M. C. Lormier ; Secrétaire-Adjoint, M. C. de Beaurepaire ; Archiviste, M. Bouquet ; Trésorier, M. Ch. Legros.

Les Membres de la Commission des fonds, MM. Ed. Frère, Guéroult et N. Periaux sont réélus.

M. le Président proclame Membres de la Société, avec l'approbation du Conseil :

316, M. Chrétien, substitut du Procureur de la République à Rouen, présenté par MM. de Lépinois et Robert d'Estaintot;

317, M. Jules Le Picard, présenté par MM. de Lépinois et Robert d'Estaintot;

318, M. Beaucousin, propriétaire à Yvetot, présenté par MM. C. de Beaurepaire et H. Quesnel.

M. E. Frère recommande à l'attention du Conseil, soit pour ses publications en volume, soit pour des extraits qui pourraient en être faits dans les bulletins, deux intéressants manuscrits de la Bibliothèque de Rouen : *Mémoires de diverses choses remarquables, qui regardent l'église et l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen, par Frère Guillaume Leroux, sacristain de cette abbaye,* provenant de l'abbaye de Saint-Ouen, et : *Extrait des registres de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, depuis l'année* 1380, *que la Mairie de la ville a été supprimée, jusqu'en l'année* 1676, *auquel ont este adjoustés le nom des maires de la dite ville, depuis l'an* 1299, *jusqu'en l'année* 1380 ; une *relation de la réduction de la ville de Rouen en* 1499 ; une autre *relation des troubles arrivés au sujet des calvinistes en* 1562, etc..... transcription exécutée par les soins de M. Le Boullenger, maître des Comptes.

M. le Président remercie M. Frère de ces utiles indications, dont il sera pris bonne note.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 4 AOUT 1873.

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame Membres de la Société avec l'approbation du Conseil.

319, Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches, présenté par MM. de Lépinois et C. de Beaurepaire ;

320, M. Geufroy aîné, architecte de la ville de Cherbourg, présenté par M. Alph. le Marois et Léopold Delisle.

M. le Président lit une lettre de M. l'abbé Lebeurier, qui, forcé de s'éloigner pendant deux mois d'Evreux, demande à être remplacé comme commissaire de l'ouvrage de Toustain de Billy (les vies des évêques de Coutances). Il ne semble pas au bureau, qu'il y ait raison suffisante pour nommer un autre commissaire ; aussi n'est-il pris aucune décision à cet égard.

Il est donné ensuite communication d'un arrêté du Ministre de l'Instruction publique, qui en date du 27 juillet, accorde une allocation de 400 fr. pour l'exercice 1873.

M. Ch. Legros, Trésorier, rend compte de la situation financière de la Société, se soldant au présent jour par un encaisse de 8,648 fr. 29 c.

Lecture est faite, d'une lettre de M. le Président de l'Institut de Numismatique et des Antiquités, nouvellement fondé à Buenos-Ayre, demandant échange, entre les deux Sociétés, des volumes publiés par chacune d'elles ; le bureau décide que la nature des travaux différant essentiellement, il n'y a pas lieu de donner suite à cette proposition.

M. le Président rappelle que les réunions n'ont pas lieu pendant les mois de septembre et d'octobre.

La séance est levée.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1873,

Sous la présidence de M. de Lépinois.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Au commencement de la séance, le Secrétaire donne lecture de deux lettres, l'une de Mgr Bravard, évêque de Coutances,

l'autre de M. Geufroy aîné, remerciant l'un et l'autre le Conseil de leur admission au nombre des Membres de la Société.

M. le Président proclame Membres de la Société avec l'approbation du Conseil :

321, M. Héron, professeur libre à Rouen, présenté par MM. A. Dieusy et C. Lormier ;

322, M. Henri Fouquet, présenté par MM. A. Dieusy et C. Lormier ;

323, M. Paul de la Quesnerie, présenté par MM. de Lépinois et Gravier.

M. le Président annonce qu'un défaut de mise en page, ayant été signalé dans la composition du compte-rendu du procès-verbal de la séance générale du mois de juin, un carton a été imprimé et va être envoyé à tous les Sociétaires.

Un Membre du bureau demande si M. Boissel sera bientôt à même de satisfaire les Sociétaires, par la terminaison des deux volumes qui lui ont été donnés à imprimer ; M. le Président répond que désireux lui-même de voir paraître ces volumes, il ne cesse d'activer l'imprimeur ; que malheureusement on est arrivé à la partie de l'œuvre la plus longue à préparer par les éditeurs, la plus difficile pour l'impression : la table, qu'il espère pourtant que bientôt une juste satisfaction sera donnée à l'attente des Sociétaires.

M. le Président lit une lettre de M. Gravier, qui se propose à la prochaine réunion du Conseil, d'apporter, prêt à être mis sous presse, sa nouvelle édition des Voyages de J. de Bethencourt.

M. R. d'Estaintot annonce au Conseil, que suivant la demande qui lui en a été précédemment faite, il achève à la bibliothèque la transcription du manuscrit des Mémoires inédits du président Bigot de Monville, et que bientôt il sera en état de le livrer à l'imprimeur.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 1er DÉCEMBRE 1873.

Sous la présidence de M. Ed. Frère.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Au commencement de la séance, le Secrétaire fait part d'une lettre de M. de Blosseville, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Immédiatement après, il est procédé à la nomination par vote d'un Président, pour remplacer M. de Lépinois, décédé depuis quelques jours ; M. de Blosseville, Vice-Président, est nommé Président ; M. C. de Beaurepaire, Secrétaire-Adjoint, est ensuite nommé Vice-Président.

Le Secrétaire est invité à donner avis de ce vote du Conseil à M. de Blosseville.

Un Membre, se faisant l'interprète des regrets que la Société éprouve de la perte de son ancien Président et fondateur M. de Lépinois, demande qu'une notice biographique soit rédigée et insérée dans le prochain bulletin. Cette demande étant unanimement accueillie, M. l'abbé J. Loth veut bien prendre le soin d'écrire cette notice.

A propos du Bulletin, quelques membres du bureau reviennent sur la demande déjà plusieurs fois présentée, d'une part faite plus large dans ce recueil aux notes et aux documents historiques ; c'est par ce moyen, est-il dit, que la plupart de nos Confrères, au milieu des retards trop fréquents dans la publication des volumes, continueront à s'intéresser à l'existence de la Société.

La proposition sera ultérieurement examinée.

Au nom du libraire de la Société, encombré déjà par le dépôt des volumes publiés, il est demandé qu'une armoire soit disposée au Siège des réunions, qui contiendrait au moins une partie de ces livres ; il n'est pris actuellement aucune décision à cet égard.

M. le Trésorier annonce que le deuxième volume de l'Histoire du Mont Saint-Michel est payé à l'imprimeur, jusqu'à la feuille 11 inclusivement; que le deuxième volume de la Chronique de Torigni est payé jusqu'à la feuille 17 inclusivement, mais que rien n'est encore payé jusqu'à ce jour à M. Hérissey, pour l'impression des vies des évêques de Coutances. — Le compte de la Société se solde par un disponible de 8,752 fr. 22 c.

La séance est levée.

II

NOTICE

SUR

M. DE LÉPINOIS.

La Société de l'Histoire de Normandie, par l'organe de son digne Secrétaire, a déjà déposé sur la tombe si subitement ouverte de M. De Lépinois, l'expression de ses profonds regrets et l'hommage de sa reconnaissance.

Le Conseil d'Administration a voulu consacrer dans son Bulletin une notice biographique à celui qui fut le fondateur et le Président de notre Société, et il a daigné me charger de cette tâche. Je m'en acquitte avec cette joie à la fois douloureuse et douce qu'on éprouve à parler, dans le deuil, de ceux qu'on a aimés et qui ne sont plus, et aussi avec la conscience de demeurer, malgré mes efforts, bien au-dessous de ma mission. Pour raconter dignement la vie et les œuvres de M. De Lépinois, il faudrait avoir son talent, sa verve, ses dons multiples, car dans sa vie d'écrivain il a touché à tout; il a manié avec un égal bonheur la lyre du poète, les parchemins de l'archiviste, la plume délicate du critique d'art, le burin de l'historien, et il a, par une rare fortune, atteint dans presque tous les genres à la supériorité.

Nos confrères, auxquels ces pages sont destinées, ne se montreront pas trop rigoureux; ils voudront se souvenir, dans leur bienveillance, que c'est pour leur être obéissant que nous les

avons écrites, et comme ils y trouveront aimé et vénéré le souvenir de notre regretté Président, ils leur feront, nous aimons à le penser, un accueil sympathique.

M. Eugène-Louis-Ernest de Buchère de Lépinois, naquit le 14 février 1814, dans la commune de Chenoise (Seine-et-Marne). Il fit d'excellentes études au collége de Provins. Son père, maire de cette ville, pendant la Restauration, était un homme d'un esprit actif autant que distingué, artiste lui-même et des plus brillants. Citoyen dévoué, il avait su résister avec fermeté, à Chenoise, aux exigences de l'étranger, lors de l'invasion de 1815, et sa conduite lui valut alors de hautes félicitations.

Son grand père, après d'honorables services militaires, avait occupé une charge à la Cour, celle de porte-arquebuse de Mgr le comte d'Artois, avec le grade de Mestre de Camp, et est mort sur l'échafaud, victime des fureurs révolutionnaires, en 1794.

Sa famille du reste, originaire de Suisse, comptait parmi les familles patriciennes de Berne.

Les Bucher remplissaient à Berne, selon Moreri, les fonctions les plus élevées du gouvernement. L'un d'eux vint prendre du service dans les gardes suisses de Louis XII, et fit souche en France de braves gentilshommes d'épée, qui servirent sous Henri II, Henri III, Henri IV et Louis XIII, non sans distinction. Leurs fils entrèrent, les uns dans la magistrature, les autres dans les finances ; le bisaïeul de M. de Lépinois était Président-Trésorier de France à Châlons. La noble et vénérable mère de notre Président a survécu à la perte de tous les siens, elle porte avec résignation et dignité le poids de tant de deuils et de ses quatre-vingt-quatorze ans. Il faut l'entendre raconter les scènes terribles de la Révolution, dont elle fut témoin ; elle était à Paris le 21 janvier 1793 et partagea quelque temps la prison ou sa grand'mère avait été jetée.

L'éducation chrétienne, élevée, forte et intelligente que M. de Lépinois reçut de ses parents, dans un milieu aimable et distingué, eût sur la direction de sa vie une influence facile à com-

prendre. Formé par son père à l'amour de l'austère travail, initié par lui aux lois et aux délicatesses de la peinture, de la musique, des arts les plus gracieux ; guidé par des maîtres expérimentés dans ses efforts vers la haute culture intellectuelle, et par une mère pieuse dans la vie religieuse et morale, admirablement doué lui-même de tous les côtés, M. de Lépinois était, lorsqu'il débuta dans les fonctions publiques, un jeune homme accompli.

Il fut nommé le 15 février 1836 receveur de l'enregistrement à Ambrières (Mayenne); le 17 mai 1837 à Carnières (Nord), et le 28 octobre de la même année, premier commis de direction à Chartres. L'accueil que lui fit la Société Chartraine fut la première récompense, et celle dont le souvenir lui est demeuré le plus doux, de ses qualités et de ses talents déjà brillants. Au lendemain de sa mort, on écrivait de lui, à Chartres : « Son caractère ouvert et expansif lui rendit faciles les premières relations : l'inconnu de la veille eût bien vite conquis son droit de cité. Excellent musicien, chanteur agréable, causeur fin et spirituel, il était très goûté et très recherché : sa présence dans un salon était une bonne fortune. Modeste et sans prétention, sa supériorité qui s'imposait à tous ne froissait personne : on était heureux et fier d'être son ami. »

Que pourrions-nous dire de mieux de l'effet qu'il produisit parmi nous, lorsque à trente ans de là il vint prendre sa place dans notre Société rouennaise. C'est le propre des natures généreuses et expansives de susciter partout la sympathie, et quand on y joint, comme notre regretté Président, la supériorité de l'esprit et l'autorité d'une vie exemplaire, on acquiert immédiatement l'influence et l'universelle considération.

M. de Lépinois reconnut l'hospitalité chartraine, en vouant à ce pays ses premiers travaux historiques, en lui dédiant son premier livre.

L'Histoire de Chartres parut d'abord en livraisons, puis en deux volumes in-8° (1852-1858) à un moment ou la France glorieuse et prospère donnait la plus vive attention aux travaux de l'esprit. Elle fit de suite sensation. M. de Lépinois s'était placé résolû-

ment dans les rangs de la bonne école historique, celle qui compose l'histoire avec les documents originaux et non avec les seules traditions, qui puise aux sources mêmes, qui ne craint pas de remuer la poussière des plus vieux parchemins et sait leur dérober tous leurs secrets ; l'école, qui dans l'étude des siècles passés ne s'arrête pas uniquement aux grands faits, aux hommes marquants, aux institutions prépondérantes, mais entre dans les entrailles mêmes du sujet, interroge les mœurs, les coutumes, la vie commune du peuple, l'origine, le développement, le fonctionnement des plus modestes institutions ; qui raconte des faits certains et n'étaye pas de systèmes, qui enfin ne cherche ni les narrations ni les thèses, ni les panégyriques, ni les drames, mais veut retracer, avec sincérité, les choses et les hommes, tels qu'ils furent. A la vérité, M. de Lépinois n'entreprenait alors qu'une histoire locale, mais il avait conscience de l'importance et de l'utilité d'une telle œuvre. « L'Histoire locale, dit-il dans sa Préface, est destinée à jouer un rôle remarquable dans la science ; à elle seule appartiendra de jalonner sûrement la route des faits aux causes par la synthèse, et de détruire, peu à peu, par l'autorité de ses découvertes, les préjugés, les erreurs et les systèmes sans nombre, qui dénaturent l'histoire de notre patrie... C'est une pierre que chacun apporte au grand édifice de l'histoire générale ; rôle secondaire, sans doute, qui suppose plus de patience que d'imagination, plus de sagacité que de génie, mais dont le mérite, caché comme l'étincelle dans le caillou, se révèle toujours à ceux qui le cherchent et veulent en tirer profit. »

Notre Président était de ceux qui pensent que ce n'est qu'à l'aide de bonnes histoires locales qu'on pourra élever un jour ce grand monument de l'histoire de France, essayé quelquefois, mais encore à achever.

Si M. de Lépinois avait tous les scrupules de l'érudition la plus sévère, il s'en faut qu'il soit tombé dans l'abus qu'on en peut faire, où dans la sécheresse à laquelle elle réduit les narrateurs à courte haleine. Il avait, lui, du souffle et de la vie. Il en animait toutes ses œuvres, l'histoire comme la poésie, l'archéo-

logie comme la critique d'art. Chez lui, a dit un de ses critiques les plus autorisés, « les qualités distinguées de la forme répondent à la richesse du fond. Le style est simple sans sécheresse, sobre d'ornements, mais vif, serré, clair et coulant ; la netteté de l'expression, la propriété des termes, la vigueur du trait, l'art difficile des transitions, l'enchaînement des détails, l'harmonie de l'ensemble, accusent une plume exercée, maîtresse d'elle-même et ferme dans sa touche. L'esprit du lecteur, promené sans fatigue, ou plutôt avec charme, à travers une multitude d'incidents, s'aperçoit à peine de la longueur du chemin qu'il a parcouru sur les pas d'un guide aussi savant qu'agréable. »

On comprend qu'une telle œuvre ait rencontré dès son apparition les suffrages des hommes compétents. L'Académie des Inscriptions et belles Lettres, décerna en 1852 au premier volume de l'Histoire de Chartres, une mention honorable, et en 1858, au deuxième volume, une mention très honorable.

L'année 1852 devait apporter à notre Président la joie la plus profonde de sa vie, ou pour parler plus juste, le bonheur même de sa vie. Il avait rencontré une âme exquise, une jeune fille accomplie, d'une famille justement considérée, il la conduisit à l'autel le 7 décembre 1852, et il ne cessa depuis de bénir l'ange de piété, de bonté et de dévoûment, que Dieu lui avait donné pour compagne.

M. de Lépinois aimait à se distraire des travaux historiques par de fréquentes excursions dans le domaine de la poésie, de l'art et de l'archéologie, et il enrichissait la Société Archéologique d'Eure-et-Loir de notices variées et d'un vif intérêt, dont l'analyse nous entraînerait trop loin. Remarquons seulement ses notices sur deux poètes chartrains du XVIe siècle, Laurent Desmoulins et Claude Rabet.

La notice sur Laurent Desmoulins fut lue par l'auteur, dans la séance générale de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, le 9 mai 1858. Elle est courte et substantielle. Elle fait revivre l'œuvre délaissée de ce poète « le Catholicon. » Classique par le cadre, Laurent Desmoulins s'est rallié par le style aux nou-

veautés poétiques de l'école de Villon ; son vers a de l'allure, du nerf et du trait, et son poëme, si acclamé jadis, tombé aujourd'hui dans le plus profond oubli, doit à M. de Lépinois une réhabilitation de bon aloi.

Claude Rabet, moins connu encore que le précédent, n'avait jamais reçu de son vivant les honneurs de l'impression. M. de Lépinois découvre parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, les poésies inédites de Claude Rabet, il lui trouve un talent facile, assez élégant, imagé quelquefois et suffisamment fertile en mignardises poétiques ; il fait connaître aux chartrains leur compatriote, et trouve l'occasion d'une charmante lecture faite en 1860, à la séance publique de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir. Il est difficile de rencontrer une courte étude littéraire plus attrayante et plus vivement, plus allègrement écrite. A vrai dire, Claude Rabet la mérite ; c'est un de ces ignorés qui ont fait naufrage « dans la grande flotte de poètes que produisit le règne du Roy Henry deuxième » comme dit Pasquier, mais on ne sait trop pourquoi, car il a des vers heureux, des inspirations gracieuses, et ne parle pas plus mal la langue poétique, telle qu'on la comprenait de son temps, que les Magny, les Denisot, les Grevin, qui arrivèrent à la notoriété.

La peinture a été l'une des prédilections de notre savant Président. Il en connaissait les règles, et plus encore les maîtres. Il en sentait surtout les profondes et pénétrantes beautés. Il fit paraître en 1859, sous le titre : « L'Art dans la Rue et l'Art au Salon, » un volume composé d'articles déjà publiés en feuilletons dans une Revue en vogue, où il étudie les tableaux exposés en 1858 chez les principaux marchands, et ceux qui ornèrent l'exposition de 1859. M. Arsène Houssaye voulut bien ouvrir ce livre par une préface qui nous dispense de toute autre analyse. « Ce que j'aime dans M. de Lépinois, dit ce spirituel écrivain, c'est qu'il n'a pas été à l'école de la critique. Il s'est bien gardé d'étudier le sentiment des chefs de parti. Il a osé être tout personnel, sans souci des poétiques ambitieuses qui courent les journaux. Il voit juste et dit juste. Il ne recherche pas seule-

ment les maîtres connus, il va à la découverte des étoiles, soit qu'il étudie l'*Art dans la rue* ou l'*Art au salon*. Ceux qui ont lu sa critique, une causerie fine, savante, coloriée, souvent imprévue, se sont demandé quel était l'artiste qui se cachait sous cette sympathique initiale ; car il a fallu lui arracher le secret de son nom. Cet artiste est un homme du monde, vivant dans le royaume de l'art avec de beaux tableaux. On avait raison de deviner un artiste : Ce livre n'est pas le livre d'un homme du monde qui a des loisirs, c'est l'œuvre d'un très spirituel et très sagace critique, qui souvent a vu plus loin que ceux dont c'est le métier. Nul n'a donné une plus vivante physionomie de l'art en 1859. » Qu'ajouter à cet éloge d'un homme compétent ?

Ce qui frappe dans ce livre, au point de vue littéraire, c'est l'étonnante souplesse du style qui se prête à toutes les couleurs, et même à toutes les nuances. M. de Lépinois peint avec sa plume, il refait les tableaux, enfante la lumière, se joue dans les clairs-obscurs. Et quelle verve ! Quel *humour!* Est-ce bien le même homme qui a publié le Cartulaire de Notre-Dame de Chartres ? On en demeure confondu. Et chose étonnante ! dans la diversité des genres qu'il a abordés : qu'il s'agisse de poésie, de musique, de peinture ou d'histoire, il n'est nulle part médiocre. On croirait, dans chacune de ses productions, qu'il n'a fait, comme on dit, que cela toute sa vie, et que chaque question est celle précisément qu'il a le plus étudiée, tant il la traite à fond, en connaisseur, avec amour.

M. de Lépinois savait mener de front les délassements de l'esprit, les travaux de la science et les devoirs de sa profession. Il avait été nommé, le 20 décembre 1845, vérificateur dans le département de la Charente. Le zèle et l'intelligence qu'il déploya dans l'accomplissement de ses fonctions le firent rechercher de l'Administration centrale, qui l'appela à Paris dans ses bureaux, et lui confia, le 15 décembre 1847, le poste délicat de sous-chef du personnel. Elle sut, du reste, le récompenser, et le nommait, le 17 mai 1859, conservateur des hypothèques à Clermont. Notre Président travaillait alors à une œuvre considérable, qu'il avait

commencée à Chartres et qu'il continua pendant de longues années de recherches et d'efforts. Nous voulons parler *du Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, qu'il avait entrepris avec M. Lucien Merlet, le savant archiviste d'Eure-et-Loir, et qu'il put publier en 1866, grâce au généreux concours d'un homme dont la science et les lettres béniront à jamais le nom, M. le duc de Luynes. Présenté à l'examen de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le *Cartulaire* fut l'objet d'un rapport de M. de Lasteyrie, qu'il importe de faire connaître. « Le Cartulaire de Notre-Dame de Chartres, dit le savant membre de l'Institut au nom de la Commission, est une œuvre considérable, qui porte sur des documents très importants, et réunit tous les caractères de la plus saine érudition. Elle ne consiste pas seulement, ainsi que son titre pourrait le faire croire, dans la publication, accompagnée d'intelligents commentaires, de quelque ancien manuscrit, heureusement exhumé des archives locales. Les auteurs, s'appuyant sur d'illustres exemples, ont pensé, non sans raison, que du moment qu'ils avaient en mains un nombre suffisant de documents originaux, ils pouvaient, tout aussi bien qu'on l'aurait pu il y a un ou deux siècles, réunir ces documents en un recueil, en un véritable Cartulaire, aussi intéressant, parcequ'il est aussi authentique, et peut être même plus utile, parce qu'il est composé avec plus de méthode que les anciens recueils du même genre. Une entreprise de cette nature exige, non-seulement beaucoup de recherches, mais encore beaucoup de prudence et de sagacité dans le choix des documents, une critique très clairvoyante et un grand esprit d'analyse. MM. de Lépinois et Merlet ont prouvé qu'ils n'étaient pas au-dessous de cette tâche. Les dépôts manuscrits de la Bibliothèque impériale ont été fouillés par eux avec non moins de soin que les Archives d'Eure-et-Loire et les anciens inventaires du Chapitre. Reconstituées ainsi au moyen d'une très riche et très intéressante série de titres originaux, complétées par la publication d'une chronique souvent citée, mais restée jusqu'à présent inédite, par celle du polyptique de Notre-Dame de Chartres, d'un nécrologe très étendu et du

pouillé de l'ancien diocèse, les annales du pays Chartrain ont fourni aux auteurs la matière d'une excellente introduction. Cette partie de leur travail jettera de grandes lumières, non-seulement sur l'histoire de l'Eglise, mais encore sur quelques points très curieux de l'histoire civile, tels, entre autres, que la condition des personnes et l'état de l'agriculture dans la Beauce au moyen-âge. »

Le rapporteur termine ainsi sa savante et favorable analyse : « La Commission a trouvé dans l'ensemble des qualités solides qu'elle vient de vous exposer plus de motifs qu'il n'en fallait pour placer le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres* au premier rang des ouvrages qu'elle avait à vous recommander. » En effet, dans sa séance publique annuelle du 2 août 1867, présidée par M. de Longpérier, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décernait la première de ses médailles à l'œuvre de MM. de Lépinois et Lucien Merlet.

Quand un écrivain arrive à cette suprême récompense, si recherchée et si difficile à conquérir, il a ses lettres de noblesse, il appartient désormais à cette élite de la science qui constitue l'honneur et l'autorité d'une nation.

Des esprits moins actifs et moins puissants se seraient contentés de ces labeurs si glorieusement couronnés. M. de Lépinois, loin de se reposer, trouve au contraire dans les suffrages de l'Institut un nouvel aiguillon à son ardeur. N'est-ce pas d'ailleurs le noble tourment des esprits supérieurs d'agir, de chercher, de produire toujours? Plus ils explorent ce champ si vaste de la science, plus ils sentent l'impérieux besoin de s'avancer encore, de creuser plus au fond, de s'obstiner dans leurs recherches et de ne s'arrêter jamais. A ce rude travail on use ses forces et sa vie, mais on se sent poussé en avant, et bien peu se résignent à dire : c'est assez. A peine a-t-il terminé son vaste *Cartulaire*, que M. de Lépinois commence à Clermont de nouvelles études, de nouvelles explorations, et entreprend d'écrire l'histoire de ces comtes de Clermont qui ont rempli un rôle prépondérant dans cette partie de la France, et qui méritaient, comme les comtes

de Beaumont, de rencontrer un digne analiste. Cet ouvrage, que M. de Lépinois n'achèvera qu'à la veille de sa mort, nous occupera plus loin.

Notre président était appelé, le 8 avril 1868, à l'importante conservation des hypothèques de Rouen. A dater de ce moment il nous appartient tout entier. Il me souvient de l'impression que produisit sur moi la rencontre de cet homme éminent. Comme elle fut la même sur tous ceux qui devinrent depuis ses amis, il m'est permis d'en parler. A première vue, on se sentait en face d'une nature excellente et d'une intelligence supérieure. Son abord plein de grâce, son expansion, sa conversation brillante, animée, vous mettaient sous le charme; bientôt on découvrait son cœur, un cœur si bon, si sensible, si généreux, si prompt aux nobles enthousiasmes, si passionné pour toutes les grandes causes, qu'il était impossible de le connaître sans l'aimer. La sympathie naissait aussi vite que l'admiration. Et avec cela une si réelle modestie, une bienveillance universelle, un désir si ardent du bien, du beau et du vrai, un ensemble harmonieux de dons si variés : la jeunesse et la fraîcheur de l'imagination avec la maturité de l'âge, la science longuement acquise avec les ardeurs et les élans de la poésie, enfin une dignité de vie, une foi profonde et pratique, une sagesse et une élévation de sentiments, qui inspiraient le respect et attiraient la confiance : voilà les qualités qu'on rencontrait dans cette âme si richement douée, et qu'on allait en appréciant, à mesure qu'on entrait dans son intimité. Peu d'hommes gagnent à être vus de très près. M. de Lépinois n'était pas de ces hommes : on l'aimait vite, on l'estimait de plus en plus.

J'ai hâte d'arriver à son œuvre capitale parmi nous, à celle qui lui assure un souvenir durable et une place d'honneur dans nos annales, je veux dire la fondation de la Société de l'Histoire de Normandie. A peine installé parmi nous, M. de Lépinois fut frappé du nombre considérable d'écrivains qui se sont consacrés, en Normandie, à l'étude de l'histoire locale. Sans parler des hommes que la mort a moissonnés et qui, depuis le commence-

ment de ce siècle, ont enrichi notre histoire de notices ou d'ouvrages qui font maintenant autorité ; en ne considérant que les auteurs vivants, c'est par centaines qu'on doit compter dans les cinq départements les érudits laborieux, dévoués, qui ont éclairci par leurs recherches des points obscurs de nos annales ou mis en relief des événements, des institutions, des hommes trop oubliés. Il est long, il est glorieux, le catalogue des ouvrages sortis depuis un demi-siècle des presses normandes, et depuis la simple notice, la brochure, jusqu'au volumineux in-octavo, tous ou presque tous ces écrits ont ajouté à l'histoire de notre province des documents, des rectifications et des commentaires précieux.

Notre président se demanda si l'on ne pourrait pas réunir en un faisceau tant de forces dispersées. D'un autre côté, en appréciant les immenses ressources que pourraient fournir encore à l'érudition, s'ils venaient à être rendus au jour, les trésors cachés dans nos bibliothèques et nos archives, il conçut le dessein de faire à Rouen, pour l'Histoire de Normandie, ce qu'on avait déjà fait à Paris pour l'Histoire de France.

Nous étions alors aux premiers jours de 1869. M. de Lépinois fit part de son projet à plusieurs érudits de notre ville, devenus déjà ses amis ; il fut accueilli, comme il le méritait, avec empressement et sympathie. On fut six mois à mûrir cette idée, à la répandre, à lui recruter des adhérents. Les conférences préparatoires se tenaient dans le salon de notre président, et ceux qui y prirent part aimeront toujours à se rappeler l'intelligente et cordiale direction que sut leur imprimer celui que nous pleurons. Parmi les ouvriers de la première heure que M. de Lépinois recruta pour l'élaboration de son dessein, nous aimons à rappeler MM. de Beaurepaire, Semichon, l'abbé Cochet, Bouquet, Ed. Frère, Bachelet, Robert d'Estaintot, de Blosseville, Stéphano de Merval, Lormier, Nicétas Periaux, si dignes par leurs travaux, devenus en quelque sorte classiques dans l'érudition normande, d'inspirer partout confiance et respect.

L'œuvre ainsi préparée fut soumise au public et ne tarda pas à rencontrer le succès. Nous étions cinq en janvier à caresser ce

que nous regardions comme un beau rêve ; en juillet, deux cent seize souscripteurs avaient répondu à notre appel. La Société était constituée dans l'Assemblée générale des adhérents, tenue le 1er juillet 1869, à l'Hôtel des Sociétés-Savantes. M. de Lépinois ouvrit la séance par un discours mémorable où, après avoir retracé, à grands traits, la marche des études historiques en France, depuis deux cent cinquante ans, il montra l'utilité qu'il y avait de suivre la voie nouvelle dans laquelle était entrée la science historique. Puiser aux sources, publier les documents originaux encore inédits, pour donner aux auteurs de nouveaux instruments de travail, et aux lecteurs de nouveaux instruments de contrôle, réimprimer les ouvrages devenus rares, d'une valeur scientifique incontestée, imiter en un mot pour notre province ce que faisait depuis trente-cinq ans la capitale pour l'histoire nationale, voilà le but qu'il proposait aux efforts généreux de la Société. Il terminait par ces paroles longuement applaudies : « Notre Société a pris naissance au cœur de cette terre normande qui est, par excellence, la terre de la réflexion ; elle entre dans le monde avec le cortége imposant de deux cents parrains ; sa mission est grande ; sa carrière sera brillante : *vires acquiret eundo.*

« Votre confiance, Messieurs, a décidé ce premier succès. En répondant avec tant d'empressement à l'appel de la Commission provisoire, vous l'avez largement indemnisée de ses labeurs et de ses préoccupations. Vous connaissiez mes honorables collègues ; leurs noms étaient pour vous la meilleure des garanties. Mais moi, nouveau venu en Normandie, je n'avais à offrir que le hasard d'une idée et le désir d'être utile ; l'un et l'autre ont été recueillis avec une faveur dont je suis profondément touché et qui m'a fait croire que j'étais votre compatriote. Laissez-moi cette illusion, Messieurs, et veuillez être convaincus que je regarderai comme un des bonheurs de ma vie d'avoir présidé au baptême d'une Société destinée à tenir haut et ferme le drapeau de la plus glorieuse et de la plus historique des provinces de France. »

M. de Lépinois ne devait pas seulement présider au baptême de la Société, il devait, pendant plus de quatre ans d'une sollicitude et d'un dévouement de tous les instants, lui donner et lui assurer la vie. Nommé Président par le conseil d'administration, le lendemain de la séance générale, il fut continué dans cette charge et cet honneur jusqu'à sa mort, hélas ! trop prompte.

Raconter les quatre dernières années de la vie de M. de Lépinois, ce serait raconter l'histoire de notre Société : il s'était tellement identifié avec cette œuvre, qu'on pourrait presque dire que la Société c'était lui. Recherches, démarches, surveillance, correspondance, il embrassait tout, il suffisait à tout, il se dépensait corps et âme à tout. Le premier à toutes les réunions du Conseil, il en dirigeait les travaux avec un zèle et une application que rien ne pouvait distraire. Il collaborait avec les éditeurs, surveillait et animait les imprimeurs, recrutait sans cesse de nouveaux souscripteurs. On eût dit qu'agité d'un secret pressentiment, il avait hâte d'asseoir son œuvre sur des fondements inébranlables avant de lui être enlevé. Comme il était heureux de venir à la séance générale du 30 juin 1870 constater les progrès de notre Société. « Partis l'année dernière, disait-il, avec un personnel de 200 souscripteurs, nous atteignons notre première étape en compagnie de 300 associés... Jetez les yeux sur la liste des sociétaires, vous y trouverez les plus grandes individualités de la province par la position sociale, par l'intelligence, par la science, pour l'amour fervent des études historiques. » La mort avait fait déjà des vides dans nos listes. Cette pensée assombrit tout à coup sa parole « Nous subissons les conséquences de ce recrutement d'élite. Lorsqu'elle frappe dans vos rangs, Messieurs, la mort ne se trompe pas : elle atteint toujours un homme de valeur. » Puis cédant à sa confiance naturelle, il terminait par ces mots, qu'il est bon de nous rappeler dans notre deuil, « que ces pertes cruelles ne nous découragent pas, Messieurs. En Normandie, la race des ouvriers de la pensée est impérissable. Nous saurons tous poursuivre notre tâche; fouiller le passé pour enrichir l'avenir, recueillir pieusement les œuvres de nos pères, et

léguer à nos enfants l'honneur insigne d'écrire sur l'airain les fastes véridiques de notre chère province. »

Les mêmes sentiments respirent dans son allocution de 1872. Il expose l'état des publications, la marche de la Société, et ne cesse de faire appel au zèle des amis de l'histoire normande. « C'est presque un apostolat que je vous demande, Messieurs, dit-il aux sociétaires, et vous l'entreprendrez avec courage ; il faut que notre association pénètre dans les coins les plus reculés de la province et qu'elle devienne tout à fait nationale, pour qu'en admirant un jour les travaux de cette génération vouée à la glorification des fastes de la Normandie, nos enfants disent de nous : *Ils furent à la peine, ils sont à l'honneur.* » C'est à lui qu'il convient aujourd'hui d'appliquer ces paroles amplement justifiées par ses labeurs incessants.

Il insiste encore en 1873, tant il a à cœur le succès de notre œuvre, sur la propagande personnelle. « Que de villes importantes dans la province, s'écrie-t-il, sont restées sourdes à nos sollicitations ! Ce sont vos relations et vos démarches qui peuvent nous en ouvrir les portes. Songez-y, Messieurs et chers confrères, dans l'intérêt de cette Société qui est votre œuvre, qui a su conquérir dès sa naissance de précieuses sympathies, et qui tient dignement sa place au premier rang des Sociétés savantes vouées au culte de l'histoire nationale. »

Dans son zèle ardent, dans son désir du mieux, notre président ne voulait pas se borner aux succès déjà acquis. Et cependant ils étaient considérables. Le ministère avait compris dès le commencement la Société au nombre des Compagnies savantes qui méritent les encouragements et les allocations du gouvernement. Une récompense plus significative devait lui être accordée. Dans la séance solennelle tenue à la Sorbonne le 19 avril 1873, le ministre de l'Instruction publique décernait, sur la proposition du Comité des travaux historiques, une médaille et un prix de 1000 francs à la Société de l'Histoire de Normandie, en raison de ses travaux et de ses belles et utiles publications. M. le président d'honneur, M. Blanche, ancien conseiller d'Etat, en

constatant ce fait dans son discours à l'assemblée générale du 28 juin 1873, ajoutait avec justice : « Sans doute nous pourrions tous nous attribuer une petite part de ce succès ; mais n'hésitons pas à la reconnaître, il est dû surtout à ceux qui ont bien voulu prendre la lourde charge de diriger et de surveiller nos publications. Notre principal mérite à nous, c'est d'avoir su les distinguer et les choisir parmi tant d'hommes éminents que nous avons pour confrères.

« Le président de votre bureau, en donnant aux fonctions laborieuses que le gouvernement lui a confiées toute la surveillance et tous les soins qu'elles comportent, a trouvé le temps de publier l'histoire de la ville de Chartres, le Cartulaire de Notre-Dame de Chartres, l'histoire des comtes de Clermont ; en 1866, il obtenait le prix d'histoire à la Sorbonne ; il a été quatre fois lauréat de l'Institut. Mais ce qui doit surtout nous attacher à lui, Messieurs, c'est que, après avoir fondé notre Société, il consacre à sa prospérité tout ce qu'on peut attendre de la patience et du dévouement les plus éprouvés. »

Les applaudissements unanimes qui accueillirent ces paroles prouvèrent qu'elles étaient l'expression exacte des sentiments de la Société à l'égard de son bien aimé président. Ce fut le dernier témoignage de reconnaissance qu'elle lui offrit ; il nous est doux de le rappeler ici.

J'ai dit que la Société de l'Histoire de la Normandie avait été le grand amour littéraire de M. de Lépinois ; pour être véridique, je dois reconnaître que cet amour fut partagé. L'Académie de Rouen eut une large part dans ses prédilections comme dans ses travaux, et cette notice serait par trop incomplète si nous ne tenions pas compte de la vie académique de M. de Lépinois. Assurément ses œuvres, sa réputation, le désignaient, dès son arrivée à Rouen, aux suffrages d'une Compagnie qui s'est toujours fait un bonheur et une gloire d'ouvrir ses rangs aux hommes de mérite qui viennent se fixer parmi nous. M. de Lépinois avait déjà donné à Rouen la mesure de son talent d'écrivain et de critique, en publiant dans la *Revue de la Normandie* une étude approfondie de l'Exposition municipale des Beaux-Arts de 1869.

Cette étude, qui forme presque un livre, est plutôt un traité sur la peinture moderne qu'un compte-rendu d'exposition. Les questions d'art y sont développées avec une rare sagacité; tous les genres de peinture y sont définis et étudiés aussi consciencieusement que s'il s'agissait d'un livre didactique. Quant aux tableaux, M. de Lépinois les décrit et les analyse avec une verve, une grâce, un coloris qui n'ont d'égale que la sûreté de ses jugements. Ces pages qui allaient se multipliant dans chacune des livraisons de la *Revue* attiraient de plus en plus l'attention. Nous avons enfin à Rouen un critique d'art, se disait-on. Aussi quand l'Académie appela M. de Lépinois dans ses rangs, ne sachant laquelle de ses trois portes légendaires, des sciences, des lettres et des arts lui ouvrir de préférence, tant ses titres à chacune d'elles lui paraissaient égaux, elle les lui ouvrit toutes les trois.

Elu membre résidant au commencement de l'année 1870, M. de Lépinois débuta par un discours d'art, qui était en même temps une œuvre littéraire de premier ordre et une sorte de réhabilitation historique.

Il prit pour sujet le peintre rouennais, Lemonnier, et après avoir raconté sa vie, et étudié ses œuvres connues et inédites, il le mit en tel relief, il lui restitua si complétement tous ses mérites, j'ose dire toutes ses gloires, qu'on crut connaître pour la première fois cet artiste éminent. La salle entière éclata en applaudissements lorsqu'il s'écria, avec cet accent pénétrant et cet art de bien dire, qu'il possédait à un degré suprême :

« Comment se fait-il, Messieurs, qu'un peintre de cette valeur n'ait pas un plus grand nom ? Comment se fait-il que M. le Conservateur des peintures du Musée Impérial ne lui ait pas même fait l'honneur de le citer au nombre des principaux élèves de Vien, dans l'article du catalogue officiel, consacré à cet éminent réformateur ? Comment se fait-il que le Louvre ne possède aucune de ses toiles ?... La réputation de Lemonnier est rouennaise; il faut qu'elle soit française. Il le faut... pour cette Compagnie, habituée à doter le monde de ses illustrations ; il le faut enfin, Messieurs, parce que la justice l'exige. »

Jamais, nous le pouvons dire sans exagération, justice plus complète ne fut rendue, en effet, à un artiste trop oublié, par un travail compétent. L'étude de M. de Lépinois est un modèle du genre. L'Académie lui fit les honneurs de sa séance publique annuelle, et plusieurs journaux d'art de la capitale prirent en main cette noble cause, gagnée déjà auprès des auditeurs et des lecteurs de M. de Lépinois.

Ce premier succès académique fut un stimulant pour notre honorable confrère. L'année suivante, il lisait encore à la séance solennelle du 10 août, l'éloge historique d'André-Hippolyte Lemonnier, fils du peintre, membre correspondant depuis près d'un demi-siècle, de l'Académie, esprit fin, poète ingénieux, philosophe aimable et chrétien. André-Hippolyte Lemonnier assistait à la séance où M. de Lépinois avait restitué à l'œuvre de son père toute sa splendeur. Il était venu à lui, après son discours, le beau vieillard, tout ému, tout radieux, et lui avait dit à travers ses larmes : « Je puis mourir, maintenant qu'un hommage solennel a ravivé la mémoire de mon père, au sein de sa ville natale ! » Hélas ! la mort le prit au mot, et l'année suivante, il était lui-même l'objet des regrets et des éloges de celui qui avait célébré son digne père.

Dans sa séance publique de 1872, M. de Lépinois revenant à une de ses anciennes affections, — car il avait de bonne heure, comme toutes les âmes délicates, sacrifié aux muses, — donne lecture d'un conte en vers plein d'esprit, de finesse et de poésie, intitulé le Voiturier de Provins. Ces pièces importantes n'étaient pas les seules communications que faisait à la Compagnie notre infatigable confrère. Sans parler de ses rapports toujours pleins d'intérêt, nous citerons une amusante et fine comédie, « le Passé de M. Guillaume, » un autre conte en vers « Françoise et Margot » et enfin, sa dernière œuvre, aussi achevée que ses plus parfaites productions, son Rapport sur le prix Gossier, décerné à M. Samuel Frère, l'auteur couronné de l'Examen critique des ouvrages de Deshays, de Lemonnier, de Lavallée-Poussin et de Le Barbier aîné, peintres rouennais du XVIIIe siècle, lu à la séance publique de 1873.

Les travaux de l'Académie étaient pour ce fécond et vigoureux esprit, plutôt une distraction qu'un labeur. Dans le temps même où il lui offrait ses contes en vers, il mettait la dernière main à une œuvre de longue haleine et d'érudition pure, dont nous avons parlé déjà, et à laquelle il travaillait depuis douze ans. Son livre manuscrit : *Recherches historiques et critiques sur l'ancien Comté et les anciens comtes de Clermont en Beauvoisis, du* XIe *au* XIIIe *siècle*, qu'il acheva pendant les tristes loisirs et les douleurs que lui apportèrent, comme à nous tous, la guerre de 1870-71, et la brutale occupation Prussienne à Rouen ; ce livre, dis-je, commencé en des jours heureux et terminé au milieu des plus cruelles angoisses, lui était cher à tous les titres.

C'était son dernier-né, enfanté dans la douleur. Il le présenta avec confiance à l'Institut, pour le concours de la Fons-Mélicoq. Le prix de cette fondation devait être attribué, pour la première fois en 1872, au meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile de France (Paris excepté). Le travail de M. de Lépinois répondait parfaitement au programme. Il l'emporta sur tous ses concurrents, dont plusieurs avaient un nom bien connu dans le monde savant. L'Institut lui décerna le prix dans sa séance du 20 décembre 1872.

Le Rapport de la Commission lui rendit pleine justice, et si il formula quelques réserves, ce fut plus à titre d'indications, comme le dit le Rapporteur, qu'à titre de reproches, « parce que, ce travail étant manuscrit, le consciencieux auteur pourra le perfectionner avant de le livrer à l'impression. »

Le Rapport reconnaît que « l'auteur est passé maître, dans le choix des documents du moyen-âge et dans l'usage qu'on en doit faire. Son style est sobre, précis, quelque fois même un peu sec. » Ce dernier mot étonnera ceux qui connaissent la chaleur et le coloris que notre Président mettait à tout ce qu'il écrivait ; il s'est sans doute trop défié de ses qualités naturelles, quand il rédigea ce volume historique, dont « l'érudition s'appuie, dit le Commissaire, sur les fondements les plus solides. » Et puis, le moyen de faire du style avec un pareil sujet, quand on pense que « le *Codex*

diplomaticus, qui termine son manuscrit, ne contient pas moins de deux cents documents, reproduits ou analysés, la plupart inédits, tous puisés à la Bibliothèque ou aux Archives nationales, ainsi qu'aux Archives du département de l'Oise. » L'Histoire des Comtes de Clermont paraîtra d'ailleurs bientôt. Cette œuvre, qui mérite de prendre place parmi les solides travaux de l'érudition contemporaine, justifiera, aux yeux de tous les hommes compétents, les suffrages de l'Institut.

On comprend qu'après de tels succès, et après une vie littéraire si pleinement remplie, M. de Lépinois ait fixé l'attention du gouvernement, qui lui accorda de tardives mais glorieuses récompenses. Il était nommé, le 12 octobre 1868, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, pour les travaux historiques ; le 21 avril 1870, officier d'Académie, et le 18 avril 1873, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Les Sociétés savantes des provinces où il avait séjourné avaient voulu toutes se l'attacher, on n'aura aucune peine à le croire. C'est ainsi que M. de Lépinois était Membre de la Société des Antiquaires de France, de la Société de l'Histoire de France, de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, de la Société Académique de l'Oise, de la Société Archéologique de Seine-et-Marne, de la Société Historique de Compiègne, de la Société Académique de Cherbourg, de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure. Il appartenait aussi à diverses Sociétés musicales, qui appréciaient son talent et son goût, et étaient heureuses d'user de son influence et de son concours toujours dévoués. M. de Lépinois connaissait à fond cet art délicat et sublime de la musique, que le ciel a laissé à la terre comme un écho de ses splendeurs et de ses félicités. Il avait dans sa jeunesse et dans son âge mûr, charmé bien des salons par son chant, d'une méthode excellente et d'une expression communicative. Il avait retenu les bonnes traditions de l'école française, et savait donner leur prix et leur grâce aux mélodies qu'il aimait à redire. Aussi, la Société Philarmonique s'était-elle empressée de réclamer son concours ; — il jouait de l'alto — et l'avait-elle placé dans les conseils de son

administration, la Société Boïeldieu l'avait nommé son Vice-Président. Rien n'était étranger à cette nature d'élite, et le beau sous toutes ses formes, comme le vrai, le trouvait sympathique et fervent.

Nous avons fait connaître en M. de Lépinois l'écrivain, l'homme public. Qu'il nous soit permis de rappeler en de brèves paroles, ce que fut l'homme privé. C'était un vrai chrétien, dont la foi solide, corroborée par l'étude, a illuminé et dirigé toute la vie. La veille même de sa mort, il nous entretenait des épreuves présentes de l'Église catholique, et il nous en témoignait sa touchante et filiale douleur. Il était de ceux qui se tiennent toujours prêts à paraître devant Dieu, parce qu'ils observent fidèlement ses lois et qu'ils savent conserver leur âme pure de toute souillure et de toute injustice. C'était un juste, sans austérité apparente de la race des bienveillants, des doux, des pacifiques, de ceux qui possèdent les cœurs. Il était bon par-dessus tout, du commerce le plus facile, le plus agréable, le plus aimable qui se puisse rencontrer. Il ressentait vivement le bien, il a toujours ignoré ou oublié le mal. Il avait de la chaleur dans ses convictions, de la fermeté dans ses principes, il savait défendre les nobles causes qu'il avait embrassées, mais il n'a jamais contristé ni offensé personne. Dans l'intimité de la famille, dans ce foyer charmant qu'embellissaient toutes les élégances de l'art et toutes les délicatesses du cœur, c'était le fils le plus tendre, le mari le plus affectionné, le père le plus aimant et le plus dévoué ; on sait quelle était vis-à-vis de ses amis la sûreté de ses relations, la grâce de son accueil, la fidélité de son cœur. Vis-à-vis de ses inférieurs — et c'est là la pierre de touche de la bonté — il était de rapports si bienveillants que, chose presque incroyable en ce temps, ses employés, en apprenant sa mort, fondirent en larmes.

C'était un patriote enfin. Il aimait la France passionnément. Il avait étudié longtemps sa noble histoire, il avait suivi dans les siècles et raconté fidèlement le long enfantement de son unité et de sa prospérité, il lui avait voué le culte de l'esprit en même

temps que le culte du cœur. Aussi, il ressentit si profondément les souffrances et les revers de la patrie, dans les cruelles années que nous venons de traverser, que nous sommes dans la stricte vérité en disant que ses jours en ont été abrégés. Le mal mystérieux qui l'a frappé pendant son sommeil, il en avait développé le germe dans les secousses morales que lui apportèrent la guerre étrangère et la guerre civile.

Il est mort sans bruit, sans douleur extérieure, sans maladie précise, dans la nuit du 18 novembre 1873, laissant à tous l'exemple d'une vie édifiante et laborieuse, à sa digne et infortunée compagne, à sa vénérable mère, à sa douce jeune fille, à ses trois fils, à tous ses amis des regrets inconsolables. Partout où il a pris place, il laisse un vide, qu'on se sent impuissant à combler. Notre commune douleur à nous tous, qui l'avons connu et aimé, n'est tempérée que par une solide espérance, celle que donne la foi en la justice et en la miséricorde de Dieu, qui a déjà, sans doute, récompensé son serviteur fidèle.

Dans les vallées de la Suisse, on voit s'abattre parfois d'épais et lourds nuages, qui dérobent à la vue les cîmes des hautes montagnes. Par delà les nuages, le soleil reflète ses rayons sur les glaciers étincelants, mais dans la vallée, l'œil n'aperçoit que le brouillard intense. La mort est ce nuage. Elle nous sépare de ceux qui nous sont chers. Nos regards les cherchent en vain, nous sommes en bas; eux, ils sont en haut, dans le rayonnement du soleil divin, dans les splendeurs de l'Eternité, où nous irons, s'il plaît à Dieu, tôt ou tard et l'un après l'autre, les retrouver.

L'abbé Julien LOTH.

III

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE.

Annuaire du département de la Manche, 45e année, 1873; Saint-Lô, imp. Elie fils, in-8 de 177 p.

Ce volume renferme : 1° Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Valognes, canton de Sainte-Mère-Eglise, par M. Renault; 2° Rapport sur les archives départementales, présenté au Conseil général, en 1872, par M. Dubosc.

Appendice à l'Histoire de Rouen, mise en chanson au XVIIIe siècle, par Poirier dit le Boîteux. Rouen, 1873, petit in-8 de 12 p.; imp. Cagniard.

Tiré à 50 exempl.

Arrondissement de Louviers (l') pendant la guerre de 1870-71; Evreux, imp. Hérissey. — Lib. Blot, 1873, in-12 de 263 p. et 1 plan.

Beaurepaire (Ch. de). Fondations pieuses du duc de Bedford à Rouen; Biblioth. de l'Ecole des Chartes, p. 343-386, y compris les pièces justificatives, p. 358-386.

Beaurepaire (Eug. de). Notice biographique et littéraire sur F.-G.-S. Trébutien; Caen, imp. Hardel, 1872, in-8.

Blasiis (G. di). La insurrezione Pugliese et la conquista normanna nel secolo XI, t. III; Naples, Detken Rocholl, 1873, in-8 de 502 p.

Bulletin des travaux de la Soc. d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie de la S.-Inf., année 1872; Rouen, imp. Boissel, 1873, in-8 de 368 p., avec 1 tableau et 3 pl. lithog.

Canel (A.). Les Normands au combat naval de l'Ecluse, 24 juin 1340; Rouen, imp. L. Deshayes et Ce, 1872, in-8 de 11 p., plus le titre.

L'Ecluse, département du Nord, dépendait de l'Artois.

CANEL. Recherches historiques sur les Fous des rois de France, et accessoiremeut sur l'emploi du fou en général, in-18 jésus, 325 p.; Saint-Germain. Imp. Heutte et Cie; Paris, lib. Lemerre.

CHADAIGNE. Explication des peintures exécutées dans l'église de Trun, par M. Chadaigne, d'Alençon; Séez, imp. Montauzé, 1873, in-8 de 24 p.

CHANTEREYNE (de). Etudes historiques sur Cherbourg; Lisieux, ve Emile Piel, 1873, in-8 de v et 251 p.

La préface est signée La Tourelle, pseudonyme de l'auteur.

CORNEILLE (A.). La Seine-Inférieure industrielle et commerciale. Etude statistique, historique et économique; Rouen, Herpin, 1873, in-8 de IX et 547 p. (imp. L. Durand, à Fécamp.)

M. A. Corneille, membre de la Chambre de commerce de Fécamp, est le frère de M. Corneille, anc. conseiller de Préfecture et député de la S.-Inf.

DESSOLINS. Les Prussiens en Normandie. Occupation de Gournay, Vernon, Evreux, Gisors, Rouen, Elbeuf, Saint-Romain, Bolbec, etc. Combats de Bizy, Villogast, Le Thil, Etrépagny, Buchy, Moulineaux, Bosc-le-Hard, Bolbec, etc.; 4e édition, augmentée d'une carte de l'invasion et de nombreux documents; in-12, 144 p. Rouen, imp. Brière.

DEVAUX. L'abbé Herval. Etude biographique par A. Devaux, professeur de dessin; le Havre, imp. Lepelletier, 1873, in-8 de 14 p.

Ext. des publicat. de la Soc. Hav. d'Etudes diverses.

DUPONT (Gustave). Histoire du Cotentin et de ses Isles, t. 2e; Caen, Legost-Clérisse, 1873, in-8 de 676 p. (imp. Le Blanc-Hardel.

Tiré à 250 exempl. — Le t. 1er a paru en 1870.

FRÉVILLE. Les Ducs de Normandie; Limoges, Barbou frères, 1873, in-12 de 125 p. et grav.

Biblioth. chrét. et morale.

GRAVIER (Gab.). Découverte de l'Amérique par les Normands au xe siècle; Rouen, imp. Esp. Cagniard, 1874, petit in-4 de

xxxix et 250 p., avec 3 cartes et le fac-sim. d'une inscription en caractères runiques.

Tiré à 150 exempl. sur pap. vergé de Holl.

Havard (Oscar). Le mont Saint-Michel, guide du pèlerin et du touriste, par Oscard Havard, rédacteur du *Monde;* Paris, Victor Palmé, 1873, in-12 de 72 p.

Hucher. Le vitrail royal de l'église de Notre-Dame de Saint-Lô (Manche), restauré à la manufacture de vitraux peints du Carmel du Mans, par M. E. Rathouis, sous la direction de M. E. Hucher; le Mans, 1873, in-8 de 10 p.

Labbé (le P. Christophe). La vie de St Vaneng, fondateur de l'abbaye de Fécamp; précédée d'une notice historique par Michel Hardy; Fécamp, A. Marinier, lib.-éditeur, 1873, petit in-8 carré de xxxvi p. prélim., 18 ff. épître dédicatoire, préface et approbation. — Vie de St Vaneng (texte), 190 p. et 4 ff. table des chapitres, avec 2 planches sur bois. Imp. Léopold Durand, à Fécamp.

Tiré à 100 exempl. pap. vergé Holl., dont 20 sur g. pap. Holl. et Wathman.

St Vaneng naquit au commencement du viie siècle.

Lecadre. La première conférence au Havre. Par le Dr Ad. Lecadre, président de la Soc. Hav. d'Études diverses; le Havre, imp. Lepelletier, 1873, in-8 de 16 p.

Ext. du Recueil des publications de 1870-71.

Lecadre. Millet St Pierre, étude biographique. Par le Dr Ad. Lecadre, président de la Soc. Hav. d'Etudes diverses; le Havre, imp. Lepelletier, 1873, in-8 de 17 p.

Ext. du Recueil des publications de 1870-71.

Malbranche (F.). Bernay pendant l'insurrection de mars 1792; Bernay, imp. ve A. Lefèvre, 1873, gr. in-8 de 22 p.

Mémoires de l'Acad. nat. des Sc., Arts et B.-Lettres de Caen; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1873, in-8 de viii et 408 p.

Mémoires de l'Acad. nat. des Sc., Arts et B.-Lettres de Caen (volume supplémentaire); Caen, imp. Le Blanc-Hardel, 1873, in-8 de xvi et 416 p.

Ce supplément consiste dans la publication du Jal de M. de Guernon de Ranville.

PLUQUET (Adrien). Bibliographie du département de la Manche; Caen, Massif, 1873, in-8 de XII et 399 p. (Imp. A. Mouchel, à Cherbourg.)

Ext. des mém. de la Société nationale de Cherbourg.

Recueil des travaux de la Soc. libre d'Agric., Sc., Arts et B.-Lett. de l'Eure. 4e série, t. I, ann. 1869, 70, 71 et 72; Evreux, imp. Hérissey, 1873, in-8 de 231 p.

SEGUIN (C.-A.). Mémorial Virois, ou Histoire sommaire de Vire, jusqu'en 1789, sous forme d'annales; Caen, imp. et lib. Le Blanc-Hardel, 1873, in-8 de 144 p.

Ext. des mém. de la Soc. Viroise d'Emulation.

Société des Bibliophiles Normands :

— Fables de G. Haudent. Trois centz soixante et six apologues d'Esope, Tresexcellent philosophe, premierement traduictz de grec en latin,... Et nouuellement de latin en rithme françoyse, par Guill. Haudent; Rouen, Robert et Jehan Du Gord frères, 1547, petit in-4, feuilles A-H (1-8).

1er fascicule.

— Récit véritable de la mort du sieur baron de Heurteuan, décapité à Paris, deuant la Croix du Tiroir, le mardy 21 de mars; Paris, imp. Ant. du Brueil, 1617, petit in-4 de 8 p., avec une introduction par M. de Bouis, IV p.

Société Rouennaise de Bibliophiles :

— Les Bouquets poétiques de Robert Angot, sieur de l'Eperonière; Rouen, imprimerie Espérance Cagniard, 1873, petit in-4 de III p. (préface) et 30 ff. formés de diverses pièces en vers, ayant chacune une pagination distincte.

— Vie du poète normand Robert Angot sieur de l'Eperonière par Guill. Colletet, publiée et annotée par Prosper Blanchemain; Rouen, imp. Espérance Cagniard, 1873, petit in-4 de II p. et 14 ff.

La partie bibliographique occupe 4 p.

— Plan de Rouen par Gomboust.

SOYER (l'abbé E.). St Michel et les saints anges, considérés dans leurs relations avec le monde visible. Traité suivi du Manuel des pélerins au mont Saint-Michel; Coutances, imp. et lib. Salettes, 1873, in-18 de XXIII et 564 p.

TRAVERS (Julien). Journal d'un Ministre. Œuvre posthume du Cte de Guernon-Ranville, anc. membre de l'Acad. des Sc., Arts et B.-Lett. de Caen, publié au nom de cette Cie par son secrétaire, M. Julien Travers. 2e édit.; Caen, typ. F. Le Blanc-Hardel, 1874, in-8 de XIV et 416 p.

La 1re édition fait partie des mém. de l'Acad. de Caen, comme volume supplémentaire; Caen, imp. Le Blanc-Hardel, in-8 de XIV et 416 p.

ROUEN. — IMP. DE H. BOISSEL.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

PREMIER SEMESTRE DE 1874.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 5 janvier 1874

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BLOSSEVILLE.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame Membres de la Société, avec l'approbation du Conseil :

324. M. A. de Montaiglon, professeur à l'école des Chartes, présenté par MM. Léopold Delisle et Lair ;

325. M. Hettier, membre de la Société des Antiquaires à Caen, présenté par MM. Hayn et E. de Beaurepaire ;

326. M. l'abbé Baudry, curé-doyen d'Yvetot, présenté par MM. J. Loth et A. Loth ;

327. M. l'abbé Dedde, professeur au Boisguillaume, présenté par MM. C. de Beaurepaire et R. d'Estaintot.

M. Ed. Frère rend compte d'une démarche faite par lui auprès de M. Cagniard pour l'impression de la *Conquête des Canaries, par Jean de Bethencourt;* les prix qui lui ont été demandés semblent à l'honorable Membre beaucoup trop élevés pour que la Société puissent les accepter, il croit que s'il était autorisé à présenter à M. Cagniard un des derniers marchés faits, il arriverait à démontrer à cet imprimeur qu'il se trompe et sans doute accepterait alors de faire le travail aux mêmes conditions que ses confrères.

Le Bureau décide que M. Ed. Frère et M. C. Lormier communiqueront à M. Cagniard les précédents traités.

A propos du volume qu'il s'agit de réimprimer, un Membre demande que des remerciements soient votés à Mme de Mont-Ruffet pour les facilités de toute nature qu'elle a accordé à M. G. Gravier, le futur éditeur de Jean de Bethencourt, par la communication de son précieux manuscrit et des documents intéressant le célèbre navigateur normand.

A l'unanimité le Bureau se range à cet avis et décide qu'un exemplaire sera réservé pour être envoyé à Mme de Mont-Ruffet.

M. le Trésorier informe le Bureau que, sur la demande qui lui en a été faite, M. Picard, libraire à Paris, consent à se charger de recouvrer les cotisations des Membres résidant dans cette ville, moyennant une commission de 75 centimes pour chaque cotisation.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 2 FÉVRIER 1874,

Sous la présidence de M. de Blosseville.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. Ed. Frère sur la demande de M. le Président rend compte des démarches faites près de M. Cagniard par la Commission a

sujet de l'impression de la *Conquête des Canaries, par J. de Bethencourt ;* rien n'est encore terminé, M. Cagniard accepte bien les conditions pour le prix de la typographie, mais le papier qu'il offre est tout à la fois meilleur et d'un prix plus élevé.

Un Membre fait remarquer que le papier jadis choisi, et employé jusqu'à ce jour pour les volumes de la Société est d'une qualité fort acceptable, qu'il y aurait inconvénient à l'avoir autrement, même meilleur, pour un ou plusieurs volumes de la collection et qu'il faut s'efforcer d'obtenir de M. Cagniard aussitôt que possible l'emploi d'un papier semblable.

M. C. Lormier parle d'une proposition qui lui a été faite à propos de la publication du Jean de Bethencourt par un autre imprimeur; mais déjà en voie d'arrangement avec M. Cagniard, il n'a pas cru devoir donner suite à cette demande.

La Commission devra, suivant l'avis précédemment émis, voir de nouveau l'imprimeur avec lequel elle est en pourparlers et faire ses instances pour obtenir un papier exactement de même qualité et de même prix.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 2 MARS 1874.

Sous la présidence de M. de Blosseville.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Sur la demande de M. le Président, le Secrétaire fait lecture du traité passé avec M. Cagniard, imprimeur.

M. G. Gravier, présent à la séance, expose les motifs, qui, si le Conseil les agréait, l'engageraient à supprimer le titre donné par P. Bergeron : *Histoire de la première descouverte et conqueste des Canaries faite dès l'an* 1402, *par Messire Jean de Bethencourt*, et à mettre à la place le titre suivant, conforme aux relations manuscrites :

Le Canarien, livre de la conqueste et conversion des Canariens, etc...

Le Bureau s'en rapporte sur ce point à l'éditeur.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Maisonneuve, libraire-éditeur à Paris, demandant que la Société de l'Histoire de Normandie lui accorde suivant un prix qu'il stipule à l'avance (6 francs) cent exemplaires du livre dont il vient d'être question : la *Conqueste des Canaries* de J. de Bethencount.

Sur l'observation faite par plusieurs Membres que la Société a un libraire et qu'il n'y a pas raison suffisante en cette circonstance pour changer le mode ordinaire de mise en vente, une Commission composée de MM. C. de Beaurepaire, Bouquet et Lormier est nommée pour examiner l'incident.

M. Gravier demande ensuite l'autorisation de joindre à sa notice sur J. de Bethencourt une carte pour aider à l'intelligence du texte original. Le Bureau comprend l'intérêt qu'il peut y avoir à l'adjonction de cette carte, il réserve toutefois son vote jusqu'à ce que l'éditeur soit à même de donner des renseignements sur le mode d'exécution de cette carte, lithographie ou gravure, sur son format, sur son prix.

M. le Président propose à la Société, de la part de M. René Bonnin, un cartulaire de Guillaume-le-Conquérant préparé autrefois par M. Théodose Bonnin son père, et dès maintenant en état d'être publié.

Des remerciements sont adressés à M. René Bonnin pour cet offre qui pourra servir à enrichir les publications de la Société.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 30 MARS 1874,

Sous la présidence de M. de Blosseville.

La Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; sa rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame Membre de la Société avec l'approbation du Conseil :

328. M. Edgard Lachèvre, et 329 M. Manduit, présentés par MM. de Blosseville et C. de Beaurepaire ;

330. M. de Warenghien, juge suppléant, présenté par MM. de Blosseville et Brianchon.

La commission nommée pour examiner la proposition de M. Maisonneuve, libraire à Paris, tendant à acheter directement de la Société un certain nombre d'exemplaires du J. de Bethencourt, conclut au rejet de la demande ; le Bureau adopte ces conclusions.

Il est fait lecture d'une intéressante lettre de M. Gravier demandant l'autorisation de joindre à la carte moderne dont il a déjà été parlé, une autre dont communication lui a été donnée par M. d'Avezac. La publication en serait d'autant plus désirable que, dressée au commencement du xve siècle par Mecia de Viladestes, elle est un des plus importants documents du cabinet géographique de la Bibliothèque nationale, et en même temps, pour ainsi dire, le témoin des explorations de l'illustre voyageur normand ; s'il ne convenait pas à la Société de la reproduire entière, on pourrait au moins donner la partie représentant les Iles Canaries et les côtes occidentales d'Afrique.

Le Bureau adopte en principe cette nouvelle demande, mais désire toutefois être renseigné sur le prix de revient de ces deux cartes.

M. S. de Merval demande l'autorisation de faire copier à Paris un certain nombre de pièces manuscrites qu'il connaît aux Archives et dont la publication ajouterait à l'intérêt des documents qu'il prépare sur les origines du Havre ; M. C. de Beaurepaire croit que quelques-unes de ces pièces existent aux Archives de la Seine-Inférieure ; jusqu'à plus ample informé, il n'est pas pris de décision.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 4 MAI 1874.

Sous la présidence de M. de Blosseville.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Au commencement de la séance, M. le Président, se faisant l'écho des sentiments de toute la Société, exprime en termes émus ses regrets de la mort de M. Ed. Frère, un des membres les plus assidus du Bureau et aussi un des membres les plus attentifs à la valeur et à la bonne exécution de ses publications.

M. Semichon est nommé président de la commission des fonds, en remplacement de M. Ed. Frère.

M. C. de Beaurepaire annonce qu'il a remis les dernières feuilles de la table de dom Huynes et que bientôt le volume sera terminé. — La table du volume édité par M. Léopold Delisle est aussi fort avancée; il y a tout lieu d'espérer qu'elle sera terminée avant la séance générale.

Le volume préparé par M. G. Gravier est presque fini quant au texte original; l'introduction, qui ne sera pas très étendue, sera prochainement donnée à l'imprimeur; les cartes seules risquent de retarder la terminaison de la publication.

M. le Président nomme une commission, composée de MM. de Merval, C. de Beaurepaire et C. Lormier, pour s'entendre avec M. Boissel au sujet de l'impression des documents rassemblés par M. de Merval sur l'origine du Havre.

Avant de clore la séance, M. le Président propose de demander à M. de la Sicotière, avocat à Alençon, auteur de plusieurs ouvrages sur le Perche et député à l'Assemblée nationale, s'il veut bien accepter la présidence le jour de la séance générale; un vote unanime accueille cette proposition. M. le Président veut bien se charger d'informer M. de la Sicotière du désir exprimé par le vote du Bureau.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 1er JUIN 1874.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BLOSSEVILLE.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. C. de Beaurepaire entretient le Bureau au sujet de la carte ancienne et inédite que M. G. Gravier désire joindre à sa réimpression de J. de Bethencourt ; il croit ce travail très difficile et regrette que le prix n'en ait pas encore été fixé par M. Bisson, le graveur chargé de la reproduction ; il conviendrait qu'avant de rien mettre en œuvre, un membre du Bureau s'en entendît avec lui. M. C. Lormier est chargé de ce soin.

M. de Blosseville a reçu une réponse de M. de la Sicotière acceptant la présidence honoraire pour le jour de la séance générale. Toutefois, il ne peut se rendre à Rouen que le jeudi 2 juillet. On décide que, vu l'état peu avancé des impressions, il n'y a aucun inconvénient à retarder jusqu'à cette date la réunion générale.

M. le Président lit ensuite une lettre de M. Beaucousin, dans laquelle est émis le vœu de voir la Société de l'Histoire de Normandie publier le complément du *Manuel du Bibliographe Normand* laissé par M. Ed. Frère ; sur l'observation faite par un Membre que cette publication, d'ailleurs très désirable, est tout à fait en dehors de celles autorisées par les statuts de la Société, la proposition n'est pas prise en considération.

M. Bouquet rend un compte très précis du nombre des volumes vendus par le libraire de la Société et de ceux encore disponibles.

M. Legros lit à son tour le rapport financier préparé pour être lu dans la séance générale et le dépose entre les mains de M. le Président des fonds.

La séance est levée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUILLET 1874.

L'Assemblée générale des Membres de la Société de l'Histoire de Normandie a eu lieu à Rouen, hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, le jeudi 2 juillet 1874, suivant l'avis de convocation du 15 juin précédent.

M. de la Sicotière, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de l'Assemblée nationale, a été prié par M. de Blosseville de présider la séance.

Après avoir pris place au bureau comme président honoraire, M. de la Sicotière a lu le discours suivant :

« Messieurs et chers Collègues,

« En m'appelant à l'honneur, si inespéré, de vous présider aujourd'hui, vous m'avez imposé une tâche redoutable et vous vous êtes préparé à vous-mêmes une déception. Je n'ai rien à vous offrir qui soit digne de votre attente. Je ne fus jamais qu'un homme de bonne volonté, et le peu que j'avais appris de l'histoire du passé, je l'ai oublié au milieu des devoirs, parfois si pénibles, de l'histoire présente. Laissez-moi pourtant vous dire, mes chers Collègues, que j'ai été profondément touché de ce ce témoignage de votre affectueuse bienveillance. Cette bienveillance a désarmé les scrupules d'amour-propre qui auraient dû m'empêcher de prendre ici la parole, après ceux qui y ont laissé de si honorables souvenirs; que ma gratitude désarme à son tour les regrets que vous ne pourrez manquer d'éprouver après m'avoir entendu !

« En cherchant un sujet qui pût convenir à cette réunion, je me suis arrêté à l'idée de vous entretenir de l'histoire ou plutôt

des historiens du Perche. Ce n'est pas un récit des événements dont se compose cette histoire que je viens vous faire; je voudrais seulement vous rappeler, avec quelques détails, quelques appréciations, les noms, les travaux de ceux qui les ont déjà racontés.

« Parmi ces travaux, il en est d'inédits, très dignes d'intérêt, et qui ne peuvent être indifférents à une Société comme la nôtre, dont l'objet est précisément de mettre en lumière les documents de ce genre; c'est un programme qu'elle a heureusement réalisé jusqu'ici, et de nouvelles associations provinciales sont en train de le lui emprunter.

« Le Perche n'est qu'une petite province, à ne considérer que l'étendue de son territoire resserré entre la Normandie proprement dite, le Maine, le Vendômois et la Beauce : deux arrondissements environ; mais il offre à l'archéologue, au curieux, un intérêt véritable.

« Voici le portrait qu'il y a un quart de siècle, en traçait, un peu complaisamment peut-être, un de nos amis, jeune alors de cœur et léger d'années :

« Pour être ignoré des touristes, le Perche ne renferme pas « moins de beautés naturelles, de souvenirs intéressants. Un « poète, qui n'en est pas originaire, a vanté avec raison les sites

« De ce pays si vert, en tout sens déroulé,
« Où se perd en forêts l'horizon ondulé (1). »

« Nulle part, en effet, les collines n'ondulent avec plus de « mollesse dans la vapeur bleuâtre dont le soleil revêt leurs cîmes « vertes et leurs flances tantôt rougis par les bruyères, tantôt « jaunis par les moissons. Une foule de ruisseaux qui font mou- « voir beaucoup d'usines, entretiennent une fraîcheur éternelle « au fond des vallées. De grandes forêts ferment presque partout

(1) Sainte-Beuve, *Christel.*

« l'horizon. C'est une nature moins grandiose que pittoresque,
« et moins pittoresque que charmante, avec plus de nuances que
« de couleurs. L'aspect en plaît sans étonner, tant le hasard même
« y est prévu dans ce qu'il peut offrir d'agréable. Des ruines et
« des souvenirs de toutes les époques se mêlent au paysage. On
« en trouve à chaque pas. Les restes d'une chaussée Romaine
« conduisent à la forge où fut fondu le Pont-des-Arts. Le paysan
« se signe devant les grandes pierres plantées par les Druides.
« Le pâtre répète sa chanson monotone, couché dans les retran-
« chements élevés par les Saxons ou les Normands. De vieux
« donjons se dressent comme le spectre de la guerre sur les pics
« isolés. De curieuses églises du XIe et du XIIe siècle se cachent
« dans les bois de sapins noirs. La Trappe élève au fond d'un
« vallon ses chants mélancoliques, comme aux jours de Rancé;
« la forêt du Valdieu a oublié les siens. Les mœurs, sans être
« aussi tranchées dans le Perche que dans certaines autres pro-
« vinces, y ont conservé quelques traits de leur ancienne et
« piquante physionomie. L'ensemble de ce pays offre donc à
« l'esprit comme aux yeux, quelque chose de doux et d'animé
« tout à la fois. Ses habitants ne le quittent jamais sans regret,
« ne le revoient jamais sans émotion. »

« Au point de vue historique, cette petite province vit se passer de grandes choses de guerre et de religion. Elle eut des Saints populaires, des Abbayes célèbres par leur savoir ou leur austérité, des Seigneurs à la main vaillante et libérale. Les cruautés des Bellême, les exploits des Rotrou, qui la possédèrent successivement jusqu'à sa réunion à la couronne de France sous Philippe-Auguste, ont une physionomie à part. Les luttes de la Ligue y ont le grandiose de l'épopée.

« Ces éléments divers devaient tenter le savoir et le patriotisme des historiens locaux. Ils ont été nombreux, trop nombreux peut-être. Si je suis un peu long en parlant d'eux, ce sera leur faute. Encore ne suis-je pas sûr de n'en pas oublier quelques-uns dans la rapidité d'un pareil travail et dans les conditions si personnellement difficiles où j'ai été condamné à l'ébaucher.

« Le premier des historiens du Perche, dans l'ordre des dates, est Léonard, sieur des Boullais, notaire royal et greffier hérédital de la vicomté du Perche, à Mortagne. C'est justice, je crois, de le placer au premier rang, quoique la plupart des biographes ne le mettent qu'au second. Il avait rassemblé des extraits et mémoires sur l'Histoire du Perche, qu'il avait confiés à son bon cousin François Courtin, avocat du Roi à Bellême. Courtin mourut; les papiers de Bart ne se retrouvèrent pas; — c'était déjà l'usage en ce temps-là, paraît-il; — mais, heureuse coïncidence qui ne tenait peut-être qu'à des goûts de famille! le fils de François Courtin, lui aussi avocat du Roi à Bellême, se hâta de composer une Histoire du Perche dont nous parlerons tout-à-l'heure, et dont la date, 1611, est antérieure de deux ans à celle où le pauvre Bart, réduit à recommencer ses recherches dans les archives des églises et des monastères de la Province, put avoir terminé son nouveau travail. Bart consulta aussi quelques imprimés en petit nombre, dont il a soin de donner la liste; on y voit figurer les Chroniques de Normandie et celles de Bretagne, les Commentaires de César et les Histoires de Grégoire de Tours. En 1613, son ouvrage était fait ou refait, et il le dédiait à Monsieur de Catinat, seigneur de Mauves, conseiller au Parlement de Paris, chef d'une des plus grandes maisons du Perche et aïeul de l'illustre Maréchal, sous ce titre : *Recueil des Antiquités du Perche, des Comtes et Seigneurs du dit pays, fondations et bâtiments de monastères, et choses notables du pays.*

« Bart exerçait encore en 1617 la charge de notaire et tabellion royal à Mortagne; il ne l'exerçait plus en 1622. Peut-être était-il mort dans l'intervalle.

« Dans sa préface *Au Lecteur*, il se plaint amèrement des destructions commises par les protestants dans les chartriers et du peu de culte qu'il a trouvé dans certaines maisons religieuses pour la mémoire de leurs fondateurs et bienfaiteurs. « J'ai rédigé « ce volume, dit-il, pour exciter leurs bons nourissons à prier « Dieu pour eux, et servir de blâme aux ingrats qui les ont cou- « verts du voile d'oubliance, et donner du contentement aux

« successeurs de connaître l'antiquité de leurs familles, que je « supplie avoir agréable de telle affection que je le présente. »

Les *Antiquités* renfermaient une trentaine de chapitres que les transcripteurs ont parfois coupés ou semés d'intercalations assez difficiles à reconnaître.

« Le système de division adopté par l'auteur : du Perche; — des Maisons religieuses; — des Rivières du Perche; — de Mortagne; — de Mont-Cacune et de Sainte-Céronne; — de Geoffroy, premier comte; — Evénements relatifs au Perche, — etc., — se prêtait aisément à l'insertion d'une foule de détails descriptifs, anecdotiques, qui ont pour nous un grand charme et une certaine utilité. Il aime à décrire ce qu'il a vu. Ainsi, en parlant de Mauves, il nous montre « un château-fort, artificiellement bâti et « élevé en butte hors de terre, fermé de doubles fossés et dou- « bles murailles, et un donjon au milieu, élevé sur une haute « motte de terre faite aussi de main d'homme; le relief des « fossés finissant et se fermant à l'entrée et porte dudit château « en forme de croissant. » N'est-ce pas un plan visuel? A Sainte-Céronne, « on a trouvé en labourant la terre, quantité de monu- « ments et de sépultures de pierre rouge d'une pièce, et en iceux « les ossements de corps humains en leur entier; et naguère un « cultivateur en découvrit un en labourant, dans lequel furent « trouvés les os d'un corps humain, la tête dans un heaume ou « casque, des gantelets et une courte épée ou coutelas que j'ai « vue, sur laquelle épée il y avait apparence d'écriture ou de « caractères que l'on ne peut lire ni reconnaître, tant à cause de « la rouille qui y est attachée qu'à cause de l'antiquité. » Ailleurs, il parlera d'une maison « pavée d'un très beau pavé de « diverses couleurs, semé de marguerites gravées et figurées sur « icelui; » ou bien, non content de signaler, en ces termes, une découverte numismatique importante : « En 1586, dans la « paroisse de Coulimer, près Mortagne, un grand ravage d'eau « découvrit un pot de terre le long d'un grand chemin éloigné « de toutes maisons, que des bergers trouvèrent, dans lequel « estoient un grand nombre d'espèces de monnoies d'argent pur

« et ayant de chaque côté élevées en bosse des figures qu'aucuns « ont dit que c'estoit la monnoie des Gauloys, qui portoient en « leur enseigne la fable du Centaure, et d'autres que c'estoit la « monnoie des anciens comtes du Perche, » il joindra à cette description une sorte de dessin qui achève la démonstration et prouve qu'il s'agissait bien ici de médailles gauloises. Ce sont là des détails minutieux, puérils peut-être aux yeux des esprits philosophiques; mais ce n'est pas la philosophie de l'histoire que l'on cherche en général dans les chroniques locales, et c'est moins au point de vue des hautes spéculations de la pensée que du détail local, intime, curieux, dont les grands esprits pourtant savent tirer un si grand parti, que vous vous êtes placés vous-mêmes, Messieurs, en créant notre Société.

« Le manuscrit original de l'ouvrage de Bart se trouve, dit-on, à Rome, dans la Bibliothèque du Vatican, avec les livres de la Reine Christine. C'est une assez étrange fortune, mais qui ne doit pas nous étonner : — *Habent sua fata libelli!* Le hasard, cette providence des curieux, m'en a fait découvrir, à Alençon, de longs fragments, certainement autographes, d'après les corrections et additions dont ils sont surchargés. Il en existe d'ailleurs plusieurs copies dans le pays, malheureusement défigurées par les retouches des transcripteurs.

« L'un de ces transcripteurs, Audollent, notaire à la Lande-sur-Erre, dans la chaleur de son admiration pour Bart, s'écriait :

« Perche, tu croupirais dans les eaux du Lethé,
« Et tes antiquités ne se verraient revivre,
« Si Bart n'eut rétabli tes ruines en son livre,
« Pour les faire passer à l'immortalité !

« Autre quatrain du même :

« Bart, tu as mérité que ta chère patrie,
« Recueillant par tes soins ses antiques honneurs,
« Aie de toi mémoire, et pour tant de faveurs,
« Fasse vivre ton nom d'une immortelle vie.

« Nous n'allons pas tout-à-fait aussi loin ; mais nous regrettons sincèrement qu'une édition de Bart, préparée avec beaucoup de soin, par M. Massiot, avocat à Mortagne, mort depuis, cher à la science et à l'amitié, se soit arrêtée aux premiers chapitres (1).

« Le plan de Courtin, qu'il ait ou non profité des travaux de Bart, est tout différent. Son *Histoire du Perche* est divisée en douze livres, subdivisés eux-mêmes en chapitres, avec exordes et péroraisons. Elle a été classiquement et méthodiquement composée. Mais l'auteur, surpris par la mort, en 1611, l'année même où il la terminait, n'y put mettre la dernière main.

« Le manuscrit original, de plus de sept cents pages d'une lecture assez difficile, fut copié en 1763 par M. Lesueur, curé de Ménilerreux, près Alençon, et la copie offerte à Mme la comtesse de Laubespine, Dame de Nogent-le-Rotrou, etc., descendante de Sully. Cette copie est devenue le type de plusieurs autres.

« Le langage de Courtin, quoiqu'un peu retouché peut-être par les copistes, est bien supérieur à celui de Bart. « Courtin a « pour nous un charme inexprimable, c'est la naïveté et la « clarté de son style, tout d'Amyot et de Montaigne », dit un écrivain Percheron, dans l'ivresse, je le crains, de la joie que lui avait causée la communication, longtemps désirée, d'un manuscrit du vieil historien ; mais, préjugé patriotique à part, il serait injuste de méconnaître qu'il écrit « de bon zèle et affection » comme Montaigne, avec une chaleur communicative, une naïveté un peu mignarde, des gaucheries et des prétentions également curieuses. Bien souvent les écrivains de la fin du règne de Henri IV, contemporains de Malherbe et de Regnier, de Mathieu et des survivants de la Menippée,

« Dans leur vieux stile encor ont des grâces nouvelles,

et nous instruisent même par leurs défauts.

« Voici le portrait assez piquant que Courtin trace des Percherons, ses compatriotes :

(1) Mortagne, Daupeley frères, 1849, 204 p., in-12.

« Quant aux mœurs, les Percherons sont assez gratieux et « débonnaires, gens qui sont fort retenus à dire, et qui pensent « plus qu'ils ne disent. Il y a eu de tout temps des hommes « recommandables, les uns pour les sciences, les autres guer- « riers. Nous en parlerons comme l'occasion s'en présentera. Il « faut recognoistre que la plupart des Percherons sont parresseux « et apesantis sur leurs cendres et à la douceur et commodité du « pays au quel ils s'attachent, faisant valoir et mesnageant sa « petite closerie ou metayrie, sans pousser leur fortune plus « outre, encore qu'ils soient de fort belle venue et qu'ils pou- « voient faire quelque chose de bon, tellement qu'il est tenu en « proverbe d'eux : *ce sont les poulains du Perche, ils se défont « au croître*. Cela ne s'entend pas que l'age venant rabaisse leur « esprit et les rende imbécilles. L'expérience nous rend la preuve « que ceux qui se sont tirés du pays et brusqué la fortune aux « autres provinces, hanté la Cour ou le Palais, se sont fort « avancés, chacun en la vocation qu'il a entreprise. Mais c'est « qu'ils sont chatouilleux des délices du pays et s'y amusent, « non, de vérité, en oisiveté, mais en la culture et mesnagement « de leur patrimoine dont ils se contentent, sans désirer autres « grandeurs ny richesses qu'ils pouvoient peut-être trouver aux « autres provinces. De vérité, c'est une grande félicité de se « contenter d'une médiocre fortune, vivre et mourir cultivant « l'heritage paternel.

« Trois fois heureux est celuy
« Qui, pauvre, mais libre d'ennuy,
« Ainsy que ceux du premier âge,
« Quitte de depte, avec ses bœufs,
« Va cultivant les champs herbeus,
« De ses ancestres l'héritage ! »

« Si je ne craignais d'abuser de votre trop longue patience, je vous citerais encore un passage de Courtin, mais celui-là dans un ton plus solennel. C'est le début du livre VIII de son Histoire et la transition de la période des Comtes du Perche à la réunion de

cette province à la couronne de France. Cela ressemble trop au début ou à la fin d'une oraison funèbre ; cela sent trop son lieu commun, mais il y a là, ce nous semble, une certaine ampleur :

« Il n'est rien au monde de constant : les Grandeurs, les « Dignités terrestres passent comme un nuage d'un païs à l'autre. « Tout ce qui a commencement prend fin : les Empires et Prin- « cipautés coulent de main en main, de lignée en outre, ainsy « qu'il plaira à Dieu d'en disposer. Dittes-moi, je vous prie, « où sont tant de monarques, Rois, Princes et Palatins qui ont « été la terreur du reste du monde, aux quels il ne restoit rien « à souhaiter pour le comble de leur félicité mondaine? Les « voilà, en un clin d'œil, effacés de dessus la face de la terre. « Où est cette superbe Babylone, la première merveille du « Monde? Où est l'honneur des Nations de la terre, l'admirable « Jérusalem, la sage Athènes, la sévère Lacédémone, la superbe « Corinthe, la belle Thèbes? Dittes-moi où est la lignée du puis- « sant Agamemnon, d'Achille, d'Alexandre-le-Grand, d'un « Darius, d'un Xercès, de César, de tant de grands capitaines « Romains, des Rois et des Prophètes d'Israel? Où est celle de « nos Clovis et Charlemagne, de tant de Palatins Francois qui « ont, en leur temps, fait trembler le Rond de la Terre, et planté « la memoire des Gaulois aux plus esloignées parties d'icelle? « Où sont ces braves soldats des Gaules qui, ayant entendu le « fameux renom d'Alexandre-le-Grand, curieux d'honneurs et « de zèle d'en acquérir avec ce grand Capitaine, partent des « Gaules, ou pour combattre avec lui ou tenter quelque hazard « des armes par émulation de sa gloire, auxquels Alexandre « demandoit un jour si aux combats ils avoient crainte de quelque « chose ; ils firent une réponse digne d'un courage Gaulois : « Non, disent-ils, nous ne craignons en combattant autre chose « sinon que le ciel tombe sur nous! De tous ces braves soldats il « n'en reste que la mémoire honorable. C'est donc la seule vertu « qui demeure immortelle, et, à cette occasion, l'homme doit « s'employer à l'exercice d'icelle et demeurer en ce monde comme

« en une sainte Religion et méditer comme il est introduit pour « contempler non ce qui est de main d'homme, et qui n'a aucun « mouvement, mais les œuvres que la divine pensée a fait sen- « sibles, ayant en elles empreint les principes de vie et de mou- « vement, comme le Soleil, les Etoiles, la Terre et les Rivières « qui lui fournissent la vie et tout ce qui lui est nécessaire à « l'entretien d'icelle, affin que ne se pouvant passer d'aliments « qui lui sont fournis de jour en jour, il ait occasion journelle- « ment et à toute heure, de louer son Créateur autheur de toute « choses, et en tel exercice passer le cours de cette vie, en « laquelle, si nous considérons autre chose que la vertu, ce n'est « qu'un fardeau pesant qui accable ceux qui n'entendent com- « ment il s'y faut conduire.

« Pour le particulier de notre sujet, nous pourrions bien « demander où sont tous ces Nobles qui florissoient en honneur « au temps de la Maison de Rotrou? La plus grande partie est « ensévelie au gouffre de l'oubli. »

« Si Courtin profita indiscrètement des travaux de Bart, il fut à son tour pillé et rançonné sans pitié par Bry de la Clergerie, originaire de Bellême, avocat au parlement de Paris, qui, plus heureux, trouva moyen d'imprimer son travail ou celui des autres. Son *Histoire des pays et comtés de Perche, Alençon, Domfront, Saonnois, Séez et Ponthieu; des Rotrous, vicomtes de Chateaudun, comtes de Mortagne et du dit Perche,* parut à Paris en 1620, en un gros volume in-4o, que les curieux recherchent encore avidement, surtout quand il est suivi : 1° des *Additions* qui furent imprimées à Paris l'année suivante, et qui renferment l'histoire détaillée du Procès du comte René, et des titres concernant plusieurs abbayes; 2° des *Coutumes du Perche,* éditées par Gilles Bry, qui n'était pas seulement historien, mais jurisconsulte et même un peu poëte à ses heures.

« Bry n'a guère fait que copier Courtin sans le citer une seule fois. Il lui emprunte le récit des faits, les chartes originales; il lui laisse son style naïf et coloré.

« En 1656, l'abbé Leforestier, curé de Mortagne, écrivit un Mémoire pour défendre les prérogatives de Mortagne contre Bellême, sous ce titre : *Des Prétentions réciproques des villes de Mortagne et de Bellême au titre de capitale du Perche et à la possssion du principal siége du bailliage de ce Comté, pour la convocation des Etats et autres Assemblées générales de la Province.* Cette dissertation, dont il existe des copies jointes à celles de l'Histoire de Courtin, a-t-elle été imprimée? Je le crois, sans avoir rencontré jamais un exemplaire de l'imprimé, et malgré l'opinion contraire de tous nos contemporains qui se sont occupés de l'Histoire du Perche. Elle est modérée, savante. L'abbé Fret l'a copiée presque tout entière, sans indiquer, lui non plus, la source à laquelle il puisait si abondamment. Elle mériterait certainement d'être éditée ou rééditée avec Bart ou Courtin.

« Franchissons maintenant d'une traite un siècle et demi.

« Le savant Odolant Desnos fait à l'Histoire du Perche une large place dans ses *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et ses Seigneurs* (Alençon, 1787, 2 vol. in-8). Dans ses innombrables manuscrits, il en fait une plus large encore à diverses localités de cette province ; mais aucun de ces manuscrits n'offre un ensemble de rédaction, un travail terminé. Ce sont surtout des notes généalogiques, recueillies avec une patience infatigable et un soin minutieux, par ce bénédictin laïque.

« M. Delestang, sous-préfet de Mortagne sous le premier Empire, consacra sa longue et laborieuse carrière à l'étude de cette chère province du Perche, où il était né et qu'il n'avait jamais quittée. Ses recherches statistiques et historiques se condensent ou s'allongent — (sans compter les imprimés, peu considérables), — en trente volumes in-4, d'une écriture fine et serrée, rangés méthodiquement sur un des rayons les plus élevés de ma bibliothèque. Il est difficile de rien trouver de plus minutieux, de plus lourd, de plus stérilement abondant. Delestang aurait rendu

des points à ce Belge, qui, ayant voulu écrire l'histoire de sa ville, mourut au cent quatorzième volume, je crois, sans avoir jamais pu dépasser les origines (1). Tout n'est pas à dédaigner, cependant, dans ces compilations, qui nous touchent peu aujourd'hui, parce qu'elles nous parlent de l'état d'hier qui nous est encore présent. Dans un siècle et moins, elles offriront à d'autres qu'à celui qui les a sauvées de la destruction, à un Monteil Percheron, des ressources, des détails, des curiosités, un intérêt véritables. Que ne donnerions-nous pas pour en avoir de semblables sur le commencement du XVIIIe, et surtout du XVIIe ou du XVIe siècles?

« Dans le nombre des manuscrits de Delestang se trouve une *Histoire du Perche* en trois gros volumes in-4, terminée en 1791, et dont le titre, plusieurs fois remanié, donne assez l'idée de la manière de l'auteur :

HISTOIRE
DE L'ANCIENNE PROVINCE DU PERCHE
OU DE L'ANCIEN PERCHE,
OU
DES DISTRICTS DE MORTAGNE ET DE BELLÊME,
DÉPARTEMENT DE L'ORNE,
ET DE NOGENT LE ROTROU ET CHATEAUNEUF EN THIMERAIS,
DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR :
PRÉCÉDÉE DE L'ÉTAT ANCIEN ET SUIVIE DE L'ÉTAT ACTUEL
DU ROYAUME DE FRANCE ;
PAR N. C. L. DELESTANG,
PREMIER OFFICIER MUNICIPAL DE LA VILLE
DE MORTAGNE,
PROCUREUR DE LA COMMUNE DE LA MÊME VILLE
ET ADMINISTRATEUR DU DIRECTOIRE
DU DISTRICT DU MÊME NOM.

(1) Il s'agissait de la ville de Tournay et l'auteur se nommait Hoverlant de Beauwelaere.

« Delestang, dans son Histoire, n'a point recouru aux sources originales, mais il a compulsé assez soigneusement ce qui s'est imprimé avant lui et ce qu'ont écrit Bart et Courtin, non-seulement sur l'histoire générale du Perche, mais sur celle des villes, des châteaux, des abbayes, des familles principales, des hommes célèbres du pays. Toute cette partie de son travail est intéressante, sans mériter les honneurs de l'impression, tant l'originalité dans le fond ou dans le style y fait absolument défaut. Ce qui l'est moins, quoique plus singulier, c'est une espèce de géographie de la France par provinces et par départements, complétant l'ouvrage, pour la plus grande gloire ou la plus grande commodité de la ville de Mortagne, et l'indication, en 122 pages, des distances de Mortagne aux villes de France, chefs-lieux de districts, siéges d'évêchés et de tribunaux, en lieues de 25 au degré, ainsi que des routes de Mortagne aux chefs-lieux de département et aux principaux ports de mer. A mesure que la France s'annexait de nouveaux départements, le bon historien ajoutait scrupuleusement à son œuvre l'indication des chemins pour aller à « Porentru, chef-lieu du département du Mont-« Terrible, » ou à « Anvers, chef-lieu du département des « Deux-Nêthes. » S'il n'indique pas les chemins qui mènent à Rome, c'est que Rome n'était pas encore un chef-lieu de département, quand il termina son ouvrage.

« Le goût des études historiques, provinciales, locales, renaît chez nous. La Socicété des Antiquaires de Normandie a l'honneur de donner le signal, et dans le Perche, comme dans le reste de l'ancienne Province, de nombreux écrivains répondent à son appel.

« Vers 1825, M. Patu de Saint Vincent, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, et le dessinateur Duplat s'associent pour éditer, sous le titre de *Voyage pittoresque et historique dans les Comtés du Perche et d'Alençon*, une série de

Notices sur les principales localités de ces Comtés, accompagnées de lithographies d'une assez médiocre exécution, surtout à côté de ces splendides *Voyages dans l'ancienne France*, dont M. Taylor et ses collaborateurs inaugurèrent alors la publication par la description de la Haute-Normandie. Mais le Perche aurait pu attendre longtemps son tour. La Basse-Normandie, dont il dépend, n'a point paru et ne paraîtra sans doute jamais dans la série des *Voyages dans l'ancienne France*, et l'essai de M. Patu de Saint Vincent, qu'il voulut plus tard refaire et perfectionner, mais sans achever la seconde édition, mérite d'être signalé comme une tentative patriotique et hardie à son heure. Les belles publications illustrées qui l'ont suivi et surpassé, l'*Orne pittoresque*, la *Normandie archéologique et pittoresque*, ne doivent pas le faire oublier. Les notices de M. Patu de Saint Vincent renfermaient d'ailleurs, principalement dans la partie anecdotique, des faits curieux et nouveaux.

« Un autre membre de la Société, M. Lance, donnait en 1832, dans les Mémoires de cette savante Compagnie, une *Notice sur les Comtes du Perche;* simple nomenclature généalogique et chronologique, sans grand intérêt.

« En 1832, M. Thomassu, employé à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou, publiait des *Recherches historiques sur Nogent-le-Rotrou, l'Abbaye de Thiron, le Château de Villebon, les Châteaux de Bélesme et de Mortagne et l'Abbaye de La Trappe* (Nogent, Gouverneur, in-8), dans lesquelles il met surtout à contribution les *Voyages* de M. Patu de Saint Vincent, et qui n'ajoutent que peu de chose aux documents déjà connus.

« Nous voudrions nous arrêter, vous arrêter vous-mêmes, Messieurs et chers Collègues, devant la figure originale et intéressante d'un autre enfant du Perche, qui l'aima d'un amour plus que filial, si l'on peut le dire, l'abbé Fret, curé de Champs, près Mor-

tagne. Tout ce qu'il a écrit hâtivement et comme poussé par le pressentiment d'une mort prématurée, lui a été inspiré par cet amour, prose et poésie, histoire sérieuse et légers almanachs. Ce qu'il lui fallut de courage et d'héroïques efforts, à lui, pauvre prêtre de campagne, sans livres, sans manuscrits, sans conseils, sans bibliothèque publique ni archives à consulter, pour arriver à publier ses *Antiquités et Chroniques Percheronnes* (1838-1841, Mortagne, 3 vol. in-8), et une foule d'autres opuscules moins importants, mais tous inspirés par la même pensée, ceux qui comme moi l'ont vu à l'œuvre le savent mais ne sauraient l'exprimer. Il a rendu plus de services à l'histoire de sa province en en répandant le goût, en la popularisant en quelque sorte, qu'en l'enrichissant de faits nouveaux. C'est déjà un grand honneur et qui pourrait suffire; mais quand vous saurez que ses Scènes Populaires, écrites dans le patois du pays, lui ont valu, sinon mérité entièrement, de la part d'un juge d'ailleurs des plus compétents, le surnom de « *Molière du Perche* » (1), vous aurez pour lui, je n'en doute pas, une sympathie de plus. Une nouvelle édition de ses Scènes Percheronnes a été donnée tout récemment.

« M. des Murs, ancien avocat à la Cour de cassation, propriétaire du château de Nogent-le-Rotrou, qu'il avait en partie restauré, fut amené, par son séjour dans ces vieilles et pittoresques ruines, à en faire la description et la chronique, et, par ces premières études, à écrire l'histoire des Comtes du Perche; seulement il se renferma dans la période des Rotrou et s'arrêta à la mort de Guillaume, le dixième et le dernier d'entr'eux, vers 1231. Son livre, intitulé *Histoire des Comtes du Perche de la famille des Rotrou* (Nogent et Paris, 1856, in-8), est intéressant.

(1) M. Achille Genty, dans *l'Introduction* de ses *Rimes inédites en Patois Percheron*, Paris, Poulet Malassis et de Broise, 1861, in-12.

« *Fragments historiques sur le Perche; statistique par commune et par ordre alphabétique*, par Pitard, secrétaire de la mairie de Mortagne (Mortagne, 1866, grand in-8). Ce dictionnaire, rédigé sur les travaux imprimés de ses devanciers et sur les manuscrits qui lui avaient été confiés, et dont il a peut-être abusé sans savoir s'en servir, est très peu connu même dans le pays qu'il concerne, et où il avait été d'abord publié sous forme de feuilleton dans un journal local.

« Nous mentionnons seulement les noms de MM. Roullier et Dallier, qui s'étaient occupés avec zèle de l'Histoire du Perche; d'autres amis des études Normandes ont aussi payé en passant leur tribut à cette histoire.

« Nous ne rappelons non plus aucune des monographies dont certaines localités Percheronnes, La Trappe notamment, ont été l'objet. La simple nomenclature en serait très longue (1).

« Mais il est impossible de ne pas citer avec grand honneur le docteur Jousset qui, dans sa solitude de Bellême, avec un courage et un dévouement que rien ne refroidit, a publié plus de cinquante opuscules, la plupart relatifs à des points intéressants de l'histoire et des antiquités de cette partie du Perche. On ne peut regretter qu'une chose, c'est que cet infatigable travailleur n'ait pas résumé dans un ouvrage de longue haleine, les patientes et sagaces recherches qu'il a ainsi éparpillées dans une quantité de brochures tirées à petit nombre, et dont la collection est déjà presque impossible à réunir.

« Tel est, Messieurs et chers Collègues, le rapide inventaire que je tenais à faire passer sous vos yeux, pour encadrer plus particulièrement et faire ressortir les noms de Bart, de Courtin et de Leforestier.

« Un jour viendra peut-être où notre Société de l'Histoire de

(1) La *Description du Bocage Percheron, des mœurs et coutumes des habitans*, par M. Dureau de La Malle, membre de l'Institut, Paris, Fain, 1823, in-8°, ne renferme rien qui ait trait à l'histoire.

Normandie jugera que la publication du manuscrit de Bart, en un volume, ou de celui de Courtin, en deux ou trois volumes, et celle de la dissertation de l'abbé Leforestier, sont opportunes, et ce jour-là, mes manuscrits seront à sa disposition. Trop heureux serais-je de lui prouver mieux que par des paroles mon zèle et ma reconnaissance !

« Je ne peux pas vous promettre que cette publication vous apprît beaucoup de faits nouveaux. Comme la plupart des ouvrages que vous avez édités déjà, les manuscrits de Bart et de Courtin sont connus depuis longtemps. Ils ont été analysés, compulsés, fouillés dans tous les recoins, mais en leur empruntant beaucoup, sans le dire toujours, on n'a pu leur prendre leur originalité, cette originalité naïve, piquante, qui remplace tant de choses et que rien ne saurait remplacer.

« La science a beau inventer des procédés merveilleux pour décomposer, partie par partie, élément par élément, l'eau qui rafraîchit ou l'eau qui guérit, pour refaire ensuite cette eau de toutes pièces, plus pure, plus salubre, plus énergique que celle de la source, c'est toujours à la source vive et naturelle qu'on va boire la fraîcheur et la santé.

« Permettez-moi, Messieurs, d'exprimer, en finissant, les regrets qu'a laissés dans notre Société la perte de deux de ses membres les plus distingués.

« M. de Lépinois, qui l'avait fondée, et dont je n'aurai jamais serré la main qu'il m'avait tendue de loin avec une grâce cordiale, était de ceux qui se survivent non-seulement dans leurs excellents ouvrages, mais dans le respect et l'affection de tous ceux qui les approchent, de ceux même qui n'ont pu les approcher; de lui, on peut dire avec le grand historien latin : *Flebunt etiam ignoti.*

« M. Édouard Frère avait consacré sa vie à la Bibliographie normande. Les services qu'il lui a rendus sont considérables. Elle gardera honorablement son nom, comme nous son souvenir.

« C'est honorer la mémoire de pareils Collègues que de marcher sur leurs traces, d'imiter leur exemple, de continuer leurs travaux. Vous ne faillirez pas à ce devoir, Messieurs et chers Collègues. Comme le disait si bien, dans une circonstance analogue à celle qui nous rassemble aujourd'hui, un grand écrivain, un grand homme, qui — double honneur pour lui-même et pour notre Société! — fut un jour revêtu de la présidence que votre bienveillante m'a imposée, comme nous pouvons le dire de tous les efforts collectifs de l'esprit et du patriotisme humain, « Dieu nous appelle à labourer et à semer, puis il décide quand « et pour qui viendra la moisson ! » (1)

D'unanimes applaudissements accueillent cette intéressante étude des écrivains qui ont écrit l'histoire du Perche.

M. de Blosseville fait ensuite le rapport des travaux de la Société pendant le dernier exercice.

Invité par M. le Président à rendre compte de l'état des finances de la Société, M. Legros, trésorier, lit le rapport suivant :

« Messieurs,

« Par suite de la clôture de l'exercice 1873-74, comprenant la période du 1er juin 1873 au 31 mai 1874, j'ai l'honneur de vous présenter mon compte de gestion financière pendant cet exercice.

Recettes.

Les fonds en caisse au 1er juin 1873 s'élevaient à la somme de	8,982 fr. 04
J'ai reçu, en 1873-74, sept cotisations arriérées, soit	140 »
A reporter. . .	9,122 fr. 04

(1) M. Guizot, Discours à la Société des Antiquaires de Normandie, 27 août 1838.

Report. . .	9,122 fr.	04
Plus, huit cotisations se rapportant à l'exercice qui vient de prendre fin, soit	160	»
Le Ministère de l'Instruction publique vous a accordé, à titre d'encouragement, une subvention que j'ai encaissée le 4 octobre 1873, soit. . .	400	«
La vente des volumes édités par la Société a produit, pour l'exercice 1872-73, une somme nette de 304 fr. 35 qui, aux termes du rapport présenté l'an dernier par M. Frère à l'assemblée générale, devait figurer dans le compte de 1873-74. J'ai, en effet, encaissé le montant de cette vente et j'en fais figurer ici le produit, soit.	304	35
Enfin, les capitaux placés au Comptoir d'Escompte, en attendant leur emploi par la Société, ont rapporté, du 1er janvier au 31 décembre 1873, une somme de	223	»
Ce qui donne un total de recettes de. .	10,209 fr.	39

Dès que le Conseil aura pu faire la distribution des volumes composant la livraison de 1872-73, il y aura lieu de mettre, sans retard, en recouvrement :

1° Une cotisation restant due sur 1871-72;

2° Vingt-et-une cotisations non payées sur 1872-73;

3° Toutes les cotisations de 1873-74, lesquelles n'ont point été réclamées en raison de l'impossibilité où s'est trouvé le Conseil de pourvoir les sociétaires des volumes auxquels leur donne droit le paiement, effectué depuis longtemps déjà, de leur cotisation de 1872-73.

Dépenses.

Vos dépenses de l'exercice 1873-74 s'élèvent, en totalité, à la somme de 1,889 fr. 28.

Voici, Messieurs, le détail de ces dépenses, présenté aussi méthodiquement que j'ai pu le faire :

Payé pour l'impression des feuilles 6 à 14 et 1/2 feuille 15 de l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, éditée par M. Eugène de Beaurepaire	625 fr.	05
Payé pour l'impression des feuilles 16 à 22, 1/2 feuille 23 et 1/2 feuille 24 de la *Chronique de Torigni*, éditée par M. Léopold Delisle . . .	526	35
Les deux volumes auxquels s'appliquent les dépenses que je viens d'énumérer ne sont pas encore terminés; je ne puis dès lors indiquer dans mon compte le prix de chacun d'eux. C'est, par rapport aux comptes précédents, une lacune qui sera comblée aussitôt que possible.		
Payé pour l'impression du bulletin des séances tenues par le Conseil pendant les premier et deuxième trimestres 1873.	380	»
Il n'a pas été imprimé d'autres bulletins dans le cours de l'exercice 1873-74.		
Payé pour impressions diverses : lettres de convocation, adresses, quittances	37	»
Payé à divers pour affranchissements, écritures, copies de pièces, etc.	231	23
Remboursé au trésorier ses avances	39	65
Payé pour le service de la salle des séances, du 1er juin 1873 au 31 mai 1874	50	»
TOTAL des dépenses . .	1,889 fr.	28

En résumé, Messieurs, vos fonds disponibles de l'exercice 1872-73 et les quelques recettes de 1873-1874 forment, au profit de ce dernier exercice, un *actif* de. . . . . 10,209 fr. 39

Les dépenses dont le détail précède constituent, à la charge de 1873-74, un *passif* de 1,889 28

Du rapprochement de ces opérations ressort un *boni* de . . . . . 8,320 fr. 11

qui devra figurer en tête de vos recettes de l'exercice 1874-75.

La somme ci-dessus de 8,320 fr. 11 se trouve

pour	7,847 fr. 65
au Comptoir d'Escompte, et pour	472 46
chez votre trésorier : somme égale.	8,320 fr. 11

Je dépose, avec ce rapport, les pièces justificatives des dépenses effectuées pendant l'exercice clos de 1873-74. »

L'assemblée générale, consultée suivant le vœu des statuts, approuve ce rapport.

M. Bouquet lit immédiatement après un rapport très détaillé sur l'état de vente et de dépôt des volumes publiés par la Société.

On procède ensuite, aux termes de l'art. 9 du règlement, à l'élection de cinq membres sortants du Conseil d'Administration : MM. C. de Beaurepaire, Semichon, S. de Merval, membres sortants, sont réélus; MM. Gosselin et Félix sont nommés en remplacement de M. de Lépinois, décédé, et de M. Periaux, démissionnaire.

M. P. Allard est ensuite nommé membre du Conseil d'Administration, en remplacement de M. E. Frère.

La séance est levée à cinq heures et demie.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ.

1870-1871. M. Guizot.
1872-1873. M. Chéruel.
1873-1874. M. Ant. Blanche.
1874-1875. M. L. de la Sicotière.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1874-1875.

MM. l'abbé Loth.
d'Estaintot.
Bachelet.
l'abbé Cochet.
Gueroult.

1875-1876.

MM. de Blosseville.
Bouquet.
P. Allard.
Ch. Legros.
Ch. Lormier.

1876-1877.

MM. Ch. de Beaurepaire.
Félix.
Gosselin.
St. de Merval.
Semichon.

Le Conseil d'Administration de la Société se réunit à Rouen, hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, le premier lundi de chaque mois, à quatre heures, les mois de Septembre et d'Octobre exceptés. Tous les Sociétaires ont le droit d'assister aux séances.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1874-1875.

Président	MM. le Mis DE BLOSSEVILLE.
Vice-président. . .	Ch. DE BEAUREPAIRE.
Secrétaire	Ch. LORMIER.
Secrétaire-Adjoint .	P. ALLARD
Archiviste. . . .	BOUQUET.
Trésorier	Ch. LEGROS.

COMITÉ DES FONDS.

M. SEMICHON, Président; MM. GUEROULT, D'ESTAINTOT.

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX.

CALVADOS.

MM. N..., Président.
DE BEAUREPAIRE, Secrétaire.
Julien TRAVERS, PRÉMONT, N...

EURE.

Mgr GROLLEAU, Évêque d'Évreux, Président.
MM. DOLBET, Secrétaire.
l'abbé LEBEURIER, CANEL, IZARN, L. PASSY.

NOMS DES SOCIÉTAIRES.

MM. ALABOISSETTE [149], avoué, à Evreux (Eure).
ALENÇON (ville d') [104], pour sa bibliothèque.
ALLARD (Amédée) [339], rue Beffroi, 26, à Rouen.
ALLARD (Christophe) [338], avocat, rue Beffroi, 26, à Rouen.
ALLARD (Paul) [61], avocat, rue du Rempart-Bouvreuil, 4, à Rouen.
ALLINNE (Alphonse) [154], négociant, aux Andelys (Eure).
ANDRIEUX (Jules) [130], rue Joubert, 35, à Paris.
APPERT [335], à Flers (Orne).
ARBOVAL (HURTREL d') [140], à Boisguilbert, par Buchy (Seine-Inférieure).
AUDIFFRET-PASQUIER (le duc d') [203], au château de Saint-Christophe, près Argentan (Orne); à Paris, rue de Bassano, 47.
AUGÉ [334], libraire, rue de la Grosse-Horloge, 36, à Rouen.
AVRANCHES (Société archéologique d') [230].
AVRANCHES (ville d') [285], pour sa bibliothèque.
BACHELET [9] ✻, conservateur de la Bibliothèque publique, rue Beffroi, 10, à Rouen.
BAGNEUX (le comte de) [250], au château de Frontebosc, par Pavilly (Seine-Inférieure).
BAGOT (Léon) [309], avocat, à Evreux (Eure).
BAILLE (Frédéric) [252], à Clermont (Oise).
BARRÉ (l'abbé) [39], curé de Pierreville, par Bacqueville (Seine-Inférieure).

MM. Barry de Merval (le comte du) [165], rue des Écuries-d'Artois, 58, à Paris.

Barthélemy (Anatole de) [205], ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, à Paris.

Barthélemy (Edouard de) [512], rue de l'Université, 80, à Paris.

Baudry (Alfred) [55], gérant du Comptoir des Warrants, place de la République, 1, à Rouen.

Baudry (l'abbé) [526], curé-doyen d'Yvetot (Seine-Inférieure).

Baudry (Paul) [70], place de la Motte, 2, à Rouen.

Beaucourt (de) [227], président de la Société bibliographique, à Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue du Bac, 77.

Beaucousin [518], propriétaire, à Yvetot (Seine-Inférieure).

Beaurain [511], sous-bibliothécaire de la Ville, rue Jeanne-Darc, à Rouen.

Beaurepaire (Ch. de) [2], ✻, archiviste du département de la Seine-Inférieure, officier d'Académie, rue Chasselièvre, 5 *bis*, à Rouen.

Beaurepaire (Eugène de) [46], conseiller à la Cour d'appel, à Caen (Calvados).

Beautemps-Beaupré [254], juge au Tribunal civil de la Seine, rue de Vaugirard, 22, à Paris.

Beauvoir (l'abbé de) [14], curé de Saint-Godard, rue de l'Ecole, 45, à Rouen.

Bédoyère (le comte de la) [510], au château d'Harfleur (Seine-Inférieure).

Bellencontre (Azaël) [189], notaire, à Falaise (Calvados).

Berly (Henri de) [72], référendaire au Sceau de France, à Ecquetot, par le Neubourg (Eure); à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 26.

Bernard (l'abbé) [285], vicaire de Percy (Manche).

Biencourt (le marquis de) [174], rue Saint-Dominique, 67, à Paris.

Blanche (Antoine) [68], O. ✻, premier avocat général à la Cour de cassation, rue Laval, cité Malesherbes, 12, à Paris.

Blanche (Alfred) [208], C. ✻, ancien conseiller d'Etat, avocat à la Cour d'appel, boulevard Malesherbes, 75, à Paris.

Blanche (Emmanuel) [19], docteur en médecine, rue de l'Ecole, 8, à Rouen.

MM. Blanchemain (Prosper) [267], au château de Longefont, par Saint-Gaultier (Indre); à Paris, boulevard Saint-Michel, 115.

Bligny [200], notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, 35, à Rouen.

Bligny [224], substitut du procureur général, rue de l'Hôpital, 25, à Rouen.

Blosseville (le marquis de) [10], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure); à Rouen, rue Saint-Patrice, 32.

Boissel (Henry) [209], imprimeur, rue de la Vicomté, 55, à Rouen.

Boivin-Champeaux [184], ✻, procureur général près la Cour d'appel, à Caen (Calvados).

Bommy (de) [256], docteur en médecine, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Bonin (René) [308], agent-voyer en chef du département de l'Eure, à Evreux.

Boucheret [153], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Boudehan [295], propriétaire, au parc de Gaillon, par Gaillon (Eure); à Rouen, rue Verte, 7.

Bouis (de) [13], rue du Faubourg-Saint-Honoré, 168, à Paris.

Boulatignier [235], C. ✻, rue de Clichy, 49, à Paris.

Bouquet [5], ✻, professeur au Lycée, rue Bras de-Fer, 2 *bis*, à Rouen.

Bravard (Mgr) [319], Évêque de Coutances (Manche).

Brécey (de) [281], à Brécey (Manche).

Brianchon [98], à Gruchet-le-Valasse, par Bolbec (Seine-Inférieure).

Bridrey [288], pharmacien, à Argentan (Orne).

Brissac (le comte Henri de) [173], rue Saint-Dominique, 201, à Paris.

Broglie (le duc Albert de) [280], ✻, membre de l'Académie française, à Broglie (Eure); à Paris, rue de Solférino, 16.

Caen (la Cour d'appel de) [170], pour sa bibliothèque.

Caen (la ville de) [231], pour sa bibliothèque.

Caneaux [99], docteur en médecine, rue du Cordier, 10, à Rouen.

Canel (Alfred) [118], avocat, à Pont-Audemer (Eure).

Caresme (l'abbé) [152], curé de Pinterville, par Louviers (Eure).

Cécille [40], notaire, à Criquetot-l'Esneval (Seine-Inférieure).

MM. Chambray (le marquis de) [65], à Chambray, par Pacy (Eure).

Chastre (Mme la comtesse de la) [107], au Grand-Quevilly, près Rouen.

Cherbourg (Société académique de) [129], pour sa bibliothèque.

Cherbourg (ville de) [119], pour sa bibliothèque.

Chéruel [57], O. ✻, recteur honoraire, rue de Condé, 9, à Paris.

Choisy [266], conservateur de la Bibliothèque publique, à Falaise (Calvados).

Chrétien [516], substitut du procureur de la République, rue Beauvoisine, 65, à Rouen.

Civille (le comte de) [287], rue Guillebert, 26, à Caen (Calvados).

Civille (le marquis de) [46], au Bois-Héroult, par Buchy (Seine-Inférieure); à Rouen, rue de l'Ecole, 6.

Clermont-Tonnerre [le duc de] [114], à Glisolles, par Bonneville (Eure); à Paris, boulevard La Tour-Maubourg, 11.

Cochet (l'abbé) [12], ✻, correspondant de l'Institut, rue Saint-Patrice, 29, à Rouen.

Comont (l'abbé Georges) [210], curé de Saint-Pierre-le-Viger, par Fontaine-le-Dun (Seine-Inférieure).

Courval (Adrien de) [183], propriétaire, à Rugles (Eure).

Coutances (ville de) [105], pour sa bibliothèque.

Croismare (le marquis de) [196], à Versailles (Seine-et-Oise).

Darcel (Alfred) [139], ✻, aux Gobelins, avenue des Gobelins, à Paris.

Daru (le comte Napoléon) [242], O. ✻, ancien ministre, au château de Chiffrevast, par Valognes (Manche).

Dedde (l'abbé) [527], professeur à l'Institution Join-Lambert, rue d'Ernemont, 10, à Rouen.

Delahercke (A.) [222], à Beauvais (Oise).

Delalonde (Auguste) [342], élève de l'Ecole des Chartes, rue d'Assas, 72, à Paris.

Delalonde (l'abbé) [15], professeur à la Faculté de théologie, rue d'Ernemont, 52, à Rouen.

Delaporte (l'abbé) [541], curé de Ganzeville, par Fécamp (Seine-Inférieure).

Delhomme (Jules) [546], rue de l'Horloge, à Evreux (Eure).

MM. Delisle (Léopold) (56], ✻, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue Hauteville, 15, à Paris.

Deplanche [287], ✻, ancien chirurgien de la marine, à Argentan (Orne).

Dergny [211], cultivateur, à Grandcourt, par Londinières (Seine-Inférieure).

Desbois [88], ancien notaire, boulevard Beauvoisine, 17, à Rouen.

Deschamps (F.) [102], ✻, avocat, rue de la Poterne, 17, à Rouen.

Deschamps (J.) [92], manufacturier, rue de Sotteville, 7, à Rouen.

Desnoyers (Jules) [269], ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire au Museum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.

Didot (Hyac.-Firmin) [115], ✻, à Mesnil-sur-l'Estrée, par Nonancourt (Eure); à Paris, rue Jacob, 56.

Dieppe (ville de) [105], pour sa bibliothèque.

Dieusy (Alfred) [29], agent général de la Caisse d'Epargne, rue de la République, 95, à Rouen.

Dieusy (Jules) [30], chef de division honoraire à la Préfecture, rue de l'Écureuil, 14, à Rouen.

Dolbet (François) [121], archiviste du département de l'Eure, à Evreux.

Dubosc [221], archiviste du département de la Manche, à Saint-Lô.

Dumoulin [251], libraire-éditeur, quai des Augustins, 15, à Paris.

Dupont [120], conseiller à la Cour d'appel, rue Pémagnie, à Caen.

Duranville (Léon de) [55], propriétaire, rue Alain-Blanchard, 3, à Rouen.

Duthuit (E.) [67], propriétaire, quai du Havre, 21 A, à Rouen.

Duval (l'abbé) [212], curé de N.-D. du Havre, rue des Pincettes, 46.

Elbeuf (la Chambre de commerce d') [202], pour sa bibliothèque.

Esclavy (Jules) [91], négociant, rue Saint-André, 50, à Rouen.

MM. Estaintot (le vicomte Robert d') [7], avocat, rue des Arsins, 9, à Rouen.

Félix [296], conseiller à la Cour d'appel, rampe Bouvreuil, 82, à Rouen.

Filleul [143], entrepreneur de serrurerie, membre du Conseil des Prud'hommes, rue Pouchet, 5, à Rouen.

Fizeaux de la Martel [162], au château de Sainte-Vaubourg, par Grand-Couronne (Seine-Inférieure).

Fleury (l'abbé) [167], vicaire de Saint-Gervais, rue Coulon, 25, à Rouen.

Floquet (268), ✻, correspondant de l'Institut, au château de Formentin, par Bonnebocq (Calvados); à Paris, rue de l'Arcade, 25.

Formigny (de) de la Londe [191], propriétaire, rue des Carmes, à Caen (Calvados).

Fouquet (Henri) [322], professeur libre, rue du Clos-Thirel, 4, à Rouen.

Fourcin [156], propriétaire, à Sommery, par Saint-Saëns (Seine-Inférieure).

Fovard [165], notaire, boulevard Haussmann, 94, à Paris.

Franqueville (Arthur de) [258], rue Garancière, 4, à Paris.

Frigot (Emile) [249], à Saint-Saëns (Seine-Inférieure).

Gambet (l'abbé) [156], chanoine de la Métropole, rue Potard, 10 *bis*, à Rouen.

Gaspaillart [106], attaché au Ministère des finances, rue de Clichy, 59, à Paris.

Gasté (J. de) [243], rue Saint-Roch, 54, à Paris.

Genevraye (le comte de la) [238], à la Genevraye, par le Merlerault (Orne).

Germonière (de la) [345], rue de Bassano, 47, à Paris.

Girancourt (de) [48], ✻, aux Essarts-Varimpré, par Foucarmont (Seine-Inférieure).

Glanville (de) [97], propriétaire, rue Bourg-l'Abbé, 19, à Rouen.

Gonse [259], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue d'Ecosse, 1, à Rouen.

Gosselin [23], greffier-archiviste de la Cour d'appel, enclave du Palais-de-Justice, à Rouen.

MM. Goujon (Paul) [544], avocat, rue Paradis-Poissonnière, à Paris.

Grandin (Gustave-Victor) [56], propriétaire, à Elbeuf-sur-Seine (Seine-Inférieure).

Gravier (Gabriel) [260], officier d'Académie, rue du Champ-des-Oiseaux, 80, à Rouen.

Grolleau (Mgr) [304], Évêque d'Evreux.

Guerie [199], pharmacien, rue Saint-Hilaire, 14, à Rouen.

Guérillon [32], banquier-armateur, rue d'Ecosse, 1, à Dieppe.

Guerny (de) [306], ✻, conseiller honoraire à la Cour des comptes, à Guerny, par les Thilliers-en-Vexin (Eure); à Paris, rue du Cherche-Midi, 76.

Gueroult [66], ✻, ancien notaire, rue de Fontenelle, 2, à Rouen.

Guéroult (Ernest) [247], docteur en médecine, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, à Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).

Guerrots (des) [60], propriétaire, au château des Guerrots, par Auffay (Seine-Inférieure).

Guesnier [532], juge au Tribunal civil, rue des Carmélites, 16, à Rouen.

Guiton de la Villeberge (le comte de) [282]; correspondant: M. Anfray, libraire, à Avranches (Manche).

Hacqueville (d') (201], à Orbec-en-Auge (Calvados).

Hain [255], conseiller à la Cour d'appel, rue de Bayeux, 44, à Caen (Calvados).

Halphen (Louis) [215], maire de Saint-Désir-de-Lisieux (Calvados); à Paris, rue de Morny, 89.

Héron [521], professeur libre, rue du Champ-du-Pardon, 20, à Rouen.

Hettier [525], rue Guillebert, à Caen (Calvados).

Horeau [115], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue Saint-Maur, 38, à Rouen.

Houdemare (le baron d') [43], à Pont-Saint-Pierre (Eure).

Hue (l'abbé) [536], boulevard Haussmann, 184, à Paris.

Hugonin (l'abbé) [305], vicaire-général, à Évreux (Eure).

Iquelon (d') [49], place de l'Hôtel-de-Ville, 21, à Rouen.

Izarn [109], propriétaire, à Évreux (Eure).

MM. Jeanbart [81], courtier de commerce, rue des Fossés-Louis VIII, 36, à Rouen.

Jeuffrain (l'abbé) [52], archiprêtre de la Métropole, rue Saint-Romain, à Rouen.

Lachèvre (Edgard) [528], propriétaire, à Évreux (Eure).

Lacroix [75], O. ✻, président honoraire à la Cour d'appel de Rouen, aux Andelys (Eure).

Laferrière (Hector de) [271], au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

Lainé [225], président de la Société archéologique, à Avranches (Manche).

Lair (Jules) [125], directeur des Entrepôts généraux, boulevard de la Villette, 204, à Paris.

Laisné (Henri) [141], procureur de la République, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Laloy (L.-H.) [101], ✻, docteur en médecine, rue de Paris, 169, à Paris-Belleville.

Lamer [179], juge au Tribunal civil de la Roche-sur-Yon (Vendée).

Lanctin [27], à Creil (Oise).

Lanfray [265], notaire, rue Écuyère, 44, à Caen (Calvados).

Lautour (L.) [192], à Argentan (Orne).

Lebeurier (l'abbé) [65], chanoine, à Évreux.

Lebourgeois [278], avocat, député, rue Duplessis, 81, à Versailles (Seine-et-Oise).

Le Bouteiller (Georges) [28], notaire, place Saint-Sauveur, 19, à Caen (Calvados).

Le Brument [22], rue Bihorel, 4, à Rouen.

Le Couteulx de Canteleu (le comte) [254], au château de Saint-Martin, par Etrépagny (Eure).

Legay [289], vice-président du Tribunal civil, rue du Jardin-des-Plantes, 2 *bis*, à Rouen.

Legentil [74], ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue de Fontenelle, 29, à Rouen.

Le Gost-Clérisse (Mme veuve) [533], libraire, rue Écuyère, 36, à Caen (Calvados).

Legros (Alexandre [198], rue du Vieux-Marché, à Fécamp (Seine-Inférieure).

MM. Legros (Ch.) [17], rue Ernest-Le Roy, 5 B, à Rouen.

Le Hardy (Gaston) [276], secrétaire-adjoint de la Société des Antiquaires de Normandie, à Rots, par Bretteville-l'Orgueilleux (Calvados).

Lemarchand (Th.) [293], rue Saint-Lô, 36, à Rouen.

Lemaréchal [150], maire, à Juignettes, par Rugles (Eure).

Le Marois (Alphonse) [273], au château du Lude, commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

Le Masson [100], notaire, rue de Fontenelle, 33, à Rouen.

Le Mire (E.) [80], propriétaire, rue du Nord, 1, à Rouen.

Lemoigne (Albert) [103], avocat, à Cherbourg (Manche).

Lenormand aîné (l'abbé) [180], chef d'Institution, au Neubourg (Eure).

Le Pesant (Albert) [297], propriétaire, à Coutances (Manche).

Le Picard (Jules) [517], administrateur du Comptoir d'escompte, place de la Pucelle, 5, à Rouen.

Lepoittevin (de la Maison Lepoittevin et Henri), [246] libraire, rue de la Vase, à Cherbourg (Manche).

Le Prévost (Ernest) [294], greffier de Justice de paix, à Argentan (Orne).

Leroy-Beaulieu [340], avenue Uhrich, 27, à Paris.

Leroy (Ch.) [77], rue Massieu de Clerval, au Havre.

Lesouef [161], rue de Fontenelle, 24, à Rouen.

Lestanville (Gustave de) [51], au château du Boscoursel, par Fleury-sur-Andelle (Eure).

Lestanville (Mme de) [50], propriétaire, rue Orbe, 83, à Rouen.

Letellier de la Fosse [159], ✻, secrétaire général du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19, à Paris.

Levé (Ferdinand) [164], rue du Cirque, 2, à Paris.

Lormier (A.) [110], propriétaire, rue de Racine, 15, à Rouen.

Lormier (Ch.) [6], avocat, rue de Socrate, 15, à Rouen.

Loth (l'abbé Anatole) [58], curé de Hautot-le-Vatois, par Fauville (Seine-Inférieure).

Loth (l'abbé Julien) [4], professeur à la Faculté de théologie, rue des Bonnetiers, 2, à Rouen.

Louviers (ville de) [78], pour sa bibliothèque.

Luce (Siméon) [125], archiviste aux Archives nationales, à Paris.

Mackau (le baron de) [216], ✻, rue Roquépine, 6, à Paris.

MM. Malandain [86], avoué, rue Percière, 20, à Rouen.

Manchon [262], président du Tribunal civil, à Domfront (Orne).

Marcel [152], notaire, officier de l'Instruction publique, rue Corneille, 21, au Havre.

Marguerittte [151], docteur en médecine, rue d'Estimauville, 26, au Havre.

Marinier (de la Maison A. Pichard aîné, banquier) [54], place du Gaillardbois, 8, à Rouen.

Marinier [300], libraire, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Marquet [71], ✻, greffier du Tribunal de commerce, à Louviers (Eure).

Martin (William) [94], propriétaire, avenue de la Reine-Hortense, 13, à Paris.

Massif (A.) [190], libraire, rue Notre-Dame, à Caen (Calvados).

Massot [146], C. ✻, premier président honoraire de la Cour d'appel de Rouen, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

Mattenas [157], à Caumont (Eure), par la Bouille (Seine-Inférieure).

Mauduit [329], avocat, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Merval (St. de) [8], à Canteleu (Seine-Inférieure).

Millet [126], chef de la fabrication à la Manufacture de Sèvres, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Moinet [337], vérificateur de l'Enregistrement, rue de l'Hôpital, 25, à Rouen.

Monod (Gabriel) [270], répétiteur à l'Ecole des hautes-études, rue de Vaugirard, 62, à Paris.

Montaiglon (Anatole de) [324], ✻, professeur à l'Ecole des chartes, place Royale, 9, à Paris.

Montholon-Sémonville (le prince de) [176], au château de Quevillon, par la Bouille (Seine-Inférieure); à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142.

Montier (Amand) [302], docteur en droit, à Pont-Audemer (Eure).

Montmorency-Luxembourg (le prince de) [173], au château de Cany (Seine-Inférieure).

Mont-Ruffet (Mme de) [349], au château de Carqueleu, par Quincampoix (Seine-Inférieure).

Morel (l'abbé Théodore) [301], curé-doyen de Bolbec (Seine-Inférieure).

MM. Mortemart (le duc de) [290], au château d'Orcher, par Harfleur (Seine-Inférieure).

Neuville (le vicomte Louis de) [228], à Saint-Michel de Livet, par Livarot [Calvados].

Oberlender [314], place Saint-Paul, 32, à Rouen.

O'Reilly [57], *, conseiller à la Cour d'appel, rue Stanislas-Girardin, 36, à Rouen.

Ouf (l'abbé) [59], curé de Gaillefontaine (Seine-Inférieure).

Oursel [298], substitut du procureur de la République, au Havre (Seine-Inférieure).

Ozanne [178], notaire honoraire, au Neubourg (Eure).

Passy (Louis) [124], à Gisors (Eure); à Paris, rue de Clichy, 49.

Pelay (Edouard) [31], rue de Crosne, 74, à Rouen.

Pellerin (Arthur) [265], juge au Tribunal civil, à Mortain (Manche).

Periaux (Nicétas) [20], propriétaire, à Querqueville, près Cherbourg (Manche).

Perroud [218], ancien notaire, rue Lafayette, 137, à Paris.

Petiteville (de) [35], propriétaire, rue Beauvoisine, 15, à Rouen.

Petit Séminaire de Rouen (le) [348], pour sa bibliothèque; au Mont-aux-Malades, par Rouen (Seine-Inférieure).

Picard (Alphonse) [343], libraire, rue Bonaparte, 82, à Paris.

Pichon (le baron Jérôme) [239], président de la Société des bibliophiles français, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, au château de Montessart, par Honfleur (Calvados); à Paris, quai d'Anjou, 17.

Piquet [256], *, conseiller à la Cour d'appel, rue de Bagatelle, 10, à Caen (Calvados).

Polignac (le duc de) [171], au château de Saint-Jean-du-Cardonnay, par Maromme (Seine-Inférieure).

Pontgibaud (le comte de) [245], à Saint-Marcouf, par Valognes (Manche).

Poret (Charles) [299], rue de Vaugirard, 22, à Paris.

Pouyer (Achille) [248], *, avocat général, boulevard Jeanne-Darc, 15, à Rouen.

Pouyer-Quertier [16], G.-O. *, ancien ministre, député, rue de Crosne, 22, à Rouen.

MM. Powell (Thomas) [26], ingénieur-mécanicien, rue d'Elbeuf, 33, à Rouen.

Prémont [188], vice-président du Tribunal civil, rue des Carmélites, 29, à Caen (Calvados).

Prevel fils [229], boulevard Jeanne-Darc, 23, à Rouen.

Prevost (Gustave) [62], substitut du procureur de la République, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

Quesnel (Henri) [279], propriétaire, aux Baons-le-Comte, par Yvetot (Seine-Inférieure).

Quesnel (Mme Alfred) [240], rue de Condé, à Graville-Havre (Seine-Inférieure).

Quesnerie (de la) [525], *, capitaine d'État-major, rue Blanche, 74, à Paris.

Quesney [219], docteur en médecine, au Neubourg (Eure).

Rault (l'abbé) [277], vicaire-général, directeur du grand Séminaire, à Séez (Orne).

Ravenel [127], *, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Crussol, 5, à Paris.

Réautey (Alfred) [117], percepteur de Morainville, à Cormeilles (Eure).

Regnault [186], propriétaire, rue Bosnières, à Caen (Calvados).

Régneaux (l'abbé) [79], curé de Saint-Gervais, rue Chasselièvre, 4, à Rouen.

Reizet (Jules) [194], O. *, au château d'Ecorchebœuf, par Longueville (Seine-Inférieure).

Reizet (le comte de) [44], O. *, ministre plénipotentiaire, à Breuil-Benoît (Eure).

Renault [273], conseiller honoraire, à Falaise (Calvados).

Reveillasc (le vicomte de) [255], au château de Fontenay-le-Pesnelle, par Tilly-sur-Seulles (Calvados).

Robert-Desprairies [187], propriétaire, rue Saint-Sauveur, à Caen (Calvados).

Robert (l'abbé) [284], supérieur des Missionnaires du Mont-Saint-Michel, par Avranches (Manche).

Roche [154], juge au Tribunal civil, à Dieppe (Seine-Inférieure).

Rouen (ville de) [220], pour sa bibliothèque.

Rousselin [331], juge au Tribunal civil, rue Chassemarée, 12, à Rouen.

MM. Roys (le marquis des) [38], membre de l'Assemblée nationale, à Gaillefontaine (Seine-Inférieure).

Sabine [292], architecte, avenue des Ternes, 50, à Paris.

Salin (Patrice) [75], chef de bureau au Conseil d'Etat, avenue de Neuilly, 47, à Neuilly (Seine).

Sauvage (l'abbé) [24], aumônier du Collége de Dieppe (Seine-Inférieure).

Sauvan [291], propriétaire, rue des Charrettes, 22, à Rouen.

Schickler (F.) [144], propriétaire, à Bizy, par Vernon (Eure).

Schickler (le baron) [244], à Martinvast (Manche); à Paris, place Vendôme, 17.

Séeline (Ch.) [307], secrétaire général de la Préfecture de l'Aisne, à Laon.

Semichon [5], ancien conseiller général, rue de l'Avalasse, 16, à Rouen.

Sepmanville (le baron de) [108], propriétaire, à Évreux (Eure).

Sicotière (Léon de la) [204], avocat, membre de l'Assemblée nationale, à Alençon (Orne).

Somménil (l'abbé) [90], chanoine honoraire, à Blosseville-Bonsecours, près Rouen.

Tardif (Jules) [226], archiviste aux Archives nationales, à Paris.

Tertu (le comte de) [257], à Tertu, par Trun (Orne).

Thil (Léon) [261], *, conseiller à la Cour d'appel, rue du Champ-des-Oiseaux, 15 *bis*, à Rouen.

Tissot (Amédée) [111], conservateur de la Bibliothèque publique, à Lisieux (Calvados).

Tocqueville (le comte de) [241], à Nacqueville, par Beaumont (Manche).

Tougard (l'abbé) [313], officier d'Académie, professeur au Séminaire du Mont-aux-Malades, près Rouen.

Tourville (le Tendre de) [34], O. *, président honoraire à la Cour d'appel, rue de l'Ecole, 32, à Rouen.

Toussaint [153], avocat, rue d'Estimauville, 23, au Havre.

Toustain (le vicomte Henri de) [135], au château de Vaux-sur-Aure, près Bayeux (Calvados).

Travers (Julien) [82], conservateur de la Bibliothèque publique, à Caen (Calvados).

MM. Trochon (l'abbé) [122], vicaire de Saint-Clément de Cherbourg (Manche).

Vallois (Félix) [21], rue de la Savonnerie, 12, à Rouen.

Valognes (ville de) [547], pour sa bibliothèque.

Valon (le comte de) [42], propriétaire, au Rosay, par Lyons-la-Forêt (Eure).

Vatimesnil (de) [255], au château de Vatimesnil, par les Thilliers (Eure).

Veillon (A.) [206], libraire, à Alençon (Orne).

Verger (Ch.) [197], tanneur, à Pont-Audemer (Eure).

Warenghien (de) [550], juge suppléant, au Havre (Seine-Inférieure).

MM. les Sociétaires dont les noms, qualités ou domiciles auraient été inexactement indiqués, sont priés d'adresser une note rectificative à M. Ch. Legros, trésorier de la Société, rue Ernest-Le Roy, 3 B, à Rouen.

Rouen. — Imp. de H. Boissel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

EXERCICE 1874-1875.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue le Lundi 15 juillet 1874

DANS L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

A quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. C. DE BEAUREPAIRE.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction est adoptée par le Conseil.

On procède à la composition du Bureau pour l'exercice 1874-1875. Sont élus : Président, M. le marquis de Blosseville; Vice-Président, M. C. de Beaurepaire; Secrétaire, M. C. Lormier; Secrétaire-Adjoint, M. P. Allard; Archiviste, M. Bouquet; Trésorier, M. Ch. Legros.

La Commission des fonds est ensuite constituée : Président, M. Semichon; Membres, MM. Guéroult et R. d'Estaintot.

Un membre du Bureau renouvelle la demande de dépôt des publications chez M. Huet, libraire à Evreux; un grand nombre de sociétaires demeure dans les environs de cette ville, ils trouveraient ainsi un facile moyen de se nantir de leurs volumes;

une discussion s'engage à ce sujet ; il n'est pas quant à présent pris de décision.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 3 AOUT 1874

Sous la présidence de M. C. de Beaurepaire

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. de Blosseville empêché d'assister à la séance a envoyé une lettre qui explique l'impossibilité où il s'est trouvé de venir. MM. S. de Merval et Gosselin, absents, font aussi présenter leurs excuses.

M. le Président proclame Membres de la Société, avec l'approbation du Conseil :

345. M. de la Germonière, présenté par MM. Bouquet et Andrieu ;

334. M. Augé, libraire à Rouen, présenté par MM. Lanctin et C. Lormier.

M. Bouquet entretient le Conseil de plusieurs projets de publications qui lui sembleraient rentrer avantageusement dans le cadre de celles déjà entreprises ou terminées ; il insiste plus particulièrement sur la publication d'un bon texte de la *Chronique de Normandie*. Plusieurs fois tentée à différentes époques, une bonne édition est encore attendue et ne pourrait que faire honneur à la Société.

Sur l'avis favorable du Bureau, le savant professeur veut bien promettre d'examiner les différents textes de cette *Chronique* et d'en faire un rapport à une prochaine réunion.

Avant de lever la séance, M. le Président rappelle que les réunions mensuelles n'ont pas lieu pendant les mois de septembre et d'octobre.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 1874

Sous la présidence de M. C. de Beaurepaire

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame Membre de la Société, avec l'approbation du Conseil :

336. M. l'abbé Hue, présenté par MM. C. de Beaurepaire et l'abbé J. Loth.

M. le Trésorier donne la situation financière au présent jour ; elle présente un boni de 7,278 fr. 40 ; il y aura bientôt à prélever sur cette somme le prix du volume *le Canarien*, qui reste entier à payer.

M. le Président annonce que le premier volume de l'*Histoire des Évêques de Coutances* est à la brochure.

MM. les Membres du Bureau passent en revue les différents projets de publications. M. le Président regrette que l'absence de M. l'abbé Cochet ne permette pas d'examiner complètement un projet de publication qui lui paraît très digne d'attirer l'attention des Membres de la Commission : l'*Histoire de l'abbaye du Tréport*, par Dom Coquelin. Le manuscrit existe à la mairie de cette ville, et il n'y a pas de doute qu'on obtiendrait facilement le droit de le copier et de le publier. Ce n'est pas seulement l'histoire d'une abbaye, mais plutôt l'histoire de tout une partie de la Normandie, et dans un document jusqu'à présent resté inexploré.

En l'absence de M. l'abbé Cochet, il n'est pas pris de décision.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 1er DÉCEMBRE 1874

Sous la présidence de M. C. de Beaurepaire

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame Membres de la Société, avec l'approbation du Conseil :

337. M. Moinet, employé supérieur de l'administration des Domaines, par MM. C. de Beaurepaire et Félix.

338. 339. MM. Christophe et Amédée Allard, présentés par MM. l'abbé Cochet et Paul Allard ;

340. M. Paul Leroi-Beaulieu, présenté par MM. Bouquet et C. de Beaurepaire ;

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. G. Gravier, demandant au nom d'un nouveau Sociétaire le droit de changer un des volumes dernièrement édité par la Société contre un autre antérieurement publié. Le Conseil examine avec soin les conséquences de cet échange, et décide à l'unanimité que, quel que soit son désir d'agréer la demande de M. Gravier, elle ne peut créer un précédent risquant de porter préjudice aux intérêts de la Société.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Hérissey, imprimeur à Évreux, annonçant l'envoi du premier volume de l'*Histoire des Évêques de Coutances* aux différents libraires dépositaires ; il signale en même temps une erreur d'adresse faite par lui en envoyant à un libraire à Paris, qui, paraît il, n'est pas le correspondant de la Société. M. le Secrétaire écrira à ce sujet à M. Hérissey et lui donnera exactement l'adresse de M. Picard.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 11 JANVIER 1875

Sous la présidence de M. de Blosseville

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Beaucousin, Membre de la Société, demandant s'il n'y aurait pas un suffisant intérêt dans les *Recherches de la Noblesse de la Généralité de*

Rouen de 1666 *à* 1682, faite par Barrin de la Galissonière, pour établir à l'aide de copies reconnues bonnes et d'ailleurs étudiées avec soin, une utile publication. Une discussion s'engage à ce propos entre les Membres du Bureau, qui décide que la longueur de ce document et surtout son intérêt trop spécial ne permet pas d'en entreprendre l'impression.

M. Bouquet propose ensuite l'impression des *Mémoires de Pierre Thomas du Fossé*, dont il a entre les mains une très bonne copie prise par lui sur le manuscrit autographe ; l'observation étant faite par un Membre que ces *Mémoires* ont été déjà publiés, M. Bouquet dit que l'intérêt du document qu'il présente vient précisément de ce que les *Mémoires* publiés à Utrecht en 1739 n'étaient qu'un court extrait de l'ensemble, fait au point de vue des questions religieuses qui s'agitaient alors, et avaient tout-à-fait négligé les détails plus intimes et certainement plus intéressants, qu'il s'agit de publier.

Une Commission composée de MM. Félix, C. de Beaurepaire et C. Lormier, est nommée pour examiner ces *Mémoires* et faire un rapport sur l'opportunité de leur publication.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 1er FÉVRIER 1875

Sous la présidence de M. de Blosseville

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame Membre de la Société avec l'approbation du Conseil :

344. M. Paul Goujon, avocat à Paris, présenté par MM. Léopold Delisle et C. de Beaurepaire.

M. le Président donne lecture de deux lettres, l'une invitant MM. les Membres qui auraient le désir d'assister aux réunions de la Sorbonne à donner leur nom, l'autre émanant du Ministre

de l'Instruction publique, demandant des renseignements sur la Société, son origine, ses travaux, ses Membres.

M. Bouquet veut bien se charger de répondre à cette dernière lettre.

Un Membre demande le don de cinq exemplaires du livre le *Canarien*, au nom de M. Gravier, éditeur; il s'agit de l'aider ainsi à reconnaître l'obligeance de quelques personnes qui l'ont aidé dans son travail.

Le Bureau acquiesce à cette demande.

Sur l'observation faite par un Membre que le volume intitulé *le Canarien* parait devoir prochainement être épuisé en librairie, le Conseil décide que trente-six exemplaires, en plus du nombre des Sociétaires actuels, seront mis en réserve pour pouvoir fournir aux trente-six prochains nouveaux Sociétaires qui désireraient en faire l'acquisition.

M. le Président consulte ensuite le Bureau sur le choix à faire pour la séance générale d'un Président d'honneur ; le nom de M. Léopold Delisle mis en avant est aussitôt accepté. M. le Président veut bien se charger de transmettre à l'honorable Membre le vœu unanime du Bureau.

SÉANCE DU LUNDI 1er MARS 1875

Sous la présidence de M. C. de Beaurepaire

Le secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

346. Au commencement de la séance, sur la proposition de MM. Dolbet et de Blosseville, M. J. Delhomme est admis Membre de la Société.

M. Besnard, vicaire de Percy (Manche), demande l'envoi du premier volume publié : il a jadis reçu un bon pour le retirer, mais ce bon s'est trouvé égaré.

Rendant compte de l'état des impressions, M. S. de Merval

annonce qu'il a donné le bon à tirer de la septième feuille des *Documents sur les Origines du Havre*. M. C. de Beaurepaire annonce qu'il y a une feuille tirée du manuscrit Bigot de Monville.

M. Legros donne la situation financière au présent jour, l'encaisse est de 8,759 fr. 33, sur lesquels la Société doit le volume des *Évêques de Coutances*. Les fonds de la Société déposés au Comptoir d'Escompte ont rapporté du 1er juillet au 31 décembre 1874, 99 fr. 50 d'intérêts, somme comprise dans la situation ci-dessus annoncée.

La séance est levée.

SÉANCE DU LUNDI 22 MARS 1875

Sous la présidence de M. de Blosseville

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Au commencement de la séance, sur la présentation de MM. de Blosseville et G. Gravier, Mme de Mont-Ruffet est admise Membre de la Société (349).

347. La Bibliothèque de la ville de Valognes, présentée par MM. Le Brument et C. Legros, et l'établissement du Petit-Séminaire, présenté par MM. l'abbé Cochet et l'abbé Tougard (348), sont admis à jouir des avantages des Membres Sociétaires.

M. le Président informe le Bureau de l'acceptation faite par M. Léopold Delisle de la Présidence honoraire pour le jour de la séance générale.

Un Membre demande que des instances soient faites près des imprimeurs pour qu'au jour de la séance générale les deux volumes, sous presse actuellement, puissent être terminés et distribués aux Sociétaires.

M. le Président demande aux Membres de la Commission chargés d'examiner le manuscrit proposé par M. Bouquet, (*Les*

Mémoires inédits de P. Thomas du Fossé), s'ils sont à même de faire leur rapport. Sur leur réponse négative, M. le Président engage la Commission à hâter son examen pour pouvoir donner son avis à la prochaine réunion.

La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU LUNDI 3 MAI 1875

Sous la présidence de M. C. de Beaurepaire.

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Au commencement de la séance, sur la présentation de MM. de Beaurepaire et d'Estaintot, M. le comte de Maisons est admis Membre de la Société (353).

M. Félix fait hommage à la Société, de la part de M. Hardouin, avocat-général, du discours sur le cardinal d'Amboise, prononcé par celui-ci à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Rouen.

M. d'Estaintot communique au Conseil la première feuille imprimée des *Mémoires de Bigot de Monville*.

M. de Merval annonce que treize feuilles de l'ouvrage qu'il publie sur les *Origines du Havre* sont prêtes à tirer : l'ouvrage entier comprendra de vingt à vingt-cinq feuilles.

M. Félix, au nom d'une Commission où siégeaient avec lui MM. de Beaurepaire et C. Lormier, rend compte de l'examen des *Mémoires de P. Thomas du Fossé*, dont la publication avait été proposée par M. Bouquet. La Commission émet un avis favorable. *Les Mémoires de P. Thomas du Fossé*, bien que touchant en certaines parties aux querelles de Port-Royal, sont un ouvrage plutôt historique que polémique : on y trouvera des récits de voyage, des biographies, des portraits, des renseignements curieux sur l'agriculture et l'industrie au XVIIe siècle. Cette publication sera bien reçue du public, qui y trouvera une lecture

intéressante et facile. Elle semble devoir former trois volumes. La Commission propose d'en espacer la publication, et de la répartir sur deux ou trois exercices.

M. S. de Merval demande si la partie inédite de ces *Mémoires*, dont la portion relative à Port-Royal avait été publiée au XVIIe siècle, est assez importante pour justifier une publication nouvelle et intégrale.

Les Membres de la Commission répondent que la partie inédite est certainement la plus intéressante et la plus considérable, mais qu'on ne saurait la donner sans y joindre la partie déjà publiée.

Les propositions de la Commission sont adoptées.

La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU LUNDI 7 JUIN 1875

Sous la présidence de M. de Blosseville

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

Au commencement de la séance sont proclamés Membres de la Société, M. de Bosmelet, présenté par MM. Bouquet et C. de Beaurepaire (351) ;

352. M. Lesens, présenté par MM. C. de Beaurepaire et C. Legros ;

350. M. Bataille, capitaine d'état-major, présenté par MM. Lemarchand et C. Lormier.

M. C. de Beaurepaire rappelle ensuite la mort de M. l'abbé Cochet ; c'est un deuil pour la Société de l'Histoire de Normandie, comme pour toutes les Sociétés savantes. Si le docte antiquaire n'avait pas encore pris rang parmi les éditeurs des volumes publiés par la Société, tout au moins il avait été un de ses fondateurs, et avait pris une part des plus actives aux travaux, dans les réunions du Bureau. M. le Vice-Président croit qu'il conviendrait de demander à M. Brianchon, qui a si bien exprimé près de la

tombe de son savant ami les regrets de tous, une notice sur sa vie et ses travaux.

D'ici à la prochaine réunion, M. C. de Beaurepaire prendra des renseignements précis sur le manuscrit de Dom Coquelin, et mettra alors le Bureau à même de décider à propos l'opportunité de son impression.

L'honorable Membre insiste quant à présent sur l'intérêt que présenterait la publication du rapport des Intendants de la Généralité de Rouen, et engage M. Félix à s'occuper de ce travail.

M. le Trésorier dépose sur le Bureau le compte de 1874-1875, il sera envoyé à M. Gueroult, membre de la commission des fonds, pour être, suivant l'usage, soumis à son examen.

La séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI 31 JUILLET 1875

Sous la présidence de M. C. de Beaurepaire

Le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction est adoptée par le Conseil.

M. Bouquet, archiviste, lit un rapport établissant le nombre des volumes vendus par les libraires de la Société, et le nombre des volumes restant en dépôt.

M. le Secrétaire lit une lettre par laquelle M. S. de Merval, empêché par un accident qui le condamne au repos le plus complet, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour, et s'excuse aussi de ne pouvoir achever pour le jour de la réunion générale la publication des documents sur le Havre ; il lui reste à revoir deux feuilles en dernière épreuve, et l'introduction est encore manuscrite entre ses mains.

M. C. de Beaurepaire, pour satisfaire la juste attente des Membres qui assisteront à la réunion générale, veut bien promettre de s'entendre avec M. S. de Merval pour la terminaison des deux dernières feuilles. Pour ce qui est de l'introduction, il ne paraît

pas possible qu'elle soit donnée, on la remettra dans quelques semaines en une brochure à part aux Sociétaires qui se seront nantis du volume le jour de la séance.

M. C. Lormier remet sur le Bureau les notes de M. le Trésorier que lui a renvoyées, après examen, M. Gueroult. M. d'Estaintot, Membre de la Commission des fonds, en l'absence de M. Semichon, Président, veut bien se charger de faire, au sujet de ce compte, le rapport qu'on a l'habitude de lire le jour de la réunion générale.

A cinq heures la séance est levée.

II

VARIÉTÉS.

Le Ministre de l'Instruction publique vient d'envoyer à notre Société un volume intitulé : *Rapports au Ministre sur la Collection des Documents inédits de l'Histoire de France et sur les actes du Comité des travaux historiques.* — Paris, Imprimerie nationale, M DCCC LXXIV. In-4° de 184 pages.

Ces Rapports sont au nombre de quatre : 1° Rapport à M. le vicomte de Cumont, ministre de l'Instruction publique, sur l'histoire et la publication des documents inédits de l'Histoire de France, et sur les actes du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, par M. le baron de Watteville, chef de la division des sciences et des lettres ; 2° Rapport sur les travaux de la Section d'histoire et sur ses publications, par M. Léopold Delisle, de l'Institut ; 3° Rapport sur les travaux de la Section archéologique, et sur ses publications, par M. Léon Renier, de l'Institut ; 4° Rapport sur la Section des Sciences et sur ses publications, par M. Emile Blanchard, de l'Institut.

Tous ces Rapports, faits par des hommes à la compétence desquels chacun se plaît à rendre hommage, offrent la plus grande

utilité et le plus puissant intérêt pour tous les amis de notre histoire nationale. Ils montrent combien il a fallu d'intelligente initiative et de persévérants efforts pour en sauver les monuments épars dans nos bibliothèques et dans nos archives, et pour les produire au jour avec une constance et avec une régularité qui n'ont pas fait défaut, un seul instant, depuis plus de quarante ans que l'œuvre est commencée.

Le Rapport de M. de Watteville nous présente M. Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, émettant, le 31 décembre 1833, dans un Rapport au roi Louis-Philippe, la première idée de publier les Documents inédits que la France possédait sur son histoire.

Ce travail est divisé en quatre parties : l'Organisation ; le Budget des dépenses et des recettes ; les Fonds de livres publiés, acquis à l'Etat ; enfin la Conclusion.

Au lieu de suivre le Rapport dans tous ses détails, il nous suffira d'en signaler les parties les plus importantes, en nous attachant surtout à celles qui concernent la Normandie.

Un contrôleur général des finances, M. Bertin, ministre d'Etat de Louis XV, avait tenté d'assurer aux études historiques le patronage de l'Etat, avec l'aide du savant Moreau, historiographe de France. Dans ce but, un arrêt du Conseil créa un bureau littéraire, qui devait tenir ses séances, tous les quinze jours, et avoir des correspondants en province. MM. de Foncemagne, Sainte-Palaye, Moreau, de Bréquigny, Béjot, Gibert, Chevalier, maître des comptes, Boucher-d'Argis et Bouquet, avocats, et Chérin, composèrent ce bureau. Mais comme le ministre ne disposait que de 4,000 livres, l'œuvre n'eut point d'utiles résultats.

Bertin s'adressa alors aux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dont la Révolution vint interrompre les recherches, reprises seulement sous la Restauration.

Frappé des découvertes déjà faites, et de celles qui restaient encore à faire, bien convaincu que le concours de l'Etat pouvait seul en assurer la publication, M. Guizot saisit les chambres de la question, en 1834, et fit porter au budget de 1835 un premier

crédit de 120,000 fr. De plus, traçant, en pleine connaissance de cause, le plan qu'il fallait suivre, l'historien ministre créa deux comités, l'un pour l'administration, l'autre pour concourir à la recherche et à la publication des monuments inédits de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts dans leurs rapports avec l'histoire générale de la France. Parmi les membres de ce dernier comité, créé le 10 janvier 1835, on lit deux noms chers à la Normandie, ceux de MM. Vitet et Auguste Leprévost.

Telle avait été la sûreté de vue de M. Guizot, que les divers arrêtés des ministres, ses successeurs, n'ont apporté aucune modification essentielle à l'organisation première. Toutefois, M. Fortoul, voulant donner à la littérature un rôle prédominant, en reléguant l'histoire au second rang, réunit les deux comités primitifs en un seul sous le nom de « Comité de la langue, de « l'histoire et des arts de la France. » (14 septembre 1852). Mais M. Rouland rétablit l'ancien ordre de choses, en y apportant les améliorations indiquées par l'expérience. Un arrêté du 22 février 1858 régla d'une manière définitive l'organisation et les attributions du Comité unique appelé : « Comité des travaux historiques « et des Sociétés savantes », divisé en trois sections ; Section d'Histoire et de Philosophie ; Section d'Archéologie ; Section des Sciences. Le Ministre réglait ainsi les rapports du Comité avec les Sociétés savantes des départements, qui se rendent à la Sorbonne, chaque année, pour y produire leurs travaux et leurs découvertes.

La publication de la *Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France* marcha avec autant de rapidité que de régularité. Moins de deux ans après la proposition faite au roi Louis-Philippe, M. Guizot, toujours ministre de l'Instruction publique, lui présentait, le 2 décembre 1835, les premiers volumes de cette collection : Le *Journal des États-généraux tenus à Tours en* 1484, traduit de Jehan Masselin par Adhelm Bernier ; les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, par M. Mignet ; le premier volume des *Mémoires militaires relatifs à la succes-*

sion d'Espagne, préparés par le lieutenant général De Vaulx, et publiés par le général baron Pelet.

A ces renseignements sur l'organisation, M. de Watteville a joint un tableau, où il donne : le titre de chacun des ouvrages ; le nom des éditeurs ; la date de la publication ; et cela, non-seulement pour chacune des trois Sections du Comité, mais aussi pour les Dictionnaires, Répertoires, Bulletins et Revues publiés sous les auspices du Comité.

Parmi les nombreux ouvrages de cette collection, nous citerons, comme intéressant plus directement la Normandie, soit pour le sujet, soit à cause des éditeurs, dans l'Histoire et la Philologie : La *Chronique des ducs de Normandie;* le *Cartulaire de l'Abbaye de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen ;* le *Journal d'Olivier d'Ormesson* ; les *Lettres de Mazarin*; les *Lettres et Mandement de Charles V*; les *Mémoires de Nicolas Foucault.*

Dans l'Archéologie : Les *Comptes des dépenses de la construction du château de Gaillon ;* les *Instructions sur l'Architecture du Moyen-âge.*

Dans les Sciences : Les *Œuvres d'Augustin Fresnel.*

Enfin, dans les Dictionnaires et Répertoires : Le *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure.*

Nous nous bornerons à mentionner la partie de ce travail intitulée : « Budget des Dépenses et des Recettes, » où se trouvent exposés la mission et le rôle de l'Administration, l'emploi des fonds de l'Etat, les impressions, et les rapports de l'Administration avec les auteurs. Ce sont là des détails de la gestion administrative, fort utiles en eux-mêmes, mais en dehors du point de vue spécial qui nous guide dans l'analyse de cette Collection de Rapports.

Il n'en est pas de même du chapitre des « Fonds de livres « acquis à l'Etat. » Il y a là des renseignements généraux du plus haut intérêt. Ainsi, nous y voyons que, depuis 1834 jusqu'au 1er août 1874, le Ministre de l'Instruction publique a édité, pour cette Collection des Documents inédits de l'Histoire de

France, 104 ouvrages comprenant 258 volumes, dont 176 in-4°, et 5 in-folio. Il y a, de plus, 77 volumes in-8°, fournis par les publications annexes du Bulletin, de la Revue des Sociétés savantes et des Mémoires lus à la Sorbonne. Chacun de ces volumes étant tiré, en moyenne, à 1,025 exemplaires, en multipliant ce chiffre par celui des 258 volumes dont la Collection se compose, on arrive au total considérable de 264,450 volumes.

Soumettant ensuite la collection entière à un examen méthodique, M. de Watteville en a classé les ouvrages, divisés par matières et par ordre chronologique. Chacune de ces divisions est suivie d'un Tableau méthodique, où le lecteur peut saisir, d'un seul coup-d'œil, la matière de chaque ouvrage, la province, le siècle ou la période dont il traite.

Mais ce qui n'est pas moins curieux, c'est de voir avec quelle libéralité l'Etat distribue ces ouvrages aux bibliothèques publiques, aux grands établissements d'instruction publique, aux bibliothèques des archives, des sociétés savantes, des cours et tribunaux, des facultés, des lycées, des évêchés, des grands séminaires, des écoles spéciales militaires ou de la marine, et de bien d'autres encore, dont le nombre s'élève à plus de 250, sans parler des savants auxquels il accorde ces précieux instruments de travail.

Sa libéralité s'étend jusque sur les pays étrangers. Ainsi, 205 établissements étrangers ont obtenu des concessions de la Collection, dans toutes les parties du monde. En Europe, on peut remarquer que la part faite à l'Allemagne a été considérable, puisque près du quart des concessions a été pour elle seule. L'Autriche en a obtenu 16 ; le grand duché de Bade, 3 ; la Bavière, 3 ; la Prusse, 15 ; la Saxe, 6 ; le Wurtemberg, 4. La France se flattait qu'à l'étranger « le monde savant, jugeant ainsi en con« naissance de cause, pourrait apprécier l'érudition française, « dont il mettait à profit les travaux et les recherches. » Il n'y a qu'à lire, n'importe sur quelle partie de la science française, les critiques des savants d'Outre-Rhin, pour se convaincre combien grande a été sur ce point l'illusion de la France.

Le Rapport de M. Watteville est complété par quatorze appendices, rejetés après la conclusion, et donnant les circulaires, les rapports, les décrets, les arrêtés qui en forment les pièces justificatives, avec la nomenclature des membres titulaires, honoraires et non résidants du Comité, et celle des ministres, directeurs, secrétaires-généraux, chefs de bureau, qui se sont succédé dans la direction du service des travaux historiques. Ils avaient été tous à la peine ; il était juste qu'ils fussent tous à l'honneur.

C'est là un travail considérable, fait avec autant de patience que de méthode, et où les dates, les noms propres, les titres d'ouvrages, les chiffres ont exigé des recherches infinies. Il ne fait pas moins d'honneur au Rapporteur qu'au Comité et à l'œuvre elle-même, dont l'histoire générale se trouve retracée, pour la première fois, et à l'aide des pièces authentiques.

Le Rapport de M. de Watteville est suivi de trois autres Rapports spéciaux, l'un de M. Léopold Delisle, pour l'Histoire ; l'autre de M. Léon Renier, pour l'Archéologie ; le troisième de M. Blanchard, pour les Sciences.

Le plus important, de beaucoup, est celui de M. Léopold Delisle, membre de notre Société. Il se compose de quatre-vingt-cinq articles, où le savant Rapporteur, tenant compte, non plus de la date de la publication, mais de la date même des documents, examine, analyse et juge chacun des ouvrages de la section : « Histoire et Philologie », en y rattachant les Dictionnaires topographiques de la France, les Extraits des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits, enfin les Mémoires lus à la Sorbonne.

En parlant de la *Germanie* de Tacite, Montesquieu a pu dire : « Il est court, cet ouvrage ; mais c'est l'ouvrage de Tacite, *qui « abrégeoit tout, parce qu'il voyoit tout* » (1). Quand on lit le Rapport où M. L. Delisle passe en revue, dans une soixantaine de pages, bien près de deux cents volumes, dus aux soins d'une

(1) *De l'Esprit des Lois*, liv. XXX, ch. II.

centaine d'éditeurs, et remplis d'une foule de noms propres et de dates, on ne peut s'empêcher de lui donner le même éloge. Le mérite dominant du Rapporteur est d'avoir su, en quelques lignes, présenter le sujet de tant de publications diverses, en marquer vivement les contours, en signaler tous les points lumineux, et en bien faire ressortir l'utilité et l'importance.

Pour le prouver, citons quelques uns de ses jugements sur les ouvrages de la Collection se rapportant à la Normandie ou publiés par des Normands.

A propos du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, par M. Guérard, 1841, M. L. Delisle dit : « Le volume que M. « Guérard a consacré au Cartulaire de Saint-Bertin se termine « par un petit cartulaire normand, qui, pour être fort court, « n'en est pas moins infiniment précieux. C'est le Cartulaire « de l'abbaye de la Sainte-Trinité du Mont, de Rouen ; il con- « siste en quatre-vingt-dix-sept chartes ou notices, toutes du « XIe siècle, toutes importantes à étudier pour connaître l'état de « la Normandie au temps de Guillaume-le-Conquérant. L'édition « en a été préparée par M. Deville, d'après le manuscrit ori- « ginal des archives de la Seine-Inférieure. »

S'agit-il de la *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, publiée pour la première fois d'après un manuscrit du Musée britannique, par M. Francisque Michel, 1836-1844, 3 volumes; voici en quels termes elle est jugée : « Cette chronique, comparable de tout « point au roman de Rou, est à la fois un tableau complet des « traditions populaires sur les premiers siècles de l'histoire de « Normandie, et l'un des plus beaux monuments de la langue « française au XIIe siècle. A ce double titre, il méritait d'avoir « une place dans la Collection des documents inédits. L'éditeur, « M. Francisque Michel, a bien mérité des philologues et des « historiens, par le soin qu'il a mis a reproduire le manuscrit du « Musée britannique, à relever les variantes d'un manuscrit de « la bibliothèque de Tours, à rédiger le Glossaire et à rapprocher « des récits de Benoît les passages correspondants des anciens

« auteurs qui ont écrit en latin ou en français l'histoire des Ducs « de Normandie. »

Quand le Rapporteur arrive au *Journal des Etats généraux de France, tenus à Tours en* 1484, sous le règne de Charles VIII, rédigé en latin par Jehan Masselin, député du bailliage de Rouen, publié et traduit pour la première fois, sur les manuscrits inédits de la Bibliothèque du roi, par A. Bernier, quelques détails préliminaires sur l'objet même de ces états sont complétés par ces mots : « Nous en avons, dans le journal de Jean Masselin, une « relation qui joint à la fidélité d'un procès-verbal officiel la vie « et le mouvement d'une grande page historique. L'auteur, dont « la biographie a été retracée avec une minutieuse exactitude, en « 1851, par M. Charles de Beaurepaire (1), représentait à Tours « le clergé du diocèse de Rouen. C'était un homme de tête et un « orateur de talent, qui fit triompher ses idées sur plus d'une des « questions agitées dans les Etats. »

Le premier volume des *Lettres du cardinal Mazarin* pendant son ministère, recueillies et publiées par M. A. Chéruel, 1872, une fois placé à sa date, avec quelques lignes pour annoncer cette importante publication, M. Léopold Delisle s'occupe du *Journal d'Olivier Le Fèvre d'Ormesson*, 1860, 2 volumes, édité également par M. Chéruel, qui en avait trouvé le manuscrit autographe à la bibliothèque de Rouen. « L'éditeur, dit-il, a pris soin de com- « pléter, à l'aide d'emprunts faits à d'autres mémoires contem- « porains, pour la plupart inédits, cet intéressant journal, auquel « sa forme, rigoureusement chronologique, communique quel- « que sécheresse, et une certaine étroitesse de vue, mais en « même temps un degré de précision et d'impartiale exactitude « qu'on chercherait inutilement dans les autres documents de la « même époque. »

Un autre compatriote, M. F. Baudry, a publié et annoté, en 1862, les *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, intendant du

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XIX, p. 268.

XVIIe siècle, dont la carrière administrative se termina à Caen. « Ces mémoires, dit M. Delisle, nous font connaître les rap- « ports si nombreux et si multipliés des intendants avec le gou- « vernement central ; ils nous initient à toutes les attributions de « ces fonctionnaires et au rôle important qu'ils jouent dans l'ad- « ministration. De plus, pendant le séjour de Foucault à Caen, « il survient le long de nos côtes des événements très importants « pour l'histoire générale, dont il a soin d'informer ses lecteurs « dans le détail ; pour n'en donner qu'un exemple, on trouve « à sa date une « *Relation de ce qui s'est passé à la Hougue, au* « *brûlement de nos vaisseaux, les* 1er *et* 2 *juin* 1692. »

L'importance des « Dictionnaires topographiques » de la France, comprenant les noms anciens et modernes des lieux compris dans un département, est signalée de cette façon au lecteur : « Le « plan adopté par le Comité demande dans chaque département « plusieurs années de recherches délicates et pénibles ; mais « quelle que fût la longueur et l'aridité du travail, il s'est trouvé « bon nombre de savants qui se sont mis résolument à l'œuvre « avec une patience exemplaire et une critique scrupuleuse. « Grâce à leur dévouement, qu'on ne saurait trop admirer, nous « avons terminé le Dictionnaire de douze départements. » Le Rapport nous apprend que notre Société a le bonheur de posséder deux de ces savants-là : M. de Blosseville, dont le travail sur le département de l'Eure est à l'impression, et M. Ch. de Beaurepaire, dont le Dictionnaire topographique de la Seine-Inférieure est à la veille d'être soumis à l'approbation définitive du Comité. La Normandie ne figurait jusque-là dans la Collection pour aucun de ses départements.

Le Rapporteur appelle ensuite l'attention sur les « Extraits des « procès-verbaux des séances du Comité historique des monu- « ments écrits ; » sur les « Bulletins du Comité ; » sur la « Revue « des Sociétés savantes ; » sur les « Mémoires lus à la Sorbonne. » Enfin, M. L. Delisle réclame, avec beaucoup de raison, en faveur de l'histoire littéraire du XVIIe siècle, qui doit avoir son tour, après l'histoire politique, administrative, diplomatique et militaire.

Tel est l'ensemble de ce remarquable Rapport, si complet, si substantiel pour le fond, si clair et si lumineux pour la forme, dont chaque article offre, avec un utile résumé, une appréciation judicieuse de l'ouvrage analysé.

Le « Rapport sur les travaux de la Section d'archéologie et « sur ses publications » a été fait par M. Léon Renier. Il se compose de onze articles, formant moins d'une vingtaine de pages. Il y est parlé avec éloge d'un *Cahier contenant les instructions pour l'étude des monuments religieux élevés en France depuis le* XIe *siècle jusqu'au* XVIIe, par MM. Auguste Leprévost et Albert Lenoir; du *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, par M. l'abbé Cochet, 1872; de la *Monographie de l'église Notre-Dame de Noyon*, par M. Vitet, 1845; enfin, du *Compte des dépenses de la construction du château de Gaillon*, publié d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise, par M. A. Deville, 1850. « Ce volume, au dire du savant « Rapporteur, est certainement l'un des plus importants qui aient « été publiés sur l'histoire des arts en France au commencement « du XVIe siècle. »

Le troisième et dernier « Rapport sur les travaux de la Sec- « tion des sciences et sur ses publications » ne parle que de trois ouvrages, les œuvres de Lavoisier, d'Augustin Fresnel et de Lagrange.

Après un exposé succinct sur les travaux de cette section du Comité, et sur la nécessité de publier les œuvres des véritables créateurs de la science française, ainsi que l'avait admis en principe M. Rouland, Ministre de l'Instruction publique, en 1861, le Rapporteur, M. Emile Blanchard, laisse la parole à M. Dumas, éditeur des *Œuvres de Lavoisier*; à M. Serret, éditeur des *Œuvres de Lagrange*; à MM. L. Fresnel, Verdet et Lissajous, éditeurs des *Œuvres d'Augustin Fresnel*, le savant physicien que vit naître le département de l'Eure.

De la lecture de tous ces Rapports résulte une satisfaction bien légitime. Ce n'est pas sans un secret orgueil qu'on y trouve la justification des paroles de M. de Watteville, au début de cette

œuvre collective : « Ce travail, organisé par M. Guizot, s'est pour-
« suivi jusqu'à l'époque actuelle, au milieu même des révolutions
« politiques, avec une constance et une régularité qu'il convient
« de constater, non seulement pour rendre compte à l'Etat de ce
« qui a été fait en son nom, mais aussi pour rendre hommage
« aux érudits qui ont concouru à une œuvre si importante, si
« patriotique et si longue. »

Quand on songe aux 104 ouvrages de la Collection, publiés en 258 volumes, que le tirage a portés aux chiffre de 264,450 ; quand on voit une centaine d'éditeurs poursuivre, pendant quarante ans, sans la moindre défaillance, cette tâche immense, on éprouve de l'admiration pour tant de dévouement à la science, et de la reconnaissance pour tant de services rendus à l'histoire de notre patrie.

Ces mêmes sentiments, on les éprouve encore pour les savants et judicieux Rapporteurs, qui ont mis dans tout leur jour la valeur de l'œuvre accomplie par nos modernes Bénédictins. A nos yeux, après l'œuvre elle-même, rien de plus intéressant que la réunion des divers Rapports, qui en retracent l'histoire et en montrent les féconds résultats.

Un regret s'y mêle peut-être; c'est de voir la modeste place qu'occupe la Normandie dans le Tableau des nombreux ouvrages de la Collection des Documents inédits. Il n'y a que cinq publications concernant la Normandie, pendant une période de quarante ans : c'est vraiment bien peu pour une province dont le passé historique est si beau, et qui a joué un rôle si considérable par elle-même et dans l'Histoire de France.

Ce seul motif aurait suffi pour justifier la création de notre Société de l'Histoire de Normandie. Qu'elle fasse donc pour notre province ce que Paris n'a pas fait pour elle, et qu'elle en publie les documents inédits avec ardeur. D'ailleurs, comme le disait, avec tant d'autorité, M. Guizot: « Plus l'instruction élé-
« mentaire deviendra générale et active, plus il est nécessaire
« que les hautes études, les grands travaux scientifiques soient
« également en progrès. » La voie nous a été ouverte par l'initia-

tive de notre regretté fondateur. Notre jeune Société, fidèle à ses débuts, doit vouloir, à l'exemple de Paris et de tant de travailleurs zélés, la parcourir avec persévérance et avec honneur.

F. Bouquet.

III

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE NORMANDE.

Adeline. Gisors. Excursion archéologique et artistique; par Jules Adeline, in-8 de 24 p., avec une eau-forte; Rouen, imp. Deshays.

Annuaire administratif et historique du département de l'Orne, in-18 jésus; Alençon, imp. de Broise.

Bethencourt (de). Le Canarien, livre de la conquête et conversion des Canaries (1402-1422), par Jean de Bethencourt, gentilhomme cauchois. Publié d'après le manuscrit original, avec introduction et notes, par Gabriel Gravier, membre de la Société de géographie de Paris, in-8, lxxxiii-262 p. et 2 cartes; Rouen, imp. Cagniard.

Bouteillier (A.). Notice nécrologique sur M. Lédier, in-8; Dieppe, imp. Delevoye.

Boutillier (L.). Considérations géologiques sur les traces de l'existence de l'homme préhistorique, in-8; Rouen, imp. Deshays.

Canel. Conférence sur l'histoire de la ville de Pont-Audemer; par A. Canel, in-8 de 32 p.; Rouen, imp. Deshays.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Rouen, relatif à la Normandie, précédé d'une notice sur la formation de la bibliothèque et ses accroissements successifs...,

par Édouard Frère, conservateur de la bibliothèque, in-8, XVI-212 p. et 2 grav.; Rouen, imp. Boissel.

CAUVET. L'ancienne université de Caen. Notice historique, par M. Jules Cauvet, professeur à la faculté de droit, in-8, 38 p.; Caen, imp. et lib. Le Blanc-Hardel.

CLOUET. Invasions des Normands dans le Berry. Histoire et conjectures. Origine probable de Vierzon, par C. Clouet, in-8 de 45 p.; Bourges, imp. Veret.

COLLETET. Vie du poète normand Robert Angot, sieur de L'Epéronnière, par Guillaume Colletet; publiée et annotée par Prosper Blanchemain, in-4, 31 p.; Rouen, imp. Cagniard.

COSSON. Notice biographique sur M. Antoine-François Passy, par M. E. Cosson, membre de l'Académie des sciences; lue à la séance trimestrielle de l'Institut de France, le 15 avril 1874, in-8, 15 p.; Paris, imp. Martinet.

DEVAUX. Description d'une statue trouvée au Mesnil-sous-Lillebonne. Notice et dessin, par M. A. Devaux, in-8 de 7 p. et planche; le Havre, imp. Lepelletier.

DU BUISSON DE COURSON. Amblie-sur-Seulles. Notice sur une paroisse rurale en Basse-Normandie, par Amédée Du Buisson de Courson, de la Société des Antiquaires de Normandie, in-8, IV-17 p.; Saint-Lô, imp. et lib. Letreguilly.

EGLINEÏDE (l'). Souvenirs d'une excursion faite en Seine, par la Société suisse du Havre, le 22 juin 1873, par un sociétaire, in-12, 16 p.; le Havre, imp. Santallier et Cie.

GAUTIER ET PÉRIGOT. Petite géographie pour le département de l'Orne, par C. Gautier et Périgot, professeur, in-12, 48 p. avec figures; Abbeville, imp. Briez.

GISAULT. Notes relatives au mouvement de la population dans le Calvados, depuis le commencement du siècle, par M. Ch. Girault, professeur à la faculté des sciences de Caen, in-8, 13 p.; Caen, imp. Le Blanc-Hardel.

Gravier (G.). Découverte de l'Amérique par les Normands au xe siècle; par Gabriel Gravier, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, in-8, xxxix-250 p. et 4 cartes; Rouen, imp. et lib. Cagniard.

Hucher. Le vitrail royal de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (Manche), restauré à la manufacture du Mans, in-8, 10 p.; Le Mans, imp. Monnayer.

Joanne. Dieppe, le Tréport et Saint-Valery-sur-Somme, par Adolphe Joanne, in-32, xxx-174 p., 12 grav. et 2 cartes; Paris, imp. Lahure.

Joanne. Normandie, par Adolphe Joanne, 3e édition, contenant un appendice pour les îles anglaises de Jersey et Guernesey, in-32, xxiv-396 p., 1 carte et 4 plans; imp. Raçon, lib. Hachette.

Labbé. La vie de saint Vaneng, fondateur de l'abbaye de Fécamp, par le P. Christophe Labbé, précédé d'une notice historique, par Michel Hardy, in-8, xxxvi-239 p. et grav.; Fécamp, imp. Durand, lib. Marinier.

Lavoinne. Notice sur les ports du Tréport et d'Eu; par M. Lavoinne, ingénieur des ponts-et-chaussées, in-4, 42 p.; Paris, imp. nationale.

Legendre. Histoire de la persécution faite à l'Eglise de Rouen sur la fin du dernier siècle; par Philippe Legendre, pasteur de l'Eglise réformée de Quevilly, précédée d'une notice historique et bibliographique, et suivie d'un appendice, par Emile Lesens, membre de la Société de l'histoire du protestantisme français, avec 2 pl. gravées à l'eau forte en fac-simile, par Jules Adeline, in-4 de xxx - 216 p.; Rouen, imp. Deshays.

Le Vavasseur. Bibliographie : La Normandie à l'étranger. Documents inédits relatifs à l'histoire de Normandie, tirés des archives étrangers (xvie et xviie siècles), par le comte Hector de la Ferrière (compte-rendu), par Gustave Le Vavasseur, in-8, 18 p.; Alençon, imp. de Broise.

MADELAINE. Essai historique sur l'abbaye de Mondaye de l'ordre de Premontré, par le P. Godefroy Madelaine, religieux de cette abbaye, ouvrage orné de lith., fac-simile, tableaux historiques, etc., in-8 de xx - 526 p. ; Caen, imp. Le Blanc-Hardel.

MALBRANCHE (F.). Bernay pendant l'Insurrection de mars 1792, par F. Malbranche, in-8, 32 p. ; Bernay, imp. Ve Lefèvre.

MARCHAND. Climatologie de la ville de Fécamp, ou Résumé général des observations météorologiques faites en cette ville pendant les années 1863 à 1872, par Eugène Marchand, in-8, 118 p. et 4 pl. ; Havre, imp. Lepelletier.

MÉMOIRES de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. Volume supplémentaire. Journal d'un ministre, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, ancien membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. Publié au nom de cette compagnie, par son secrétaire, M. Julien Travers, in-8 de xiv - 416 p. ; Caen, imp. et libr. Le Blanc-Hardel.

MEYER. Histoire de la ville de Vernon et de son ancienne Châtellenie, par E. Meyer, illustrée par A. Meyer, de 30 gr. tirées à part, grand in-8 de 85 et 132 p., t. premier.

MONTBARD (de). Le cardinal Georges d'Amboise, par M. de Montbard, in-12, 124 p. et grav. ; Limoges, imp. et libr. Barbou.

MORBOIS-MARTEL. Notice sur Ivry-la-Bataille, par Morbois-Martel, in-8 de ii - 77 p. ; Pacy-sur-Eure, imp. et libr. Grateau.

NOTICES, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, 4e vol., 1re livraison, in-8, 84 p. ; Saint-Lô, imp. Elie fils.

QUEVILLY. Notice historique et statistique sur Beaumesnil (Eure), par Henri Quevilly, membre de la Société française d'archéologie, in-8, 114 p. ; Brionne, imp. Daufresne.

RECUEIL des publications de la Société nationale havraise, d'études

diverses de la 39e année, in-8, 643 p. et pl. : Havre, imp. Lepelletier.

Robillard de Beaurepaire (E. de). Notice sur Georges Besnard, professeur de droit et membre de l'Académie, par M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, conseiller à la Cour d'appel de Caen, in-8, 19 p. ; Caen, imp. Le Blanc-Hardel.

Ext. des mémoires de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Sarrazin. Eglises supprimées de Rouen. Saint-Pierre-du-Châtel, Saint-Victor, Sainte-Croix-des-Pelletiers, Saint-Denis, par Albert Sarrazin, 8 vues lithographiées, in-8 de vi-34 p. ; Rouen, imp. Cagniard.

Therin. Tréport-Eu et les environs. Guide historique, artistique et topographique, par M. Oscar Therin, rédacteur en chef de la Bresle, in-18, 107 p. et 3 grav. ; Amiens, imp. A. Caron fils.

Theureau. Etude sur la vie et les œuvres de Jean Marot, par Louis Theureau, in-8, 214 p. ; Caen, imp. et libr. Le Blanc-Hardel.

Tocqueville. Les gloires de la Patrie. Corneille, par G. Tocqueville, in-8, 8 p. ; Rouen, imp. Blondel.

Tougard. Quelques notes sur la chapelle et la commanderie de Sainte-Vaubourg au Val-de-la-Haye, près Rouen, par l'abbé A. Tougard, professeur au Petit-Séminaire de Rouen, in-8, 12 p. ; Rouen, imp. Cagniard.

Turgis. Souvenirs de l'occupation allemande. Oissel et le canton Grand-Couronne. Combats de Moulineaux, la Maison-Brûlée, La Londe, Orival ; par Edouard Turgis, in-8, 282 p.; Rouen, imp. Cagniard.

Vasseur. Les Moulins féodaux, par Charles Vasseur, de la Société française d'archéologie, in-8, 34 p. ; Caen. imp. Le Blanc-Hardel.

TABLE DES MATIÈRES.

PROCÈS-VERBAUX, 1, 1 (*), 17, 51, 57, 69, 81, 93, 103, 153, 185, 229.

VARIÉTÉS :

Notes du Président Claude Groulart sur les États de la province de Normandie (1584-1604)..... 8, 5, 25.

Rapport présenté au Conseil, dans la séance du 8 janvier 1872, par M. Gabriel Gravier, sur l'Histoire de la découverte des Canaries par Jehan de Bethencourt..... 60

Roole de la seconde compaignie des Gentils-Hommes du Bailliage d'Evreux commandee par Paul Duval sieur de Beaumont..... 73.

Ordre des obsèques et funérailles de feu Messire Claude Groulart, vivant chevalier sieur de la Cour, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, et Premier President en la Cour du Parlement de Rouen, inhumé en l'Eglise des Célestins le cinq décembre 1607..... 86

Notice sur M. de Lépinois par M. A. Loth..... 159

Rapports au Ministre sur la collection des Documents inédits de l'Histoire de France et sur les actes du Comité des travaux historiques. Compte-rendu par F. Bouquet..... 239

BIBLIOGRAPHIE historique normande, 22, 13, 29, 65, 77, 90, 100, 180, 250

NOMS des Sociétaires..... 44, 159, 215

* Par suite d'une erreur typographique, la pagination de la première feuille se trouve répétée.

Rouen. — Imp. H. Boissel.

19.5

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410